"Instaurare omnia in Christo"
L'Action Catholique Membre de l'A. B. C.
Organe de l'Action Sociale Catholique

TEMPERATURE
BAS ST-LAURENT : vents frais; neige ou pluie. Plus froid, mercredi.
MARITIMES : vents frais; pluie ou neige dans la soirée.

L'ACTION CATHOLIQUE

2e ÉDITION en page 5
Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET

TRENTE-HUITIEME ANNEE No 11,742 — QUEBEC — CANADA — MARDI, 6 MARS 1945 — 3 SOUS LE NUMERO

COLOGNE EST UNE CITE MORTE

En marge de la GUERRE

La décision prise à la conférence de Yalta au sujet du droit de veto des grandes puissances est tellement désarçonnante qu'on se demande s'il n'y a pas moyen d'interpréter autrement la nouvelle publiée hier.

Droit de veto à chacun des "cinq"

Une fois de plus la Russie a gagné son point. Quand la commission générale des puissances associées discutera du cas d'une puissance accusée d'un acte d'agression, celle-ci ne pourra siéger. Mais quand il s'agira, pour le conseil supérieur des "cinq grandes puissances" de décider des sanctions à prendre contre l'accusée, l'une ou l'autre de ces "cinq grandes puissances" pourra opposer son veto.

Prenons un exemple. Supposons que la Russie est accusée d'une agression contre la Turquie. Les nations unies ou associées dans le plan de sécurité mondiale discutent le cas, en l'absence de la Russie. On en vient à la conclusion que l'accusation est fondée. On confie alors au conseil supérieur des "cinq puissances", c'est-à-dire aux Etats-Unis, à la France, à la Chine, à l'Angleterre et à la Russie, le soin d'appliquer les sanctions. Cette fois, l'accusée siège. Supposons que quatre des cinq puissances décident de recourir à la force contre la Russie. Celle-ci met son veto à la décision:... et tout est fini.

Alors la sécurité mondiale ne sera organisée que contre les "petites" puissances, c'est-à-dire celles qui sont victimes et non agresseurs.

Quelle est actuellement la puissance à craindre ?

Il faut tout de même se montrer réaliste. Le danger d'une nouvelle guerre, où est-il sinon du côté de l'Union soviétique? Et l'attitude que prend Moscou dans tout ce débat nous confirme dans l'opinion que c'est elle qui craint les sanctions; pourquoi?

On objectera: Le droit de veto peut jouer dans l'autre sens. Si la Russie veut déclarer la guerre, une autre puissance pourra user du veto.

L'objection ne vaut pas. Dans notre ère moderne, on fait la guerre sans la déclarer. Le pays agresseur pose l'acte d'agression d'abord; il attend ensuite les sanctions. A cause de la décision prise à Yalta, les sanctions ne viendront jamais, sauf dans le cas des puissances autres que les cinq du grand conseil supérieur.

La durée de la paix déjà compromise

On présente cette décision comme un compromis. C'est un compormis qui diminue déjà de moitié les chances de la permanence de la paix. En somme, on s'organise pour que le Reich soit dans l'impossibilité de recommencer... à moins qu'un de ces jours, une des cinq puissances, prise de sympathies pour l'Allemagne (la chose s'est déjà vue), use de son veto en sa faveur.

Puissions-nous nous tromper en interprétant de cette façon la décision prise à Yalta. Si on trouve une autre explication plus favorable, nous la communiquerons à nos lecteurs avec empressement. En attendant, nous concluons que MM. Roosevelt et Churchill ont cédé une fois de plus aux exigences de Staline. Faut-il que cet homme soit ensorceleur... ou chef d'une puisance terrifiante... L'U. R. S.S. a tout de même eu grand besoin du matériel américain... pour ne pas mentionner le matériel canadien...

Louis-Philippe ROY.

Prêt à attaquer

(BUP) — L'amiral sir Bruce Fraser a déclaré, hier, aux journalistes de Melbourne que la flotte britannique du Pacifique est prête à entreprendre des opérations d'offensive contre les Japonais. Cette flotte vient de terminer des exercices à cette fin.

Le gouvernement nazi se réfugie à Berchtesgaden

LONDRES, 6. — (BUP). — Le "Daily Mail" mande de Stockholm que le gouvernement allemand a évacué la plupart de ses bureaux de Berlin à Berchtesgaden, retraite bavaroise d'Adolf Hitler, au cours de la dernière fin de semaine.

Le seul chef nazi bien connu qui soit demeuré dans Berlin dévasté est le ministre de la Propagande, Joseph Goebbels, commandant des défenseurs de la capitale. Le ministre des Affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop, s'est réfugié dans son château de Fuschl, près de Salzbourg, dans les Alpes autrichiennes, mais le porte-parole du ministère, le docteur Ernst Brauweiller, est resté à Berlin pour donner l'impression que tout est normal. Heinrich Himmler, commandant de l'armée territoriale, ministre de l'Intérieur et chef de la Gestapo, a établi son grand quartier sur le front de la Poméranie, suivant le journal anglais.

Martin Bormann, chef du parti nazi, serait auprès d'Hitler à Berchtesgaden. Martin von Hollensleben, commentateur militaire de l'agence "D.N.B.", dit que la guerre en Europe est entrée dans sa phase décisive et finale.

"Un fait nouveau dans la guerre se produira peut-être cette semaine", ajoute-t-il de façon énigmatique.

Héros de Colmar



● Le général Guy Schlesser a été créé commandeur de la Légion d'honneur par le général de Lattre de Tassigny, lors d'une manifestation organisée pour célébrer la libération de la ville française de Colmar. Commandant d'une division blindée française, le général Schlesser avait joué un rôle de premier plan dans la libération de la ville. (Photo Acme)

Procès à Paris

PARIS, 6 — (BUP) — Le procès de huit agents français de la Gestapo allemande a été repris aujourd'hui au palais de justice de Paris. Ces personnes, sept hommes et une femme, sont accusés d'avoir trahi au moins 50 Français.

Sinclair rend hommage au rôle joué par notre aviation dans la guerre

LONDRES, 6 (BUP) — Sir Archibald Sinclair, ministre de l'Air, a dit aujourd'hui, aux Communes, que, du 1er avril au 30 septembre 1944, la section de bombardement de l'aviation anglaise a subi plus de 10,000 pertes en morts, blessés ou disparus.

Ces chiffres représentent 1.7 p.c. des aviateurs envoyés au combat. Au cours des deux premiers mois de 1945, le pourcentage des pertes est descendu à 1.1; en 1942, il avait été de 4.1 pour cent.

Sinclair a rendu hommage au gouvernement canadien et à l'aviation canadienne pour l'heureuse administration du plan d'entraînement du Commonwealth et pour le rôle éclatant joué dans la guerre aérienne par l'aviation canadienne.

Le ministre annonce que l'aviation a atteint le sommet de son expansion. Si elle n'augmentera pas en nombre, elle avancera par ses prouesses et par l'efficacité et la qualité de son équipement. Il révéla que plusieurs milliers d'hommes de la RAF seront transférés à l'armée et à la marine. Il dit que c'est un Lancaster qui a coulé le "Tirpitz" avec une bombe de 12,000 livres.

Décrivant les activités de la RAF, le ministre dit comment, le printemps dernier, un avion de transport atterrit dans le sud-est de la Pologne pour y prendre plusieurs officiers de la résistance polonaise; les patriotes polonais combattirent les Allemands pendant 48 heures pour garder libre le terrain d'atterrissage. Il ajoute que la force aérienne des Alliés, grandira, comme un tout, tant que l'Allemagne n'aura pas été réduite.

Parlant des attaques allemandes contre l'Angleterre au moyen des bombes V-2, le ministre dit que le seul moyen de faire cesser ces attaques est d'occuper le territoire d'où ces attaques sont faites. Il est impossible, dit-il, de détruire les appareils servant à lancer ces bombes, car ils sont si petits et si dispersés et souvent installés dans les rues d'une ville. Il insista donc sur la nécessité de libérer la Hollande le plus tôt possible.

Le ministère de l'Air a déclaré qu'une enquête objective démontrera que la R.A.F. atteint aujourd'hui l'Allemagne 50 fois plus durement qu'en 1941. Il a admis que seulement une petite proportion de bombes touchaient en plein leurs objectifs en 1941.

Au cours de la cinquième année de guerre, la R.A.F. a déversé sur l'Allemagne plus de bombes que durant les quatre premières années réunies. Le tonnage des bombes jetées au cours des six premiers mois de la sixième année de guerre excède grandement celui de toute la cinquième année. La production d'huile du Seich est si réduite que "les réserves disponibles sont sûrement épuisées". Au cours de la semaine terminée le 12 février, 16,000 tonnes de bombes ont été jetées par l'aviation alliée; 23,000 tonnes ont été jetées au cours de la semaine du 19 février; 41,000 tonnes au cours de la semaine du 26 février et 32,000 tonnes la semaine suivante.

Sinclair admet que la Grande-Bretagne est encore la cible des bombes ailées.

Churchill en Allemagne

JUELICH, Allemagne, 6. — (BUP). — Le premier ministre de l'Angleterre, M. Churchill, a fait sa première visite de la guerre en Allemagne, aujourd'hui. Il voulait monter à bord d'un char d'assaut et se rendre à Duesseldorf, mais les autorités militaires se sont opposées à ce projet.

Deux disparus

CANBERRA, 6. — BUP — Le premier ministre John Curtin annonce que deux des soldats australiens les mieux connus sont portés disparus et présumés morts dans un accident d'aviation au large de la côte du Queensland. Ce sont le major-général George Wasey, quartier-maître général de la 6ième division australienne et commandant de la 19e brigade d'infanterie, et le major-général Rupert Downes, directeur des services médicaux.

L'empire colonial

LONDRES, 6 — (BUP) — Anthony Eden, ministre britannique des Affaires étrangères, a dit aux Communes, aujourd'hui, que les décisions de la conférence des Nations unies à San Francisco ne modifieront pas le statut de l'empire colonial britannique, à moins que certaines colonies ne soient consultées sur un changement et que le parlement de Londres ne donne son consentement.

Une nouvelle loi

WASHINGTON, 6. — BUP — L'agence japonaise Domei dit que la nouvelle loi nippone des ressources humaines, qui doit entrer en vigueur le 10 mars ferait de tout Japonais un soldat ou un membre de l'armée industrielle. Cette loi atteint tous les hommes de 12 à 60 ans et les femmes non mariées de 12 à 40 ans.

Les Marins pourront prendre part à la joute de ce soir

L'équipe des As sera au complet ce soir pour la partie contre les Commandos. Le président Gérald Martineau nous a annoncé un peu après midi que grâce aux démarches du maire Borne, du commandant Latchmore, du commandant Noël de la Marine, Larsen, Dartnell, Robinson et Baldwin pourront prendre part à la joute de ce soir. En page sportive nous annonçons que la Marine canadienne, à la demande du club Commandos avait fait défense à ces joueurs de prendre part à la joute. Les officiers des As sont reconnaissants des démarches faites par le maire et les officiers Latchmore et Noël.

En attendant l'ordre de traverser



● Cette photo n'est pas prise de la terrasse Frontenac et ce n'est pas la pointe de l'île d'Orléans que l'on voit à gauche. Transmise en Amérique par sans-fil, elle représente un soldat de la neuvième armée américaine en faction sur le bord du Rhin. (Acme)

Chemnitz a eu le sort du grand centre de Dresde

LONDRES, 6. — (BUP). — Plus de 1,100 avions alliés (anglais et canadiens) ont bombardé l'Allemagne, la nuit dernière, la plupart s'en prenant au centre ferroviaire de Chemnitz. Cette ville, située à 38 milles au sud-ouest de Dresde, est considérée comme essentielle à l'Allemagne pour sa défense contre l'armée rouge.

Chemnitz avait déjà subi plusieurs raids, mais l'attaque d'hier soir a été ordonnée parce que cette ville n'avait pas encore subi le sort de Dresde.

En même temps, des bombardiers légers ont fait subir à Berlin un autre raid, le 14e en 14 jours.

La radio de Vienne a quitté les ondes, hier soir, peu après que des avions alliés eurent été signalés au-dessus de la Basse-Autriche.

Au cours de la journée d'hier, les avions anglais ont attaqué une usine de benzol à Gelsenkirchen, à 20 milles au sud de Homberg, sur le Rhin. Des bombardiers américains ont attaqué des raffineries d'huile à Harburg et à Hambourg et le centre ferroviaire de Chemnitz.

Le ministère de l'Aviation a annoncé que Berlin a abandonné ses efforts pour restaurer deux des plus grandes usines allemandes d'huile synthétique, celle de Pölitz, près de Stettin, et celle de Leuna, à Merseberg.

En dépit du mauvais temps, les avions ont exécuté plusieurs sorties au-dessus de la Ruhr; l'opposition allemande a été plutôt nulle et les bombes furent lâchées au moyens d'instruments de précision.

Il n'en sait rien

WASHINGTON, 6 (BUP) — Hiland G. Batcheller, vice-président et chef des opérations de l'Office américain de la production de guerre, a dit hier soir, qu'il n'a eu connaissance d'aucune entente entre les Etats-Unis, le Canada et l'Angleterre pour réduire la production de guerre des trois pays de 35% après la défaite de l'Allemagne.

Bombardement

Manille, 5. — (BUP) — Le général MacArthur a annoncé que des avions américains, partis du nord de Luzon, ont bombardé Bornéo et les Célèbes, au sud de Palaouan, tandis que des unités navales légères canonnaient les îles Visayan, à l'est de Palaouan. 120 tonnes de bombes sont tombées sur Bornéo et les Célèbes.

A Visayan, les navires de guerre américains ont allumé de gros incendies dans l'île de Cébu et coulé trois schooners, qui transportaient sans doute des troupes vers Palaouan.

Etrange naufrage

ZURICH, 3. — (BUP) — Des cioyens de la Suisse rapatriés de Koënigsberg ont dit, hier, que les Juifs de cette ville ont été appréhendés par les Nazis et placés à bord d'un cargo qui prit la mer et coula subséquemment.

Aux travaux forcés

LONDRES, 5 — (B.U.P.) — Gerald - Percy - Sandys Hewitt, âgé de 44 ans, a été trouvé coupable d'avoir commis des actes propres à aider l'ennemi et il a été condamné à 12 années de pénitencier.

HOTEL MONTCALM
161-163, rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambre simple avec eaux courante $1.25, avec douche $1.50, avec bain $1.75 en montant. Repas d'hôtel $0.75.

Décès:

CARRIER. — Mlle Pauline.
COUILLARD. — M. Joseph.
COMEAU. — M. Louis.
DES RIVIERES. — M. Eugène.
FISET. — Mme veuve Félix.
GERIN. — Mme veuve Benoit-Joseph.
HARDY. — Mme Alfred.
JULIEN. — Mlle Emma.
LACHANCE. — Mlle Clarilda.
LEMAY. — M. Lucien.
LEMIEUX. — Mlle Agnès.
MARQUIS. — Mme Antonin.
PARIS. — Mme veuve Napoléon.
REINHARDT. — Mlle Dulvina.
RICHARD. — Mme Eugène.
TURGEON. — Gérard.

Troubles en Allemagne

LONDRES 6. — BUP — On apprend de Suède, aujourd'hui, qu'une émeute a éclaté dans la ville de Stralsund dans le nord de l'Allemagne, et qu'il y eut une véritable bataille rangée, dans les rues, entre des marins et la police militaire. On mande aussi que le sabotage et le malaise grandissent dans les régions occupées de la Baltique, au Danemark en particulier.

C'est dimanche que les événements de Stralsund se sont produits. Les troubles commencèrent lorsque la police militaire traversa les rues de la ville avec des déserteurs de la marine; la foule, et des marins, attaquèrent la police et libérèrent les prisonniers; les policiers durent se retirer.

Au Danemark, des patriotes sabotent avec succès les mouvements de troupes; tous les trains qui sont en direction de l'Allemagne sont toujours de plusieurs heures en retard, par suite du sabotage. A Odense, une cale sèche a été détruite. Stockholm dit aussi que des milliers d'ouvriers se sont mis en grève à Berlin et que seuls les policiers militaires purent leur faire reprendre le travail.

Légère avance

ROME 6. — BUP — Les troupes brésiliennes et américaines ont avancé de 800 mètres dans un terrain montagneux pour améliorer leurs positions à l'ouest de la route Pistoie-Bologne.

(La BBC mande que les Américains et les Brésiliens ont pris d'autres hauteurs dans le secteur central et qu'ils ne sont plus qu'à 15 milles au sud-ouest de Bologne). On ne signale rien de nouveau dans le secteur de la VIIIe armée. Des bombardiers lourds et mi-lourds ont attaqué des cours de triage du sud de l'Autriche la nuit dernière.

Protestations

PARIS, 6 (BUP) — Deux journalistes anglais ont quitté la conférence de presse des quartiers généraux alliés, hier soir, en protestant contre le délai apporté à l'annonce de la nouvelle de l'entrée des Américains à Cologne. Les journalistes, Clifford Wekk, du "London Daily Herald" et Rudolph Downing, du "News of the World", dirent que les Américains sont entrés à Cologne, à 7 heures, hier matin, et qu'hier après-midi, il n'en fut pas question à la conférence de presse.

Les canons russes préparent l'assaut définitif contre le port de Stettin

LONDRES, 6, (B.U.P.) — Les canons soviétiques bombardent Stettin, aujourd'hui, pendant que les troupes et les tanks de l'armée rouge progressent vers ce grand port balte sur un front de 100 milles.

Le maréchal Zhukov a lancé la moitié de sa première armée de la Russie blanche dans l'offensive contre Stettin et l'estuaire de l'Oder. Une dépêche de Moscou dit que des avant-gardes ne sont qu'à 10 milles du port. La radio allemande admet que les canons soviétiques lancent déjà des obus sur la banlieue de Stettin. Cette canonnade prépare l'assaut de l'armée rouge contre le port. Stettin, à 72 milles au nord-est de Berlin, est le plus grand port allemand de la Baltique et la principale source des importations de la capitale.

Les forces de Zhukov ont enlevé les principales forteresses gardant les approches de Stettin. Elles ont occupé la ville murée de Stargard, centre de communications à 20 milles à l'est de Stettin, et Naugard, à 28 milles au nord-est. Les Allemands ont jeté des réserves dans la bataille et lancé de nombreuses contre-attaques dans un effort pour sauver Stargard, mais ils ont été finalement expulsés de la place forte après avoir perdu plus de 4,000 hommes et 35 tanks.

L'aile orientale de la IIe armée a occupé Lubichow et Wiesenwalde, à 35 et à 31 milles respectivement au sud de Dantzig. Plus de 2,000 Allemands ont perdu la vie dans ce secteur. Le saillant ennemi au sud-ouest de Koënigsberg a été comprimé davantage par la IIIe armée de la Russie blanche, en dépit de 11 contre-attaques allemandes. Les trois armées russes taillent graduellement en pièces les débris des forces allemandes acculées à la Baltique dans trois poches entre Kilberg et Koënigsberg. Ces forces s'élevaient au début à 300,000 hommes.

Le roi Farouk

ALEXANDRIE, 6 — (BUP) — Le roi Farouk Ier d'Egypte a assisté, hier, à une attaque simulée d'avions de la Royal Navy, à bord du porte-avions "Hunter". C'est la première fois que le roi monte à bord d'un navire de guerre depuis le début des hostilités.

Dans Iwo



● En dépit d'une mer houleuse les Américains évacuent leurs blessés de l'île d'Iwo. On les embarque dans une barge d'invasion pour les conduire à un navire-hôpital. (Acme)

Prisonniers tués

LONDRES, 6 — (BUP) — Sir James Grigg, ministre anglais de la Guerre, a dit aux Communes, aujourd'hui, que quelques prisonniers de guerre anglais dans les camps de concentration de Bulgarie furent mis à mort avant la signature de l'armistice bulgare. Auparavant, ils avaient été fort maltraités. Grigg ajouta que 40 officiers et soldats bulgares ont été arrêtés au sujet de cette affaire.

Sous-marin coulé

LONDRES, 6 — (BUP) — On apprend qu'un nouveau type de sous-marin que l'Allemagne expérimenterait, au large de la côte de la Norvège, a été coulé le 16 février dernier. Il y avait à bord, lors du coulage, 23 experts en construction sous-marine.

La bataille se déroule près de la cathédrale

PARIS, 6, (B.U.P.) La chute de Cologne semble imminente, aujourd'hui, et des dépêches de Berlin disent que le haut commandement nazi a ordonné une retraite générale de l'autre côté du Rhin. Trois divisions américaines ont déjà conquis plus du tiers de la ville sans affronter une vive résistance.

UNE DEPECHE DIT QUE LES FRANCS-TIREURS ALLEMANDS NE COMBATTENT QU'A CONTRE-COEUR.

Vingt-quatre heures après leur entrée dans la banlieue de Cologne, les Américains se trouvaient au delà de l'ancienne muraille qui entoure le centre fortifié de la ville. Des incendies font rage dans la citadelle intérieure, ce qui veut dire que les Allemands mettent le feu aux points stratégiques avant de fuir au delà du fleuve.

PARIS, 6. — (BUP) — Les tanks et les fantassins américains ont occupé le tiers de Cologne et ils progressent de trois côtés à la fois vers l'ancienne muraille entourant le centre de la capitale rhénane en flammes.

A l'aube, les Américains avaient avancé de plus d'un mille à l'intérieur de la ville et ils continuaient leur marche en dépit d'une résistance intermittente.

Tout le périmètre ouest, nord-ouest et sud-ouest de Cologne est aux mains des Américains, qui sont maintenant en mesure de pousser jusqu'au Rhin, à moins de deux milles plus loin.

COLOGNE : CITE MORTE

Des pilotes de bombardiers en piqué qui ont survolé la ville pour tenter de repérer des points fortifiés ennemis, disent que Cologne ressemble à une cité morte. Il n'y avait aucun signe de vie dans les rues du centre de la ville et la travée centrale du pont Hohenzollern semblait avoir été détruite.

DEBRIS DE TROIS ARMEES

Pendant que les Américains progressent dans Cologne, d'autres forces de la 1ère armée au nord coopèrent avec la IXe armée américaine et la 1ère armée canadienne pour écraser les débris de trois armées de campagne allemandes sur la rive occidentale du Rhin. Des unités de la 1ère armée balayent des îlots de résistance le long du Rhin, entre Cologne et Dusseldorf, à 20 milles au nord. A une vingtaine de milles au delà de Dusseldorf, les troupes de la 1ère armée canadienne et de la IXe armée américaine écrasent la dernière importante tête de pont allemande à l'ouest du Rhin. Là, les Allemands tentent désespérément de dégager les survivants de leur 1ère armée de parachutistes.

Les hommes de Crerar, au nord, et les Américains, au sud et à l'ouest, pressent les deux côtés du corridor de Wesel par lequel les Allemands tentent de se dégager. Ce corridor a moins de dix milles de largeur. Les ponts de Wesel ont été canonnés et bombardés et les dépêches du front laissent entendre que les Nazis abandonnent le gros de leur équipement à l'ouest du fleuve.

100,000 HOMMES PERDUS

Les 11 autres ponts du Rhin au sud, jusqu'à Dusseldorf, ont été détruits par l'ennemi en retraite et seuls trois des huit postes de traversiers étaient encore intacts, hier soir. Ce matin, ces postes de traversiers étaient à portée de l'artillerie alliée. Cela veut dire que d'autres milliers d'Allemands seront mis hors de combat. Depuis le début de la présente offensive, l'ennemi a perdu 100,000 hommes, tués, blessés ou capturés.

UNE FURIEUSE BATAILLE

Les Allemands combattent furieusement les troupes du général Crerar à Xanten pour protéger le corridor de Wesel. Au sud, d'autres troupes de la 1ère armée canadienne ont nettoyé Sonsbeck et les troupes du Royaume-Uni ont poussé jusque dans la région boisée à trois milles au sud. Au nord de Zanten, les forces britanniques sont entrées dans Wardt dans une avance de deux milles.

Au grand quartier suprême, on dit que la 1ère armée de parachutistes et la XVe armée allemande combattent encore avec vigueur et conservent leur entité. La déclaration d'aujourd'hui tend à corriger l'impression que ces armées allemandes auraient été exterminées.

VERS LE CENTRE DE LA VILLE

Les observateurs portent aujourd'hui leur attention sur la bataille de Cologne. Hier soir, les Américains ont pris les faubourgs ouest de Mungersdorf et de Junkersdorf, et poussé de rue en rue jusqu'à la muraille qui entoure le centre de la ville. Des avant-gardes d'une division d'infanterie ont pénétré dans la place du sud-ouest, tout en occupant les faubourgs de Sielsdorf, de Gleuel, de Burbach et d'Efferen. Du nord, des tanks et des troupes blindées ont fait irruption dans les rues des faubourgs de Bocklemuend et de Bickendorf. Une troisième colonne blindée à près de deux milles plus à l'est a avancé jusqu'à la vieille ville murée à moins d'un mille du Rhin, après avoir pris Lengerich. Les dépêches laissent entendre que les Nazis n'opposent encore qu'une faible résistance. Les correspondants de la "BUP" qui sont entrés dans la place avec les trois divisions, disent que seul un feu de mitrailleuse a accueilli les premières vagues d'assaut. Puis, des centaines de drapeaux blancs ont paru aux fenêtres et aux balcons et de longues files de civils encombraient les rues. Ces civils exprimaient le désir de se rendre aux Alliés.

RESISTANCE PRES DE LA CATHEDRALE

Les officiers américains croient que quelques milliers d'Allemands ont été laissés dans la forteresse intérieure de Colone, près de la vieille cathédrale, dont on peut apercevoir les flèches à travers les flammes et la fumée. Comme les ponts de Cologne ont été détruits, on peut s'attendre à ce que la garnison de la place combatte jusqu'au bout ou se rende.

Six divisions japonaises sont anéanties à Luzon

MANILLE, 6. — (BUP). — Six divisions japonaises — probablement 100,000 hommes — ont détruites sur l'île du Luzon, et les forces américaines, encerclant les groupes ennemis qui y sont encore, s'en rapprochent davantage chaque jour pour les anéantir.

Au moment de l'invasion, les Japonais avaient dix divisions, et les quatre qui restent sont isolées en trois poches: dans les monts Zambales, dans le sud-ouest; dans la section sud-est de l'île, au sud de Manille; dans la partie nord-est. Les troupes américaines et les patriotes philippins réduisent graduellement la résistance de l'ennemi, tandis que les forces navales et aériennes bloquent les routes par où l'ennemi pourrait tenter de fuir.

MacArthur ajoute, dans son communiqué, que les Américains ont également détruit les principaux dépôts de l'ennemi d'approvisionnements en armes, munitions, vivres, etc.

C'est dans le nord-est de Luzon que les Japonais sont en plus grand nombre, et deux divisions américaines les y attaquent constamment. Deux colonnes de la 32e division s'avancent le long de la route Villa Verde et de la rivière Ambayang; la 25e division a pris Puncan, à 11 milles de la passe Balette. Les deux divisions avancent en direction de Santa Fé. L'aviation américaine a bombardé les positions ennemies à Echague, Tuguegarao et Aparri, détruisant de nombreux avions japonais au sol.

Un autre communiqué de MacArthur révèle que les Américains ont tué 1,068 autres Japonais sur l'île de Leyte, portant ainsi à 142,000 les pertes nippones sur cette île.

Grave accident

YORK, 6. — BUP — Huit personnes, dont cinq soldats, ont été tuées et une soixantaine d'autres blessées, la plupart légèrement, lorsqu'un avion explosa, la nuit dernière, et tomba sur un faubourg. Quatre maisons ont été détruites.

On peut exproprier un poste; on n'exproprie pas de longueur d'ondes

• OTTAWA, 5. — (DNC) — Rien n'empêchera M. Duplessis, premier ministre de la province de Québec, d'avoir des postes provinciaux de radio, pourvu qu'il se conforme à la loi fédérale qui régit la radiodiffusion.

Voilà ce qu'a déclaré ce midi, M. C.-D. Howe, ministre des Munitions et de la Reconstruction en sa qualité de ministre de qui relève l'octroi de permis de radio.

Le Manitoba possède depuis assez longtemps un poste de radio provincial à Winnipeg, a souligné M. Howe et rien n'empêche une autre province d'en faire autant. La question, c'est d'obtenir des longueurs d'ondes.

Le ministre a donné à entendre qu'il serait peut-être difficile au gouvernement provincial d'établir un ou plusieurs nouveaux postes, car il ne pourrait se faire octroyer une nouvelle longueur d'ondes. Mais il semble que la province pourrait parfaitement acquérir, par voie d'achat ou d'expropriation, un ou plusieurs postes privés et obtenir en même temps la franchise et la longueur d'ondes du poste. On peut exproprier un poste, dit M. Howe, on n'exproprie pas de longueurs d'ondes.

M. Howe a déclaré qu'en ce qui concerne les droits relatifs à la radiodiffusion, les provinces sont traitées de la même façon que les entreprises privées par le gouvernement fédéral, et que la seule façon est de respecter les lois fédérales agissant la radiodiffusion.

L'Etat doit laisser le champ libre

"Les droits des ouvriers et des agriculteurs seront sauvegardés si nous laissons au gouvernement canadien la tâche d'arbitre et non celle de compétiteur. La confiance et l'optimisme remplaceront la crainte et l'incertitude, et nous pourrons avoir foi en l'avenir et édifier un plus grand Canada pour les Canadiens libres", disait, hier soir, en substance, devant les membres de la Chambre de Commerce senior, M. John Sheridan, de la Chambre de Commerce du Canada. Le conférencier parlait au dîner-causerie bi-mensuel de la Chambre senior, à l'hôtel Victoria. Il a été présenté par M. L.-O. Morency, président, et remercié par M. R.-C. Cream.

M. John Sheridan parle des périodes d'incertitude que nous avons passées tant bien que mal avant la période de guerre et se demande si le Canada, tout comme l'Angleterre ou les autres démocraties, n'auraient pas dû abandonner le système économique du passé, et adopter les principes du socialisme. Le conférencier prétend que la crise de 1929-30 a été mondiale et que le Canada n'aurait pu aucunement échapper à la dépression générale. Le système économique qui nous a donné le plus haut niveau de vie au monde, n'a pas apporté la dépression. La seule façon dont nous pouvons surmonter une dépression mondiale, ajoute M. Sheridan, est en agissant internationalement.

Attaquant la question du socialisme, le conférencier affirme hautement que l'Etat existe pour l'individu et non l'individu pour l'Etat. Toute tentative pour renverser cette vérité amènera la perte de la liberté, dont le symbole est la démocratie, et le socialisme est une négation directe de ce principe. Plus loin, le conférencier s'attarde longuement à répondre à ceux qui croient que les responsabilités doivent retomber constamment sur les épaules du gouvernement: "Le système de l'entreprise compétitive s'améliore constamment, parce qu'infiniment flexible et le fait de placer la responsabilité et l'autorité dans les mains d'un seul groupe conduit inévitablement à l'enregimentation et à la dictature, à la perte de la liberté pour laquelle nous nous battons depuis près de six ans".

Shawinigan reçoit les représentants français du Maquis

Shawinigan, D.N.C.) — Les autorités municipales de Shawinigan et les membres de la Chambre de Commerce des jeunes ont fait une chaleureuse réception aux représentants français du Maquis, au cours de leur bref séjour dans notre ville, samedi dernier.

Le R. P. L. Miville, O.M.I., les lieutenants Regniez et Roussel et Mlle Nellie Bayot se rendirent d'abord à l'hôtel de ville, où une réception officielle leur fut faite par M. l'échevin Jos. Mercier, maire suppléant, et MM. les échevins J.-D. Dalphond, Eug. Jacques, Adem Grenier et Emile Lavergne. On remarquait également dans l'assistance, M. le chan. Hervé Trudel, v. f., curé de la paroisse St-Pierre, l'hon. Dr Marc Trudel, ministre d'Etat, M. le Dr Rosaire Frigon, président de la commission scolaire, M. P.-E. Julien, président du comité de l'Aide à la France, M. Robert Dorion, gérant de la cité, M. E.-A. Delisle, ingénieur, ainsi qu'une trentaine d'autres personnes, dont plusieurs membres des deux chambres de commerce. Des allocutions furent prononcées par M. Mercier, pro-maire, le lieut. Regniez et le R. P. Miville.

Le soir, un banquet fut donné en l'honneur des membres du Maquis, au Cascade Inn. Environ 125 convives étaient présents. Ce banquet, donné en collaboration par le comité de l'Aide à la France et la Chambre de Commerce des Jeunes, fut présidé par M. le Dr P.-E. Julien, qui présenta les divers orateurs. M. le Dr Geo. Smith les remercia.

Dimanche, au prône, en l'église St-Pierre, M. le chan. Trudel a souhaité la bienvenue à la délégation française, et exprimé l'espoir que la France reprendra sous peu la place qui lui revient dans le domaine apostolique, ainsi que son rang à côté des autres grandes nations.

Il s'agit d'un soldat de la Colombie

• OTTAWA, 5. — (DNC). — Le quartier général de la Défense nationale a émis aujourd'hui un communiqué afin de donner d'autres détails d'identité sur le soldat qui s'est vu condamné à une période de détention après s'être avoué coupable d'avoir jeté son fusil par-dessus bord alors qu'il était en route pour outre-mer. Il est maintenant révélé que le soldat en question est le soldat William-Harold Smith (K-574552), de Sydney, île de Vancouver, Colombie canadienne. Le soldat Smith fut trouvé coupable par une cour martiale générale au Royaume-Uni et condamné à dix-huit mois de détention et à être privé de sa solde.

GRATIS



Un Missel ou votre choix parmi nos 75 primes ou 30% en Argent donné gratuitement aux personnes qui vendront 50 paquets de légumes à 10 cents chacun. Le travail est facile. Nous avons confiance en vous. Demandez 50 paquets et le catalogue de cadeaux et primes.

ALLEN NOUVEAUTES
DEPT. A, ST-ZACHARIE, QUEBEC

SE ROULE BIEN-ABON GOÛT!

TABAC À CIGARETTES
SWEET CAPORAL

L'Allemagne sous la fumée



● On aperçoit ci-dessus en pleine action les appareils lance-fumée de l'Armée canadienne déployant d'épais nuages dans le but de dissimuler l'avance de l'infanterie et des blindés canadiens sur le territoire allemand. (Photo Armée canadienne outre-mer)

Une lettre aux Polonaises

Londres. — (C.I.P.). — Une émission radiophonique du gouvernement polonais à Londres signale que Mme Razcynska, épouse de l'ambassadeur polonais, a reçu une lettre à l'adresse des Polonaises. Cette lettre, qui fait l'éloge du courage des Polonaises comme "Alliées invaincues", provient du Conseil britannique des dames catholiques, de l'Association des mères et du Conseil des femmes des Eglises libres. Voici la teneur de cette lettre:

"Nous, chrétiennes de toutes confessions, nous tenons à exprimer aux Polonaises combien nous sympathisons à leurs souffrances et combien nous admirons le courage et la vaillance qu'elles manifestent depuis si longtemps. Nous savons que la lutte héroïque des forces polonaises contre un ennemi supérieur en nombre en 1939 n'était que la première phase de la résistance de la nation polonaise à l'occupation de son territoire, résistance qui n'a jamais failli et à laquelle les Polonaises ont pris une part si importante".

"Les Anglaises ont aussi beaucoup souffert durant ces longues années. Beaucoup de nos êtres chers sont morts ou sont au loin. Bien des familles ont été brisées, bien des foyers ont été éteints, mais nous savons que notre sort est doux en comparaison de celui des Polonaises. Dieu nous a épargné l'occupation de notre pays par l'ennemi, les exécutions en masse, les déportations de femmes et d'enfants forcés à travailler à l'étranger".

"Nous tenons à vous dire que nos coeurs se sont serrés et que nous avons mal dormi en pensant à vous; les chrétiens de tous les pays libres vous sont reconnaissants, à vous qui êtes nos alliées invaincues. Votre force d'âme est notre inspiration. Ce n'est qu'au lendemain de la libération que nous comprendrons pleinement le rôle que la Pologne a joué pour rendre la victoire possible".

Causerie du maire au conseil Laval

S. H. le maire Borne a exposé, hier soir, devant les membres du Conseil Laval 2721, des chevaliers de Colomb, ses projets de développement industriel et commercial pour l'après-guerre. Le maire était accompagné de M. Armand Viau, commissaire industriel et de M. Lucien-G. Lafleur, secrétaire du commissaire. Le président de la réunion était M. J.-R. Rochefort.

Le maire Borne entretint son auditoire des différentes améliorations qu'il entend apporter à l'embellissement de notre ville. Il compléta sa causerie par la reproduction de graphiques illustrant ses divers projets.

Ainsi, ambitionne-t-il la construction de logis pour les petits propriétaires, d'une conciergerie ouvrière, la disparition des taudis, l'aménagement d'une zone industrielle sur les grèves de la Canardière, la canalisation et l'écluse de la rivière St-Charles, la canalisation souterraine de la rivière Lairet et du ruisseau St-Michel, la disparition des passages à niveau, le prolongement du boulevard St-Cyrille, le port franc et plusieurs autres projets, qui, s'ils trouvent leur réalisation, assureront le bien-être social de notre population, tout en augmentant les possibilités industrielles et commerciales. Le maire fut remercié par M. J.-H. Levasseur, député de district, MM. les abbés Léo Bouillé, aumônier diocésain et C.-H. Falardeau, aumônier du Conseil, étaient présents.

Nouveau nom

La compagnie Gagnon et Frères de Roberval, Limitée, vient d'obtenir l'autorisation de changer son nom en celui de "La Cie Gagnon, Limitée". Elle a également obtenu des pouvoirs plus étendus.

Belle fête au Cap-de-la-Madeleine

CAP-DE-LA-MADELEINE, 6 — Spéciale — Les élèves du Cours Supérieur du Pensionnat Notre-Dame du Cap et de l'Ecole Ménagère Régionale ont célébré dimanche soir la fête de saint Thomas d'Aquin, pour la troisième fois, par une brillante séance de Psychologie Morale, sous la présidence du Rév. Père Joseph Hébert, O.M.I., curé de la paroisse Sainte-Marie Madeleine.

Depuis trois ans, le Rév. Père Joseph Hébert, O.M.I., ancien recteur de l'université d'Ottawa, donne un cours de philosophie aux élèves du Cours Supérieur de ces deux institutions.

Un auditoire de trois cents personnes a assisté à cette séance. M. le maire Roméo Morissette du Cap-de-la-Madeleine a félicité le R. P. Hébert, O.M.I., et ses élèves à la fin de la séance dans une discours très agréable.

Le Rév. Père Joseph Hébert, O.M.I., a clôturé la séance par un mot de remerciement et de félicitations. Il a remercié M. le maire Morissette et félicité les élèves de leur travail ainsi que les directeurs du Pensionnat et de l'Ecole Ménagère Régionale. En terminant il a parlé de l'importance et de la nécessité de l'Education supérieure pour la jeune fille.

Voici le programme de cette soirée.

PROGRAMME

SUJET : "La conscience psychologique et la conscience morale".

1.—Piano: Papillon de F. Chopin, Op. 25, Mlle Lucile Soumis; 2.—Discours de présentation : Synthèse sur la Conscience, Mlle Henriette Girard, Cours Universitaire, 12e année; 3.—Dissertation: Nature de la Conscience Psychologique et ses Relations avec l'Intelligence et les autres Facultés", Mlle Marie-Jeanne Pellerin, Cours Commercial; 4.—Dissertation : "Objet et Limites de la Conscience Psychologique", Mlle Florence Therrien, Cours Universitaire, 10e année; 5. — Chant : "Jésus marche sur les Flots", Au piano: Mlle Rolande Beaudoin; 6.—L'INCONSCIENCE PSYCHOLOGIQUE, Thèse : "L'inconscient peut exister et existe, surtout dans la connaissance sensible, mais aussi dans la connaissance intellectuelle", Mlle Marguerite Fortier, Ecole Ménagère, 11e année. Etude de certains faits ou phénomènes d'inconscience, Mlle Pauline Julien, Cours Universitaire, 11e année; 7.—Piano: "Homoreske" de A. Dvorak, Op. 101, Mlle Rolande Beaudoin; 8.—Triomphe de saint Thomas d'Aquin, de Ghéon (Extrait); 9.—Dissertation : "Nature de la Conscience Morale", Mlle Simonne Belliveau, Ecole Ménagère, 13e année; 10. — Chant : "Il faut croire au Bonheur". Au piano : Mlle Rolande Beaudoin; 11. — Dissertation : "Conscience Morale et Responsabilité, Mlle Gisèle Laflamme, Cours Commercial; 12. — Piano : "Valse de Jean Sibelius, Op. 44, Mlle Lucile Soumis.

Discours de clôture : Révérend Père Curé.

ro-g7ra,oS7J AéESfJaV Enss-b-O CANADA

Funérailles de M. Ernest Morin

Aston Jonction. — Une assistance remarquable rendait hommage, le 22 février, à la mémoire de M. Ernest Morin, cultivateur âgé de 83 ans, époux de feu Zénaïde Bergeron, décédé après quelques semaines de maladie.

M. Morin fut un pionnier de la paroisse de Ste-Eulalie et un des fondateurs zélés de notre paroisse. Il laisse le souvenir d'un fervent chrétien, d'un père de famille admirable et d'un citoyen intègre. Onze enfants lui survivent: Arthur et Joseph, de Daveluyville, André, de notre paroisse, Paul, de Sherbrooke, et Robert, de Montréal, Soeurs Marie-Zénaïde, des Srs de Ste-Croix, Marie-Ernest et Marie-Benjamin, des Srs des Sts-N.N. de Jésus-Marie, Mme Félix Bergeron (Laurette), de St-Samuel, Mme William Morisette (Rosa), de Villeroy, et Mme Adjutor Béliveau (Mary), d'Aston Jonction; plusieurs petits-enfants: Sr Marie-Sylvia, des Srs des Sts-N.N. de Jésus et Marie, Gérard, Donatien, Rose-Eva et Sylvio Morin, Mme Oscar Béliveau (Priscille), Youville, Véronique et Henri-Gilles Béliveau, Frère François-Régis et Frère Sylvestre, des Frs du Sacré-Coeur, Paul-Emile, Richard, Benoit, J.-Pierre, Noëlla et Jeannine Morin, Rosaire, Bruno, Romuald et François Bergeron, Sr Ursule Bergeron, des Srs des Sts-N.N. de Jésus et Marie, Aldérie Aurèle, Camille, Roger, Maurice, Thérèse, Laurent, Jocelyne, Jacques, Jean et Michel Morin; un arrière petit-fils: Michel Béliveau; ses frères: M. le chan. Benjamin Morin, de St-Célestin, R. Frère Modestus, des FF. des Ecoles chrétiennes de Laval,des-Rapides, MM. Henri Morin, de St-Célestin, et Donat Morin, de Montréal; une soeur: R. Sr Saint-Odilon, des Srs de l'Assomption de Nicolet; ses beaux-frères et belles-soeur: M. Joseph Bergeron, de St-Samuel, Mmes Hercule Beauchemin, de Ste-Perpétue, et Wilfrid Lemarier, de Daveluyville.

Le service fut chanté par M. le chan. Benjamin Morin, assisté de M. l'abbé Antoni Morin, curé de Ste-Majorique, neveu du défunt, et de M. le curé Alphonse Jolicoeur, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient aux funérailles, outre les parents déjà mentionnés, ses beaux-fils et belles-filles: MM. William Morisette, Adjutor Béliveau et Félix Bergeron, Mmes Joseph, André, Robert et Paul Morin; plusieurs neveux et nièces : MM. et Mmes Liguori Morin, Benjamin, Omer et Bruno Morin, Philippe Martin, Eucharius Bouvilier, Joseph Bergeron, Aimé Bergeron, Omer et Antoni Gagnon, M. M. Stanislas et Raymond Morin, Mlle Antoinette Morin, Mmes J. de Descôteaux et Georges Houle, MM. Arthur, Georges et Dénéri Bergeron, Onil Lemarier, Rodolphe Godin, ainsi que de nombreux représentants des paroisses avoisinantes et toute la population d'Aston Jonction.

Nos plus vives condoléances à la famille Morin.

Aucun droit

• WASHINGTON, 5. — (BUP)— Le procureur général Francis Biddle a révélé, aujourd'hui, que les Etats-Unis n'ont "presque aucun" droit légal sur les bases aériennes qu'ils ont construites en territoire étranger pour fins de guerre. Il s'ensuit que les Etats-Unis ne pourront utiliser ces bases en temps de paix pour fins commerciales.

La Croix-Rouge fait appel à la générosité de tous les citoyens.

Les chantiers maritimes Canadiens

OTTAWA, 5, (DNC). — Les chantiers maritimes canadiens, à cause des contrats qu'ils continuent de prendre pour les pays étrangers, fonctionneront presque à pleine capacité jusqu'à la fin de la guerre avec le Japon. Notre pays aura, en outre, au retour de la paix sa propre flotte marchande, mais possédée par des compagnies privées et non par l'Etat, a déclaré ce midi M. Howe, ministre de la Reconstruction.

Le ministre a dévoile que la seule région industrielle du pays qui a repris son équilibre quasi normal dans le domaine qde la main-d'oeuvre est le district d'Arvida ou le surplus d'ouvriers partis des usines d'aluminium à retrouvé de l'emploi dans les entreprises ordinaires.

Précision

Dans le compte rendu d'une des séances de la Commission McDougall, à Québec, nous avons dit que l'un des témoins, M. Eugène Bois, commerçant de grain, représentait la compagnie Richardson. On nous prie de noter que M. Bois ne représentait pas cette maison.

M. Bois était l'un des témoins que Me Lacroix a fait comparaître pour prouver que les coopératives font du commerce et, par les privilèges spéciaux dont elles jouissent, nuisent aux autres institutions commerciales.

Le tribunal aura à peser ces témoignages et à tirer ensuite les conclusions de son enquête.

Les dispositions intérieures ou morales à créer chez l'enfant doivent rendre l'acceptation de l'autorité facile et naturelle; les dispositions à acquérir par l'éducateur doivent rendre son autorité acceptable, désirable même, et efficace dans la mesure de son acceptation. Voilà l'idéal.

(A propos d'Autorité)

V. GERMAIN, ptre.

Voici un soulagement rapide pour les pieds

Tendres qui Brûlent et Démangent

Vos pieds peuvent être si enflés et si douloureux que vous pensez ne pouvoir faire un pas de plus. Vos chaussures peuvent vous sembler entrer dans la chair. Vous ressentez dans tout le corps cette douleur et cette torture: vous donneriez n'importe quoi pour obtenir du soulagement.

Deux ou trois applications d'Huile Emeraude Moone et dans quelques minutes la douleur a disparu.

Qu'importe le degré de votre découragement, vous avez encore quelque chose à apprendre si vous n'avez pas encore essayé l'Huile Emeraude Moone. Achetez-en une bouteille aujourd'hui à la pharmacie J.-E. Livernois ou W. Brunet & Cie.

Une retraite des sourds-muets

M. l'abbé Gérard Hébert, aumônier de l'Institution des Sourdes-Muettes, sera à Québec le dimanche de la Passion, 18 mars. Il donnera des instructions aux sourds-muets et aux sourdes-muettes dans le soubassement de l'église Saint-Roch. Comme les années passées, les réunions auront lieu à 2 h. 30 et à 7 h. 30 p.m.

Les familles, hospices, hôpitaux, où se trouvent de ces infirmes incapables de se rendre aux réunions pour raison de santé et qui désirent la visite de l'Aumônier sont priés de l'en avertir par lettre ou par téléphone au presbytère Saint-Roch, donnant le nom et l'adresse de la personne qui réclame son ministère.

(Communiqué).

La tempérance est un bouclier contre tous les vices et un stimulant pour toutes les vertus.

(O'Connell).

Le Canada n'aura pas sa propre marine marchande

OTTAWA, 5 (BUP) — Le Canada a décidé de ne pas se lancer dans l'aventure coûteuse que constituerait pour lui l'exploitation d'une marine marchande après la guerre, mais il verra à ce que tous les navires qu'il possède maintenant soient affectés au service des compagnies de transport maritime.

On se demandait depuis quelque temps si, après la guerre, le gouvernement canadien ne posséderait pas lui aussi sa marine marchande. La déclaration de M. Howe est une réponse définitive à cette question. Cependant, le ministre n'a pas élaboré sa déclaration.

A la fin de la grande guerre, le Canada tenta d'exploiter sa propre marine marchande et cette tentative lui coûta en définitive la somme de $100,000,000. Cette fois, le Dominion ne répétera pas cette expérience, en dépit du fait qu'il détient déjà une immense flotte de cargos lui appartenant en propre.

"Nous ne retournerons pas à l'exploitation d'une marine marchande en tant que gouvernement, mais nous verrons à ce que tous les navires que nous possédons soient en service", a dit Howe aux journalistes, tout en ajoutant : "Ces navires seront cédés aux compagnies qui les affecteront à diverses fins".

On Demande : Hommes et Femmes qui sont Durs D'Oreille

Pour faire cet essai simple et sans risque, si de temps à autre vous êtes souffrant, ennuyé de sons de cloches dans la tête, causés par de la cire coagulée (cérumen), essayez la méthode domestique Auralgan qui en bien des cas, a rendu l'ouïe à ceux qui l'avaient perdue. Vous devez entendre mieux après cet essai sinon votre argent vous est remboursé. Demandez le Baume Aurine pour oreilles aux pharmacies Livernois et Brunet.



Histoire vécue...

"Donnez-moi les outils et je reprendrai mon métier"

APRÈS trois années de service dans les équipes de terre du C.A.R.C., René Mercier allait retourner à la vie civile, à sa femme et à ses trois jeunes enfants. Electricien en temps de paix, il désirait reprendre son métier, mais il n'avait ni les outils ni les moyens de se les acheter.

René Mercier fut démobilisé avant l'application des nouvelles mesures du gouvernement qui permettent aux vétérans d'obtenir ce qu'il voulait. C'est pourquoi il vint nous voir.

Il avait un modeste avoir, une petite ferme dont il était le propriétaire, mais il manquait d'argent. Pouvions-nous lui prêter $150 pour acheter les outils nécessaires pour reprendre son métier?

Certainement, nous le pouvions—et ainsi dit, ainsi fait . . . Sa proposition était raisonnable et sa volonté de réussir nous avait fait bonne impression.

René Mercier se mit à l'œuvre . . . acheta ses outils, fit imprimer des avis à l'effet qu'il était un électricien compétent, et, en quelques semaines, il avait plus d'ouvrage qu'il n'en pouvait faire.

Ce nouveau client de la B de M est avancé dans la réalisation de son plan personnel de réadaptation. Sa détermination et sa confiance en soi, jointes à une avance de la banque, l'ont mis de nouveau sur ses pieds.

Savez-vous . . .

que le programme adopté au Canada pour la réadaptation des vétérans au moment de leur démobilisation est un des plans sociaux les plus soucieux de l'avenir qu'on ait jamais vus? Ce programme assure aux vétérans les moyens d'apprendre un métier, de compléter leurs études, de s'établir sur une terre, tout en les protégeant contre la maladie et le chômage. Grâce aux gratifications pour services militaires et aux crédits de rétablissement, les vétérans peuvent réaliser une partie des projets qu'ils ont caressés lorsqu'ils portaient encore l'uniforme.

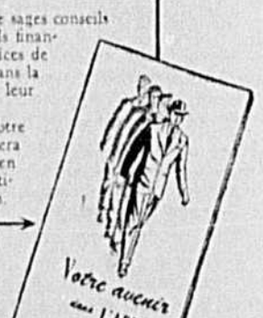
Dès la démobilisation . . .

partout, les vétérans qui ont besoin d'une aide spéciale pour mener à bien leurs projets dans la vie civile, se tournent vers la Banque de Montréal. Nous sommes heureux de pouvoir collaborer avec ces hommes qui se sont donnés si généreusement pour leur pays, et nous sommes déterminés de les aider par tous les moyens possibles à rentrer dans la vie civile.

A ces hommes, nos gérants procurent de sages conseils sur les questions d'argent et sur les écueils financiers à éviter. Par l'intermédiaire des services de la Banque, ils leur apportent leur aide, dans la mesure du possible, en plus de celle que leur garantit le programme du gouvernement.

Allez voir le gérant ou le comptable de votre succursale dans votre région. Il s'intéressera à vos projets et à vos problèmes, quelle qu'en soit l'ampleur. Vous aimerez sa façon pratique d'envisager les choses et ses sages conseils.

Un dépliant pour les vétérans sur demande dans toutes les succursales. Ou bien en faire venir un exemplaire du siège social, à Montréal.



BANQUE DE MONTRÉAL

Bureau Principal, 116 rue St-Pierre: H. D. SUCKLING, Gérant; A. D. McQUEEN Adjoint; J. C. D. ROCHETTE, Adjoint
Succursale du Château Frontenac: T. A. S. DeWOLF, Gérant
Succursale de la Porte St-Jean: J. N. ROUSSEAU, Gérant
Succursale St-Roch: J. A. BOISJOLI, Gérant
Succursale St-Sauveur: J. O. FONTAINE, Gérant
Succursale de la Haute Ville: P. K. MOWAT, Gérant

"MA BANQUE" POUR UN MILLION DE CANADIENS

B de M

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

Ce qui se passe à Ottawa

(Par Lorenzo Paré)

RECONSTRUCTION

OTTAWA, 6 — (DNC). — Le Canada cessera bientôt d'être l'arsenal des démocraties et il faut désormais harnacher les forces industrielles du pays pour qu'elles produisent les richesses de la paix.

Le gouvernement s'est attelé à la tâche de transformer les industries de guerre en entreprises de production civile et M. Howe, ministre de la Reconstruction, a exposé hier les lignes maîtresses d'un vaste plan d'ensemble dont la réalisation commence immédiatement. Ces déclarations ministérielles sont de la plus grande importance, puisqu'elles engagent le sort d'au moins 750,600 employés des industries de guerre et qu'elles disposent desc usines d'Etat qui ont coûté $856,000,000 au peuple canadien.

Dès que la guerre sera terminée en Europe et jusqu'à la défaite du Japon, le Canada augmentera de 35 pour cent la production des biens civils en réduisant d'autant la production de guerre. En dollars, cette transformation signifie que l'industrie pourra produire pour un milliard de plus diverses commodités civiles, tandis que la production de guerre sera encore de deux milliards.

Cette transition vers l'économie de paix constitue un problème considérable, tout spécialement en ce qui concerne la répartition de la main-d'oeuvre. Selon M. Howe, les plans du gouvernement sont prêts.

Durant la période qui s'écoulera entre la fin de la guerre en Europe et la fin de la guerre du Pacifique, il n'y aura pas de chômage au Canada et il ne sera pas nécessaire de recourir à des moyens artificiels pour stimuler l'embauchage. L'été prochain, la rareté de la main-d'oeuvre sera même plus grave que jamais. Plus tard, durant les autres stages de la "Reconstruction", le ministre déclare que l'on pourra atteindre l'embauchage maximum, avec le rétablissement définitif d'une vie économique normale.

PAS DE CHOMAGE

La reconstruction entrera dans sa première phase avec l'effondrement prochain de l'Allemagne et se poursuivra jusqu'à la fin de la guerre contre le Japon. C'est de cette période que M. Howe a surtout parlé dans sa conférence d'hier avec la presse.

Le problème le plus important de cette période consistera à mettre les usines en état de changer de production, tout en maintenant la production de guerre à 65 pour cent de ce qu'elle est encore aujourd'hui. Cette diminution de 35 pour cent dans la production de guerre se fera sentir, non seulement dans quelques régions, mais dans toutes les industries qui manufacturent pour les forces armées. Cependant, les plans nécessaires à la transformation partielle de l'industrie sont déjà à l'épreuve dans plusieurs cas. Cette transformation des usines de la guerre à la production civile et l'activité dans l'industrie de la reconstruction en général emploieront toute la main-d'oeuvre disponible.

Durant la période qui s'écoulera entre la fin des deux guerres, dit M. Howe il n'y aura pas de chômage au Canada.

TRAVAUX ET LOGEMENTS

Pendant cette phase de la reconstruction dans laquelle nous nier 35,000 maisons. La construction des logements pourra absorber une grande partie de la main-d'oeuvre relâchée dans les usines de guerre et qui ne sera pas employée dans l'industrie civile.

Malgré les restrictions de guerre, le Canada a construit l'an dernier 35,000 maison. La construction ralentira cette année, dans la mesure où la guerre contre l'Allemagne se prolongera. Après la défaite allemande, le gouvernement fédéral n'entreprendra pas lui-même la construction de logements en série. Mais cette industrie sera très active parce que l'initiative privée sera stimulée par les prêts consentis en vertu de la nouvelle loi du logement.

Parce que la conversion civile des usines et la construction des logements occuperont graduellement toute la main-d'oeuvre disponible entre la fin des deux guerres, ce n'est que plus tard que le Canada se lancera dans un programme de grands travaux publics. Le financement de ces travaux sera réparti entre les administrations fédérale, provinciales et municipales. On entreprendra avant tout les travaux qui ont été retardés par la guerre. Le coordinateur de ces travaux publics pour tout le Canada sera un Canadien-Français, l'hon. J.-A. Brillant, C.I.. On ne connaîtra probablement les plans du gouvernement fédéral dans le domaine des travaux publics que lors de la prochaine conférence interprovinciale.

POUR NOTRE REGION

Signalons les déclarations de M. Howe qui sont particulièrement intéressantes pour la région de Québec.

1—Le ministre annoncera d'ici à une couple de semaines la composition des conseils régionaux de la reconstruction dont le rôle sera de coordonner la transformation de la production et les entreprises de travaux publics. Il y aura deux de ces "conseils régionaux" dans la province de Québec.

2—La guerre contre le Japon maintiendra l'activité des chantiers maritimes. Québec et Lauzon ont reçu, ces jours derniers, plusieurs contrats importants. En ce qui concerne l'après-guerre, le Canada veut maintenir une marine marchande qui sera sous la direction des compagnies privées de navigation. Le gouvernement n'a pas, semble-t-il, l'intention de créer une flotte marchande d'Etat, mais le maintien d'une marine par les compagnies privées suffira peut-être à donner du travail aux chantiers maritimes.

3—Plusieurs capitalistes et compagnies des Etats-Unis cherchent à acheter les usines qui sont la propriété du gouvernement canadien, afin de les transformer pour diverses productions civiles. Jusqu'ici, les ventes n'ont pas été nombreuses, mais les offres sont abondantes.

M. Howe a refusé de donner des détails sur ce point, afin de ne pas nuire aux négociations en cours. Il se pourrait que, par ce moyen, les grandes usines de St-Malo deviennent un jour une industrie permanente de production civile. C'est du moins l'espoir des ouvriers québecois.

Bref, les perspectives ouvertes, hier, par le ministre Howe sont encourageantes. L'augmentation de 35 pour cent dans la production civile au lendemain de la guerre en Europe sera bien accueillie par tous les citoyens qui sont plus ou moins privés d'une foule de commodités depuis six ans. En ce qui concerne les plans du gouvernement pour assurer l'embauchage durant la période de transition, on pourra les juger à l'épreuve.

Les 5 grandes puissances auront un droit de veto

WASHINGTON, 6. — BUP — L'entente de Yalta sur le droit de vote à la commission de sécurité internationale permettra à chacune des cinq grandes puissances qui y siégeront de façon permanente d'opposer leur veto à toute mesure directe proposée pour assurer la paix.

Cependant, toute nation — grande ou petite — engagée dans une dispute ne pourra participer aux délibérations de la commission sur des mesures préliminaires telles que la question de savoir si un pays doit être considéré comme un agresseur ou si une enquête plus approfondie doit être entreprise sur un différend international.

Le président Roosevelt a déclaré, à l'issue de la conférence de Crimée, que l'entente représentait un compromis entre les propositions de la Russie et celles des Anglo-Américains sur la procédure du vote telle qu'exposée, l'an dernier, à la conférence de Dumbarton-Oaks.

A ce moment-là, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ne voulaient pas qu'une nation ait le droit de veto sur les mesures projetées par la commission re sécurité mondiale en vue de prévenir la guerre. La Russie désirait, de son côté, que ce droit de veto fut exercé par chacun des cinq membres permanents de la commission.

Les termes de l'entente ont été communiqués au public par le secrétariat d'Etat américain. Celui-ci a aussi révélé que la France a repoussé l'invitation de se joindre à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à la Russie et à la Chine pour inviter 39 autres nations unies à participer à la conférence de San-Francisco, le 25 avril. La France avait décidé, la semaine dernière, de se rendre à cette invitation. Plus tard, elle chargea d'attitude et décida d'assister à la conférence en qualité de pays invité et non de pays invitant les 39 autres nations unies.

Cependant, la France sera membre du conseil permanent projeté de la commission de sécurité mondiale, au même titre que la Grande-Bretagne, la Russie, les Etats-Unis et la Chine.

Le secrétariat révèle aussi que la Pologne n'a pas été invitée à déléguer des représentants à la conférence de San-Francisco. Aucune invitation du genre ne sera adressée à la Pologne tant que le gouvernement polonais n'aura pas été remanié sur une base plus démocratique, comme l'ont décidé les trois grandes puissances à la conférence de Crimée.

Entrevue de 3 ministres à Montréal

MONTREAL, 6 — (DNC) — De passage à Montréal, hier, l'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, a parlé de la construction des édifices publics suivants : "Il a été voté à cette fin la somme de $1,500,000 mais nous avons des demandes pour au moins dix fois ce montant. Rouyn, Gaspé, Chicoutimi, Hull, même à Montréal, demandent des Palais de justice ; d'autres villes comme St-Hyacinthe et Drummondville demandent des annexes à leur Palais de justice. Ces demandes se chiffrent à plusieurs millions".

"La route Mont-Laurier est encore notre plus grand projet" a dit de son côté, l'hon. Antonio Talbot, ministre provincial de la Voirie.

Le ministre a révélé que les travaux seront commencés à Mont-Laurier même et que cette nouvelle route qui reliera Montréal à ce centre touristique sera des plus modernes.

"J'assisterai à la conférence interprovinciale du Travail qui aura lieu à Ottawa le 19 mars", a dit l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, dans le cabinet Duplessis. Le ministre a ajouté qu'il présentera bientôt, peut-être cette semaine, même, un projet de loi relatif à la réhabilitation des blessés de guerre et des accidentés du travail.

Une décoration

OTTAWA, 6. — (D. N. C.). — Le lieutenant commandant Frederick Brock, RCNVR, de Rothesay, Nouveau-Brunwick, a été décoré de la Croix de Service distingué (DSC) pour ses services comme commandant du navire anglais "HMS DUFF" au cours de l'invasion du continent. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le quartier général de la Marine.

Les recettes de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi plus fortes

Les recettes de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi pour l'année 1944, ont progressé considérablement au diocèse de Québec. Elles sont passées de $53,158.54 à $77,958.77, ce qui constitue une augmentation de $24,800.23, soit 46% sur le rapport de l'an dernier. La moyenne "per capita" est passée de .09½ à 15 centins pour l'ensemble du diocèse.

Les recettes se répartissent comme suit: En caisse au début de l'année: $500.00 contributions ordinaires: $22,552.77; aumônes collectives: $21,188.57, soit un total de $48,741.34 pour les paroisses et institutions du diocèse; dimanche des Missions: $18,461.94; membres perpétuels: $2,680.03 ; dons spéciaux: $7,470.08; intérêts: $105.38. Les dépenses se sont chiffrées à $1,190.86. Le conseil diocésain a remis au Conseil National le joli montant de $76,267.91.

Voici les noms des huit paroisses qui ont fourni les plus forts montants; St-Sauveur: $1,811.78; St-Jean-Baptiste: $1,563.72; Notre-Dame de Lévis: $1,333.74; Notre-Dame du Chemin: $1,186.80 ; St-Malo: $1,081.00; St-Fidèle: $1,047.03; St-Grégoire: $1,029.48; Sts-Martyrs: $1,007.38.

Voici maintenant les noms des huit paroisses qui ont donné les meilleures moyennes: St-Anselme: $843.69, moyenne 44 centins ; Grondines: $307..05, 33 centins ; St-Pierre, I. O.: $206.00, 31 centins; Belvédère $1,007.38, 30 centins; St-Sacrement: $940.69, 28 centins; Ste-Marie: $578.10, 27 centins; N.-D. de Grâce: $1,172.00, 26 centins; Ste-Jeanne d'Arc, Lévis: $171.00, 26 centins.

La campagne de la Croix-Rouge à St-Grégoire

St-Grégoire, 6. (DNC). — Deux souscriptions importantes ont marqué hier soir, à la salle paroissiale de St-Grégoire, l'inauguration de la campagne annuelle de la Croix-Rouge Canadienne. La Dominion Textile a souscrit $1,500 et le conseil municipal, $400. Le président de la campagne, M. Arthur Girard, a annoncé au cours de la réunion d'hier soir, que l'objectif était de $3,000 et qu'il espérait que, comme par le passé, le public se montrerait généreux pour non seulement atteindre l'objectif, mais le dépasser.

Le R. P. Emilien Tétreault, franciscain, originaire de la région de St-Hyacinthe, et rapatrié du Japon, a donné une captivante causerie sur ce qu'a fait la Croix - Rouge Internationale pour les prisonniers, et les détenus dans les camps de concentration japonais. Le R. P. Tétreault avait prononcé d'ailleurs cette conférence, dimanche soir, au Palais Montcalm, lors de l'ouverture de la campagne dans notre capitale. Présenté par M. Langevin, le conférencier a été remercié par M. l'abbé Noël Simard, aumônier des C. de C. et vicaire de St-Grégoire. Une série de pellicule cinématographiques sur l'oeuvre de la Croix-Rouge a terminé cette soirée.

SANTIAGO, 6. — BUP. — Les résultats des élections générales au Chili révèlent que les partis de droite détiendront la majorité au Sénat, tandis que ceux de gauche jouiront d'une faible majorité à la Chambre des députés.

Conférence de M. Marius Barbeau

M. Marius Barbeau, anthropologiste et folkloriste, au Musée National, à Ottawa, sera, jeudi soir, le conférencier invité de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

M. Marius Barbeau a donné pour titre à son sujet celui de "Le ladre et le mauvais riche". La réunion aura lieu à l'amphithéâtre de Médecine de Laval, à 8 h. 15, sous la présidence d'honneur de M. Antoine Roy, D.L., archiviste de la province de Québec. M. Gérard Morisset, directeur de l'inventaire des oeuvres d'art de la province de Québec, présentera M. Marius Barbeau.

A l'Université

Le Dr Roger Gaudry exposera un cours théorique, cet après-midi, à 5 heures, à la salle de cours de biochimie, faculté de médecine de l'université Laval. Le Dr Gaudry parlera, devant le jury et le public d'une question qui sera tirée au sort, dans le concours d'agrégation.

Rhétoriciens 1932-33

Les rhétoriciens de la promotion 1932-33, sont priés d'assister aux funérailles de S. H. le [illegible] lieutenant François DesRivières.

A la conférence du R. P. Luc Miville, de la Résistance française



● Hier soir, à la salle des Promotions, sous les auspices de la Fédération canadienne des Universitaires catholiques, le R. P. Luc Miville, o.m.i., de la Résistance française, a donné une conférence. De gauche à droite, on voit Mlle Pauline Curmi, de la F. C. U. C., le lieutenant Edouard Régniez, de la Résistance, M. Pierre Moeneclay, consul de France, madame Moeneclay, Mgr Cyrille Gagnon, p.a., v.g., recteur de Laval, le R. P. Miville, o.m.i., M. le chanoine Ernest Dumais, directeur général de l'Action sociale catholique, Mlle Nelly Bayot, de la Résistance française, M. Paul Auger, e.e.m., de la F. C. U. C., M. Claude Roussel, de la Résistance française, M. Cyrille Felteau, de la F. C. U. C., qui remplaçait Me Lucien Lortie, président, retenu chez lui par la maladie, et M. Adrien Pouliot, doyen de la Faculté des Sciences. (Photo de "L'Action Catholique", Roger Bédard)

Le coût de la vie

OTTAWA, 6. — (DNC). — Dans un bulletin que vient de publier le Bureau fédéral de la statistique, il est noté que l'index du coût de la vie, calculé sur la moyenne 1935–39 et fixée à 100, reste à 118.6 pour le mois de janvier dernier. L'augmentation en temps de guerre reste donc établie à 17.7 pour cent.

On sait que le contrôle des salaires serait revisé si l'index du coût de la vie augmentait de 3 p. 10 et restait à ce niveau pendant deux mois consécutifs.

4 des nôtres ont réussi à s'évader en territoire russe

OTTAWA, 6. — (D. N. C.). — Six autres soldats Canadiens, dont quatre sont des Canadiens-français, ont réussi à s'évader des camps de concentration d'Allemagne pour gagner les lignes Russes. Ils sont maintenant en sécurité au camp d'Odessa, en Russie, annonce le département de la Défense. Les soldats canadiens-français sont : Arthur Galarneau, de Montréal; Gérard Landry, de St-Vincent de Paul; Armand Larose, de Montréal et Conrad Trudel, également de Montréal.

Une enquête

DAYTON, Ohio, 6 (BUP) — Les autorités militaires ont institué une enquête sur l'écrasement d'un avion de transport de l'armée hier. L'appareil, qui venait de décoller, s'est abîmé sur un hangar à l'aérodrome Wright. Huit personnes ont été tuées et quinze autres ont été blessées. Six autres avions, dont deux bombardiers, trois avions de combat et un autre transport, ont été détruits. Les dommages sont évalués à $3,000,000.

Nécessité d'augmenter le nombre des propriétaires

"Il est impossible de concevoir une génération forte et prospère à moins que la population n'ait été élevée au grand air. Les obstacles à l'habitation constituent un sujet tellement vaste qu'il est impossible de les considérer dans leur ensemble.

L'individualisme de notre population canadienne - française constitue peut-être l'obstacle le plus sérieux à la construction d'habitations chez les nôtres", déclarait hier soir, M. Eugène Thérien, docteur-ès-sciences sociales, économiques et politiques, devant les habitués des lundis sociaux, à St-Sacrement. Cette soirée était sous la présidence de l'honorable Adélard Godbout, chef de l'Opposition. M. Frédéric St-Pierre, président de la section locale de la Saint-Jean-Baptiste, présenta le conférencier.

En Ontario, dit le conférencier, on a construit depuis 1935, sous la garantie des lois fédérales plus de 12,630 maisons alors que dans le même espace de temps, notre population québecoise ne s'est prévalue des avantages des mêmes législations que jusqu'à concurrence de 2,690 logements. M. Thérien, démontre que les compagnies qui ont prêté suivant la loi Nationale du logement de 1938 n'ont subi aucune perte, qu'un nombre très minime de procédures ont été nécessaires, que les immeubles ont été vendus avec profit, et que même dans les rares cas où il y eut contestation, le gouvernement n'a encouru qu'une perte de .04 par prêt consenti.

Il faut absolument la construction de 700,000 maisons au pays, de proclamer le conférencier". Le gouvernement se doit de relever le niveau des salaires d'une partie appréciable de la population afin de permettre au plus grand nombre des chefs de famille de posséder leur habitation. Nos corps publics devraient apporter une attention spéciale aux restrictions de la construction qui empêchent de loger convenablement nos familles. Il faudrait tenir compte des législations contenues dans nos statuts provinciaux qui permet aux municipalités d'accorder l'appui aux compagnies jusqu'à concurrence de 35 p.c. de l'évaluation qui doit être faite de belles maisons et cette autre qui met $1,000,000 à la disposition des compagnies qui ont conclu des accords avec le ministère des Finances à Ottawa, pour permettre l'octroi de prêts jusqu'à concurrence de 90 p.c. du coût de construction de maison ne dépassant pas $6,000.

Nouveaux membres

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque, deux nouveaux membres ont été appelés à faire partie du conseil diocésain de l'oeuvre pontificale de la Propagation de la foi. Ce sont: MM. les abbés Emile Turmel, curé de l'Ancienne-Lorette et Albert Roy, curé de St-Grégoire.

La gazoline doit rester rationnée

TORONTO, 6 — (BUP) — G. R. Cottrelle, contrôleur des huiles pour le Canada, a déclaré, hier, qu'il n'entretient aucun espoir d'être en mesure d'augmenter les rations de gazoline d'ici à la fin de la guerre.

Le rationnement de la gazoline se poursuivra certainement jusqu'à la fin des hostilités et nous ne pouvons même dire combien de temps après la fin de la guerre.

Parlant devant les membres de l'Ontario Motor League, M. Cottrelle a souligné que les besoins de gazoline ont augmenté de façon très sérieuse, depuis que la guerre du Pacifique a pris des proportions beaucoup plus considérables.

La croix gammée ne pourrait remplacer la croix du Christ

"Si tant de prêtres, de religieux et de chrétiens français ont souffert et sont morts, c'est qu'ils ne pouvaient accepter que la croix gammée remplaçât la croix du Christ. Aussi, ai-je à coeur la conviction que Dieu, continuant de se servir du noble peuple français, dans l'accomplissement de ses desseins ramènera les regards et la confiance du monde vers une France toujours plus glorieuse, plus prospère et plus chrétienne !"

Nomination de trois nouveaux vice-présidents

OTTAWA, 6. — (D. N. C.). — La Commission des Prix et du Commerce annonce aujourd'hui la nomination de trois vice-présidents. M. M.-W. McCutcheon devient vice-président et sera responsable des décisions prises concernants les prix et les subventions. M. K.-W. Taylor est nommé vice-président et sera responsable de l'administration des vivres. M. Roy Geddes s'occupera, à titre de vice-président, des questions d'approvisionnements. "Ces trois nouvelles nominations tiennent compte des fonctions variées et entendus de la Commission", a déclaré M. Donald Gordon président de la Commission. Ces trois nouveaux vice-présidents auront le pouvoir et l'autorité d'agir comme le président dans leur domaine respectif.

Au Conseil d'Etat des C. de Colomb

Le Conseil d'Etat des chevaliers de Colomb, a étudié, lors de sa dernière réunion, plusieurs questions importantes, dans l'intérêt de l'Ordre dans la province. M. Ludger Faguy, député d'Etat, présidait le comité.

Plusieurs montants furent votés, dont $200. à la Ligue de Vigilance sociale, récemment fondée à Montréal. On a accordé deux prix, l'un de $150. pour les écrivains et historiens et un autre de $50. pour les collégiens et les étudiants qui prendront part au concours organisé par la Société d'Histoire régionale de Québec. Un montant de $25. sera aussi alloué à M. l'abbé L. Messier, aumônier diocésain (St-Jean) pour lui aider à défrayer le coût de la propagande faite dans la campagne contre le blasphème.

L'assemblée a aussi discuté l'organisation du prochain congrès d'Etat, qui sera tenu en mai prochain.

M. l'abbé Léo Bouillé, récemment nommé aumônier diocésain, était l'hôte du Conseil et exprima la joie que lui apporte cet honneur.

Voilà les paroles d'espoir sur lesquelles le Révérend Père Miville, O.M.I., a terminé, hier soir, à la salle des Promotions de l'université Laval, la captivante causerie qu'il venait de donner sur "Le rôle joué par le clergé français dans la Résistance". La soirée était sous les auspices de la Fédération canadienne des Universitaires catholiques, dont le secrétaire, M. Cyrille Felteau, a présenté le conférencier, après avoir expliqué le but de la Fédération.

Le lieutenant Edouard Reigniez a aussi adressé la parole. Madame Muriel Hall, contralto, accompagnée, au piano, par Mlle Rachel Fafard, a donné "La chanson triste" (Henri Duparc); "La Berceuse" (Marguerite Canal) et "La chanson de Guillot Martin".

Le R. Père Miville

Au début de sa causerie, le R. Père Miville déclare que le fait, pour les prêtres de prendre une part active à la Résistance, ne constituait pas ce que l'on peut appeler faire de la politique. Servir les intérêts de sa patrie et répondre à sa vocation de témoins du Christ dans le monde, ce n'est pas faire de la politique.

"Toutes les organisations de résistance présentaient dans leur constitution un caractère commun", dit le conférencier"; elles réunissaient des Français, sans distinction de religion, d'opinions politiques ou de prétendue pureté raciale. Il y avait dans leurs rangs des ouvriers, des intellectuels, des bourgeois, des paysans, des prêtres, des séminaristes, des religieux et même des religieuses. En face des insolents triomphes du mensonge et de la force, les catholiques français n'ont pas trahi leur patrie, parce qu'ils l'aiment. Laissant de côté toutes passions partisanes, ils ont, sans faiblesse, à côté de leurs camarades de tous les milieux, trouvé le chemin libérateur. Mais pour les chrétiens résistants, une exigence plus haute encore que l'amour de la patrie, rendait plus inflexible leur fidélité française. Il n'y avait pas que leur patriotisme qui était engagé dans ce combat. Leur foi l'était également. C'était donc pour eux un devoir sacré de contribuer à cette lutte, sur leur plan à eux, qui est celui du règne de Dieu, de la justice et de la vérité. De plus en plus nombreux

(Suite à la page 15)

Réunion à Ottawa

OTTAWA, 6. — (D. N. C.). — Le conseil consultatif sur la formation professionnelle se réunira à Ottawa mardi, le 6 mars, pour une session de 3 jours.

Le président de ce conseil le Dr J.-F. McNalty sous-ministre de l'Education de l'Alberta, occupera le fauteuil. Le conseil est composé de fonctionnaires provinciaux préposés à la formation professionnelle, de représentants des corps de métiers et d'employeurs, d'organisations de la légion canadienne et de femmes, ainsi que de fonctionnaires du ministère du Travail.

L'agenda comprend les sujets suivants: La formation des ex-militaires, des femmes, des ouvriers de guerre, d'apprentissage, l'assistance aux écoles d'orientation professionnelle, la formation et le placement des jeunes, la formation des surveillants.

A raison de 3 milliards par année

Ottawa, 6. — (DNC). — Dès la capitulation de l'Allemagne la production de guerre canadienne, diminuera du coup de 35 pour cent; ce qui constituera une réduction annuelle d'un milliard de dollars dans le rendement des industries canadiennes affectées aux fournitures militaires. Puis jusqu'à la fin du conflit avec le Japon, nos usines continueront de fabriquer des armes, des munitions au rythme de 65 pour cent de la production actuelle qui est la plus forte depuis l'ouverture des hostilités en Europe. En effet, l'industrie de notre pays manufacture pour la guerre à une allure de trois milliards par année.

Voilà ce que M. C.-D. Howe, ministre de la Reconstruction et des Munitions, a dévoilé hier au cours d'une conférence de presse où il a donné aux journalistes des détails inédits sur le rajustement de notre économie industrielle durant la période de transition entre la défaite de l'Allemagne et la fin de la guerre dans le Pacifique.

Il a tout d'abord annoncé que le cabinet aura désormais un comité de la reconstruction ainsi composé: président, M. Howe ; membres M. J.-L. Ilsley, ministre des Finances; M. J.-A. MacKinnon, ministre du Commerce; et M. Louis St-Laurent, ministre de la Justice.

M. J.-A. Brillant, de Rimouski, a été nommé coordonnateur des Travaux publics dans le personnel du nouveau ministère.

Groupe d'ouvriers de Ste-Croix qui souscrit $1,000

M. Eugène Laflamme, industriel de Ste-Croix de Lotbinière, vient de remettre à M. l'abbé Ulric Couture, curé de la paroisse, la souscription de ses employés à l'oeuvre du nouveau grand séminaire. Le personnel de Les Industries de la Rive Sud, Limitée, a fait preuve d'une générosité digne de mention en donnant un montant global de $1,000.

La cathédrale de Cologne semble encore intacte

Cologne, 5. — (Dépêche de C.-R. Cunningham de la BUP, retardée par la censure). — Les flèches de la cathédrale continuaient de se dresser, intactes, dans le ciel quand les Alliés sont entrés dans Cologne. Aux alentours, cependant, ce n'était que ruines. Il semblait cependant que le temple du treizième siècle avait été épargné.

Des ruines des alentours de la cathédrale s'échappait une épaisse fumée provenant, croit-on, d'un dépôt d'essence qui aurait été atteint par les bombes. Mais dans le ciel obscurci les clochers continuaient d'être visibles.

On s'attend que les Allemands vont tenter un grand coup au centre de la ville, aux abords de la cathédrale, mais on espère quand même que celle-ci sera épargnée. Un colonel allié a déclaré : "Nous ne toucherons pas à la cathédrale à moins d'y être obligés." Cet officier avait l'impression que les Allemands pourraient se retrancher à l'abri du temple historique.

Bien que la périphérie de Cologne ait été moins endommagée que celle d'Aix-la-Chapelle, les ruines s'accumulent au centre de la ville. John McDermott, de la BUP, qui est entré dans Cologne avec la 8ième Armée, dit que ce n'est plus la ville aux beaux édifices qu'il a connue il y a huit ans. "La Cologne que je vis en 1937 était la ville-reine du Rhin. Aujourd'hui c'est un horrible fouillis. Seules les tours de la cathédrale offrent un coup d'oeil familier. Le reste s'est évanoui. C'est une scène terrible que cette ville-reine haletante et à l'agonie", dit McDermott.

La résistance allemande a été faible aux débuts de l'occupation mais on croit qu'elle augmentera à mesure que les Américains pénétreront dans la ville.

On surveille les entrées de la ville

MONTREAL, 6 (DNC) — Les agents de la police fédérale et de la police militaire continuent leurs perquisitions en vue de retracer les présumés déserteurs. Hier, tous les automobilistes entrant ou sortant de Montréal, étaient arrêtés à tous les ponts reliant la métropole aux municipalités voisines. On leur ordonnait d'exhiber leurs papiers officiels d'identification.

Quatre personnes furent arrêtées au cours de ces perquisitions, effectuées aux ponts de concert avec les percepteurs et les agents de la police provinciale. Deux des prévenus sont des présumés déserteurs de l'Armée, tandis que les deux autres n'auraient pas répondu à leur appel militaire.

Cette conférence serait retardée

OTTAWA 6. — D.N.C. — Il se peut que la conférence des ministres provinciaux du Travail, que l'hon. Humphrey Mitchell, ministre fédéral du Travail, avait fixée au 19 mars prochain, soit retardée, apprenons-nous de bonne source, ce matin.

On sait que le Parlement se réunira le 19 mars. En outre, plusieurs ministres provinciaux ont fait remarquer à M. Mitchell, en réponse à son invitation que certaines Législatures provinciales sont actuellement en session et qu'à cause de cela, ils préféreraient retarder la réunion proposée. On prévoit donc que la conférence en question sera remise au mois d'avril, ou peut-être même au mois de mai.

Cette conférence avait pour objet l'étude de la législation touchant les salaires minimums et d'autres problèmes ouvriers.

M. Ilsley et la betterave à sucre

OTTAWA, 6. —D.N.C. — L'hon. J.-L. Ilsley, ministre des Finances, vient de faire savoir à l'Association des planteurs de betteraves à sucre que le gouvernement fédéral n'est pas prêt à payer des subsides à cette industrie, pas plus qu'il ne peut pour le moment ajuster la taxe d'accise ou fixer le prix de la betterave à sucre pour la récolte de cette année.

La fête de saint Thomas d'Aquin

La fête de saint Thomas d'Aquin sera célébrée avec beaucoup d'éclat, ce soir et demain, mercredi.

Ce soir, à la salle des Promotion de l'université Laval, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec présidera la séance solennelle, sous les auspices de la faculté de Théologie.

Le programme comporte une allocution du doyen, Mgr Ferdinand Vandry, P.D., une soutenance théologique sur "La nature de la grâce opérante", par M. l'abbé Laurent Noël.

Demain matin, à dix heures, messe solennelle à la Basilique, chantée par M. l'abbé Maurice Lalliberté, vice-recteur de l'université Laval; Son Eminence assistera au trône.

Le soir, à la salle des Promotions, séance sous les auspices de la faculté de Philosophie. M. Louis-Emile Blanchet présentera un travail sur "La connaissance experimentale"

Son Eminence présidera aussi cette séance.

Marche des nôtres vers le Rhin



● Par un chemin raboteux sur lequel les tanks ont imprimé l'empreinte de leurs chenilles, un régiment canadien s'avance vers la ville allemande de Calcar. Depuis que cette photo a été prise, ils ont capturé cette ville située à l'ouest du Rhin et poursuivent leur marche en dépit d'une résistance acharnée. (Acme)

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique
Louis-Philippe ROY, rédacteur en chef

MARDI, 6 MARS 1945

Le bill Duplessis de l'électrification rurale

"Du point de vue rural, nous ne croyons pas qu'aucune loi aussi importante n'ait été présentée depuis celle du crédit agricole". Voilà dans quels termes, le 24 mars 1944, nous appréciions le bill de l'Hydro-Québec. C'est dire que nous accueillons avec satisfaction le bill de l'électrification rurale actuellement soumis à l'étude des deux chambres provinciales.

Le projet Duplessis est cependant différent de la loi Godbout, même au seul point de vue rural. En vertu de la mesure adoptée l'an dernier, le gouvernement pouvait prêter dix millions à l'Hydro-Québec, au taux de deux pour cent, pour la construction de lignes de distribution partout où elle le jugerait opportun. La commission pouvait acheter l'énergie d'un autre distributeur, compagnie privée, corporation municipale ou syndicat coopératif.

L'Office prêtera l'argent, fournira l'outillage et les services techniques

Le projet de cette année comporte la création d'un *"Office de l'électrification rurale"* qui aura douze millions à sa disposition, mais ne pourra ni produire le pouvoir électrique, ni le distribuer. Il ne s'agit donc pas d'étatisation.

Quels seront donc les pouvoirs de cet office ?

Consentir des prêts aux *coopératives d'électricité* jusqu'à concurrence de 75 pour cent de la valeur des biens affectés à leur garantie;

Prêter à ces mêmes coopératives son assistance et son concours, son outillage, les services de ses ingénieurs, de ses techniciens, pour l'acquisition, la construction, l'établissement, l'entretien et l'exploitation de leurs entreprises, fournir enfin les services d'avocats et de notaires pour la conduite de leurs affaires légales et judiciaires;

Acheter, toujours pour le compte des *coopératives*, le matériel dont celles-ci auront besoin et le leur revendre au prix coûtant.

L'office prévu par le bill 14 ne prêtera pas seulement aux *coopératives* qui achèteront ou produiront le pouvoir électrique, et le distribueront; il accordera à tout *membre* de ces coopératives, pour les frais d'installation électriques sur sa ferme, des prêts jusqu'à concurrence de 75 pour cent du coût de l'installation, avec maximum de $500. pour chacun.

Ces prêts consentis aux coopérateurs, point très important, seront remboursables en dix versements *annuels* égaux et consécutifs dont le premier sera exigible un an après la date du prêt, avec intérêt à *un pour cent*.

On conviendra que ce taux est très bas et ce mode de remboursement très avantageux. Tout coopérateur, tout propriétaire de ferme qui deviendra membre d'une coopérative d'électricité, pourra donc à très bon compte installer l'électricité chez lui.

Les coopératives produiront ou achèteront l'électricité pour la distribuer ensuite

Ces coopératives dont la formation est prévue par le bill 14, pourront acheter ou produire et transmettre, puis distribuer et vendre l'électricité, chacune dans la zone qui lui sera assignée par l'Office.

Plusieurs coopératives pourront cependant se grouper en fédération. Dans ce cas, la fédération aura juridiction sur toute la région formée des zones attribuées aux coopératives qui se seront fédérées.

Ajoutons que les coopératives déjà existantes pourront se muer en *coopératives d'électricité* et en partager ainsi les pouvoirs.

Quels sont ces pouvoirs des coopératives ou des fédérations de coopératives ? Construire, acquérir, louer, posséder, maintenir, administrer et opérer des barrages, chutes rapides et pouvoirs hydrauliques, des usines, établissements et centrales électriques, des lignes de transmission, de distribution ainsi que toutes machineries et accessoires s'y rapportant; produire, transmettre, distribuer et vendre l'électricité pour les fins d'éclairage, de chauffage, d'énergie ou de force motrice, acheter, fabriquer, vendre, louer et échanger tous appareils et toutes choses nécessaires pour l'utilisation de l'électricité.

De plus, la *coopérative* pourra directement ou par l'entremise de l'Office, faire des ententes avec un service public, ou une entreprise étatisée (Hydro-Québec) pour obtenir l'électricité et les services dont elle aura besoin. A défaut d'entente, on pourra demander une ordonnance à la Régie des Services publics.

Comme nous le disions au début, la *coopérative* obtient de l'Office, des prêts pouvant s'élever à 75 pour cent des biens affectés à leur garantie. Le remboursement de la somme empruntée se fera de la façon suivante : *la coopérative paiera, pendant trente ans, trois pour cent par année du montant, par versements semi-annuels égaux et consécutifs.* On conviendra que ces conditions sont exceptionnellement avantageuses.

La formule qui a réussi ailleurs

L'administration ou l'assemblée générale des coopérateurs pourra fixer le prix de l'électricité et celui de la location des compteurs mais la coopérative devra établir ses taux de façon à *couvrir tous les frais d'administration et d'exploitation, les sommes requises pour le service de la dette, une réserve pour renouvellement, une autre réserve pour imprévu, une troisième réserve de stabilisation des taux pour les différents réseaux de la coopérative.*

Il y a grande chance que les taux soient relativement peu élevés parce que le lover de l'argent est bas et parce que l'Office mettra à la disposition des coopératives de nombreux services techniques et juridiques, sans compter la direction et surveillance générales, puis l'outillage.

Cette analyse sommaire du bill Duplessis suffit à nous en montrer la grande portée économique et sociale. Aux législateurs d'en examiner les articles et de porter un jugement sur chacun d'eux. Dans l'ensemble, ce projet nous semble éminemment louable. S'il est mené à bonne fin, nous connaîtrons enfin l'électrification rurale dont on parle tant depuis nombre d'années et qui 'a pas connu l'expansion désirable. On semble avoir adopté la formule qui a fait merveille dans les pays d'Europe, et plus récemment, aux Etats-Unis.

Louis-Philippe ROY

PETITES NOTES

Mort d'un célèbre Jésuite islandais

Le Père Svensson, célèbre dans le monde entier par ses livres signés "Nonni" et premier Islandais ordonné prêtre depuis 1550, est mort à l'âge de 87 ans à Cologne dévastée par les bombes. Il a vu durant sa longue carrière trois grandes agressions allemandes. Il avait 12 ans lors de la première; il s'en allait étudier en France, en 1870, quand la guerre franco-prussienne vint mettre fin à son voyage à Copenhague. Il se rendit plus tard en France pour terminer ses études supérieures à Amiens. Il se convertit au catholicisme durant son séjour en France et entra plus tard chez les Jésuites en Belgique. Le Père Svensson a enseigné plusieurs années durant au Danemark et a beaucoup voyagé en Hollande et en Autriche où il a écrit presque tous ses livres. Après plus de 60 ans d absence, il retourna en Islande, invité par le Gouvernement islandais à participer aux fêtes du millénaire du Parlement islandais. Ses livres, qui traitent tous de l'Islande, lui ont gagné l'estime de ses compatriotes, même des ministres luthériens, qui l'accueillirent avec enthousiasme (le luthéranisme est religion nationale en Islande). Il y a 800 catholiques et 8 prêtres en Islande. Leur évêque, Mgr J. Gunnarsson, premier évêque indigène depuis 1550, fut sacré à Washington en 1943.

E. S. P.

Chez les Acadiens de l'"Ile"

M. J.-Henry Lane à l'Ile du Prince-Edouard

Nous reproduisons du "Devoir" cet article de M. J.-Wilfrid Arsenault, du Comité d'éducation de la société Saint-Thomas d'Aquin, de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard :

Les Acadiens de l'Ile du Prince-Edouard se plaisent à rappeler le souvenir de ceux envers qui ils ont contracté une dette de reconnaissance. Le comité permanent de survivance française en Amérique, et l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal sont, parmi bien d'autres, deux sociétés envers lesquelles nous ne saurons jamais témoigner assez toute notre reconnaissance. Ces deux, depuis de nombreuses années, nous ont délégué des professeurs compétents aux cours de français donnés à nos instituteurs et institutrices pendant les mois d'été.

Tous les professeurs délégués du Québec qui se sont succédé ici ont rivalisé de zèle et de dévouement auprès de notre corps enseignant.

Aux cours d'été de 1942-1943 et à ceux de 1943-1944, nous avions la bonne fortune de bénéficier des connaissance et de l'expérience de M. Armand Auger, professeur de Montréal, et de M. J.-Henry Lane, ancien inspecteur d'écoles et actuellement professeur à l'Ecole normale de Lévis.

M. Auger se dépense cette année parmi les nôtres et les fait bénéficier surtout de ses connaissances musicales et de son dévouement à la cause du français. Nous avons déjà eu l'occasion de faire son éloge et nous lui réitérons ici notre admiration.

Nous nous plaisons à rendre à M. Lane ce témoignage : que notre reconnaissance ne saurait se borner aux remerciements que nous lui avons adressés à la fin des cours qu'il a donnés pendant les deux derniers étés. Nous tenons à porter à la connaissance du public toute notre appréciation pour son dévouement à la cause de l'éducation. Quand un homme de la valeur de M. Lane s'est dévoué pendant dix mois de l'année scolaire, il mérite bien le repos accordé à ceux qui ont charge d'éducation. Cependant, il a bien voulu accepter l'invitation que lui faisait le Comité permanent de venir ici se dépenser auprès de nos instituteurs et institutrices de langue française.

La réputation de M. Lane n'est plus à faire. Il est une personnalité remarquable au point de vue pédagogique et psychologique. Ses deux volumes, première et deuxième collections, intitulés "Moelle de la pédagogie" édités récemment, témoignent par eux-mêmes de son érudition en la matière. Des personnes hautement qualifiées ont fait un éloge très judicieux de la "Moelle de la pédagogie". Tout éducateurs soucieux de se perfectionner et de travailler à l'éducation de la jeunesse se devrait d'ajouter à sa documentation ces deux nouveaux recueil. Ils sont le résultat d'un travail ardu, de recherches prolongées, et d'une expérience de plus de trente années, tant dans l'enseignement proprement dit, que dans l'inspectorat dans de nombreuses écoles de la province de Québec et d'ailleurs.

C'est donc avec un tel bagage de connaissances pédagogiques et psychologiques que M. Lane a été délégué auprès de notre personnel enseignant. Le choix du Comité permanent ne pouvait donc être plus heureux. L'assiduité et la régularité de nos institutrices aux cours étaient bien la meilleure marque de leur appréciation.

Les cours de méthodologie et de psychologie ont été suivis par tous avec le plus vif intérêt. M. Lane l'a certainement constaté lui-même par les nombreuses questions qui lui ont été posées, questions auxquelles il répondait toujours avec beaucoup d'obligeance et de clarté. Les élèves sacrifiaient même de leurs loisirs pour revoir les notes prises pendant les cours. Les discussions pédagogiques, alimentées par les remarques et les questions du professeur, ont plus d'une fois égayé le personnel tout en contribuant à son perfectionnement.

Nous espérons bien que M. Lane, malgré le travail qu'il a dû s'imposer, ne regrette pas son séjour parmi les nôtres.

Avant de clore ces quelques lignes, nous remercions de nouveau le Comité permanent de nous avoir favorisés d'un délégué si digne, et nous formulons le désir unanime de notre corps enseignant, que l'été prochain et pour plusieurs années encore, nous aurons l'honneur et la grande satisfaction de revoir parmi nous ce pédagogue averti et dévoué.

J.-Wilfrid ARSENAULT,
pour le Comité d'éducation de la société Saint-Thomas d'Aquin.

Charlottetown, I. P.-E., le 12 février 1945.

Instruction de S. Em. le Car dinal sur les Sacrements

Troisième dimanche: Du ministre des Sacrements

Voici la deuxième et dernière tranche du texte du sermon prononcé dimanche, en la Basilique, par Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec :

La première règle est donc celle-ci : **le ministre doit avoir l'intention véritable d'effectuer un sacrement.**

Mais on sent déjà vraisemblablement qu'on peut distinguer plusieurs espèces d'intention, quant à leur réalité. Il y a **l'intention actuelle,** qui procède de la volonté actuellement en acte: je veux partir, et aussitôt je me mets en marche sous l'influence de mon acte volontaire. Il y a l'intention virtuelle, qui procède d'un acte réel mais antérieur de volonté, et dont je puis n'avoir plus l'advertance. Ainsi je me décide d'aller à l'église: aussitôt je me prépare, je pars, je prends la bonne route, peut-être sans y penser beaucoup, et tout à coup je me vois rendu à l'église après une demi-heure de marche pendant laquelle je n'ai pas du tout pensé à aller à l'église. Tout cela néanmoins s'est fait en vertu de ma décision première, de par une intention **virtuelle,** qui a influencé inconsciemment toute ma conduite. C'est bien, il faut le reconnaître, la façon la plus ordinaire selon laquelle notre vouloir influence nos actes. Nous ne pensons guère actuellement à ce que nous faisons à tout instant, bien que tout cela soit volontaire, parce que décidé dans un acte antérieur. L'intention n'est pas même virtuelle, mais simplement **dispositive** ou **habituelle,** lorsque celle-ci n'existe que par l'inclination spontanée de la volonté, mais ni par un acte présent ni enveloppée dans une décision antérieure. Ainsi, je communie presque tous les matins. Un jour, je n'y ai pas songé, et je me vois tout à coup au pied de l'autel, en vertu de la disposition ou de l'habitude créée en moi par de nombreuses intentions antérieures. Il n'en serait pas de même si j'avais d'abord résolu de communier tout le mois chaque matin, car alors mon acte présent serait contenu dans la vertu ou la puissance de ma résolution. Enfin, une **intention interprétative, présumée, hypothétique,** est celle qui n'a jamais été conçue, mais qui l'eût été si la pensée s'était portée sur son sujet. Ainsi, avoir su qu'il y a tant d'indulgences en communiant tel jour, je m'y fusse décidé.

Un prêtre décide de célébrer la messe pour tel défunt: intention **actuelle.** Il va à l'église, fait sa préparation, monte à l'autel, observe tous les rites, et consacre même la sainte hostie, en pensant à sa mère malade; nonobstant, il a toujours l'intention **virtuelle** d'offrir le saint sacrifice pour tel défunt. Si la veille il a pensé à dire la messe pour le défunt, sans se décider, et que le lendemain, fatigué, distrait, il n'ait conçu aucune intention, celle-ci n'est ni actuelle, ni virtuelle, mais purement **dispositive** ou **habituelle.** Enfin, voici un prêtre qui fut très attaché à tel ami; s'il avait appris sa mort, il aurait sûrement célébré pour lui; mais il n'a pas su son décès; on ne peut donc croire que la messe qu'il a dite ce matin même sans intention spéciale, l'a été pour le défunt: il n'y aurait eu là qu'une intention **hypothétique, interprétative,** mais non réelle.

Or, deuxième règle, **pour effectuer validement un sacrement, le ministre doit en avoir l'intention sinon actuelle,** celle qui convient le plus à une action aussi sainte, **du moins virtuelle,** à savoir celle que comporte au moins tout acte humain. Il ne serait pas permis, par exemple, de renouveler la formule de consécration parce qu'on l'a dite avec distraction: l'intention virtuelle existante a suffi pour la validité de la consécration et ce serait une faute de recommencer. Une intention purement habituelle ou encore interprétative ne saurait faire que le ministre pose un acte sacramentel. Ne peut donc faire un sacrement celui qui est en état de sommeil, ou d'ivresse, ou d'insanité, ou d'hypnose, quelle qu'eût été son intention habituelle ou présumée.

Toutefois l'intention même purement virtuelle n'a pas lieu d'être nécessairement explicite, c'est-à-dire de se porter sur une fin dans toutes ses déterminations; il suffit mais il est requis au moins qu'**elle soit implicite,** c'est-à-dire qu'elle porte sur ce que veut faire l'Eglise. Celui qui veut recevoir l'Extrême-Onction en a le désir explicite. Celui qui veut mourir en bon chrétien désire implicitement ce même Sacrement des mourants. Celui qui veut recevoir le sous-diaconat, implicitement en veut aussi accepter les obligations, par exemple celles du célibat et du bréviaire.

De même, l'intention explicite de célébrer la messe comporte implicitement celle d'y consacrer, d'y communier, et le reste. Ainsi un Juif sait qu'avant de mourir un catéchumène veut être baptisé sans trop comprendre pourquoi, selon les instructions qui lui sont données il prend de l'eau et la verse sur la tête du moribond en disant la forme du baptême, voulant par là faire ce que font les prêtres ou les chrétiens pour baptiser; il baptise vraiment lui aussi, car il a l'intention de faire ce que fait l'Eglise. Les ordinations anglicanes cessèrent d'être valides au seizième siècle, parce que quand, selon l'Ordinal de Crammer, on consacra l'évêque Parker qui fut la souche de tout l'épiscopat anglican, on ne voulut pas faire ce que fait l'Eglise, mais au contraire on voulut ne pas faire ce que fait l'Eglise catholique.

L'intention en outre doit-être suffisamment **déterminée,** quant à la matière du sacrement et quant à la personne du sujet. On ne peut consacrer dix des hosties qui sont dans un ciboire, si on ne dit pas lesquelles séparément. Si un futur croit à tort que la personne qui l'accompagne à l'autel s'appelle Marie, et que ce soit Marie qu'il veuille marier, le mariage n'est pas valide. Mais s'il se trompe simplement de nom, et non pas de personne, le mariage vaut.

Enfin, si l'intention a été **conditionnelle** le sacrement ne vaut qu'en autant que la condition se réalise. "Je te baptise, si tu n'es pas baptisé": il n'y a pas de sacrement, si le sujet est déjà baptisé. Sur quelqu'un inconscient et apparemment mort, un prêtre dit: "Si tu es vivant, je t'absous de tes péchés", ici encore il n'y a pas de sacrement, si l'individu est déjà trépassé.

L'appartenance à l'Eglise ou la foi catholique n'est pas requise chez le ministre, pour la validité de son intention et du sacrement qu'il confère. Un vrai prêtre, bien qu'hérétique, confère validement les sacrements qui relèvent de son ordre ; un protestant, un athée même peuvent baptiser validement. Non plus que l'état de grâce ou la probité, comme on dit. C'est de foi, par l'enseignement traditionnel de l'Eglise et sa pratique. Ainsi on n'a pas lieu de demander à un ministre s'il est en état de grâce avant de recevoir de lui le baptême et les autres sacrements.

Ce qui n'est pas exigé du ministre pour effectuer validement quelque' sacrement, l'est d'autre part pour qu'il agisse **licitement,** c'est-à-dire selon les lois de l'Eglise et sans péché. Car les saints canons condamnent les ministres qui dispensent les sacrements en état de péché. La sainteté des sacrements réclame manifestement la dignité du ministre. Quiconque par suite est conscient d'être en état de péché mortel et confectionne un sacrement, commet un sacrilège, qui sera grave si le ministre est consacré, à moins qu'il n'ait pas eu le temps au préalable, par exemple en cas d'extrême urgence, de se justifier au moins par un acte de contrition parfaite, ce qui ne saurait se concevoir que bien rarement. Pour le ministre non consacré ou privé, la faute n'est pas nécessairement grave, s'il n'y a point mépris du sacrement. Pèche donc gravement le Pontife qui, conscient de faute grave, confirme ou confère les ordres sacrés; le prêtre ou le diacre qui baptise solennellement, le prêtre qui célèbre en état de péché mortel, ou qui absout, ou qui extrémise. Dans ces divers cas, il peut se justifier par la contrition parfaite, hormis avant la célébration de la messe pour laquelle, comme par la communion, il y a un précepte qui oblige en principe à se justifier par la réception du Sacrement de Pénitence.

Outre la probité, la ferveur et le zèle conviennent à l'administration licite et méritoire d'un Sacrement. Le prêtre surtout doit s'y préparer au moins par quelques minutes de recueillement, et s'appliquer à observer toutes les rubriques et cérémonies prescrites par les livres liturgiques. Il se montrera empressé à donner les Sacrements et exhortera les fidèles à y accéder le plus fréquemment possible.

Enfin, le ministre ne manquera pas de se munir des autorisations voulues, selon les prescriptions canoniques, s'il n'a pas lui-même charge d'âmes, ou de ne les présumer que dans les cas légitimes; et, s'il était sous le coup de quelque censure, il devrait s'en purifier au préalable, selon les règles établies.

Des obligations du ministre des Sacrements

Quant aux obligations du ministre en tant que tel, on peut distinguer celles qui tiennent à la justice, et celles qui tiennent à la charité.

Il en est qui tiennent de la justice. Le prêtre qui accepte une fonction pastorale dans l'Eglise s'engage par un quasi-contrat, et donc en justice, à en acquitter les obligations envers les âmes qui lui sont confiées. De là vient que les pasteurs et autres ministres d'office sont tenus en justice sous peine de faute grave de donner à leurs ouailles qui réclament les Sacrements raisonnablement, fût-ce par pure dévotion, en les leur procurant soit par eux-mêmes soit par d'autres ministres idoines, à moins d'inconvénient proportionnellement sérieux.

Les Evêques, les curés, les supérieurs de communautés, les vicaires et assistants, sont donc particulièrement obligés sous ce rapport. Obligation grave de sa nature, en tenant compte néanmoins du dommage réellement infligé en refusant d'administrer tel sacrement. Il va de soi que refuser une fois en passant de se rendre au confessionnal ou à l'église pour donner la communion à des personnes qui y ont un accès facile et fréquent peut ne pas l'être, surtout si on a lieu de savoir qu'elles n'en éprouveront pas un grave détriment. A plus forte raison, si elles se présentaient à des heures indues et capricieuses.

Il n'en serait pas de même s'il s'agissait de malades, ou si on se montrait dur habituellement envers ceux qui viennent demander les sacrements.

Toutefois un pasteur peut se servir d'un autre ministre digne pour accomplir pareille obligation.

Dans le cas où l'un de ses fidèles est dans une si grave nécessité qu'il ne puisse pourvoir autrement à son salut, le ministre qui a charge d'âmes doit lui assurer les sacrements, même au péril de sa propre vie, s'il y a un espoir fondé de les lui administrer fructueusement. Par exemple, pour confesser quelque pécheur peu instruit qui ne saura pas faire son acte de contrition parfaite; pour administrer un moribond inconscient, même contagieux, etc. D'où l'obligation de la résidence habituelle des pasteurs dans le lieu de leur propre charge.

Le devoir d'administrer les sacrements à ceux qui sont en péril porte au moins sur les Sacrements qu'ils peuvent recevoir et qui leur sont absolument necessaires.

Il n'en serait pas de même, évidemment, si telles ouailles n'étaient que dans une nécessité relative à laquelle un pasteur ne saurait pourvoir d'autre part sans grave inconvénient, comme d'en abandonner d'autres dans une plus dangereuse nécessité.

Pour les ministres qui n'ont pas charge d'âmes, ce n'est plus en justice mais selon les lois de la charité qu'incombe l'obligation de les procurer.

La charité, en effet, oblige envers tous les hommes. Elle nous oblige à les aimer, à les respecter, à les secourir. Si cela est déjà vrai en ce qui regarde les secours temporels, à plus forte raison en ce qui concerne leurs besoins spirituels. Plus le prochain est dans l'indigence, plus il incombe de lui porter secours, à moins d'inconvénients disproportionnés.

Aussi selon l'état de nécessité des sujets, et en tenant compte du sérieux des inconvénients, on sera plus ou moins tenu de procurer les Sacrements.

Dans un cas d'épidémie, par exemple, tous les prêtres se dépenseront à secourir les malades, spirituellement, et même les laïcs verront à ce que les enfants soient baptisés.

Il y a non moins parfois pour les ministres l'obligation grave de refuser les sacrements, à savoir aux incapables et aux indignes, c'est-à-dire à ceux qui ne peuvent les recevoir validement ou qui les recevraient sacrilègement. Ce devoir est d'autant plus impérieux que la coopération du ministre serait plus immédiate et plus intrinsèque à la profanation du Sacrement. Même sous peine de mort, un Evêque ne peut faire mine de donner à une femme, ni un prêtre l'absolution à un pécheur obstiné. Un curé ne peut recevoir le consentement conjugal de gens mariés civilement, mais qui sont empêchés par ailleurs, étant par exemple déjà mariés.

Cependant, si l'indignité de ceux qui demandent les Sacrements n'est pas connue on ne peut les leur refuser, si on s'expose à violer le secret sacramentel, ou à créer quelque plus grave scandale, ou à s'exposer à quelque très sérieux détriment. Tandis que si leur indignité est publique, ce serait commettre le même scandale que de se rendre à leur indigne désir.

Il va de soi qu'en ces diverses circonstances un courage indéfectible et une prudence délicate et pleine de zèle doivent être observées.

Enfin, s'il peut-être permis de dissimuler parfois, par volontaire indirect, le refus d'accomplir un sacrement, jamais il n'est permis de simuler effectuer un sacrement qu'on ne confère pas. Simuler un sacrement est faire un acte mauvais, intrinsèquement sacrilège pour éviter quelque mal. Dissimuler est faire un acte indifférent à propos duquel les autres s'illusionneront, croyant qu'il y a eu sacrement. Ainsi jamais un prêtre ne pourrait communier un indigne avec une hostie qu'il a fait semblant de consacrer, ce serait prétendre faire adorer une chose qui n'est pas Dieu, l'hostie ne contenant pas Jésus-Christ. Mais il serait permis de passer, à la table sainte, un indigne dont l'indignité est connue en remettant au ciboire l'hostie qu'on a paru lui préparer; de même que de donner une simple bénédiction au pénitent qui n'est pas assez préparé pour être absout. Dans ces cas, on ne fait aucune action sacramentelle, quoique peut-être les autres le jugent autrement.

Conclusion

De pieux auteurs, s'inspirant des descriptions de l'Apocalypse, ont comparé les richesses de la grâce comme à un fleuve de diamants où un ange ou quelque autre personnage céleste ramasserait à pleines mains pour les distribuer à son gré, afin d'en enrichir, d'en orner et d'en embellir les autres. Symbole sensible et comparaison encore trop imparfaite de l'abondance et du prix de cette richesse spirituelle qu'est la grâce. Mais on y trouve quelque idée de la sublimité du rôle qu'ont à accomplir les ministres des sacrements, dispensateurs des mystères de Dieu.

Et, vous voyez par là, mes Frères l'incomparable grandeur des ministres de Jésus-Christ. En premier lieu, l'ineffable pouvoir du Pape, Vicaire de Jésus-Christ, possédant l'administration suprême des Sacrements dans l'Eglise. Mais aussi la splendeur et le prix de la fonction des pontifes et des prêtres, dispensateurs de cette opulence sacrée qu'est la grâce dans les sacrements. Et, enfin, l'excellence de ceux qui, s'associant au rôle des prêtres et favorisant l'oeuvre de leur sacerdoce, participeront aussi à leur incommensurable gloire au jour éternel des infinies rétributions du Seigner Jésus, Pontife et Prêtre, Auteur des Sacrements et Déificateur des âmes à jamais.

Ainsi soit-il.

La patrie, c'est la famille agrandie: non seulement elle garde tous les beaux sentiments nés au foyer familial, mais elle les ennoblit, en les dépouillant de tout ce qui en eux est trop individuel et trop étroit. Dans l'amour familial, il y a un peu d'amour-propre et d'égoïsme. On s'aime soi-même dans ses proches parents: cette nuance trop personnelle disparaît dans le patriotisme véritable.

LA VIE SYNDICALE CATHOLIQUE

par André ROY

Le vote fut d'une honnêteté incontestable

M. René Harmégnies, organisateur de la fédération nationale des employés de l'Aluminium, a présenté, jeudi dernier à la Commission des relations ouvrières, un mémoire pour refuter les accusations portées par l'union internationale au sujet des prétendues irrégularités qui auraient été commises pendant le vote de représentation syndicale tenu dans les usines d'Aluminium, à Shawinigan et Arvida.

Le mémoire établit que le vote s'est tenu selon les procédures et les termes d'une entente intervenue entre les parties intéressées, l'Aluminum Co., le Syndicat national, l'Internationale et le C.I.O. Les dates du vote, la forme de bulletin, l'ouverture et la fermeture des polls, le compiage des votes, tout s'est passé conformément aux règlements arrêtés par les parties en litige.

Les bulletins de vote furent imprimés à Ottawa par le ministère fédéral du Travail selon la même manière employée pour tous les autres votes semblables à travers le Canada.

Après l'identification de l'ouvrier votant, celui-ci recevait un bulletin initialé par l'officier rapporteur. Les représentants des trois unions et de la compagnie dans les polls avaient chacun une liste des électeurs. Ils marquaient le nom des ouvriers qui se présentaient dans leur pool. Quand on compta les bulletins, poll par poll, on constata que le nombre de votes enregistrés dans chaque poll correspondait exactement sans la moindre erreur, au nombre de votants inscrits sur les listes.

Les urnes, après la fermeture des polls, furent transportés et déposés dans la voûte de la Banque de Montréal, à Arvida, les deux premiers jours, et le troisième jour, au Centre de récréation, en présence de tous les représentants des unions et de la compagnie.

Le soir du dernier jour, il y eut un délai entre la fermeture des polls et le comptage des votes pour permettre aux représentants d'aller souper, conformément à l'entente que les parties avaient acceptée. Pendant ce temps, les urnes restèrent sous la surveillance de MM. Pépin et Ménard, officiers fédéraux en charge du vote et de trois constables spéciaux.

Ces constables ont signé des affidavits attestant que tout s'était passé dans l'ordre le plus absolu. D'ailleurs, les urnes étaient cadenassées entourées de papier gommé et scellées.

Toutes les précautions avaient été prises pour assurer une libre et loyale expression d'opinion par les ouvriers de l'aluminium. Une majorité écrasante a favorisé le Syndicat national. Que pareille victoire ait humilié et irrité les organisateurs de l'Internationale, personne n'en est surpris. Ils se seraient montrés plus dignes en gardant le silence discret.

Ils ont lancé des accusations injustes, malhonnêtes et sans aucune preuve à l'appui. Pareil cynisme achèvera de la discréditer auprès des ouvriers sérieux et de l'opinion publique.

La fédération nationale des employés de l'Aluminium a insisté fortement auprès de la Commission des relations ouvrières pour que les syndicats de Shawinigan et d'Arvida soient reconnus sans plus de retard. Le vote fut d'une honnêteté incontestable et exempt de toute irrégularité. Les résultats sont définitifs et clairs. Par une majorité absolue, les ouvriers réclament l'accréditation du Syndicat national.

Les syndicats ont confié à leurs procureurs le soin de prendre des procédures légales contre les auteurs des accusations diffamatoires lancées par l'Internationale.

Convocation. — Ce soir, à la salle numéro 3, assemblée du Conseil général.

Le sentiment religieux est fort en Roumanie

Un récent décret du ministre du Travail en Roumanie, supprimant l'enseignement de la religion dans les écoles techniques et professionnelles pour y substituer des cours de civisme, a tellement indigné la population que le décret a dû être révoqué.

Clp

Une histoire pour vous

S. Maurice et la légion thébaine

L'empereur Maximien, que Dioclétien avait créé empereur d'Occident, faisait la guerre dans les Gaules. Avant de passer les frontières, il ordonna à ses légions de sacrifier aux dieux, afin d'obtenir la victoire. La légion thébaine, commandée par saint Maurice, faisait partie de l'armée, et elle portait ce nom, parce que la plupart des soldats qui la composaient, venaient de la Thébaïde en Egypte : elle se recrutait exclusivement parmi les chrétiens. Afin de ne pas être contraints de sacrifier, saint Maurice et sa légion s'éloignèrent de trois lieues et campèrent près de la ville d'Aguanum, aujourd'hui St-Maurice, près de l'embouchure du Rhône dans le lac de Genève. L'empereur voyant que la légion manquait la fit rappeler. Alors saint Maurice envoya à l'empereur une profession de foi signée par tous les officiers et qui était conçue à peu près en ces termes : "Nous sommes tous chrétiens et serviteurs du vrai Dieu. Nous sommes prêts à marcher à l'ennemi et à verser notre sang pour l'empereur, mais nous sommes aussi prêts à le verser jusqu'à la dernière goutte, plutôt que de renier notre foi en sacrifiant aux dieux". Dans sa fureur, Maximien fit deux fois décimer la légion, c'est-à-dire qu'il fit tuer chaque dixième soldat. Lorsqu'il vit la constance de la légion, il ordonna à toute son armée de la cerner et de la massacrer entièrement. Les vaillants soldats se laissèrent tuer sans résistance. Aujourd'hui un monument s'élève à la place où Maurice et ses 6,000 frères d'armes subirent le martyre pour le Christ.

Les ordres d'une autorité humaine sont nuls, quand ils sont contradiction avec les commandements de Dieu. Saint Augustin dit avec beaucoup de justesse ! "Quand un ordre de l'empereur est contraire à un commandement de Dieu, il faut obéir à Dieu".

Modes du PRINTEMPS



Au Théâtre Capitol

Présentation des

Modes Printanières

7 et 8 Mars

En matinée et en soirée

Un événement unique dont toute l'élite de la société voudra être témoin.

Parade des toutes dernières nouveautés Printemps et Eté – créations des plus grands couturiers en modes féminines

Spectacle

Matinée et soirée

Tous les sièges réservés — taxe incluse.

LOGES, ... **59c.**
ORCHESTRE . . **59c. 40c. 30c.**
BALCON . . . . . **25c.**

Lever du rideau :
Matinee 2h. 30
Soiree 8h. 15

Prière de se rendre pour l'heure.

Billets en vente au Capitol seulement.

Pas de réservation par téléphone.

Sur la scène:

Mannequins vivants — Scènes et décors féeriques — Modes authentiques.

Orgue et orchestre

Intermèdes

Cinq numéros très intéressants que vous goûterez et applaudirez.

Les Messieurs sont cordialement invités.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.



La Vie Sociale

Tél.: 9891

Monsieur Philippe Cahtave, consul général d'Haïti au Canada, est attendu à Québec, ce soir.

M. Charles De Koninck, doyen de la faculté de philosophie de l'université Laval est actuellement à New-York; M. De Koninck se rendra à Rochester, Toledo, Columbus, Erié et Détroit. Il sera de retour à Québec dans deux semaines.

Sous la présidence de madame Lucien Borne, la partie de cartes annuelle du Cercle Hélène Boullé, ordre des Filles d'Isabelle, aura lieu demain soir, le 7 mars, en la salle paroissiale de St-Coeur-de-Marie.

Le lieutenant commandant et madame Georges La Rue sont partis pour New-York où ils passeront quelque temps.

Madame Gaston Laurendeau, d'Outremont, de passage à Québec, s'est inscrite au Château Normandie.

M. et madame Arthur Morency, de notre ville ont fait un séjour chez leurs parents, à Beaumont, en fin de semaine.

Mademoiselle Germaine Goupil, de Chandler, passe la semaine à Québec.

Le Dr F. Jetté était dans la métropole, en fin de semaine, à l'occasion du mariage Prud'homme-Mandeville.

Madame Anthony Garzierie (Monique de Léry), sera de retour chez son père, M. René-C. de Léry, cette semaine.

Le lieutenant-colonel et madame L.-J.-A. Amyot sont partis pour Nassau.

Madame Bernard Languedoc est retournée à Montréal, hier, après avoir passé quelques semaines à Québec, l'invitée de madame H.-C. Atkinson.

Madame Arthur Price et mademoiselle Lorna Price sont de retour de Bondville.

Madame Fernand Poulin, de St-Martin de Beauce, fait un séjour à Québec et loge au château Normandie.

M. et madame P. Boisseau, de Dolbeau, étaient de passage à Québec, ces jours derniers.

Mademoiselle Louise Forget, de St-Jean, est actuellement dans la métropole, l'invitée de sa grand-mère, lady Forget.

Madame R. De La Durantaye, d'Ottawa, de passage à Québec, s'est inscrite au Château Frontenac.

Madame Normand Charette passe quelques jours aux Trois-Rivières, l'invitée de M. et madame Damien Levasseur.

Mademoiselle Jacqueline Morin, de St-Martin de Beauce, de passage en notre ville, s'est inscrite au château Normandie.

Mademoiselle Cécile Michaud, de St-André de Kamouraska, visite sa sœur, Madame Geo.-H. Bouchard, à Cabano.

Mademoiselle Gisèle Pelletier, de Rivière-du-Loup, a visité M. et Madame Geo.-H. Bouchard, dernièrement, à Cabano.

Monsieur et Madame J.-Paul Saulnier, de Cabano, sont de retour d'un voyage à Montréal et à Ste-Adèle.

Mademoiselle Jeanne Dionne, de Cabano, est allée dans sa famille, à Rivière-du-Loup, dernièrement.

Messieurs Fernand Sirois et G.E. Pelletier, de Cabano, sont de retour de Montréal où ils ont assisté à la convention des marchands de bois.

M. le maire Lucien Borne et madame Borne ont accordé leur distingué patronage à la première de la "Mascotte" qui sera interprétée demain soir au Palais Montcalm.

Naissances

Le dimanche 4 mars en l'église Saint-Pascal de Maizerets, l'abbé Alphonse Guérard a baptisé Marie-Cécile-Marielle, fille de M. Jean-Baptiste Toussaint, industriel, et de madame Toussaint (Marie-Luce Lavoie), de Saint-Jean-Port-Joli, née le 28 février à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Les parrain et marraine, M. et madame Odilon Toussaint, de Saint-Jean-Port-Joli, grands-parents de l'enfant, étaient représentés par M. et madame Gérard Ouellet. Mlle Anne-Marie Lavoie portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

M. et madame Léopold Morin (Géorgette Laberge), annoncent la naissance de leur fils, Denis, à l'hôpital St-Sacrement.

M. et madame Paul Lemieux annoncent la naissance d'un fils, le 1er mars à l'hôpital St-Sacrement et baptisé sous les prénoms de Jean-Paul-Desruisseaux.

Parrain et marraine, M. et madame Alfred Lemieux, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Lucienne Lemieux, tante de l'enfant.

M. et madame Gabriel Boivin annoncent la naissance d'un fils, né le 24 février à l'hôpital St-Luc et baptisé sous le prénom de Jean.

Dans la métropole

En l'église Notre-Dame des Neiges, décorée de lis, de glaïeuls et de massifs de palmiers, samedi à neuf heures, avait lieu le mariage de Mlle Edmonde Mandeville, fille du Dr Jean Mandeville, décédé, et de Mme F. Hemsted, de Ville Mont-Royal, avec M. Marcel Prud'homme, fils de M. Hector Prud'homme, décédé, et de Mme Prud'homme, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Mandeville, de Lemieux, Ont., oncle de la mariée et pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mlle Thérèse Laurendeau, MM. Paul-Emile Corbeil et David Rochette. M. René Saint-Jean accompagnait la mariée et M. Jean-Paul Prud'homme était le témoin de son frère. La mariée, portait une robe de style, en faille ivoire piquée de muguet et dont l'ampleur de la jupe formait traîne, un voile de tulle illusion maintenu sous une résille en point d'Alençon et une gerbe d'arums et de gardénias. La dame d'honneur, Mlle Madeleine Pépin, portait une robe de taffetas corail, aux lignes identiques à celle de la mariée, et un court voile de tulle illusion maintenu sous un béguin. Mlle Odette Mandeville, sœur de la mariée, et Mlle Thérèse Prud'homme, sœur du marié, demoiselles d'honneur, portaient des robes en taffetas orchidée avec petits béguins assortis, ornés de courts voiles de tulle; toutes trois tenaient des gerbes d'oeillets jaunes. M. René Prud'homme, frère du marié, M. Maurice Décarie et Mme Yvan Mercure plaçaient les invités. Mme Hemsted, mère de la mariée, portait un ensemble en crêpe façonné pourpre, un chapeau de même ton garni de sequins, des fourrures de martre de Russie et une orchidée blanche à l'épaule. Mme Prud'homme, mère du marié, portait une robe en crêpe français gris fauvette, un chapeau de même ton et une touffe d'orchidées à l'épaule. Après la cérémonie, il y eut réception dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, décoré de fleurs printanières et de palmiers. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour Mont-Tremblant Lodge. Mme Prud'homme portait alors un costume en suédine beige-rosé avec touche de castor, un manchon de même fourrure piqué d'orchidées blanches, un chapeau drapé en paille italienne châtaigne et des accessoires de même ton.

POINTS NOIRS

Cette méthode unique, simple, sûre et inoffensive les fait tout bonnement dissoudre et disparaître. Procurez-vous à la pharmacie deux onces de peroxine en poudre, saupoudrez-en sur un linge humide chaud et appliquez doucement — tous les points noirs auront disparu. ANY

SERVEZ OXO CES NUITS FROIDES

LE BRIDGE

Par Arsène DesRochers
MEMBRE AGREGE DES STUDIOS D'ELY CULBERTSON

1,976. — Déception.

Le déclarant de la donne d'aujourd'hui constata que son contrat était en danger si ses adversaires venaient à découvrir sa faiblesse à coeur. Aussi, conduisit-il le coup de façon à faire croire que sa faiblesse se trouvait à une autre couleur.

Donneur : Sud.
Nord et Sud vulnérables.

	♠ D 10 ♡ 10 9 2 ◇ D V 10 7 ♣ D 8 7 2	
♠ 7 3 2 ♡ R V 8 7 ◇ A R 9 6 ♣ 6 4	N O E S	♠ 9 8 ♡ A D ◇ 8 5 4 3 2 ♣ V 10 9 3
	♠ A R V 6 5 4 ♡ 6 5 4 3 ◇ - - - ♣ A R 5	

Les enchères :

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♠	passe	1-SA	passe
4-♠	tous passent		

Ouest entama du roi de carreau, que le déclarant coupa pour jouer un petit pique vers le dix du mort. Sud fit ensuite jouer la dame de carreau du mort, sur laquelle il jeta son cinq de trèfle. Ouest s'empressa de prendre cette levée de l'as et, croyant avoir découvert le point faible du déclarant, il s'attaqua aux trèfles. Sud prit la main de l'as, encaissa son roi de trèfle et joua un autre petit pique vers la dame du mort. Sur la dame et le valet de carreau de la table, Sud se défaussa de deux de ses coeurs, puis il en jeta un troisième sur la dame de trèfle. Ouest coupa, mais le déclarant ne perdit qu'une autre levée à coeur. Sud avait donc réalisé son contrat, n'ayant perdu que trois levées, une à pique, une à carreau et la dernière à coeur.

La défausse trompeuse avait réussi !

ON BRIDGE . . .

Chez les C. de C., à Québec.

Voici les noms des joueurs qui prirent les premières positions des tournois disputés au cours du mois de février, chez les Chevaliers de Colomb, Chemin Ste-Foy, Québec :

Section "A". — Nord-Sud : Docteur Louis Cloutier et M. Jean Roche; M. R. Croteau et J. Febvet; MM. H.-P. Laliberté et Noël Duchaine; MM. R. Cloutier et D. Bédard; Est-Ouest : Mme L. Jobin et M. J.-C. Boisjoly; M. et Mme A. Marier; M. P.-H. Paré et Mme A.-E. Gagné; Mme A. Nadeau.

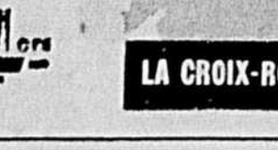
Section "B". — Nord - Sud : Mmes R. Québillon et St-Pierre; Mme Beaupré et Mlle M. Bellzau; M. Gauvin; Mme P.-E. Larocque et Dr A. Tousignant; Est-Ouest : Mmes Painchaud et Thibaudeau; Mmes Gouin et Cloutier; Mme Delisle et M. Royer; Mmes R. Croteau et Levesque.

Un autre tournoi du même genre se disputera tous les vendredis du mois de mars.

Soulagement Rapide du Rhume de Cerveau

Dès que vous en mettez quelques gouttes dans chaque narine, le Va-tro-nol commence à vous soulager de l'enchifrènement, des éternuements, de l'obstruction dus au rhume. Il apaise rapidement l'irritation, diminue la congestion, facilite la respiration. Employé à temps, il aide aussi à empêcher bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en! C'est merveilleux! Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.

SPÉCIAL! Ces gouttes à double effet agissent rapidement au siège-même du mal



VICKS VA-TRO-NOL

La Croix-Rouge réclame notre obole

Comme la Victoire approche, les besoins de la Croix-Rouge pour soulager la misère humaine augmentent.

Rien ne peut remplacer cette société internationale de bienfaisance dont votre Croix-Rouge canadienne fait partie.

VOS dollars lui permettent d'accomplir sa tâche.

FAITES VOTRE PART

Donnez généreusement à

Capitol Jewellers



LA CROIX-ROUGE CANADIENNE



Voici un moyen logique de soulager les **DOULEURS PERIODIQUES**

Avez-vous remarqué qu'à certaines époques vous êtes nerveuse, irritable, déprimée, fatiguée, triste, — à cause de vos troubles fonctionnels périodiques?

Alors ne tardez pas! Essayez le composé végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager ces symptômes. Il est très efficace parce qu'il exerce un effet calmant sur l'un des principaux organes de l'organisme féminin.

IMPORTANT A SAVOIR! Le Composé Pinkham FAIT PLUS que soulager ces douleurs mensuelles: crampes, maux de tête, douleurs dans le dos; il soulage également cette fatigue, cette nervosité et cette pesanteur qui les accompagnent. Le Composé Pinkham est composé d'herbes et de racines salutaires. Il aide la nature. Assurez-vous l'achat d'une bouteille aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie.

DIRECTION : Une cuillerée à thé quatre fois par jour avant les repas et au coucher. Suivez les instructions sur l'étiquette.

COMPOSE VEGETAL LYDIA E PINKHAM

Lydia E. Pinkham's

St-Sylvestre (Lotb.)

Baptêmes. — (DNC). — Marie, Thérèse, Marguerite, fille de M. et Mme Rosaire-D. Bélanger (Marie-Anna Genest). Par. et mar., M. et Mme Eugène Therrien. Mlle Mariette Bélanger portait sa petite soeur sur les fonts baptismaux.

— Marie, Henriette, Béatrice, fille de M. et Mme Adélard Guay (Nativa Fillion). Par. et mar., M. et Mme Lucien Leblond, oncle et tante de l'enfant.

— Marie, Colette, fille de M. et Mme Ls-Philippe Morel (Rolonde Savoie). Par. et mar., M. et Mme Rosaire-H. Bélanger.

Sépulture. — Le 3 mars, a eu lieu la sépulture de Colette, enfant de M. et Mme Ls-Philippe Morel. L'assistance était nombreuse.

Nos condoléances à la famille.

Restauration. — Les marguilliers et M. le curé ont décidé de faire restaurer la sacristie. M. A. Marcoux et Fils lui ont fait une belle toilette.

Q.-Heures. — Les Quarantes-Heures, au couvent, ont eu lieu au commencement de février. Plusieurs personnes assistèrent à ces pieux exercices.

Service anniversaire. — En janvier, un service anniversaire a été chanté pour le repos de l'âme de feu Antony Guilfoyld.

Réception intime. — Plusieurs parents et amis se rendaient récemment à la demeure de M. et Mme Arthur Lehoux, pour offrir une agréable surprise à leur fille Mariette, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Elle reçut alors beaucoup de cadeaux.

A minuit, un goûter fut servi, puis l'on s'amusa avec entrain jusqu'au matin.

Portez-vous le corset de votre voisine!

Vous pouvez porter la même taille de robe que votre voisine . . . mais vous ne pouvez porter son corset. Pourquoi? Parce que deux femmes ayant la même taille ont rarement les mêmes proportions. Une corsetière CHARIS graduée prend TOUTES vos mesures . . . prescrit votre corset dans autant que 72 modèles d'une seule et même taille! Rien d'étonnant que le corset Charis fasse à votre taille, à vos hanches, à votre estomac. Rien d'étonnant que les femmes raffolent du Charis.



CORSETERIE Charis PERSONNALISEE

Il doit donner le support voulu ou Charis ne vous le laisse pas porter!

Mme J.-E. CARRIER
propriétaire
251, rue Saint-Joseph
Québec. Tél.: 6567.

Le ménage est fatigant . . . mais vous trouvez un *rapide réconfort* dans le **THÉ TENDER LEAF**



Mélangé et empaqueté au Canada

Chez votre épicier en paquets commodes . . . aussi en sacs à thé FILTRE



PRETE, pour le printemps...

Ce deux-pièces sied à merveille pour vos diverses sorties — travail — magasinage — théâtre.

On vous fournit le patron no 2587 dans les grandeurs de 12, 14, 16, 18, 20, 40, 42 et 44. La grandeur 36 exige 3 7-8 verges de tissu de 39 pouces.

Les instructions sont en français.

Envoyez 25 sous en bon de poste. (Les timbres ne sont pas acceptés). Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur désirée. Adressez le tout au "Service des Patrons", l'"Action Catholique".

Votre patron vous parviendra dans une quinzaine de jours après que vous aurez donné la commande.

Le prix de 25 sous, comprend 24 sous pour le patron et 1 sou pour la taxe de vente.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

St-Urbain (Charl.)

Mariages. — (DNC). — Le 12 fév., M. Stanislas Bradet, a épousé Mlle G. Fortin. Témoins: M. Antonien Fortin, père de la mariée, et M. Xavier Bradet, grand'père du marié. M. le curé U. Bouchard officia et la chorale des demoiselles fit le chant.

— Le 13 fév., M. Albert Fortin a épousé dame Marguerite Tremblay (Vve Alf. Ménard). Témoins: M. Nérée Tremblay et M. Ménalque Fortin. Le mariage fut béni par M. le curé Ulric Bouchard. Les demoiselles de la chorale rendirent plusieurs cantiques. Après le déjeuner chez M. et Mme M. Fortin, les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces à Montréal.

Nos voeux de bonheur.

Décès. — Dame Marie-Laure Tremblay, épouse de M. Elie Lavoie est décédée à l'âge de 66 ans. La sépulture eut lieu le 27 fév., au milieu d'une nombreuse assistance.

Nos condoléances.

Baptêmes. — A M. et Mme Célestin Simard (Désanges Gilbert) sont nés deux enfants jumeaux, baptisés sous les noms de Joseph, Marcellin et Marie-Marcelle. Par. et mar., M. Adrien Harvey et Mlle Cécile Simard, M. Joseph-Ulysse Marier et Mlle Laurette Simard. Porteuses, Mlles Simone Marier et Simone Harvey.

Blessé. — M. Xavier Fortin se remet d'une blessure à la jambe. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Malade. — Mme Joseph Bouchard (Clovis) est retenue à la maison depuis plusieurs mois par la maladie. Voeux de rétablissement.

Concours. — Un concours pour les élèves de septième année de toute la paroisse a eu lieu, le 14 février. Les résultats sont très encourageants et contribueront beaucoup à stimuler les élèves qui se préparent pour leur certificat de septième année.

Prière du carême. — Chaque soir, à 7 h., il y a prière, lecture pieuse et récitation du chapelet à l'église.

Le vice n'attaque jamais à découvert, mais il trouve le moyen de surprendre, en se masquant de quelque sophisme et souvent de quelque vert.



St-Alphonse de Thetford

Naissances. (D.N.C.) — Le 4 janv., Marie - Albina-Jeannine, enfant de Jean-Emile Grondin et Jeannette Roussin.

—Joseph - Odule-Gaétan, enfant d'Emilio Vachon et Annie Routhier.

—Le 5, Marie-Nicole-Diane, enfant d'Adrien Rancourt et Germaine Fortier.

—Marie - Catherine-Lise-Noëlla.

—Marie - Catherine-Lise - Noëlla, enfant d'Alfred Paradis et Antoinette Nadeau.

—Joseph - Jacques-Claude, enfant d'Emile Gosselin et Andréa Dodier.

—Le 7, Joseph-Jean-Claude - Robert, enfant de Pierre Laliberté et Laura Grégoire.

—Le 9, Joseph-Bernard-Jules, enfant d'Antonio Dumas et Simone Couture.

—Joseph - Gaétan, enfant de Louis Arton et Blanche Allaire.

—Le 10, Joseph-Roger-Marc, enfant d'Emile Lemoine et Noëlla Therrien.

—Le 12, Marie-Claudette-Gilberte, enfant de Lorenzo Dupuis et Corinne Drouin.

—Le 21, Marie-Micheline, enfant de Jean-Paul Lemoine et Lucienne Leroux.

—Le 22, Marie-Francine - Danielle, enfant d'Alfred Moreau et Yvette Brulotte.

—Le 23, Marie-Luce-Nicole-Suzel, enfant de Rosario Champagne et Monique Côté.

—Le 28, Joseph-Pierre-Jean-Claude, enfant de Wilfrid Fortier et Mérilda Grenier.

—Le 30, Joseph-Jean-Guy-Yvan, enfant d'Emile Thivierge et Laurentienne Thivierge.

Le 1er fév., Marie-Rose-Hélène-Ginette, enfant d'Alfred Grondin et Lucille Lapointe.

—Le 3, Joseph-André-Michel, enfant d'Edmond Parent et Irène Bergeron.

—Le 4, Joseph-Thomas - Michel, enfant de Polydore Boissonnault et Irène Arsenault.

—Joseph - Jean-Marc-Yvon, enfant d'Irénée Pinette et Thérèse Faucher.

—Joseph - Jean-Guy-Yvan, enfant d'Emile Thivierge et Laurentienne Thivierge.

—Joseph - Roger - Ronald, enfant de Georges Croteau et Claire-Hélène Gagné.

—Le 5, Marie - Ginette-Eléonore, enfant de Jean-Marie Leblond et Jeanne Lamontagne.

—Le 7, Marie-Léocadie - Lucille, enfant d'Omer Poullot et Flora Gilbert.

—Le 9, Joseph-Marc-André - Robert, enfant de Napoléon Lacasse et Joséphine Bizier.

—Le 10, Marie-Yvette-Huguette, enfant d'Elphège Doyon et Fernande Fugère.

Mariage. — Le 10 janv., M. Roger Roy, de St-Maurice de Thetford, et Mlle Lucienne Aubin, de St-Alphonse.

Décès. — Le 1er janvier, Dame Adélina Grenier, 59 ans, épouse d'Amédée Grégoire.

—Le 4, Mary Rousseau, 78 ans, veuve de Félix Bisson.

—Le 10, Dina Bilodeau, 73 ans, veuve d'Alphonse Jalbert.

—Le 11, Léda Dodier, 54 ans, épouse d'Ernest Lessard.

—Le 12, Adèle Labranche, 84 ans, veuve de Charles Labranche.

—Le 15, Alice Courcy, 73 ans, veuve de Philéas Therrien, et Jeannette Poulin, 24 ans, épouse d'Adolphe Robinson.

—Le 24, Rachel Lessard, 19 ans, fille de Joseph-B. Lessard et Bernadette Lessard.

—Le 28, Salomon Hafasabian, 52 ans, époux de Zaora Sab.

—Le 28, Micheline Aubin, 1 an, enfant de J. Aubin et Liliane Aubin.

—Le 12 fév., Marguerite Proulx, 13 mois, enfant de M. et Mme James Proulx (Emilia Paré).

La population britannique ignorait que depuis quatre ans, près de 23,000,000 de litres d'huile passaient les jours dans les pipelines.

"Chic! Dans une paire la durée de deux paires!"



C'EST PROUVÉ— LE LUX-LAVAGE DOUBLE LA DURÉE DES BAS

Pourquoi des "chanceuses" n'ont presque jamais d'échelles? Elles Lux-lavent leurs bas après *chaque* usage. Des expériences l'ont *démontré:* Lux réduit les échelles dans la rayonne, le nylon, le coton. Les bas Lux-lavés durent *deux fois plus longtemps,* vous obtenez donc d'une paire la durée de *deux* paires.

CE SOIR— lavez vos bas au— LUX

Les bas LUX-lavés FONT mieux- DURENT plus

UN PRODUIT LEVER

Analyses et commentaires

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE et FINANCIÈRE

PAR ROGER VEZINA

Une nouvelle réussite pour les nôtres dans le domaine de l'assurance-vie

Voilà la conclusion que nous pouvons tous tirer, avec la plus grande satisfaction, des chiffres contenus dans le troisième rapport annuel des Prévoyants du Canada "Assurance-vie". En moins de trois années d'activité dans le domaine de l'assurance-vie, la nouvelle compagnie des Prévoyants du Canada peut se vanter d'avoir drainé ou réintégré dans le patrimoine économique des Canadiens français pour plus de dix millions de risques d'assurance-vie et, constitué un actif qui dépasse présentement le million de dollars. En effet, à la date du 31 décembre 1944, les Prévoyants du Canada "Assurance-vie" comptaient $10,612,877.13 d'assurances en vigueur, $2,694,257.61 de nouvelles polices émises au cours de la seule année 1944, $248,976.22 de primes encaissées au cours de cette même année 1944, et enfin, un actif qui s'élevait à $1,027,862.58. Peu de compagnies d'assurance-vie à leur début, croyons-nous, peuvent se vanter d'avoir réalisé de tels progrès en si peu de temps. Sans doute les Prévoyants du Canada "Assurance-vie" ont-ils débuté en un temps exceptionnellement favorable, mais on doit se garder d'attribuer aux seules circonstances économiques une réussite aussi rapide. Une direction aguerrie, un personnel actif et consciencieux, l'achalandage de choix de la société les Prévoyants du Canada "Fonds de pension", une meilleure compréhension, de la part du public, de nos problèmes économiques et de l'importance qu'il peut y avoir pour les Canadiens français de bâtir leurs propres institutions financières, sont autant de facteurs qui favorisent la rapide ascension des Prévoyants du Canada "Assurance-vie" et leur ont permis de se tailler une place enviable dans ce domaine, en moins de trois années d'existence. Nous devons donc les en féliciter et nous féliciter de ce que nos compatriotes semblent de plus en plus saisir l'importance qu'il peut y avoir pour notre peuple d'édifier les institutions financières capables d'épauler et financer le développement de ses entreprises industrielles et commerciales.

Les Prévoyants du Canada "Assurance-vie" commencent leur quatrième année d'opérations avec un actif qui dépasse le million de dollars et des assurances en vigueur pour plus de $10 millions. Nous avons dès maintenant l'assurance qu'ils n'en resteront pas là et que de nouveaux succès viendront couronner la prochaine année fiscale. La direction, les sociétaires, le personnel et tous les assurés présents et futurs des Prévoyants méritent ces succès et nous les leur souhaitons de tout coeur.

Les Prévoyants du Canada — "Fonds de Pension"

Le 36e rapport annuel des Prévoyants du Canada "Fonds de Pension" démontre un actif de $9,014,587.13, soit une augmentation de plus de $200,000 sur celui de l'avant-dernière année fiscale de cette société. Au cours de l'année 1944, la société a perçu des cotisations pour un montant de $396,159.81 et, grâce à la bonne administration du capital des sociétaires-rentiers, en dépit du déclin général des taux d'intérêt, elle a pu servir $369,927.30 de rentes au cours de la même année. Les sociétaires du fonds de pension sont au nombre de 57,103 et possèdent 133,685 parts. De ce nombre, 31,374 sont rentiers et détenteurs de 61,095 rentes.

Au cours de 1944, 333 nouveaux sociétaires se sont portés acquéreurs de 1,153 parts. Ici encore, les Prévoyants du Canada "Fonds de Pension" ont donc enregistré progrès tout en rendant à nos gens le précieux service de les habituer à la pratique des vertus d'épargne et de prévoyance.

6 mars 1945.

Statistiques de l'activité à la Bourse et sur le Curb de Montréal

VOLUME :

	Sem. dernière	Sem. précédente	Un an
Industriels	236,419	266,647	49,314
Mines	186,874	368,108	69,329
	423,293	986,755	178,643

Nombre de sts chs.

	Transigés	Avances	Déclins	Stables	N. haut	N. bas
Semaine dernière	294	112	68	64	15	23
Semaine précédente	294	122	73	96	30	27

Dix industriels les plus actifs

	Ventes
Brown Co	24,340
C. P. R.	19,167
Canadian Breweries	12,389
Fraser	11,761
Consolidated Paper	10,226
Brazilian Traction	8,872
B. C. Power "B"	8,013
Abitibi	5,827
Molson's Brewery	5,553
Donnacona	5,282

Dix mines les plus actives

	Ventes
Central Cadillac	22,300
Siscoe	18,550
Homestead Oil	12,500
Aldermac	11,200
Sullivan	10,800
Louvicourt	9,000
Joliet-Quebec	9,300
Stadacona	8,500
Cartier Malartic	8,300
Red Crest	8,000

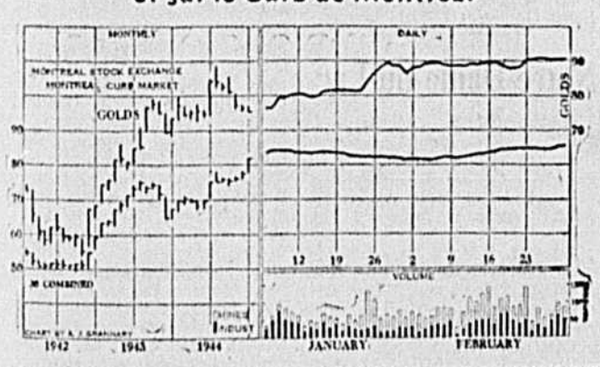
VALEUR DES TRANSACTIONS :

Semaine du 18 février	$5,678,185
Semaine du 11 février	$4,804,178

MOYENNES :

	5 Banques	10 Utilités	20 Industriels	30 Comb.	10 Papiers	15 Aurifères
Fermeture samedi	19.83	61.3	97.3	83.3	199.62	60.29
Une semaine	19.78	61.2	96.5	84.8	197.38	59.63
Un mois	19.56	59.5	92.7	81.7	182.84	53.11
Un an	—	53.2	77.8	70.3	156.22	74.93
Changement de la semaine	0.05	0.1	0.8	0.5	2.24	0.42
Haut de la semaine	19.91	61.3	97.3	85.3	202.49	60.79
Bas de la semaine	19.74	60.7	96.1	84.4	193.92	60.21
Haut 1945	19.94	61.3	97.3	85.3	202.49	60.79
Bas 1945	19.27	58.6	92.5	81.3	178.99	76.13
Haut 1944	19.47	59.1	93.5	82.0	192.99	88.33
Bas 1944	18.59	51.9	73.8	67.3	116.68	72.93

Graphique des fluctuations à la Bourse et sur le Curb de Montréal



Obligations fédérales

	Offre	Dem
Dominion du Canada :		
1¾ p.c. 1er mai 1946	100½	100⅝
2 p.c. 15 déc. 1949	103⅛	101½
2½ p.c. 1er mars 1946	101½	102
3 p.c. perpétuelles	97	99
3 p.c. 1er juin 1950-55	101⅞	102¼
3 p.c. 1er juin 1946	102⅛	102¼
3 p.c. 15 nov. 1946-51	104½	103
3 p.c. 1er juin 1953-53	100⅛	100⅞
4 p.c. 15 oct. 1947-52	105⅛	106½
4 p.c. 1er fév. 1946	103	103⅛
4½ p.c. 1er nov. 1946-56	104⅞	105
4½ p.c. 1er nov. 1947-57	104⅝	107
4½ p.c. 1er nov. 1949-59	107⅜	108⅜
4½ p.c. 1er nov. 1949-59	109½	110⅛
Emprunts de guerre:		
3 p.c. 15 juin 1950-51	104⅛	103⅜
3¼ p.c. 1er fév. 1948-52	105⅛	105¾
3 p.c. 1er fév. 1949-53	103⅛	103⅝
3 p.c. 1er mars 1952-54	103¼	104
3 p.c. 1er nov. 1953-56	101⅞	102⅝
3 p.c. 1er mars 1954-57	100⅜	101⅜
3 p.c. 1er jan. 1953-59	107⅞	107⅛
3 p.c. 1er jan. 1957-60	99⅜	100⅛
3 p.c. 1er fév. 1939-62	99⅛	100⅛
Garantie du Dominion :		
C.N.R. 2½ p.c. 1946	100⅞	101⅜
C.N.R. 3 p.c. 1943-50	101	101⅜
C.N.R. 3 pc. 1948-52	102⅛	103
C.N.R. 3 p.c. 1949-33	102⅛	103
C.N.R. 3 p.c. 1934-59	99⅞	100⅛
C.N.R. 4 p.c. 1934	116⅛	118⅛
P. de Montréal 5 p.c. 1949-69	127½	—

Obligations provinciales

Alta 4	94½	97
Alta 4½ 56	98	101
BC 4½ 58	121¼	—
BC 3½ 60	102	—
Man. 4½ 56	118½	—
Man. 6 47	104	106½
NB 3 61	98¾	101
NB 4½ 61	124½	—
NB 3 59	100	102
NS 4½ 60	128	—
Ont H 3½ 50-53	102½	104½
Ont 3 47-50	101	103
Ont. 4½ 49	107	—
Ont 3½ 49-51	102½	134½
Québec 3 53	98½	100
Québec 3¼ 49	100¼	102
Québec 3½ 51-53	102	104
Québec 4½ 43-56	111	—
Québec 3½ 60	102	104
uébec 3¼ 53	103	105
Québec 3 55	98½	100
Québec 3 56	93½	100½
PEI 4 54	103	105
Sask 4½ 51	98	102½
Sask 4 53	94	97

Murphy Paint Co., 20 cents par action ordinaire et 1⅜ p.c. par action privilégiée, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 10 mars.

à LA SOLIDARITÉ



● M. Jos-André St-Onge, d'Amos, qui a été réélu membre du conseil d'administration de LA SOLIDARITE, compagnie d'assurance sur la vie, à l'assemblée générale annuelle tenue au siège-social à Québec le 8 février 1945.

Dominion Tar

L'état financier de Dominion Tar & Chemical Co., Ltd., sur l'exercice terminé le 31 décembre 1944 montre un bénéfice net de $671,512 lequel est l'équivalent de $1.06 par action ordinaire. En 1943, il se traduisait par $672,724 et $1.06 l'action aussi. Le bénéfice d'exploitation accuse une hausse, que les provisions pour taxes, au total de $1,176,190 contre $1,033,754, ont toutefois plus que contre-balancée, de même que la réduction modérée des intérêts sur les obligations. Le bilan révèle une situation financière des mieux assises, l'encaisse et les fonds d'Etat se chiffrant par $2,385,000 et le fonds de roulement réalisant une augmentation de $350,000 à $3,195,000. La partie remboursable des taxes sur les bénéfices exceptionnels représente 30 cents additionnels par action ordinaire.

Au cours de l'année passée en revue, la compagnie a saisi l'occasion de diminuer sa dette à un taux d'intérêt plus bas. La dette fondée a été réduite de $310,000. De cette somme, la compagnie aurait payé $200,000 de la façon habituelle. Le montant des obligations sériées à racheter annuellement le 1er août s'établit à $250,000. Les frais de cette opération furent entièrement déduits du compte de surplus.

Par une distraction finale de $600,000, du compte de surplus, la compagnie a aussi supprimé du bilan le poste de l'achalandage.

Acme Glove Works

Le rapport financier annuel de Acme Glove Works Limited pour l'exercice terminé le 31 décembre 1944 indique que les profits bruts, les bénéfices nets et le fonds de roulement ont accusé une légère augmentation en dépit d'une pénurie plus sérieuse de main-d'oeuvre et de matériaux.

En effet, les profits d'opération se sont traduits par $320,178 en comparaison de $316,164 en 1943 et de $60,003 seulement avant la guerre, soit en 1939. Les bénéfices nets se sont chiffrés à $67,401 en regard de $62,951, tandis que la portion remboursable de l'impôts sur les excédents de bénéfices ressort à $31,585 au lieu de $29,375 en 1943. Le bénéfice net retenu est donc l'équivalent de $9.80 par action de priorité de 6 1-2 p.c. et de 95 cents par action ordinaire, en comparaison de $9.15 et 76 cents respectivement en 1943.

Le fonds de roulement s'est encore amélioré, ayant passé de $996,916 à $1,039,453. L'actif disponible figure à $1,197,973 et représente plus de 7 fois le total des exigibilités.

L'ORATOIRE ST-JOSEPH DU MONT-ROYAL

AVIS DE RACHAT PAR ANTICIPATION, LE 1er mai 1945

du solde des obligations première hypothèque, Série "B", à 4%, datées du 1er novembre 1935.

L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL, de Montréal, ci-après nommé l'"Oratoire", par les présentes DONNE AVIS que, conformément au droit que l'Oratoire s'est réservé dans l'acte de fiducie et hypothèque souscrit par lui en faveur du Trust Général du Canada comme fiduciaire le 2 avril 1937 devant la notaire Oscar Hamel, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 410486, l'Oratoire rachètera par anticipation, le premier mai prochain mil neuf cent quarante-cinq (1er mai 1945), date dite de rachat, toutes ses obligations première hypothèque 4% formant le solde de la Série "B" (celle-ci de $300,000 en tout), de son émission de $1,302,000 d'obligations faite le 1er novembre 1936 en vertu du dit acte de fiducie et hypothèque, (aucune obligation de la Série "A" de $702,000 à 3% n'étant visée par le présent avis), en payant le prix de CENT UN POUR CENT (101%) de la valeur nominale des dites obligations de la Série "B" et l'intérêt couru sur icelles à la date de rachat, sur présentation et remise des dites obligations de la Série "B" avec, y attachés, tous les coupons d'intérêt échéant le 1er mai 1945 et subséquemment, au bureau principal et à toute Nationale dans la Province de Québec succursale de la Banque Canadienne au choix du porteur.

N.B. — Les obligations de la dite Série "B" dont l'échéance régulière est le 1er mai 1945 seront payées le prix de 100% de leur valeur nominale et non pas le prix de 101% accordé aux obligations rachetées par anticipation, tel que susdit.

Par suite, les porteurs de toutes les dites obligations Série B, 4%, présentement en circulation, sont requis de présenter leurs titres pour paiement et rachat à la date, à l'un des endroits et en la manière ci-dessus indiquée.

De plus, l'Oratoire DONNE AVIS qu'il déposera entre les mains du fiduciaire, conformément au dit acte de fiducie et hypothèque, à la date ou avant la date de rachat, les fonds requis pour le paiement et le rachat de ses dites obligations Série "B", 4%, et que, par suite de ce dépôt, les dites obligations cesseront de porter intérêt à compter de la date fixée pour leur paiement et rachat, soit le 1er mai 1945.

PAR ORDRE ET POUR LE COMPTE DE L'ORATOIRE
Fiduciaires,
TRUST GENERAL DU CANADA,
112 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

MONTREAL, le 24 février 1945.

Bourse de NEW-YORK

New-York, (B.U.P.)—**Les stocks ont évolué autour de leur niveau de fermeture de la veille cet avant-midi à la Bourse de New-York. Les options de coton ont évolué entre 2 et 5 points à la hausse et les obligations sont demeurées stables.**

Alleghany Corporation perdit 1-8 à 3 7-8, et le privilégié reculà de 1-2 à 47 3-4. Des gains d'à peu près un point pour Baltimore & Ohio, Park & Tilfodd Inc., American Tobacco B, Woolworth, Republic Steel & United Fruit.

Cours fournis par Harry & McMahamy rue St-Pierre, Qué. Tél.:2-7006)
(Aujourd'hui à 12 h. 30)

BOURSE DE NEW-YORK

Anaconda	33⅛
A. Chemical	104
Amer. Smelt.	47⅛
Bethlehem	74½
Boeing	24⅛
Chrysler	103⅛
New York Cent.	25
C. P. R.	13⅛
Curtis	6⅞
Curtis A.	21⅛
DuPont	165
Duglas	71⅝
Gen. Electric	43
Gen. Motors	67⅛
Goodyear	37⅛
Int. Paper	25
Int. Paper P.	91⅛
Stand. of N. J.	60
Montgomery	55⅛
Int. Nickel	33⅜
Atchison	44⅛
A. Tél.	16⅞
Westinghouse	128
U. S. Steel	64⅞
Union Carbide	88
Youngstown	46⅛

BOURSE DE NEW YORK — —
(Séance de lundi)

Titres :	Haut	Bas	Ferm.
Anaconda	33⅛	33⅛	33⅛
Amer. Can.	94	—	—
A. Chemical	103	—	—
Amer. Smelt.	47⅛	—	—
Bethlehem	74⅛	73⅛	74⅛
Boeing	29	—	—
Chrysler	102⅛	101⅞	102⅜
New Y. Cent.	25	24⅞	24⅞
C. P. R.	13	—	—
Curtis	6⅞	—	—
Curtis A.	21⅛	20⅝	21⅛
DuPont	165	164	165
Douglas	70⅛	69⅞	70⅛
C. Edison	27	—	—
Gen. Elec.	43⅛	43	43⅛
Gen. Motors	67⅝	67	67⅝
Int. Paper	25	24⅞	25
Int. Paper P.	91⅛	—	—
Stand. of N. J.	60	—	—
Kennecott	59	—	—
Montgomery	55⅛	—	—
Int. Nickel	33⅜	33⅛	33⅜
U. S. Rubber	58	—	—
Radio C.	11⅝	—	—
Atchison	64⅛	64	64⅛
A. Tél.	163⅞	163	163⅝
United Air	31V	—	—
Westinghouse	127	—	—
U. S. Steel	64⅞	63⅞	64⅝
U. Carbide	68⅛	67⅞	67⅞
South Pac.	43	42⅝	43
South Rail	39½	—	—
Youngstown	47⅞	47⅛	47⅛

CURB DE NEW-YORK
(Séance de lundi)

Titres :	Haut	Bas	Ferm.
Alum. Ltd.	97	—	—
Alum. Co. Am.	41½	41	41
Am. Cyan B.	43⅛	32⅝	32⅞
Am. G. & El.	34½	34⅛	34⅛
Am. Lt. & Tr.	20⅝	20⅛	20½
Am. Mara	2⅛	2⅛	2⅛
Bellanca Air	3	—	—
Brar. Tr.	23⅜	23⅛	23⅜
Breeze Corp.	17½	17	17
Brewster Aero	4⅛	4	4
Can. Mar.	2⅛	2⅛	2⅛
Cities Ser.	20	19⅞	20
Club. Alum	4	—	—
Col. Air	9⅛	9	9
Col. F. & I. Ws	6⅞	6⅛	6⅝
Cons. G. & E. B.	12	—	—
Creole Pet.	27⅜	27⅛	27⅜
Econ Gro Strs	20½	—	—
El. B. & Sh.	11⅞	11⅝	11⅝
Ford of Can. A.	24½	23⅞	24½
Glen. Alden	20¼	20	20¼
Hollinger G.	11⅛	11	11
Humble Oil	49⅛	49⅛	49⅛
Imperial Oil	13½	—	—
Int. Pet.	21¼	21⅛	21¼
Lake Shore M.	22⅜	22⅛	22⅜
Mid. S. Pet. B. V.	4⅛	4½	4⅛
Nat. Rubber M.	13⅜	13⅛	13⅜
Ni zinc	68⅜	68½	68⅜
Nag. Hud.	4⅛	4⅝	4⅛
Nor. Am. L. & P.	1⅝	1⅝	1⅝
Pant Oil Venez	12⅛	11⅞	12
Pennroad	7⅜	7¼	7⅜
St. Regis Pap.	6⅛	6⅜	6⅜
So Ky	19⅛	19⅛	19⅛
Tech.	22⅛	22⅛	22⅛
Un. Lt. & P. A.	7⅛	7⅛	7⅛

Tooke Bros. Ltd

En 1944, la compagnie Tooke Bros. Ltd. a réalisé un bénéfice net de $64,859, soit l'équivalent de $2.21 par action en incluant un impôt remboursable de $21,710 ou de 74 cents par action; l'année précédente, le bénéfice net avait été de $49,841 ou de $1.70 par action, en incluant un impôt remboursable de $15,648 ou de 53 cents par action.

Les bénéfices bruts, avant déduction des impôts et de la dépréciation, se sont chiffrés à $2,023,280.

Le fonds de roulement est passé de $466,133 à $502,975.

Une nouvelle lettre de M. St Clair McEvenue

Nous recevons une nouvelle lettre de M. McEvenue, gérant-général de la Canada Life, en marge de nos articles sur les réserves actuarielles. Nous publierons cette lettre et notre réponse dès jeudi, si possible.

R. V.

Bourse de MONTREAL

Montréal — **Les cours ont été sensiblement irréguliers et le marché très paisible cet avant-midi à la Bourse de Montréal. La plupart des titres sont cependant demeurés stables.**

Les gains : Nickel, McColl-Frontenac, Quebec Power, Brazilian, C. P. C., Price, Minnesota Ontario, Melchers et Fraser.

Les reculs : Steamship et Montreal Power.

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521
(Aujourd'hui à 12 h. 30)

BOURSE DE MONTREAL

Asbestos	21
Bathurst P. A.	17
Brazilian T.	23¼
Can. Steamship	13⅛
Can. Steamship P	45
C. P. R.	14¼
Cons. M. and Smel	46⅛
Dom. Steel	8
Foundation	21¼
Gen. Steel W	16⅛
Gypsum	10¼
Hamilton Bdg	7
Hollinger	12
Imperial Oil	13
Imp. Tobacco	13⅛
Int. Nickel	37
Int. Petroleum	24
Int. Paper Co	27¼
Massey Har.	9⅛
McColl Front	14⅛
Mont. Power	21⅝
Mont. Tram.	24
Nat. Steel Car	19
Price Bro	26½
St. Law. Corp P	2⅝
Quebec Pow	16
Shawinigan	17⅜
Steel of Can	23⅛
Winnipeg Elec	6⅛
CURB DE MONTREAL	
B. C. Pulp	41
Brew and Dist	9
B. A. Oil	25
Can. Dom. Sugar	24½
Can. Marconi	2⅜
Cons. Paper	9⅝
Fraser	11⅛
MOP	13⅜
Maclaren	24
Massey H.	2⅛
Melchers P	8⅛
Molson	24⅛
MINES	
Cen. Cadillac	4⅛
HUILES	
Home	435

BOURSE DE MONTREAL :
(Séance de lundi)

Ventes	Titres :	Haut	Bas	Ferm.
24	Alum.	103	—	—
280	Asbestos	21	20⅞	21
75	Bath. P. A.	17⅛	17⅛	17⅛
67	Bell. Tel.	163	—	—
946	Brac. T.	23⅛	23⅛	23⅛
50	B. C. Pow. A.	23½	—	—
1000	B. C. Pow. B.	23⅜	—	—
125	Butid. Prod	20⅜	—	—
100	Bulolo	19½	—	—
45	Can. Cem.	37	—	—
25	Can. Steam.	13⅛	—	—
125	Can. Steam. P.	45	—	—
275	Can. Brew. Pr	45½	45¼	45½
15	Can. Car.	11¼	—	—
350	C. Ind. Al. A	7¼	7	7
785	C. P. R.	14⅛	—	—
141	Cons. M. & S.	58½	58	58½
40	Dist. Seag.	47½	—	—
25	Dom. Bridge	30	—	—
1420	Dom. Steel	8	7¾	8
100	Dom. Stores	15	—	—
105	Dom. Tar.	15	—	—
111	Dom. Textile	73½	—	—
25	Dryden P.	9⅝	—	—
28	Electrolux	15⅜	—	—
260	Foundation	21¼	—	—
125	Gat. Pow.	11⅜	—	—
173	Gen. St. W.	16½	—	—
675	Gypsum	10¾	10½	10¾
402	Hamilton B.	7	—	—
265	How. Smith	22	22¼	23
90	Imp. Oil	14⅞	—	—
805	Imp. Tob.	13¾	—	—
190	Int. Nickel	37	36⅞	36⅞
250	Int. Pet.	23½	23⅜	23⅜
100	Int. Pow.	29	28½	29
435	Int. Pap. Co	27½	27	27½
40	Ind. Accep.	26¾	—	—
210	Massey Har	9½	—	—
676	McColl Fr	11¼	11	11¼
430	Mitchell R.	26¾	26½	26½
1075	Mont. Pow.	21¾	21½	21¾
20	Mont. Tr.	22	—	—
120	Nat. Brew.	40½	—	—
550	Nat. St. Car	19	18¾	19
215	Noranda	54	53¾	54
400	Ogilvie	26	—	—
75	Pow. Corp.	8	—	—
250	Price Bro	36¾	36¼	36¼
240	St. Law. C.	3¼	3	3
50	St. Law. C. P.	20½	—	—
15	St. Law. Pap. P.	64¼	64	64
449	Shaw.	17¾	17¾	17¾
50	South C. Pow.	11	—	—
58	Steel of Can	72½	—	—
75	Un. Steel	41½	—	—
15	Winn. El. P.	17½	—	—
10	Zellers	23¼	—	—
BANQUES :				
240	Montréal	17¼	—	—
80	N. Ecosse	28	—	—
51	Comm.	14⅞	—	—
120	Royale	16¼	—	—

Bourse de TORONTO

Toronto — **Les cours ont été plutôt fermes sur un marché peu actif cet avant-midi à la Bourse de Toronto.**

Les gains : Gunnar, Hasaga, Howey, Kerr Addison, Peroru, Wasalake, et Transcontinental. Les reculs : Premier, Siscoe, et Chesterville. Les pétroles sont demeurés à peu près stables.

Cours fournis par Harry & McMahamy (79 rue St-Pierre Québec, Tel.: 2-7006)
(Aujourd'hui à 12 h. 30)

BOURSE DE TORONTO

Aldermac	15
Bear Expl.	212
Cochenour	355
Dome	28¾
God's Lake	64
Howey	42
K. Addison	13¾
Kisk. Lake	122
Little Long	150
Lake Shore	24½
MacLeod-C.	270
Mining C.	323
Macassa	4 40
McIntyre P.	67
Noranda	54
O'Brien	265
Perron	150
Pamour	160
Pickle Crow	350
Paymaster	41
Sigma	141½
Sherritt	72
Siscoe	65
Sullivan	168
Sylvanite	258
Steep Rock	305
Teck-Huges	405
ventures	13¾
W. Hargreaves	459
Bidgood	39
Coin Lake	51
Federal K.	8½
Francoeur	63
Hallijwell	4¼
Lana Cadil.	14
Lamaque	755
Springer	163
Sladen	58
HUILES	
Anglo Can.	93
Cal. and Edm.	193
Homestead	12½
Pacific	50

BOURSE DE TORONTO — — —

Titres :			
Sylvanite	290	289	289
Steep Rock	305	294	305
Teck Hughes	405	400	405
Ventures	16	13¾	13¾
Waite Amul	475	470	475
W. Hargreaves	460	—	—
Astoria	19	18	18½
Buffalo Can	12	10	12
Bidgood	40	39½	39½
Bagamac	13½	13½	13½
Cariboo	210	205	210
Coin Lake	55	51	51
Duquesne	27¼	26	27
Federal K.	8	—	—
Francoeur	70	68	69
GoGidale	26	25	26
Hasaga	51	—	—
Labrador M.	285	280	280
Lapa Cadil	14½	13¾	14
Leitch	145	140	140
Lamaque	460	—	—
Lake Dufault	140	—	—
Moneta	85	83	84
Malartic G.	360	355	360
Madsen	289	285	287
Negus	165	155	155
Normetal	75	—	—
Niplising	290	280	290
Omega	37	36	37
Quemston	120	118	120
Quemont	30	27	30
Reno	8	—	—
Senator	36	33	36
Springer	185	180	185
St. Anthony	8	6	8
Sladen	59	55	58
Upper Canada	220	215	220
HUILES :			
Anglo Can.	98	92	97
Cal. & Edm.	200	195	196
East Crest	13½	12½	13
Foothills	142	141	141
Home Oil	410	395	410
Homestead	13	9¾	12
Pacific	53	50	51
Pacalta	14	—	—
Royalite	21	—	—
Vermilata	13½	13	13½

Total des ventes : 1,027,000.
(Séance de lundi)

Titres :	Haut	Bas	Ferm.
Aldermac	16	15	16
Base Metals	15	—	—
Bear Expl.	215	210	212
Beattie	170	168	168
Bobjo	24¾	22¾	24½
Braforme	18	17½	18
Broulan	75	—	—
Buffalo Ank.	580	—	—
Cent. Pat.	235	231	235
Chesterville	215	205	214
Cochenour	345	340	340
Cadn. Malartic	117	115	115
Coniaurum	160	—	—
Dome	28½	28¼	28½

Dividende de Nickel

New-York. — (BUP). — **Les directeurs de l'International Nickel Cy of Canada Ltd viennent de déclarer un dividende trimestriel de $1.75 sur les actions privilégiées, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 3 avril.**

LES COURS A LONDRES

	Industriels	Terrey.
Hier	141.2	67.2
Avant hier	141.2	67.2
Une semaine	141.6	67.0
Un mois	139.3	67.2
Un an	130.3	68.2
Haut 1945	142.9	68.9
Bas 1945	138.7	66.4

Chez les "Prévoyants"



● L'honorable sénateur Lucien Moraud, président des "Prévoyants du Canada", qui est heureux de porter, aujourd'hui, à la connaissance du public les magnifiques progrès accomplis par cette compagnie d'assurance-vie et, société de rentes viagères, au cours de l'année fiscale 1944.

General Steel Wares

Au cours de l'exercice tedminé le 31 décembre 1944, General Steel Wares Limited a fait un bénéfice brut de $2,306,211, en comparaison de $2,376,477 en 1943. Toutes déductions faites, y compris $565,359 pour la dépréciation et $911,000 pour l'impôt sur le revenu (dont $106,469 d'impôt remboursable), il est résulté un bénéfice net de $539,907, se traduisant par 70.7 cents par action ordinaire, comparativement à $513,734 ou 57.5 cents l'action l'année précédente. La partie remboursable de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels équivaut à 34 cents l'action ordinaire, ce qui fait un total de $1.04 de bénéfice net par action.

Commentant les résultats de cet exercice, M. John-C. Newman, président, fait remarquer que les avantages revenant aux actions ordinaires par suite du rachat des actions privilégiées ne se sont fait sentir que durant une partie de 1944, mais que si le taux des actions privilégiées avait été de 5% durant tout l'exercice, le bénéfice net par action ordinaire aurait été de 93.2 cents, à part la partie remboursable de l'impôt.

Siscoe Gold Mines

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1944, Siscoe Gold Mines Limited a fait un bénéfice net de $149,014 équivalant à 3.2 cents l'action, comparativement à $205,000 ou 4.4 cents l'action en 1943, M. B. Lynch, président de la mine, explique cette diminution par le fait que le minerai traité en 1944 était moins riche, alors qu'il y a eu légère augmentation dans la quantité de minerai traité.

M. Lynch a souligné que la situation des réserves de minerai pourrait bien devenir critique au cours de cette année, étant donné qu'on n'a fait aucune découverte importante de minerai de 1940 à 1944.

AVIS DE RACHAT

Religieuses de Notre-Dame de Sion, Saskatoon, Sask.

Les Religieuses de Notre-Dame de Sion (Notre-Dame de Sion Academy), Saskatoon, demandent à racheter le 1er avril prochain les obligations remboursables le 1er octobre 1945 : Série C, numéro 1 à 25 inclusivement. Série D, numéros 1 à 25 inclusivement.

Ces obligations

Une enquête Gallup

L'éducation physique

Toronto, 5. — (Par l'Institut canadien de l'Opinion publique). — Malgré toutes les discussions qui ont eu lieu au sujet d'un programme d'éducation physique pour les jeunes Canadiens après la guerre, l'opinion publique n'a guère varié sur ce point depuis deux ans.

Dans une enquête qu'il vient de faire, l'Institut Gallup a présenté le problème sous plusieurs angles, en commençant par cette proposition générale:

"Selon vous, après la guerre, devrait-on obliger tous les jeunes gens valides de dix-huit ans à suivre pendant un an un programme dirigé par le gouvernement et destiné à améliorer leur santé et à compléter leur formation ?"

Les trois-quarts des Canadiens adultes sont en faveur de ce plan:

Oui	76%
Non	13 "
Indécis	2 "
Autres réponses	3 "

Ce qu'il y a de plus intéressant dans les resultats obtenus, c'est que dans toutes les parties du Canada, il y a de bonnes majorités en faveur d'un tel programme. Par exemple, la province de Québec, qui reste opposée à la conscription pour service outre-mer, donne une majorité de 75 pour cent en faveur d'un plan obligatoire d'éducation physique pour l'après-guerre. Cette province avait manifesté la même attitude lors d'enquêtes précédentes sur des problèmes connexes.

Comme on pouvait s'y attendre, ceux qui s'opposent à un tel plan (13% de la population) s'objectent surtout à ce qu'il contient de coercitif.

Aux 76 pour cent qui ont répondu affirmativement, on a posé d'autres questions:

"Seriez-vous en faveur d'une pareille mesure, même si les jeunes gens devaient pour cela quitter leurs familles pendant cette année-là ?"

Oui	64%
Non	10 "
Indécis	2 "

Enfin, on a demandé au même groupe: "Un cours semblable devrait-il, oui ou non, comprendre un entrainement militaire ?"

Ici, la proportion des réponses affirmatives a été réduite de 76 à 60 pour cent:

Oui	60%
Non	12 "
Indécis	4 "

Dans le Québec, cette question au sujet de l'instruction militaire a trouvé un plus grand nombre d'opposants:

Oui	49%
Non	21 "
Indécis	5 "
	75

Le total représente la proportion des Québecois (75%) qui ont répondu oui à la première question.

En novembre dernier, 60 pour cent de la population s'était prononcée en faveur d'un service militaire obligatoire d'un an dans l'après-guerre. C'est exactement la même proportion qui s'est prononcée, dans la présente enquête, en faveur de l'instruction militaire obligatoire, bien que la question ait été présentée d'une façon différente. En mars 1943, 36 pour cent des gens avaient approuvé ce principe.

Dans une enquête récente, l'Institut américain de l'Opinion publique a constaté qu'aux Etats-Unis, 69 pour cent de la population est en faveur de l'instruction militaire obligatoire.

Funérailles de M. Jos. Robitaille

St-Romuald. — (DNC) — Samedi le 3 mars, eurent lieu, à St-Romuald, les funérailles de M. Jos. Robitaille, décédé à l'âge de 76 ans

Un grand nombre de parents et d'amis, suivirent la dépouille mortelle jusqu'à l'église et assistèrent aux funérailles.

M. le curé E.-A. Dupont fit la levée du corps et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J. Champagne, vicaire, assisté de MM. les abbés Dupont et Gariepy.

Portait la croix, M. Henri Robitaille.

Dans le cortège funèbre, on remarquait ses deux frères: MM. Honoré et Ernest Robitaille, avocat; ses neveux: MM. Alf., Alb., Paul-Eugène et Alfred Robitaille, Donat Vermette et Paul Haince; ses cousins: MM. Arthur et Pierre Robitaille; MM. Raymond Grenier, Marc-Henri Vermette, Paul-André Rochette, Paul-Emile Roibtaille, Edmond et Adrien Robitaille, Edouard Lambert, Emile Poulin et plusieurs autres.

Après le service funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière paroissial pour y etre inhumés.

A la famille éplorée, nous réitérons nos sincères condoléances.

Rivière-du-Loup

Nouveaux officiers.—(DNC).— A la dernière assemblée de la Chambre de commerce, les elections ont donné le résultat suivant: président, Dr H. Provencher; 1er vice-prés., M. P.-E. Bisson; 2e vice-prés., M. R.-L. Deslandes; secrétaire et publiciste (permanent), M. S.-P. Dugal, N.P.; ass.-secrétaire, M. P.-E. Labrecque; trésorier, M. J.-O. Gendron, directeurs, MM. Léon Bélanger, Louis-U. Dugal, J.-N. Dubé, P.-M. Viel, J.-T. Lavoie et Jos. Chartier.

La prochaine assemblée de la Chambre de commerce aura lieu le 9 courant.

En Nouvelle-Ecosse. — Le cap. abbé Raymond Dupuis, ancien vicaire à St-Patrice et maintenant chapelain dans l'armée canadienne, a été récemment transféré au camp d'Aldershot, en Nouvelle-Ecosse.

Tiers-Ordre. — Dimanche le 4 mars, il y eut réunion mensuelle du Tiers-Ordre à l'église Saint-Patrice.

Décès d'enfants. — Francis, âgé de deux ans, et sa soeur Carmen, âgée de cinq ans, enfants de M. et Mme Nil Hodgson, de St-François-Xavier, sont décédés récemment, à quelques jours d'intervalle.

Nos condoléances à la famille.

Service anniversaire. — Mercredi le 7, à l'église St-Patrice, service anniversaire de Mme J.-P. Levasseur.

Partie de cartes. — Jeudi soir le 8, à 8 h., à la salle de l'hôtel de ville, il y aura partie de cartes organisée par les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. On y fera le tirage d'un panier de provisions, d'un billet de cinq dollars, d'un sac de farine et autres articles.

Un concert à Québec, le 11 mars

Le Corps principal de musique du C.A.R.C. entreprendra sous peu une tournée de concerts dans les différents centres de l'aviation de la région de Québec et de Montréal. Le centre d'aviation de Lachine est le premier sur la liste. Le concert a lieu aujourd'hui, 5 mars.

Le corps de musique est sous la direction de l'officier breveté Edward Kirkwood, d'Edmonton, Alberta. La tournée s'effectue à la demande personnelle du vice-maréchal de l'air Adélard Raymond, commandant de la région aérienne No. 1. Deux concerts publics seront tenus dont l'un au Palais Montcalm, à Québec, dimanche le 11 mars, et l'autre à Montréal à l'auditorium de l'édifice Sun Life, lundi le 12 mars. Ces deux concerts seront offerts aux différentes organisations civiles en hommage pour les services rendus à nos aviateurs. Le vice-maréchal de l'air Adélard Raymond offrira ses remerciements aux organisations locales aux deux représentations. Deux solistes bien connus chanteront aux concerts. L'officier pilote Kenneth Neal, fameux ténor australien, maintenant membre du C.A.R.C., et Mlle Stella Andrew, soprano de grande renommée.

L'après-midi du 6 mars, l'on fera entendre un programme de musique symphonique aux malades du "Montréal Military Hospital". Le soir, les musiciens offriront un concert au centre d'aviation du C.A.R.C. à St-Hubert, P.Q. Le lendemain ils présenteront un programme similaire à l'école d'observation No 8, à l'Ancienne-Lorette. Le 9 mars, ils seront au camp de Valcartier.

Le corps principal de musique du C.A.R.C. est sous la gérance du chef d'escadrille N.-M. Gilchrist. Il revient d'une tournée de plusieurs semaines dans l'Ouest du Canada. Dans plusieurs grandes villes, des "Thank You concerts" furent offerts en reconnaissance pour les innombrables services que rendent les clubs, les services auxiliaires et les associations à l'égard de nos aviateurs.

St-Méthode (Front.)

Baptêmes. — (DNC). — Le 5 fév., fut baptisé Joseph-Réjean, fils de M. et Mme McCutcheon (Jeanne-d'Arc Sheink). Par. et mar., M. et Mme Odias Lachance.

Le 12, Joseph-Fernand, enfant de M. et Mme Victorien Rodrigue (Annette Couture). Par. et mar., M. et Mme Roméo Dubreuil.

Le 13, Joseph-Bruno-Grégoire, enfant de M. et Mme Allard Nadeau (M.-Rose Lessard). Par. et mar., M. et Mme Adalbert Tardif; porteuse Mlle Jeanne-D'Arc Tardif.

Le 15, Marie-Thérèse-Clémence, enfant de M. et Mme Emilien Carrier (Simone Bégin). Par. et mar., M. et Mme Gérard Fortin de St-Evariste.

St-Robert (Rich.)

Service anniversaire. (DNC). — Le 27 fév., fut chanté, dans notre église, le service anniversaire de notre ancien curé, M. l'abbé Georges-Arthur Goyette.

L'officiant, M. l'abbé Robin, procureur de l'évêché à St-Hyacinthe, était assisté de M. l'abbé Samuel Lemoine, comme diacre et M. l'abbé Jean-Paul Desparts, comme sous-diacre.

Un grand nombre de paroissiens étaient présents.

Baptêmes. — A. M. et Mme Joseph Cournoyer(Jeannette St-Onge), un fils, Joseph-Bruneau-Léon-Gérald. Par. et mar., M. et Mme Bruneau Bernier, oncle et tante. Porteuse, Mlle Noëlla Ethier.

Le 1er mars, Joseph-Jacques-André, enfant de M. et Mme Rosaire Raymond, (Alice Mandeville). Par. et mar., M. et Mme Jean-Baptiste Côté, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

Marguillier. — M. Philippe Parent a été élu marguillier, en remplacement de M. Omer Pétrin, sortant de charge.

Bel hommage à Mme Paul Laberge

Des funérailles imposantes ont été faites, le 3 mars, à St-Sacrement, à Mme Paul Laberge, née Marie-Thérèse Deschenes, décédée à l'âge de 39 ans. La défunte était l'épouse de M. Laberge, voyageur de commerce. En elle disparaît une femme de bien et distinguée.

Un cortège nombreux escorta la dépouille mortelle jusqu'à l'église et de là au cimetière Belmont, lieu de l'inhumation. Dans les rangs du défilé, on voyait des citoyens en vue, des hommes d'affaires, des représentants de différentes maisons de commerce ainsi que de nombreux amis de la famille en deuil.

La cérémonie religieuse fut solennelle. Le R. P. E. Carrier, curé, fit la levée du corps et chanta le service, assisté des RR. PP. P.-E. Rheault et Léandre Roy, ssa.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Paul Laberge; son fils, M. Jacques Laberge; son père, M. Louis Deschenes; ses frères: MM. Louis et Emile Deschenes; ses beaux-frères: MM. André Terreau, Georges Bruneau, Bernard Gagnon; son beau-père, M. J.-A. Laberge; ses neveux: MM. Roger Bruneau, Robert, Maurice et Gérard Deschenes, Marc Terreau, André et René Gagnon, Claude Laberge; ses oncles: MM. Octave, Edouard et Adélard Laberge; MM. M.-A. Plamondon, Jos. Morel, Ludger Gauvin, J.-B.-E. Frenette, Ph. Cantin, Louis Michaud, Emile Laberge, Luc. Jobidon, Gérard Letarte, Roland Terreau, Benoit Lachance, Léo Gauthier, Ad. Lessard, Pierre Lachance, A. Matte, L. Gaucher, le docteur G. Laroche, Ad. Thivierge, Paul et L. Bouchard, Cyr. Vallières, Arth. Lemieux, J.-C. Morency, Ros. Caron, Ant. Paradis, L.-M. Roy, R. Terreau, Marc Richard, André Lefaivre, Arm. Laforce et nombre d'autres.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Il ne s'agit pas de couler dans un moule uniforme et banal la volonté de tous les enfants, mais il s'agit, pour l'artiste que doit être l'éducateur, de sculpter divers blocs de marbre et d'essayer d'en faire des chefs-d'oeuvre divers.

(A propos d'Autorité)

V. GERMAIN, ptre.

Sur le front ouest



● La 1ère armée américaine occupe aujourd'hui plus du tiers de la grande ville de Cologne, sur la rive occidentale du Rhin, et elle assiège en ce moment la partie centrale fortifiée de la capitale rhénane. Quelques milliers d'Allemands résistent près du quartier de la cathédrale, tandis que le gros de la garnison aurait passé le Rhin. Une dépêche non confirmée veut que le haut commandement nazi ait ordonné la retraite générale de ses armées jusque sur la rive orientale du fleuve. Pendant ce temps, la IXe armée américaine poursuit son avance vers Dusseldorf, de l'autre côté du Rhin. Ses canons pilonnent déjà cette ville importante du bassin de la Ruhr. De leur côté, les troupes de la 1ère armée canadienne progressent lentement dans la région de Xanten-Wesel, en face d'une très vive résistance.

Funérailles de M. Adolphe Bouchard

St-Anne-de-Beaupré.— (DNC — D'imposantes funérailles ont été faites, le 19 février à Adolphe Bouchard, décédé le 15, à l'âge de 63 ans.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, un fils: M. Joseph Bouchard; sa soeur: Mme Joseph Thibeault; sa belle-fille: Mme Joseph Bouchard; ses petits-enfants: Cécile, Gérard, Marguérite, Léo, Anna-Maria, Huguette, Louise, Thérèse et Paul-Marcel Bouchard, ainsi qu'un nombre de neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu en la Basilique de St-Anne-de-Beaupre au milieu d'une très belle assistance. La levée du corps fut faite par le Rév. Père Louis Routhier, C. SS. R. recteur et curé, et le service fut chanté par le Rév. P. L. Gosselin, assisté des RR. PP. D. Pelchat et Benoit, C. Ss.R., comme diacre et sous-diacre. Dans le choeur, on remarquait le Rév. Père Louis Routhier, C. Ss. R., et les Frères Jérôme et Herménegilde, F.E.C.

La croix était portée par M. François Cloutier. Les autres porteurs étaient MM. Alfred et Benoit Bouchard, Alphonse Giguère, François Lachance, Jos-Et. Paré et Tél. Saint-Gelais.

Le deuil était conduit par son fils Joseph; ses petits-fils: Gérard et Léo; ses beaux-frères: MM. Joseph Ménard et Cyrias Caron; ses neveux: MM. Joseph Lucien, Léopold et Louis-Philippe Caron; Gérard, Georges, Adrien, Elzéard Tremolay, M. le maire J. Racine, MM. Théodore Morel, échevin, Joseph Thibeault, de la Québec Railway, C.-H. Boisvert, I.C., de Québec Railway, C.-H. Boisvert, i.c., de Québec, Ludger Tremblay, Jos. Tremblay et Thomas Côté, de Baie-St-Paul, Miville Paré, Geo. Fortier, Jos. Simard, Emile Taillon, Jules Paré, Philippe et Paul Gravel, Phydime Gauthier, Alphonse et Napoléon Mercier, Prudent et Jean-Pierre Robert et un grand nombre d'autres parents et d'amis.

Funérailles de M. Edouard Amstrong

D'imposantes obsèques ont été faites en l'église de St-Sauveur à M. Edouard Amstrong, époux de dame Armande Marquis décédé le 19 février à l'âge de 64 ans et 11 mois.

Un cortège nombreux escorta la dépouille mortelle de sa résidence 490, rue St-François jusqu'à l'église et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

Dans les rangs du défilé que précédait un landau de fleurs, on voyait des citoyens en vue de notre ville, des hommes d'affaires, des professionneles ainsi que de nombreux amis de la famille en deuil. Précédait le corbillard un imposant groupe d'employés de l'arsenal de St-Malo, dont le défunt était contremaitre.

La cérémonie religieuse fut solennelle. Le R.P. Laberge fit la levée du corps et le service fut chanté par le R.P. Crépault assisté des RR PP Goyette et Rousseau comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par ses fils: René, Charles-Henri, Ernest, André, Jean-Paul et Louis-Charles Amstrong; ses petits-fils: J.-C. Marc-Audré, Robert, Jean-Guy Yvan et Yves Amstrong; ses beaux-frères: MM. David Duplessis, Télesphore Morency, Pierre et Wilfrid Marquis; ses neveux: Arthur et André Dussault, Valmond Morency, Lucien, Paul et Roland Marquis, Alphonse et Paul Clavet, Frank Perron et Noël Bérubé et une foule considérable d'amis.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Bel hommage à Mme Joseph Dumas

Des funérailles imposantes ont été faites, vendredi, le 2 mars, à St-Malo, à Mme Joseph Dumas, née Antoinette Marois, décédée, à l'âge de 41 ans 7 mois. Mme Dumas était la fille de M. Joseph Marois, de Giroux ville, Alberta, et de feu dame Caroline Labrie, de St-Augustin de Portneuf.

Un cortège nombreux escorta la dépouille mortelle jusqu'à l'église, et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

En l'église de St-Malo, la cérémonie religieuse fut solennelle. M. le chanoine Frs Lamontagne, curé fit la levée du corps, M. l'abbé E. Marcoux chanta le service.

La défunte laisse dans le deuil: son époux, M. J. Dumas, en service actif outre-mer, deux filles: Ghislaine et Anita Dumas; deux beaux-fils: Paul-René Dumas, actuellement en Italie et Jules-Henri Dumas, de Montréal; une belle-fille: Mme William Lazor (Yvette) de Montréal. Elle était aussi la soeur de MM. Joseph Marois, peintre-décorateur, et Arthur Marois, sectionnaire du C.N.R.; sa belle-fille: Mme veuve David Dumas ; la belle-soeur, de M. et Mme Louis Dumas et Mme Arthur Marois. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces: Mlle L. Marois, Alice, Lucille, Germaine, Guy et Henri Dumas; ses cousins et cousines: MM. Jos. Rancourt, Adjutor Renaud, Alonzo Boulanger, M. et Mme Auguste Caron, Mlle Alice Boulanger, M. et Mme Jules Huot, M. et Mme Paul Huot, M. et Mme J.-A. Juneau, M. Arth. Morency, Mme J.-Alphée Gravel, M. et Mme Jos. Lanouette, M. et Mme Pierre Tardif.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

Funérailles de M. Antoine Allard

M. Antoine Allard, employé de la B. Houde & Grothé Ltée, décédé accidentellement, à l'âge de 43 ans 7 mois, a eu des funérailles imposantes, à Notre-Dame de la Recouvrance. De nombreux citoyens, des officiers de la compagnie B. Houde & Grothé, des hommes d'affaires ainsi que de nombreux amis de la famille en deuil, formaient le défilé qui escorta la dépouille mortelle, de la maison mortuaire 114, 10e avenue jusqu'à l'église et de là au cimetière St-Charles.

La cérémonie religieuse fut solennelle, M. le curé Alfred Côté, curé chanta le service assisté de MM. les abbés H. Lachance et L. Lemieux, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul-Henri, Robert, Gérard et Fernand Allard; son beau-père: M. Antoine Langlois; ses beaux-frères: MM. Albert Langlois, André Langlois, Lucien et Wilfrid Langlois, Jos. Faucher, Paul-Emile et Antoine Langlois; ses oncles, cousins et neveux: MM. Gédéon Rousseau, Roger Langlois, Raymond Faucher, Gérard Martin, J. Giroux, Paul Jacques, Jos. Dumas, Omer Bélanger, J.-B. Drolet, Lorenzo Vallerand, Armand Jacques.

On voyait ensuite M. le maire Ludger Bélanger, MM. Bernard Castonguay et Ernest Moreau, E. Charette, A. Blondeau, J. Marcotte, A. Kirouac, Michel Robitaille, V. Beaucage, Ad. Lainé, A. Blouin, P.-J.-H. Legaré, Alf. Baker, T. Blais, Michel Robitaille, R. Bouchard, etc.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Almaville-en-haut

Caisse Populaire. — (DNC). — MM. Durand et Coutu, inspecteurs des Caisses Populaires regionales, ont été délégues par M. Letourneau, président de la Fédération, pour venir jeter les bases d'une nouvelle caisse dans notre paroisse. Elle portera le nom de Caisse Populaire Ste-Jeanne d'Arc d'Almaville.

M. le curé D. Guillemette a été élu président honoraire; M. J.-P. Tremblay, président actif; M. P. Boulanger, vice-président; MM. L. Gerbeau, A. Drolet, Conrad Héon, G. Lamothe, V. Levasseur, C. Bournival et E. Marchand, directeurs.

M. C. Bournival a été engagé comme secrétaire-gérant.

MM. L. Thellend, E. Marchand, H. Milette, E. Gauvin font partie de la Commission de crédit.

Le conseil de surveillance se compose de MM. A. Lord, R. Jacques et E. Prévost.

Décès. — Une fillette de 11 ans, enfant de M. et Mme Henry Blackburn (Christine Bowler), est décédée dernièrement.

La jeune Elaine a succombé à une longue maladie. Elle laisse dans le deuil: son père, sa mère et deux jeunes frères, Henry et Arlen.

—M. et Mme J.-A. Tremblay (Eva Drolet), ont aussi perdu un enfant, Andrée, âgée de 4 mois.

Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, un frère, Léo; 7 soeurs: Florence, Anais, Rita, Denise, Reine, Henriette et Agathe.

Nos condoléances.

Triduum.—Dernièrement, avaient lieu dans notre paroisse, les exercices d'un triduum, prêché par le R. P. C. Brunet.

Les exercices se sont terminés le mercredi des Cendres, à la messe de 8 h.

Soirée réussie. — La soirée dramatique et musicale organisée par M. et Mme Paul Lefebvre

Le soldat W. Patry décédé en Italie

Aston-Jonction. — Le 26 fév., avait lieu, en présence d'une foule émue, le service funèbre de Wilfrid Patry, soldat du Royal 22ième Régiment, mort au champ d'honneur et inhumé à Russi (Italie), le 2 décembre dernier.

Le défunt était le fils de M. Arthur Patry, chef cantonnier des chemins de fer nationaux, et de Mme Patry, de notre paroisse.

La lettre suivante, adressée à M. Art. Patry par l'aumônier militaire où était cantonné le jeune Patry, confirmait le message reçu du ministère de la Défense nationale:

"Cher monsieur,

Comme aumônier du Royal 22e Régiment, je me fais un devoir de vous transmettre l'expression de vives sympathies du Régiment entier, dans le deuil profond qui vient de vous affliger.

"Votre fils est mort sur le champ de bataille le 2 décembre 1944. Quelques jours avant la bataille, le soldat Patry était venu recevoir les sacrements de la confession et de la communion. Il est mort en bon chrétien et en brave.

"Le soldat Patry était un brave soldat, estimé de ses camarades et nous ressentons vivement sa perte. Son corps repose présentement près de la ville de RUSSI, petit cimetière temporaire, en attendant d'être transporté au grand cimetière canadien qui réunira tous nos héros tombés au champ d'honneur.

"Malgré la douleur que nous ressentons tous, il y a lieu d'éprouver un sentiment de fierté d'avoir donné un soldat à la patrie. Vous réitérant nos plus vives condoléances, nous vous prions de nous croire,

Bien vôtre

(Signé) A. TESSIER, O.M.I., cap.

Outre ses parents, le regretté disparu laisse dans le deuil ses soeurs, Mmes Amédée Bibeau (Rose-Hélène), de St-Cyrille, Raoul Bélanger (Yvette), de Villeroy, André Bélanger (Alice), de Montréal, Mlles Florence et Gisèle Patry, d'Aston-Jonction; ses frères: MM. Rodolphe, de Manseau, Antonio et Saul Patry, d'Aston-Jonction.

Assistaient également aux funérailles: ses beaux-frères, MM. Amédée Bibeau, André et Raoul Bélanger; sa belle-soeur, Mme Rodolphe Patry (née Germaine Patry, de Drummondville; ses cousins et cousines, M. Gérard Delâge, Mme Eugène Delâge et sa fille Alice, d'Acton Vale, Mlles Marguerite et Aurore Barabé, de Daveluyville, Mlle Jeannette Morissette, de St-Henri de Lévis, et M. Maurice Labbé, de Villeroy, ami du défunt.

Le cénotaphe était recouvert du drapeau canadien. La photographie du défunt, ornée de tributs floraux, prenait place aux pieds de l'étendard de la ligue du Sacré-Coeur, dont le jeune Patry faisait partie. Le service a été célébré par M. le curé Alphonse Jolicoeur, assisté de MM. les abbés Autate et Desharnais, respectivement curé et vicaire de Daveluyville.

La quête a été faite par des militaires amis de la famille Patry, MM. Jacques Blouin et Hermann Pelletier. La chorale a pieusement rendu la messe des morts en grégorien.

Ont tenu à rendre hommage au soldat Patry comme corps publics: plusieurs membres du conseil municipal, de la Commission scolaire et des Chemins de fer nationaux, les institutrices et les étudiants, ainsi que le personnel de la maison Alexandre Gaudet Limitée.

A la famille Patry, nos sincères condoléances et nos sentiments de fierté nationale à l'adresse de ce vaillant soldat.

St-Noël-Chabanel

NAISSANCES. — (DNC) — Le 15 janv., Marie-Thérèse-Lisette-Mercédès, enfant de Léopold Fafard et Maria Labbé.

—Le 25, Joseph-André-Gérard-Laurent-Paul, enfant de Fernando Pomerleau et Liana Mathieu.

—Le 26, Marie-Yolande-Carmen-Yvette, enfant de Joseph Vachon et Jeanne d'Arc Simoneau.

—Marie-Marthe - Suzanne, enfant d'Ernest Nadeau et Cécile Poiré.

—Le 27, Joseph-René-Arnold, enfant de Wilfrid Phaneuf et Robertine Cyr.

MARIAGE. — Le 31, Henri-Louis Goulet et Liliane Lemay.

Notre-Dame-du-Lac

NAISSANCES. — (DNC) — Le 5 fév., à M. et Mme Chs-Eugène Bélanger (Irène Dubé), une fille, Marie-Christiane-Michelle. Par. et mar., M. et Mme Albert Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

—Le 11, à M. et Mme Léo Moreau (Blanche Dubé), une fille: Marielle. Par. et mar., M. et Mme Conrad Bérubé, de Cabano, oncle et tante.

COURONNEE REINE. — Nos félicitations à Mlle M.-Paule Ouellet, qui a été couronnée reine lors du grand gala sportif qui eut lieu à la patinoire, le 18 fév. les Enfants de Marie a remporté un grand succès. Les interprètes du drame et de la comédie méritent toutes nos félicitations, de même que les jeunes filles qui firent les frais du chant.

M. l'aumônier, l'abbé L. Champagne, fit les commentaires relatifs à la soirée et procéda au tirage des prix qui avaient été mis en raffle.

Voici les noms des heureux gagnants: Mlle Rachel Jourdain, M. Gérald Héon et Mme L. Sylvestre, cette dernière du Lac-à-la-Tortue.

Le prix de présence, une magnifique frileuse donnée par Mlle Jeannine Grondin, fut gagné par Mlle Rolande Lemire.

Baptême. — A M. et Mme Jean-Paul Lefebvre est née une fille, baptisée sous les noms de Marie-Pierrette-M.-Paule. —Par. et mar.,

A Deschambault

Cercle d'études. — (D. N. C.) — Lors d'une de ses réunion, le cercle des fermières, sous la direction de Mme Rosaire Touzin, présidente, organisait un cercle d'études pour nos jeunes filles.

Les réunions se font régulières et intéressantes, sous la direction de M. l'aumônier R. Proulx, vicaire. Les directrices sont Mlles Marie-Claire Bouillé, présidente; Gertrude Montambault, vice-présidente; Marie-Paule Laulante, secrétaire, et Yvette Naud, trésorière.

Cercle de l'U.C.C. — Le 13 fév., les cultivateurs de notre paroisse se réunissaient en grand nombre pour la réorganisation du cercle de l'U.C.C., sous la présidence de M. le curé A. Lepage.

M. l'abbé A. Deblois, curé des Ecureuils et ass.-aumônier de l'U.C.C., et M. Delphis Marois, de St - Augustin, propagandiste, étaient aussi présents et adressèrent la parole. Les autres orateurs furent MM. Antoine Roy, agronome, de St-Casimir, et Andréa St-Pierre, régisseur de la ferme-école et président de la société St-Jean-Baptiste, de Deschambault. M. le curé Lepage tira les conclusions de la séance.

Tous démontrèrent les avantages de l'association professionnelle et soulignèrent l'urgente nécessité d'une forte organisation agricole. M. l'aumônier insista, de plus, sur l'importance de bien choisir les dirigeants du cercle et indiqua les devoirs de ces derniers.

On procéda ensuite à la nomination de nouveaux directeurs. Ce sont: M. Moise Mayrand, président; M. Laurent Naud, vice-président; MM. Louis-Ph. Proulx, Alexis Montambault, Antonio Hamelin, Joachim Gignac et Joseph Létourneau, directeurs; M. Jules Perreault, secrétaire.

Plusieurs cultivateurs se sont déjà inscrits comme membres du cercle.

Funérailles de M. W. Beauchamp

TERRE-NEUVE. — Le 17 fév., eurent lieu, en l'église du Très-St-Sacrement de Ferme-Neuve, les funérailles de M. Wilbrod Beauchamp, décédé après une courte maladie, à l'âge de 60 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Claire Bélec, sept fils, Henri, Edouard, Siméon, Gérard, Jérôme, Jean-Marc, de Ferme-Neuve, et Alfred, de D'Alembert, Abitibi; quatre filles: Mmes Armand Briscbois (Jeanne), et Annie Rochelleau (Antoinette), de Mont-Laurier; Mlles Lucille, de St-Jérôme, et Thérèse, de Ferme-Neuve; son gendre, M. Ludger Daoust, de MontLaurier, et trente-quatre petits-enfants; deux frères, MM. Jean-Bte Beauchamp, de Ste-Adèle en bas, et Côme, de Ste-Anne-du-Lac; deux soeurs, Mmes JeanBte Raymond (Donna), de Mont-Laurier, et Georges DeMontigny (Corrinne), de Montréal; cinq beaux-frères, MM. Alfred, François Bélec et Georges De Montigny, de Montréal, Pierre Boucher (père) et Siméon Hatin, de Mont-Laurier; cinq belles-soeurs, Mmes Côme Beauchamp, de Ste-Anne-du-Lac, Japhet Beauchamp, de Val-Barrette, Réen Leclerc, de St-Jérôme et Ernest Larocque, de Montréal, et Eugène Bélec, de St-Jérôme.

Le service fut chanté par M. l'abbé Jean Ragot, vicaire de Ferme-Neuve.

Les porteurs étaient MM. Alfred et François Bélec, Siméon Hatin et Jean-Baptiste Beauchamp.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Mont-Laurier.

Le défunt était le fils de feu Japhet Beauchamp et Léocadie Rose. Il naquit à Ste-Adèle.

Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

Funérailles de M. Art. Chouinard

ST-ADALBERT. — (DNC). — D'imposantes funérailles ont été faites, en l'église de St-Adalbert, à M. Arthur Chouinard, époux de dame Anna Duval, décédé le 19 fév., à l'âge de 72 ans et 10 mois.

Ce pionnier de la paroisse laisse le souvenir d'un homme de bien. Outre son épouse il laisse dans le deuil 5 fils: MM. Pierre, Paul, de St-Adalbert, David et Pamphile, de Parent, Abitibi, et Camille Chouinard; ses filles: Mme Adalbert Deschênes (Jeanne) et Mlle Thérèse, de Québec, Mlles Imelda et Yvette Chouinard, de St-Adalbert; ses belles-filles: Mmes David Chouinard (Alexandrine Bernier) et Pamphile Chouinard (Rita Pelletier), de Parent, Abitibi; son gendre: M. Adalbert Deschênes, de Québec; ses petits-fils: MM. Pamphile Deschênes, de Québec, Jean, Guy, Jules et Marius Deschênes, de Québec; ses petites-filles: Gemma, Georgette, Marcelle, Cécile, Lise, Pierrette, Berthe et Judith Deschênes, aussi de Québec; ses belles-soeurs et beaux-frères: Mme Jérémie L'Italien, de St-Pamphile, M. et Mme Joseph Duval, de St-Adalbert, Pierre, de Victoriaville, J.-Baptiste Duval, de Québec, Amédée Duval, de Baie-St-Paul, Louis, de Montréal, M. Pierre Bélanger, de Québec, M. et Mme Michel Deschênes, de Ste-Anne (Jeanne Duval); son cousin, M. l'abbé Adolphe Moreau, de Saint-Jean-Baptiste de Québec; sa nièce, Mévde Soeur Marguerite-Marie, des Ursulines de N.-Orléans, E.-Unis. Il laisse en outre, un grand nombre de cousins et cousines, neveux et nièces.

Un cortège nombreux accompagna la dépouille mortelle jusqu'à l'église et, de là, au cimetière, où eut lieu l'inhumation.

M. l'abbé Bergeron fit la levée du corps et chanta le service.

Le char funèbre était conduit par M. Paul Gauvin et la croix portée par M. Ferdinand Pelletier. Le cercueil était porté par MM. Jean-Baptiste Bourgault, Félix Charrois, Gédéon Castonguay, Honoré Leblanc, Joseph Caron et Eugène Ouellette.

Dans les rangs du défilé, on remarquait MM. Honorius Chouinard, Albert Caron, Louis Félix, Henri Caron, Adélard Chouinard, de St-Pamphile, J.-H. Blanchet, de St-Pamphile, Napoléon Chouinard, de St-Jean-Port-Joli, etc.

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

A BESOIN DE DIX MILLIONS DE DOLLARS

C'est l'année de l'effort suprême

c'est pourquoi nous devons écouter notre coeur et ouvrir largement notre bourse. Donnons dans toute la mesure de nos moyens.

Message commandité par

LAITERIE Laval ENRG.

Québec — Téléphone : 4-3551

Des Allemands au front



● Parmi les soldats allemands capturés dans un village situé de l'autre côté de la Roer se trouvait une femme, ici photographiée au moment où elle supporte un compagnon de lutte blessé dans l'engagement. (Acme)

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Une évasion qui menace le gouvernement Bonomi

ROME, 6. — (BUP). — L'évasion du général Mario Roatta, ancien chef de l'état-major de l'armée fasciste, a provoqué une crise politique qui menace de renverser le gouvernement Bonomi.

Roatta s'est évadé alors qu'il subissait son procès comme criminel de guerre. Apparemment, il a quitté l'Italie à cette heure et est en route pour le Portugal. Les partis de gauche ont tenu une assemblée de protestation, au cours de laquelle ils ont accusé le gouvernement d'avoir permis, par son manque d'énergie, l'évasion du détenu. Les journaux du matin à Rome réclament un remaniement ministériel. Aux dernières nouvelles, Roatta aurait pris la fuite grâce à un stratagème de sa femme, qui glissa une cigarette narcotisée à son garde. Le ministère de l'Intérieur a offert une récompense de $10,000, à quiconque facilitera la capture du fugitif.

Un cadeau à Mme Roosevelt

NEW-YORK, 6 (BUP) — Madame Eleanor Roosevelt possède aujourd'hui un nouveau manteau de vison d'une valeur (prix du gros) de $8,000. Il s'agit d'un cadeau qu'elle a reçu, hier après-midi, de l'Association coopérative des éleveurs d'animaux à fourrure du Québec.

A la conférence interaméricaine

MEXICO, 6. — (BUP). — La conférence interaméricaine étudie aujourd'hui une formule qui permettrait à l'Argentine d'adhérer à la déclaration de coopération hémisphérique adoptée par toutes les autres nations américaines. Tout indique que l'on ne cherchera pas à régler directement le problème argentin, mais qu'on laissera une porte ouverte pour permettre à l'Argentine, lorsqu'elle le désirera, de retourner à la grande famille des républiques américaines, après avoir adopté les principes auxquels toutes les autres nations ont adhéré.

Les délégués américains à la conférence de Mexico sont quelque peu inquiets, à la suite d'une dépêche de Washington disant que la déclaration de Chapultepec et le plan de Dumbarton Oaks ne concordent pas et que l'une ou l'autre doit disparaître. Stettinius a cependant nié cette opposition et le sénateur Connally a dit que l'organisation américaine aidera plutôt l'organisation mondiale à maintenir la paix dans le monde.

Le "Sydney Sun"

SYDNEY, Australie, 6 — BUP — Le "Sunday Sun" n'a pu être distribué aujourd'hui pour la deuxième journée consécutive, par suite de la grève des conducteurs de camions. Les grévistes demandent la semaine de 40 heures et quatre semaines de vacances. Ils jouissent déjà de trois semaines de vacances et travaillent 44 heures par semaine.

Tél. : 2-1342
HENRI TURGEON
NOTAIRE
405, rue St-Jean

SILLERY
Jolie Maison Neuve
A VENDRE
8 chambres, plus chambre de bain. Garage attenant. Occupation: avril. Ecrire à Case 205
HAUTE-VILLE QUEBEC



Prédictions de M. J.-F. Pouliot

OTTAWA, 6 (BUP) — M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, qui a traversé le parquet de la Chambre, au sujet de la question de la conscription, pour devenir député indépendant, a prédit aujourd'hui :

1. — Qu'un gouvernement d'union sera formé au Canada, soit ce mois-ci, soit en avril, et que le premier ministre King appellera à faire partie de son cabinet soit des députés progressistes-conservateurs, soit des députés CCF ou bien des députés de ces deux partis ;

2. — Que la durée du présent parlement sera prolongée d'une année ;

3. — Que la présente session du parlement s'ouvrant le 19 mars sera ajournée pour la durée de la conférence des Nations unies à San-Francisco et qu'elle sera prolongée jusqu'à tard cette année ;

4. — Que l'élection générale fédérale sera contremandée jusqu'en 1946.

Pour vol

Les détectives municipaux ont arrêté deux individus qui seraient impliqués dans le vol dont Georges Martin, de Chicoutimi, a été victime. M. Martin s'est fait dérober $150. Un autre individu a déjà été arrêté à la suite de ce vol. Les présumés voleurs comparaîtront en Cour de police.

Sévère sentence

Une sentence de 6 mois de prisons additionnels à défaut du paiement de l'amende et des frais, a été imposée ce matin par M. le juge Thomas Tremblay, de la Cour des Sessions de la Paix, à Alfred Métayer, 29 ans, 94, rue St-Roch, qui s'était avoué coupable d'avoir possédé un alambic.

Métayer avait déjà été condamné pour une offense semblable en 1941, ce qui motive la sentence sévère qui lui a été imposée.

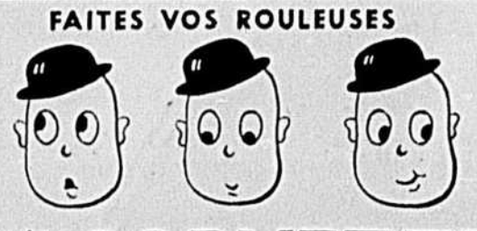
L'alambic avait été saisi à l'Ange-Gardien.

Ils ont avoué

Deux jeunes gens, âgés de 19 et de 20 ans, ont comparu ce matin devant M. le juge Thomas Tremblay et se sont avoués coupables d'un vol avec violence commis dans la nuit du 28 février au 1er mars, sur la personne de M. Georges Martin. Ils recevront leur sentence le 9.

Pensons à nos prisonniers, souscrivons à la Croix-Rouge.

FAITES VOS ROULEUSES



avec CORVETTE
HACHÉ FIN
PREPARE PAR LES FABRICANTS DES CIGARETTES CORVETTE DE QUALITE RENOMMEE



LA CROIX-ROUGE CANADIENNE
fait appel à votre grand coeur
donnez jusqu'à la limite de votre générosité
UNIVERSAL EQUIPMENT Ltd
253 rue St-Paul Tél.: 6464

Pertes japonaises élevées

GUAM, 6. — (BUP). — Les Américains groupent aujourd'hui leurs forces pour un assaut général dont le but est de séparer et d'annihiler les quelques milliers de Japonais qui restent encore sur Iwo. On ne sait pas exactement comment il en reste. Samedi soir, on avait compté 12,864 cadavres ennemis. A la même date, les pertes américaines étaient de 2,050. Tokio prétend que 20,000 soldats américains ont été tués ou blessés et que 250 chars d'assaut ont été détruits. La situation a peu changé depuis 48 heures.

Nombreuses questions et motions au feuilleton

Les travaux de la session se poursuivent avec une activité exceptionnelle. Non seulement le feuilleton est chargé de bills privés et de bills publics, de motions et de questions, mais les députés viennent d'inscrire toute une nouvelles série de motions et de questions à l'ordre du jour.

L'hon. M. Antonio Barrette, ministre du Travail, a aussi donné avis d'un projet de loi intitulé: "Loi modifiant la loi des accidents du travail".

L'hon. M. Wilfrid Hamel a pour sa part deux avis de motions. L'une demande la production de toute correspondance relative à la loi pour encourager la construction de maisons d'habitation et l'autre a pour but de provoquer un débat sur l'octroi et l'échange de concessions forestières.

De son côté l'hon. M. Léon Casgrain fait motion pour la production de toute correspondance concernant la loi supprimant les contributions municipales pour l'entretien des aliénés, (George VI, chapitre 34).

M. Ovila Bergeron, député de Stanstead, qui demande que M. Albert Lemieux, député de Beauharnois (tous deux membres du Bloc Populaire), soit nommé membre du comité des bills publics, en remplacement de M. André Laurendeau, député de Montréal-Laurier.

Parmi les nouvelles questions, nous soulignerons les suivantes:

L'hon. M. Hamel veut savoir les noms et prénoms des fonctionnaires destitués, mis à la retraite ou qui ont démissionné, entre le premier septembre 1944 et le premier mars 1945.

L'hon. M. Casgrain demande combien de substituts du procureur général le gouvernement a nommés du premier septembre 1944 au premier mars 1945.

L'hon. M. Dumaine désire savoir les noms et prénoms des fonctionnaires qui ont été engagés depuis le premier septembre 1944 jusqu'au premier mars 1945, de même que leur salaire et si une liste d'éligibilité a été fournie dans chaque cas par la Commission du service civil.

M. Henri-Paul Drouin demande si le gouvernement a accordé une rémunération additionnelle à certains fonctionnaires du premier septembre 1944 au premier mars 1945, quels sont ces fonctionnaires et quelle a été leur rémunération additionnelle.

Des précisions sont également demandées par M. Willie Morin au sujet de M. Wilfrid Gervais, de Québec, concernant ses rapports avec le ministère de la Colonisation et par M. Henri Drouin, d'Abitibi-Est, au sujet de M. Romain Pelletier, de La Sarre, concernant ses rapports avec le ministère de la Colonisation.

Les coopératives d'habitation

MONTREAL, 6, (DNC). — Le projet de grouper les différentes coopératives d'habitation en une association provinciale a franchi en fin de semaine une nouvelle étape quand les rapporteurs de ces coopératives se sont réunis à la permanence de la Cité-Jardin pour poursuivre leurs études. Ces délégués ont adopté le principe d'une association provinciale, et ont vu à la préparation des actes de convention entre les coopératives ou sociétés locales d'habitation et l'Association provinciale; les membres de ces coopératives et l'Association provinciale; les membres et leurs propres coopératives.

Les rapporteurs doivent se réunir de nouveau samedi et dimanche prochains, à Québec. Les coopératives seront aussi convoquées à une grande conférence qui aura lieu les 17 et 18 mars, à la Cité-Jardin. Elles seront priées d'envoyer un délégué et un substitut qui aura autorité pour signer, au nom de leur coopérative leur affiliation en association provinciale.

Un surplus

HALIFAX, 6 (BUP) — Dans son discours sur le budget provincial, le premier ministre A.-S. MacMillan, de Nouvelle-Ecosse, déclare que la province entrevoit un surplus de $91,000, pour 1945. Le premier ministre annonce que la diminution de la taxe de vente sur les boissons diminuera le revenu de plus de $1,000,000. Mais il annonce d'autre part que le gouvernement étudie présentement la possibilité de nouvelles taxes, notamment sur le tabac et sur l'alimentation.

La taxe personnelle est abolie depuis six ans. Une augmentation de 86% est prévue dans le présent budget pour l'éducatoin, déclare le ministre.

Décès

LACHANCE. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 6 mars 1945, est décédée Mlle Clarilda Lachance, fille de M. Edmond Lachance, entrepreneur-couvreur, et de dame Malvina Rochette, demeurant à 128, rue d'Aiguillon.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 h. 15.

Départ des salons mortuaires de la maison Arthur Cloutier & Fils, 252, rue d'Aiguillon, à 10h. 05, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.

38070—6-3 (3 fs)

Les policiers ont ordre de partir

Drummondville, 6. — (Spéciale) La Gendarmerie Royale du Canada a reçu avis d'avoir à quitter les locaux qu'elle occupe dans l'immeuble de l'Union St-Joseph, à Drummondville, P.Q. C'est ce que l'on a appris hier. L'Union St-Joseph a servi cet avis à la Gendarmerie parce que, dit-on, les locaux en question servaient à des fins militaires.

Par l'entremise de Me Gaston Ringuet, C.R., président de l'Union St-Joseph, la police fédérale a été avisée que, depuis les incidents du 24 février dernier, il est venu à l'attention des directeurs de l'Union que les locaux loués à la police fédérale avaient servi à des fins militaires et que, selon les clauses du bail, on donnait à cette dernière un avis d'un mois pour quitter l'immeuble.

Me Ringuet aurait déclaré, dit-on, qu'il avait été "entendu" que le bureau fédéral ne servirait que pour faire enquête dans les cas relatifs aux douanes et aux droits d'accise.

Aux quartiers généraux de la Gendarmerie, à Montréal, on a appris que cette dernière a effectivement reçu l'avis. L'officier commandant, le surintendant intérimaire J. Brunet, a refusé de commenter cette nouvelle.

Deux victimes

PORT-ARTHUR, Ont., 6 (BUP) Une jeune mère et son bébé de 15 mois ont péri dans les flammes qui ont détruit une maison, de bonne heure, hier matin. On a identifié les victimes comme étant, Mme Katherine Lautsch et son fils Edward.

La résidence de Mme Lautsch était sise dans le coeur de la ville et on ignore la cause de l'incendie.

Les Alliés ont occupé Meiktila

En Birmanie centrale, 3, (Retardée). — (BUP). — Les forces indiennes de la 14e armée britannique, après une avance de 35 milles en dix jours, ont occupé Meiktila, à 80 milles au sud de Mandalay, aujourd'hui, et pratiquement encerclé plus de 30,000 Japonais défendant le port historique. L'avance rapide des Indiens a pris l'ennemi par surprise et coupé toutes les routes conduisant au sud et au sud-est de Mandalay.

La bataille de Meiktila a duré cinq jours. Les troupes britanniques ont en même attaqué en direction du centre de communications de Thazi. L'ennemi n'a plus qu'une mauvaise route pour évacuer Mandalay, route qui conduit à Keng Tung, près de la frontière indichinoise, et cette route serpente dans les montagnes, passant à 38 milles au sud-ouest de Lashio. On sait que les troupes chinoises ne sont plus qu'à six milles de Lashio.

Les défenseurs de Mandalay constituent le gros des forces japonaises en Birmanie.

Huit aérodromes, dans la région de Meiktila, ont été occupés et rapidement remis en état de servir. La ville elle-même a pratiquement été détruite.

Churchill visite le généralissime

LONDRES, 6 (BUP) — Le premier ministre Churchill a visité le grand quartier du général Dwight Eisenhower, au cours de la dernière fin de semaine, afin d'étudier un grand nombre de questions militaires. La nouvelle a été communiquée aujourd'hui à 10 Downing Street, au retour de M. Churchill. Celui-ci a aussi visité le grand quartier du feld-maréchal sir Bernard Montgomery, commandant du 21e groupe d'armées et il a discuté les opérations avec d'autres commandants alliés. Il a aussi rendu visite aux troupes canadiennes et britanniques de la 1ère armée canadienne ainsi qu'aux unités de la IXe armée américaine.

A San-Francisco

WASHINGTON, 6. — (B.U.P.) — Parce qu'on l'a assuré qu'il pourrait agir librement, le sénateur Arthur Vandenberg, républicain du Michigan, a accepté l'invitation du président Roosevelt de faire partie de la délégation américaine à la conférence de San-Francisco.

Les Français iront à San Francisco comme invités

PARIS, 6. — (BUP). — Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré hier soir que le gouvernement du général Charles de Gaulle a transmis aux Etats-Unis, hier, une note contremandant l'acceptation française de l'invitation à assister à la conférence de San-Francisco comme l'une des nations patronnant ces entretiens.

Cette note signifie que la France n'assistera à cette conférence qu'à titre de pays invité. Le document en question a été transmis à Washington, à Londres et à Moscou, après plusieurs jours d'échanges de télégrammes entre les capitales.

Dans les milieux diplomatiques les plus dignes de foi, on dit que la France a posé ce geste à la suite du refus de la Russie de modifier le texte de l'invitation relative à la conférence de San-Francisco. D'après cette version, on aurait soumis à la France, la semaine dernière, un projet de texte de cette invitation. Les Français dirent qu'ils désiraient modifier ce texte. Washington, Londres et Paris échangèrent des notes dans le but de trouver une formule acceptable pour la France. Dans un milieu digne de foi, on a rapporté que les pourparlers prirent inopinément fin quand la Russie informa la France que le texte de l'invitation avait été rédigé par le "Big Three" et que les Français étaient libres de l'accepter ou de le rejeter.

Cette version des événements ne concorde pas avec celle de milieux français selon lesquels aucune puissance n'est responsable de l'attitude de la France.

Des milieux diplomatiques ont rapporté qu'en premier lieu, les invitations devaient être lancées samedi dernier. Dimanche mi-ai, sent des informateurs, les Etats-Unis déclarèrent qu'elles seraient définitivement transmises hier et la France déclina l'offre d'être au nombre des nations patronnant les entretiens.

Mercredi dernier, le cabinet français renversa l'attitude de de Gaulle et décida d'accepter de patronner la conférence et de rédiger des réserves. Ces réserves furent soumises par note au "Big Three". On croit qu'elle sont les suivantes :

1. — qu'une charte de sécurité mondiale soit modifiée de façon à permettre une action automatique contre un agresseur, tel que prévu dans l'alliance franco-russe.

2. — que la charte soit modifiée au sujet d'une force policière internationale;

3. — qu'il y ait des modifications au sujet de la composition d'une organisation de sécurité internationale.

Des rapports veulent que la Russie ait invité de Gaulle à accepter de patronner la conférence.

Des informateurs français disent que, fondamentalement, il n'y a pas de différences sérieuses entre leurs idées d'une charte de paix et celles du "Big Three", mais que la France veut un système de sécurité qui permette une action automatique contre un agresseur en vertu d'ententes régionales comme l'alliance franco-russe.

L'on connaissait la pensée du président défunt

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, nous a déclaré que Me Emile Morin, assistant-recorder de la cité de Québec, serait désigné pour remplacer feu le recorder Eugène Des Rivières, comme président du comité d'arbitrage des employés municipaux des services intérieurs. La nomination sera faite incessamment. Lorsque M. Des Rivières a été foudroyé par une attaque d'angine, à sa résidence, hier matin, le travail du comité d'arbitrage était, paraît-il pratiquement terminé et l'on connaissait la pensée du président sur toutes les questions litigieuses.

Le fédéral en faute

SAINT-JEAN, N.-B. 6. — BUP — Le juge S.-W. Plamer a déclaré, aujourd'hui, que le gouvernement fédéral avait enfreint ses propres règlements de défense nationale, en pourvoyant des marins de la marine marchande de vêtements réservés aux membres des forces armées.

Le juge Plamer a fait cette déclaration, au procès de deux marins traduits devant lui, pour port illégal de vêtement militaires. L'enquête a démontré que les marins avaient obtenu ces vêtements du ministère fédéral du Transport.

Production de guerre réduite

WASHINGTON, 6. — (B.U.P.) — Le Canada et le Royaume-Uni réduiront plus que les Etats-Unis leur production de guerre une fois le conflit européen terminé. C'est ce qu'on a déclaré aujourd'hui dans un milieu officiel de Washington. On a ajouté, cependant, que le retour à la production civile en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada sera guidé par une entente conclue entre les trois pays, de sorte qu'aucun d'eux ne pourra profiter d'une situation aux dépens des autres.

ABATTU, SOUFFRETEUX
Ce tonique vous ranimera:
LAXATIF & AMERS
Pas d'appétit ? Maux de tête, bilieux, indigestion ? Si gêné par constipation, ayez confiance, prenez les Herbes indigènes de Bliss. Tonique: LAXATIF ET AMERS. Huit ingrédients d'origine végétale assurent ces 4 ACTIONS—4 (1) favorise l'élimination des reins, des intestins. (2) tonifie: appétit, estomac. (3) stimule: flux biliaire, aide à la digestion. (4) aide à éviter le gaz. $1.00, 50c, 25c. Pharmacies. (TABLETTES)
HERBES INDIGENES DE BLISS

La requête a été renvoyée

L'hon. juge J.-A. Savard, de la Cour Supérieure, a renvoyé avec dépens la requête présentée par M. J.-E. Saucier, herboriste de Québec, pour l'obtention d'un bref de prohibition.

Saucier avait été trouvé coupable par M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix d'avoir exercé illégalement la médecine en donnant des consultations, en faisant des diagnostics et en prescrivant des traitements. Avant que sa sentence ne soit prononcée, il présenta une requête pour l'obtention d'un bref de prohibition, de façon à faire arrêter les procédures en cour inférieure.

Il alléguait entre autres choses que l'autorisation de porter plainte contre lui était nulle et fausse parce qu'elle aurait été signée préalablement, sur une formule en blanc, par le président du Collège des Médecins. Il estimait qu'en procédant en vertu de cette autorisation irrégulière, le tribunal inférieur avait excédé sa juridiction.

Dans son jugement, le juge considère que le bref de prohibition ne saurait être accordé si le défaut de juridiction ne ressort pas des procédures elles-mêmes; que les moyens qu'il veut maintenant soulever pour contester la juridiction auraient dû être soulevés lors de l'instruction de la cause en Cour inférieure; que l'autorisation de poursuivre était à sa face même complète et satisfaisante; et que le requérant aurait dû demander un bref adressé à la Cour des Sessions plutôt qu'au juge Lactare Roy. C'est pourquoi il rejette la requête avec dépens. Me Jean Lesage s'était opposé à l'admission de la requête pour la collège des Médecins et Chirurgiens de la province.

L'hon. McNair

FREDERICTON, 6. — BUP — Après trois semaines d'absence, pour cause de maladie, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable John-B. McNair, a repris son siège, aujourd'hui, pour assister à la présentation du budget provincial.

La résidence du gouverneur en Saskatchewan

Régina, 6. — (BUP). — La législature de la Saskatchewan a adopté, hier, un bill, pour statuer sur le sort de la résidence du lieutenant-gouverneur de cette province. Cette résidence était entretenue aux frais de la province, mais, désormais, celle-ci ne s'en occupera plus. Le lieutenant-gouverneur résidera dans un hôtel. La résidence sera mise en vente et la province épargnera ainsi $10,000 annuellement.

M. Duplessis est parfaitement remis

L'hon. M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, était à son bureau ce matin. Le chef du gouvernement s'est reposé en fin de semaine, à la suite d'une grippe et il reprendra cette après-midi la direction des travaux parlementaires. On ignore encore quel sera le premier bill mis à l'étude, mais M. Duplessis n'aura que l'embarras du choix. Une dizaine de projets de loi du gouvernement sont prêts à être discutés et d'autres sont annoncés. Il y en a deux, tout particulièrement, qui peuvent retenir l'attention de la Chambre pendant plusieurs jours. Il s'agit de la "loi autorisant la création d'un service provincial de radiodiffusion" et de la "loi pour favoriser l'électrification rurale par l'entremise de coopératives d'électricité".

Tout indique, cependant que l'Assemblée législative reprendra aujourd'hui le débat sur la motion de l'hon. Dr Paquette, proposant la deuxième lecture du bill no 7, intitulé : "loi abrogeant la loi instituant une commission d'assurance-maladie."

Voleur audacieux

M. Cyrille Dumont, épicier au No 399, 3ième Avenue, a été victime d'un vol audacieux hier soir au moment de fermer son établissement.

M. Dumont était à faire le relevé de sa caisse lorsqu'entra un individu. A un moment donné M. Dumont se dirigea à l'autre bout du comptoir pour recueillir de la monnaie qui s'y trouvait. Quand il revint à sa caisse il constata que le visiteur avait disparu emportant $65.

M. Dumont alerta radio-police. Peu après l'individu était coffré.

Le prévenu comparaîtra en Cour de police.

Fille à l'amende

Le recorder Emile Morin a condamné à l'amende ce matin une fille que les détectives Shields et Charters avaient arrêtée hier soir, boulevard Charest. Pendant que les policiers la montaient à l'hôtel de ville la prévenue les injuria et leur cracha au visage.

Deux automobilistes qui ont laissé leur voiture dans des zones prohibées ont été condamnés, l'un à $20 et aux frais et l'autre à $5 et aux frais. Le premier n'en est pas à sa première condamnation. Un troisième a été condamné pour stationnement de nuit.

Vol d'auto

M. Adélard Laberge, domicilié à 62, 6ième rue, s'est fait voler son automobile hier soir, vers 9 heures 30, sur le boulevard des Capucins. Les détectives font des recherches.

Familles en sécurité

LONDRES, 6. — (B.U.P.) — Une dépêche de l'"Exchange Telegraph" provenant de Zurich cite aujourd'hui des milieux dignes de foi de Berlin pour dire que plusieurs chefs nazis ont pris des dispositions pour transporter leurs familles en Suède ou en Suisse advenant un effondrement de l'Allemagne.

La dépêche dit que les Nazis eux-mêmes resteraient en Allemagne. Au nombre de ces chefs, se trouveraient Joseph Goebbels, ministre de la Propagande, le reichsmarshal Hermann Goering, et Heinrich Himmler, chef de la Gestapo. On ajoute qu'au cours d'une récente réunion tenue à Berchtesgaden, Adolf Hitler a demandé et obtenu la promesse qu'ils combattraient jusqu'à la mort pour faire en sorte que leur influence guide la renaissance du nazisme.

Le centenaire de Louis Jolliet

Mercredi soir, le 7 mars prochain, aura lieu une réunion conjointe des sociétés d'Histoire de Beauport et de Québec. Le conférencier sera monsieur Thomas-Etienne Giroux, de Bauport. Il a donné à sa causerie le titre suivant : "Où est né Louis Jolliet?" Le public est cordialement invité à cette réunion.

Celle-ci aura lieu à l'amphithéâtre de Chimie de l'université Laval. On accède à cette salle par la porte numéro 3, de la rue de l'Université. La séance commencera à huit heures et un quart.



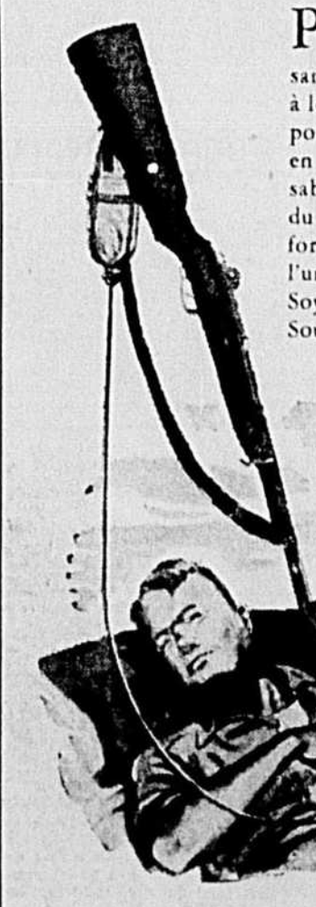
Sirop ESKIMO
Toux, Rhumes, Bronchites
POUR TOUS LES AGES



Dépt M - 1, rue Victoria, Lévis

Aidez La Croix Rouge
THÉ "SALADA"

Il n'y a qu'une réponse...



PEUT-ÊTRE votre propre fils sera-t-il sauvé par le miraculeux sérum de la "banque de sang" de la Croix-Rouge. Aidez la Croix-Rouge à le secourir en donnant tout l'argent dont vous pouvez disposer. Ainsi la Croix-Rouge sera-t-elle en mesure de poursuivre son oeuvre indispensable. Les cliniques qui, dans toutes les régions du pays, recueillent le sang et l'expédient sous forme de sérum sur les divers fronts, ne sont que l'un des nombreux services de la Croix-Rouge. Soyez fier de pouvoir collaborer avec elle. Souscrivez dans toute la mesure de vos moyens.



DONNACONA PAPER COMPANY LTD
QUEBEC

Début de la semi-finale, ce soir, As-Commandos

Larsen, Dartnell, Robinson et Baldwin ne peuvent jouer; demande de McCaffrey

Les amateurs se rappelleront longtemps les événements qui se sont déroulés, hier, alors que la direction des As de Québec a été avisée qu'elle ne pourrait employer sur son alignement les quatre joueurs de la marine, Norm Larsen, Frand Dartnell, Douglas Baldwin et Bill Robinson, présentement attachés au HMCS Montcalm, par suite des démarches de la dernière heure du gérant lui-même des Commandos d'Ottawa, Jim McCaffrey, qui a extorqué cette décision des autorités de la Marine canadienne.

Le président des As de Québec, M. Gérald Martineau, nous a prié immédiatement d'en informer le public par la déclaration suivante :

"Je tiens à ce que vous informiez les amateurs de hockey qui n'ont cessé d'encourager les As de Québec cette saison, que Dartnell, Robinson, Larson et Baldwin, ne pourront jouer contre les Commandos d'Ottawa dans la série semi-finale qui débute ce soir. Leur gérant, Jimmy McCaffrey, a su si bien plaider "sa cause" auprès des autorités de la Marine canadienne qu'il a réussi à faire éliminer ces quatre joueurs de la course au championnat dans la ligue Senior. Les directeurs des As de Québec et moi-même protestons publiquement devant une telle tactique. Malgré nos instances, nous n'avons pu faire fléchir les autorités de la Marine canadienne. Il nous faudra, conséquemment, faire des remaniements dans l'alignement de notre club et combler les vides le mieux que nous le pourrons".

N.D.L.R. — Avec tous les sportifs de Québec, il n'est que juste de protester contre cette façon de procéder du gérant des Commandos qui s'attirera certainement le blâme de tout le public québecois. Nous souhaitons à nos porte-couleurs de venger la conduite de Jim McCaffrey qui nous arrivera ici avec des arbitres neutres.

Échos du Sport

PERTE DES MARINS

La série contre les Commandos s'annonçait belle pour les As, mais il faudra maintenant se surveiller davantage et travailler avec un ensemble parfait pour vaincre sur la glace le succès diplomatique que vient de remporter le gérant Jim McCaffrey en obtenant des autorités de la Marine canadienne que les marins sur l'équipe des As de Québec ne participent pas à la série contre son club. Le président des As, M. Gérald Martineau, avait été assuré lors du retrait du H.M.C.S. Montcalm de la ligue Cité, que ses joueurs de la marine pourraient continuer à jouer en autant que nos porte-couleurs accompliraient leur travail lorsqu'ils seraient en devoir, mais à la dernière minute, il faudra avaler la pilule et faire des remaniements sur l'alignement. La perte des quatre joueurs de la marine, Douglass Baldwin, Norm Larson, Frank Dartnell et Bill Robinson est un dur coup en commençant les éliminatoires. Avec la coopération des joueurs en lice et de ceux que l'on pourra obtenir pour combler les vides, espérons que la revanche ne tardera pas à venir et que dès ce soir, en plus des protestations de l'assistance au cours de la joute, les Commandos subissent le sort de perdre quand même les honneurs de la première rencontre. Les derniers changements ne seront connus que cet après-midi. On peut prévoir que de nouvelles figures feront leur apparition sur la glace.

L.-A. FRENETTE.

Union Commerciale

Raquettes. — Il y aura sortie du club de raquettes de l'Union Commerciale, jeudi soir à 8 h., en costume. Dimanche dernier, l'excursion à Sillery a été un succès à l'occasion du festival de l'Oeuvre de Jeunesse. Il y eut visite à Son Honneur le maire Roméo Paquet, au président de l'Oeuvre de Jeunesse, M. Paul Champoux; chez le Dr Donat Roy; à l'hôtel de ville; à la patinoire où l'équipe de balle molle Rathel a gagné la joute sur la glace. Il y eut réception par le maire qui adressa la parole de même que MM. Roméo Lachance, Gérard Letarte, Bertfand Asselin et Albert Parent. Le groupe se rendit également chez M. Armand Bédard, un membre du club. L'instigateur de la journée avait été M. Eugène Garlépy.

Billard. — L'on se dispute actuellement la coupe Maranda entre les clubs Chevaliers de Colomb, Voyageurs de Commerce et Union Commerciale dont font partie de cette dernière équipe dans la classe "A" MM. Arthur Carrier et Louis Lavoie et dans la classe "B", MM. Arthur et Jean-Charles Drolet. Les amateurs sont invités à suivre les rencontres au club, 218 rue St-François.

Ski. — Une réunion aura lieu mercredi pour les membres du bureau de direction de la du ski. Jeudi, il y aura sortie générale des skieurs et dimanche, une soirée récréative sous la présidence de M. Henri Paré, président de la section du ski.

E. Jobin vs A. Lachance

Edmond Jobin accepte le défi que lui a lancé Arthur Lachance pour une série qui doit être disputée dans le courant de la semaine.

Les cadets de l'Académie 1ers

Jean-Paul Tracey, Jean Côté et Jacques Faguy, courant sous les couleurs de l'Académie de Québec, ont gagné le concours de ski des corps de cadets des maisons d'enseignement samedi en se classant premiers comme équipe pour remporter le trophée de la maison Charles Cloutier.

C'est par une marge de huit points de moins que les représentants du St. Patrick High School ont pris la première position dans le combiné, un slalom et une descente. Tracey eut les honneurs de la descente et du combiné tandis que Jean Côté et Yves Deschênes prenaient la première place, ex-aequo, pour le slalom.

Mme S. Roberge remit le trophée à l'équipe gagnante. Quatre montres offertes par les bureaux des cadets furent décernées à J.-P. Tracey, C. O'Brien, James Beattie et Yves Deschênes. Louis Chassé en charge des concours, ouvrit la descente et C.-A. Paquet le slalom.

Classement des équipes

	Pts
1—Académie de Québec	14
2—Saint-Patrick's H. S.	22
3—Forestville	24
4—Beauport	36

Quebec High School et Charlesbourg ont été disqualifiés.

Descente

1—J.-P. Tracey, AC	59
2—James Beattie, Q.H.S.	64
3—A. Guay, L.	65
4—C. O'Brien, S.P.H.S.	68
5—Yves Deschênes, L.	72
6—Jacques Faguy, AC	73
7—Frank Corbett, S.P.H.S.	76
8—Ola Sensal, Q.H.S.	81
9—Jean Côté, AC	88.5
10—Jerry Bélanger, S.P.H.S.	90
11—Maurice Laberge, L.	90.5
12—Charles Cabot, C	98
13—A. Lamontagne, B	104
14—R. Lortie, B	106
15—Henri Légaré, C	106
16—R. Smythe, Q.H.S.	107
16—M. Chartré, L.	107
18—M. Martineau, C	139

Slalom

1—Jean Côté, AC	63
1—Yves Deschênes, L.	63
3—C. O'Brien, SPHS	67
4—James Beattie, QHS	69
5—Jacques Faguy, AC	70
6—J.-P. Tracey, C	72
7—Dick Kirby, QHS	81
8—F. Guay, L.	86
9—Frank Corbett, SPHS	97
10—R. Lortie, B	101
11—Maurice Laberge, B	103
12—A. Lamontagne, B	105
12—Jerry Bélanger, SPHS	105
14—B. Martineau, C	115
14—M. Chartré, L.	115

Charles Côté, Henri Legare et R. Smythe sont disqualifiés.

Combiné

1—J.-P. Tracey, AC	131
2—James Beattie, QHS	133
3—C. O'Brien, SPHS	135
4—Yves Deschênes, L.	137
5—Jacques Faguy, AC	143
6—F. Guay, L.	151
7—Jean Côté, AC	150.3
8—Frank Corbett, SPHS	173
9—Jerry Bélanger, SPHS	195
10—Maurice Laberge, B	195.5
11—R. Lortie, B	206
12—A. Lamontagne, B	279
13—M. Chartré, L.	322
14—E. Martineau	234

La Lame Minora
RASE AVEC CONFORT
La Minora, lame à double tranchant, procure satisfaction, fait réaliser économie de temps et d'argent. La lame par excellence dans le domaine des lames à bon marché.




GEORG VON BIRGELEN

COLISÉE
12-13-14 mars 8.30 p.m.
14 — 2.30 p.m.
BRILLANTE REVUE
SUR GLACE
New-York Ice Fantasy
Directement de New-York
50 — ARTISTES — 50
quelques-unes des ETOILES
ARIANE
Championne internationale du patinage de fantaisie
GEORG von BIRGELEN
de Suisse
Champion du monde, sauts en patins et patinage sur échasses
PHIL HISER
Prince de la comédie et KAREEN KNAACK
BOBBY McLEAN
Ancien champion du monde de courses en patins
et TOUTE une PLEIADE de célébrités
MUSIQUE — CHANT — DECORS
COSTUMES — RYTHME — BEAUTE
GRACE — EMOTION — VITESSE
RESERVEZ VOS BILLETS DES MAINTENANT
Dépositaires
Henri Gagnon, 56, côte du Palais, Chs-Eug. Bernier, 15, ch. Ste-Foy, Jos. Côté, 274, St-Joseph, Tabagie Gravel, 175, 3e Avenue, La Tour, 22, Mgr-Gauvreau, Colisée, Tél.: 2-7041, loc. 44-45.
TAXES INCLUSES
PRIX D'ENTREE
SOIREES 12, 13, 14 MARS
RESERVES
Promenade, glace $1.50
Promenade, ord. 1.50
Loges 1.50
Sections N.-S.-E. 1.00
NON RESERVES
Section ouest
Adultes .50
Enfants .25
MATINEE — 14 MARS
Promenades, loges
Réservés 1.00
Sections non réservés
Adultes .50
Enfants .25

L'Académie gagne les concours des cadets



● L'équipe représentant le corps de cadets de l'Académie de Québec a remporté les honneurs des concours de descente et de slalom tenus samedi au Lac-Beauport entre les représentants des différents corps de cadets de l'armée de nos collèges. Le trophée de la maison Charles Cloutier a été gagné par le trio Jean-Paul Tracey, Jean Côté et Jacques Faguy, tous trois de l'Académie de Québec. On remarque sur la vignette les officiers du corps de cadets du district, le capitaine Prochu et le sergent Gaumond, de même que le trophée tenu par l'un des vainqueurs entourés des jeunes skieurs.

(Photo Armée Canadienne)

Excursion du Voirie

Les membres du ski club Voirie sont invités à prendre part à l'excursion hebdomadaire qui aura lieu, mercredi soir, au Lac-Beauport. Le départ se fera, comme d'habitude, au chalet du club, au parc Victoria, à 7 h. 30. Le dôme sera illuminé et il y aura réception au Castel de la Voirie.

Lach, 1er avec 69 points

MONTREAL, 6. — (DNC). — Avec encore seulement six parties à jouer, Elmer Lach et Maurice Richard sont assurés de se disputer seuls les honneurs dans le classement des compteurs de la ligue Nationale, mais bien que ce soit deux co-équipiers, la lutte promet d'être vive jusqu'à la dernière joute pour la première position. Elmer Lach, qui est sur le point d'égaler le record au point de vue des assistances, en ayant actuellement 47, soit deux de moins que ce record à son crédit, mène toujours avec une avance d'un point sur son co-équipier Maurice Richard, qui a pratiquement compté le même total de buts que Lach a obtenu d'assistances, soit 46. Lach a compté 22 buts et Richard a obtenu 22 assistances, de sorte que Lach le devance par un point.

Syd Howe, qui vient d'égaler le record de pointage de Nels Stewart, qui est de 514 points au cours de sa carrière suit de loin en cinquième place, n'ayant que 50 points à son crédit et est serré de près par Ab Demarco, qui a 48 points.

Bien qu'ayant été déjoué à 9 reprises en fin de semaine, Bill Durnan a encore une avance de 41 points sur son plus proche rival, Frankie McCool, des Leafs pour les honneurs chez les gardiens de buts.

Pat Egan a aussi d'excellentes chances de conserver sa distinction de "badman" de la ligue ayant passé 66 minutes au pénitencier.

	J.	B.	A.	Tot.	Pun
Lach, Montréal	44	22	48	70	27
Richard, Montréal	44	46	22	68	34
Cowley, Boston	43	23	37	60	2
Howe, Détroit	40	16	34	50	6
Decaro, N.-Y.	43	21	28	49	10
Kennedy, Toronto	44	24	22	46	12
Carveth, Détroit	44	21	24	45	6
Mosienko, Chicago	45	24	21	45	0
M. Bruneteau Dét.	39	22	22	44	4
C. Smith, Chicago	45	18	26	44	0
		B.	A.	Tot.	Pun
Carr, Toronto		20	21	41	7
Cain, Boston		26	10	36	16
O'Connor, Canadiens		18	19	37	2
Goldup, Rangers		16	24	37	21
Warwick, Rangers		17	19	36	25
Hollett, Détroit		16	20	36	21
Armstrong, Détroit		15	21	36	11
Pratt, Toronto		15	21	36	25
Bodnar, Toronto		6	30	36	18
Wochy, Détroit		16	18	34	17
Jackson, A. B.-Tor.		14	20	34	16
Smith, K. Boston		19	14	33	2
Metz, Toronto		20	12	32	24
Thurier, Rangers		14	18	32	12
Horeck, Chicago		13	16	31	40
Davidson, Toronto		12	18	31	37
Bouchard, Canadiens		8	23	30	32
Schriner, Toronto		18	11	29	8
Hill, Toronto		16	13	29	10
Hiller, Canadiens		16	12	29	20
Liscombe, Détroit		21	7	28	11
Jennings, Boston		17	11	28	21
Gauthier, Canadiens		17	10	27	23
Grosso, Det.-Chicago		13	14	27	10
Seibert, Chicago-Det.		12	15	27	19
Marie, Boston		8	18	26	24
McAtee, Détroit		15	9	24	6
Cupulo, Boston		11	13	24	10
Crawford, Boston		5	17	22	10
Lamoureux, Can		2	21	23	16
Lindsay, Détroit		16	5	21	23
Bruneteau E. Détroit		9	12	21	6
Clapper, Boston		8	13	21	14

C. E. O. C. et Chaleur II vainqueurs

Les honneurs de la première joute de la série semi-finale à la ligue Garnison ont été remportés par le C.E.O.C. Laval qui a défait le R.C.O.C. 3 à 1 hier soir au Colisée, au cours d'un programme double. Le H.M.C.S. Chaleur II qui reprenait une partie avec le C.A.R.C. dans un geste des plus sportifs a eu la victoire sur les aviateurs par 8 à 3. Le R.C.A.S.C. se mesurera maintenant au H.M.C.S. Chaleur II dans la série semi-finale "A" de 2 dans 3 pour décider de l'autre position en finale de 2 dans 3 également.

1ère PARTIE

SOMMAIRE

Première période

Chaleur II, Linteau (Whynott) 7.08
2—CARC, Lemeuchuk 8.10
Punition : Spencer.
Deuxième période
3—CARC, St-Pierre (Lemeuchuk, Spencer) 8.12
4—Chaleur II, Ross Desroches 15.40
5—Chaleur II, Desroches (Long, Lépinay) 16.58
Punitions : Linteau, Behl.
Troisième période
6—Chaleur II, Lépinay (Ross, Desroches) 1.42
7—Chaleur II, Linteau (Desjardins) 4.23
8—Chaleur II, Desroches (Lépinay, Ross) 7.39
9—Chaleur II, Desjardins (Bowes, Linteau) 15.26
10—Chaleur II, Desroches (Ross, Lépinay) 18.20
11—CARC, Lemeuchuk (Schmaltz, Nell) 19.41
Punitions : Whynott, Leguerrier, Jamieson.
Arbitre : Charlie Moreau.
Juge : Conrad Parent
Chronométreur : Alphonse Robitaille.

2e PARTIE

SOMMAIRE

Première période

1—CEOC, Houle (Côté, C. Bilodeau) 6.36
2—RCOC, P.-E. Côté (Bisson, Munroe) 1.36
3—CEOC, P.-A. Drouin (Dolbec, Gagnan) 4.10
4—CEOC, Moreau (Dussault) 11.30
Punition : Munroe.
Deuxième période
Aucun point.
Punition : Munroe.
Troisième période
Aucun point.
Punitions : Munroe, Melançon, Bolduc, Moreau.

Cagney conserve son titre, hier

Une longue ovation a salué la victoire que Georges Cagney a remporté hier soir sur Harry Madison, dans une bataille pour le championnat poids-lourd junior et la ceinture emblématique. L'athlète local a dû encaisser plusieurs coups avant de conserver son titre mais il sut démontrer, au moment propice, qu'il pouvait rivaliser avec tout venant dans le domaine de la lutte scientifique.

Madison mena le bal durant la première ronde et il s'assura les honneurs en 10.38 minutes avec une série de coups d'avant-bras.

L'arbitre Jack Adams fit cesser la deuxième chute en disqualifiant Madison, qui s'obtinait à utiliser son genou pour rendre le champion incapable de se défendre. Lorsque le combat reprit, Cagney fit endurer une longue torsion de bras à son rival puis il travailla un ciseau de tête dont Madison se dégrit en mordant son rival. Madison se mit ensuite à frapper illégalement avec son genou. Cela lui valut, en 13.27 minutes, une disqualification qui égalisa les chances.

La Commission accorda cinq minutes de repos supplémentaire à Cagney afin de lui permettre de se reposer. Puis le champion utilisa une nouvelle prise pour s'assurer la victoire. Madison donna quatre solides coups d'avant-bras et le champion saisit son rival par le bras, tout en s'asseyant sur son dos pour travailler un bras roulé qui força Madison à abandonner en 6.05. Cette prise est aussi efficace que la prise du Maquis de Paul Lortie.

On ajouta un numéro extra entre Kid Cagney et Jerry Bright, vu que le train à bord duquel voyageait Madison était en retard. Les deux figurants annulèrent en 20 minutes, le combat étant rapide et plutôt scientifique.

Il y avait eu de nombreuses protestations durant la semi-finale, alors que Jacques Trudeau et Joe Devalteau firent combat nul en 30 minutes. Trudeau utilisa comme toujours les coups trop rudes mais Devalteau se défendit du mieux qu'il put.

Dans le spécial, Jim Dolan battit Paul Tremblay en 16.38 minutes dans un combat rapide et plutôt scientifique. La préliminaire entre Jerry Bright et Piton Thivierge se termina par un verdict de nullité, au bout de 20 minutes.

Les arbitres de la soirée furent Frank Bélanger et Jack Adams.

Le Donnacona vs Generals, demain

C'est demain soir mercredi qu'aura lieu au Colisée une joute éliminatoire pour le championnat intermédiaire de hockey de la province entre les Generals de l'Universel Equipment et le Donnacona, tous deux champions de Québec et du comté de Portneuf respectivement. L'on s'attend à ce que la lutte soit des plus intéressantes par suite de la récente victoire de l'équipe de Donnacona sur le St-Romuald, champion du comté de Lévis, par 10 à 5 samedi soir dernier. Les amateurs voudront voir à l'oeuvre les hommes de Jacques Parent contre les rapides joueurs de Donnacona qui possèdent un beau jeu d'ensemble et de passe et une solide défense. La partie méritera certainement d'être vue car les Generals auront sûrement une lourde tâche sur les bras pour venir à bout de la vitesse qu'ont démontré les jeunes visiteurs lors de leur première partie, ici.

Protestations des plus légitimes de tout Québec

Les protestations non seulement des amateurs mais aussi des autorités du club et la ville ne tarderont pas à parvenir à qui de droit. L'hon. Louis St-Laurent, ministre de la Justice à Ottawa, a été mis en connaissance de cause et les directeurs du club rencontreront Son Honneur le maire de Québec qui ne tardera certainement pas à relever le geste de discrimination que l'on jette ainsi sur notre ville. C'est grâce aux As de Québec si la Ligue Senior a fonctionné cet hiver pour procurer un amusement et un sain délassement aux masses ouvrières et cela en dépit de tous les sacrifices qui ont été supportés par les As.

L'on n'a pas tenu compte de ce qu'ont fait les As pour maintenir le circuit, ce qui est un manque de justice. De plus, c'est vraiment un manque de droiture, d'enlever ainsi quatre joueurs, 24 heures avant la première partie éliminatoires alors que l'on aurait pu faire les mêmes démarches une quinzaine de jours auparavant.

Les chances sont maintenant minimes pour le club local frustré de ces quatres joueurs de la marine. Les amateurs de Québec qui ont fourni les plus fortes assistances de la saison dans la ligue pourront ainsi le fruit de leur générosité et le Colisée qui a droit d'entretenir la belle espérance de joutes intéressantes avec le champion de la ligue Interprovinciale, par exemple, y perdra également. En agissant ainsi on n'a pas pensé aux campagnes de la Croix-Rouge et autres auxquelles les sportifs ne dédaignent pas de prêter leur concours lorsqu'on leur demande au Colisée. Si l'on a voulu punir les joueurs, c'est bien mal à propos car l'argent qu'a pu gagner la direction des As à ces joueurs, va pour une partie à l'effort de guerre à laquelle nos marins apportent leur concours. Si c'est le Royal qui aurait été dur pour les Commandos, ce n'est pas aux As à payer pour les autres après avoir accepté tous les sacrifices à date.

Comme la direction du club espère que l'on reviendra sur cette décision qui atteint non seulement le club mais aussi la ville, le Colisée, les amateurs, et même la ligue qui perdra de fortes assistances, le président M. Gérald Martineau et tous les directeurs remercient le commandant Eugène Noël pour sa bienveillante coopération au cours de toute la saison au cas où la décision demeurerait des plus sévères pour Québec.

A l'Anc.-Lorette

Les Renards des Saules ont pris les honneurs de la première partie de la série finale pour le championnat de la ligue de l'Ancienne-Lorette sur le Notre-Dame par 4 à 1 dimanche. Il y eut 10 punitions dont 4 majeures. Roger Dion a été la vedette avec trois buts pour les gagnants tandis que Dionne aidé de Labrecque enregistrait l'unique but du Notre-Dame.

La 2ième joute de la série 2 dans 3 entre l'Ancienne Lorette et Lorretteville amateur a lieu ce soir mardi à la patinoire de l'association sportive de l'Ancienne Lorretteville pour la coupe "Chevrolet", don de J.-L. Drolet Automobile.

Mercredi soir, à la patinoire des Saules aura lieu la 2ième joute entre Notre-Dame et les Renards.

Pete Lépine sera en charge du hockey au festival du collège des Jésuites



Les organisateurs des "Jeux sur glace" du collège des Jésuites, au Colisée, vendredi soir le 9 mars prochain, ont retenu les services de l'ancienne étoile du Canadien de la ligue Nationale, le fameux Pete Lépine. Il y aura une partie sensationnelle de hockey entre le club du collège et celui du séminaire de Québec et Lépine sera en charge de la rencontre, ce qui suscitera un plus grand intérêt avec un arbitre neutre de la trempe de Lépine. Les sportifs qui ne voudront pas manquer l'une des plus belles joutes chez nos écoliers assisteront également à un programme varié et intéressant dont des grandes courses pour les championnats interscolaires, pour les sauts, etc. Nous aurons l'occasion d'ici vendredi d'en publier les détails.

1ère de la série de 2 dans 3 à la ligne Sénior, au Colisée, à 8 h. 45

Les As de Québec commenceront les parties de détail de la semi-finale de la ligue Senior, ce soir, quand ils recevront les Commandos d'Ottawa, à 8 h. 45 au Colisée. Les honneurs de la série "B" de 2 dans 3, As-Commandos, seront pour une place en finale de 4 dans 7 contre le gagnant de l'autre série ("A"), disputée entre le Royal et les Volants de Hull qui débutera demain, le 7, au Forum. A Québec, Son Honneur le maire Lucien Borne fera la mise au jeu.

Les chances des premiers et deuxième clubs, le Royal et les As, dans le classement final, semblent belles. La série la plus intéressante sera sûrement entre les As et les Commandos. Deux équipes mieux balancées qui fourniront du beau jeu et une lutte corsée étant donné les récentes victoires des deux opposants. Les As ont vaincu le Royal 9 à 4 dans la dernière rencontre ici et nos porte-couleurs ont déjà blanchi l'Ottawa, 5 à 0 mais la victoire des Commandos à Montréal dimanche, indique que nos visiteurs se sont ressaisis et qu'ils feront une dure et belle lutte aux locaux. L'on connait la force des Commandos qui consiste en une pesanteur alliée à beaucoup de rapidité de la part de tous les joueurs. C'est tout ce qu'il faut aux As pour livrer une belle bataille durant la série.

L'équipe locale a fait ses preuves et tous les amateurs voudront la voir à l'oeuvre sans manquer aucune joute des séries éliminatoires. Tous les joueurs sont en excellente condition et l'on devrait assister à une partie des plus rapides et enlevante du commencement à la fin. Les arbitres Ken Mullins et W.-B. Bennet seront en charge. A Ottawa, les As ont fait également une demande pour des arbitres neutres et remettre ainsi le change aux Commandos.

La deuxième rencontre aura lieu à Ottawa, jeudi, le 8 mars tandis que le Royal s'y rendra pour jouer contre les Volants, samedi le 10.

Boston s'attaque au Canadien, ce soir

MONTREAL, 6. — D.N.C. — Les amateurs assisteront à une autre joute enlevante jeudi soir, au Forum, quand les Canadiens recevront les Bruins de Boston car les joueurs de Dick Irvin voudront faire oublier les deux défaites subies en fin de semaine à Toronto et à Chicago tandis que le Boston devra l'emporter lui aussi afin de s'éloigner des Rangers et des Black Hawks.

Il y a à peine une semaine, les Rangers semblaient être les seuls à peut-être causer quelques inquiétudes aux Bruins de Boston à qui l'on consentait presque la quatrième place et la participation aux prochaines éliminatoires pour la coupe Stanley. Les choses sont bien changées maintenant et voilà que les Rangers et aussi les Black Hawks de Chicago pourraient bien à avoir leur mot à dire dans toute cette affaire des éliminatoires.

Hockey

HIER

Ligue Garnison
Chaleur II, 3 — CARC, 3
CEOC, 3 — RCOC, 1

CE SOIR

Ligue Senior
Ottawa à Québec
(Première partie d'une série semi-finale 2 de 3)
Ligue Nationale
Toronto à Boston
Ligue Américaine
Hersney à Cleveland
Providence à St-Louis
Ligue Interprovinciale
(Série semi-finale B)
Lachine à Cornwall
(Lachine en avant 2-1 dans la série)

LES POSITIONS

Ligue Senior
(classement final)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royal	24	18	5	1	161	98	37
Québec	24	15	7	2	160	89	32
Ottawa	24	7	15	2	109	145	16
Hull	24	5	18	1	81	157	11

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	45	33	8	4	200	107	70
Détroit	44	23	12	4	152	144	50
Toronto	46	22	20	4	161	147	48
Boston	43	14	26	3	157	191	31
Rangers	45	10	25	10	134	211	30
Chicago	45	11	27	7	122	172	29

Ligue Américaine

Section Est	G.	P.	N.	Pts.
Buffalo	29	10	3	61
Hershey	23	23	3	49
Providence	21	26	4	46
Section Ouest				
Cleveland	31	14	3	65
Pittsburg	25	23	3	53
Indianapolis	21	23	11	53
St-Louis	12	34	3	27

Chez les Civiques

Ce soir, il y aura séance de cinéma à l'Académie Commerciale de Québec, (entrée avenue Chauveau) grâce à l'amabilité de M. Louis Rainville, de l'Office National du Film. Les employés civiques et leur épouse sont cordialement invités à cette soirée gratuite et instructive, à 8 h. 30.

Jeudi, le 8 mars courant aura lieu au chalet des Employés Civiques, au parc Victoria, une soirée habituelle. Tous les membres et leurs amis sont les bienvenus.

COLISÉE
Exposition Provinciale
Tél.: 5129 — 2-7041 loc. 44-45
CE SOIR 8h.45
Ligue Senior
1ère joute, série semi-finale
"COMMANDOS" d'Ottawa
VS
"AS" de Québec
Rendez-vous de bonne heure, pour vous assurer d'une bonne place.
PRIX D'ENTREE :

Loges et promenades	1.00
Sections nord, sud et est	0.75
Section ouest, adultes	0.50
Section ouest, enfants (moins de 14 ans)	0.25

TAXES INCLUSES
BILLETS EN VENTE CHEZ LES DEPOSITAIRES SUIVANTS JUSQU'A 3 heures cet après-midi
Henri Gagnon, 56, côte du Palais.
Chs-Eug. Bernier, 15, chemin Ste-Foy.
Jos. Côté, 274, St-Joseph.
Tabagie Gravel, 175, 3e Avenue.
La Tour, 22, rue Mgr-Gauvreau.
Au Colisée, ce soir, à partir de 7 heures.

Au premier rang... PAR LEUR DOUCEUR


BOUTS UNIS OU LIÈGE
Cigarettes GRADS
L'UNIVERSITÉ LAVAL DE QUÉBEC
1852—Londres accorde une charte royale aux directeurs du Seminaire de Québec
1853 — Rome donne à l'Université de Québec un bref apostolique l'autorisant à conférer des grades en théologie 1854 — inauguration officielle

LA RADIO

X — Emission recommandée par le Centre catholique d'Action radiophonique.

• — Programme habituellement digne d'intéresser la classe d'auditeurs à laquelle il s'adresse.

Mardi, le 6 mars

6.00 p.m.—CKAC — Vie de famille.
6.15 p.m.—CBV-CBF — Radio-Journal français.
6.30 p.m.—CBV-CBF—Revue de l'actualité.
6.50 p.m.—CKCV—Chansons françaises.
7.00 p.m.—CBV-CBF— Un homme et son péché.
7.00 p.m.—CKAC—Les noms canadiens
7.15 p.m.—CBV-CBF — Métropole.
7.30 p.m.—CKCV—Colette et Roland.
7.30 p.m.—CBV—Br— T. Ducheme et ses chevaliers du folklore.
7.45 p.m.—CHRC—Le petit café du coin
8.00 p.m.—CHRC—Caravane bohémienne.
8.00 p.m.—CBV-CBF — Les secrets du Dr Morhanges
8.30 p.m.—CHRC —Violon
8.30 p.m.—CBV-CBF — La mine d'or
8.45 p.m.—CHRC — En chantant,
9.00 p.m.—CBV-CBF—L'orchestre symphonique de Toronto.
9.00 p.m.—CKCV—Les amateurs.
9.00 p.m. CKAC—En chantant,
9.30 p.m.—CKAC-CHRC—Le ralliement du rire.
9.00 p.m.—CBV-CBF — Radio-Journal français.
9.15 p.m.—CHRC—Orgue.
9.15 p.m.—CBV-CBF—La revue des journaux.
9.30 p.m.—CBV-CBF— Les actualités universitaires.
9.30 p.m.—CHRC—Melodie du jour.
9.00 p.m.—CBV — Radio-Journal anglais.
9.28 p.m.—CBV-CBF — Bulletin de nouvelles.
9.30 p.m.—CBV—Les artistes du Metropolitan.
9.00 Minuit—CBF—Nouvelles.

Mercredi, le 7 mars

7.45 a.m.—CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire.
8.00 a.m.—CKCV—Echos du matin.
8.15 a.m.—CBV-CBF—Radio-Journal.
8.15 a.m.—CHRC—Prière du matin.
8.30 a.m.—CBV-CBF—Elévations matutinales
8.30 a.m.—CBV-CBF—Musique enregistrée
8.57 a.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.
9.15 a.m.—CKCV—Bonjour madame
9.15 a.m.—CBV-CBF — Courrier confidence.
9.30 a.m.—CBV-CBF—Vie de famille.
9.45 a.m.—CBV-CBF—Pierre Guerin.
10.45 a.m.—CBV-CBF — La métairie Bancourt.
11.45 a.m.—CHRC—L'heure agricole.
12.00 midi—CKCV— Nouvelles de Londres.
12.15 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles.
12.25 p.m.—CBV-CBF—Le réveil rural.
12.30 p.m.—CBV-CBF—Signal horaire.
12.00 p.m.—CBV-CBF—Radio-Journal.
1.15 p.m.—CBV-CBF—Radio-journal.
1.15 p.m.—CHRC—Sieste musicale.
1.30 p.m.—CHRC—Les trésors de la discothèque.
1.30 p.m.—CBV-CBF—Vers le Soleil.
1.45 p.m.—CBV-CBF—Les Lipionaires.
2.00 p.m.—CBV-CBF—Le moulin de la chanson.
2.15 p.m.—CKCV—Mêli-Melo.
2.30 p.m.—CHRC—La parade américaine.
2.30 p.m.—CBV-CBF—Musique enregistrée.
2.45 p.m.—CHRC—Moments mélétiques
3.00 p.m.—CBV-CBF— Les chefs-d'oeuvre de la musique.
Ouverture "Alceste" de Gluck. Symphonie No 29 en mi bémol majeur, de Mozart, par l'orchestre symphonique de Londres, direction Sir Thomas Beecham, "Comus" suite de ballet, de Purcell.
3.00 p.m.—CBV-CBF—Chants du monde.
3.30 p.m.—CBV-CBF— Itinéraire canadien. — Enfers et paradis : Trail, Kelowna, Banff, Jasper, Conférencier : M. Raymond Tanghe.
3.45 p.m.—CBV-CBF—Courrier de la radio-Canada.
4.15 p.m.—CKAC Le vieux loup de mer.
4.30 p.m.—CBV-CBF—L'heure du thé.
4.30 p.m.—CKCV—Au pays des merveilles.
5.30 p.m.—CBV-CBF—"Il était une fois.
5.45 p.m.—CKAC—Madeleine et Pierre.
6.15 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal.
6.30 p.m.—CBV-CBF—Revue de l'actualité.
6.50 p.m.—CKCV—Chansons françaises.
7.00 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles anglaises de la B. B. C.
7.00 p.m.—CBV-CBF—Un homme et son péché.
7.15 p.m.—CBV-CBF—Métropole.
7.30 p.m.—CBV-CBF—Les soirées canadiennes.
7.45 p.m.—CBV-CBF — La fiancée du Commando.
7.45 p.m.—CHRC—Orchestre.
8.00 p.m.—CBV-CBF—Coupable ou non.
8.00 p.m.—CKCV—Association des musiciens de Québec.
8.00 p.m.—CHRC—Ceux qu'on aime.
8.30 p.m.—CHRC-CKAC—La course au trésor.
8.30 p.m.—CKCV— J.-C Emond au piano.
8.30 p.m.—CBV-CBF — "Ma chanson"
8.30 p.m.—CKCV—Au camp des gypsies.
9.00 p.m.—CBV-CBF—"Légions d'honneur." — Les sentiments de devoir militaires et d'amitié fidèle. — Gisèle Schmidt et François Rozet dans les principaux rôles.

Les artistes dramatiques joueront le mercredi, sept mars, à neuf heures, "Légions d'Honneur" d'après le film de Jean Bliz. Le scénario sobre et ferme représente des hommes robustes, cordiaux, héroïques sans lyrisme, attachés au désert où ils vivent, mais, qui revenus chez eux, ne sont plus que de pauvres hommes soupçonneux et jaloux.

Les principaux rôles à l'écran furent tenus par Jacquin, Charles Vanel, Marie Bell et Pierre Renoir.

Les rôles à la radio seront créés par François Rozet, Gisèle Schmidt, Albert Duquesne et Roland Chenail.

Paul-Emile Corbeil



LE VAGABOND QUI CHANTE
7.15 P.M.
LUNDI & MERCREDI
Commandité par les Meuniers de la Farine Purity 55

Judith Jasmin fera la mise en odes de cette comédie dramatique.
9.00 p.m.—CHRC—Theatre.
10.00 p.m.—CBV CBF— Radio-Journal
10.15 p.m.—CBV-CBF—Série d'études sur l'habitation. — Aux postes de Radio-Canada. — Causerie inaugurale par le R. P. D'Auteuil Richard S. J.

Radio-Canada inaugurera le mercredi 7 mars, à 10 h. 15 du soir, une série de causeries éducatives sur l'habitation. Le conférencier à la séance inaugurale de cette tribune sera le Révérend Père D'Auteuil Richard qui nous parlera de l'aspect moral et social de l'habitation.

Les sujets que l'on y traitera ont pour titre : La petite propriété, le foyer, l'urbanisme, Cité jardin et vie économique, loi du logement, prêts, taxes, etc.

Plusieurs personnalités ont été invitées à présenter des travaux à cette tribune qui éclaireront sans nul doute propriétaires et locataires sur la grave question du logement.
10.20 p.m.—CHRC Orgue.
10.30 p.m.—CBV-CBF—Récital de piano, par Mlle Mayrand.

Mlle Anne Mayrand, pianiste, jouera pour Radio-Canada, le mercredi, sept mars à dix heures et demie du soir, les oeuvres suivantes : Scherzo, op. 31, no 2, de Chopin, Sacro-Monte, de Joaquin Turina, Prélude (Suite pour le piano, de Debussy, Mouvements perpétuels, de Paulene et Scherzo-Valse, de Chabrier.
10.45 p.m.—CHRC—L'Album populaire.
11.25 p.m.—CBV-CBF— Nouvelles.
11.30 p.m.—CBV-CBF—Orchestre.
12.00 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles.

Bel hommage à Mme J.-B. Martin

Des obsèques imposantes ont été faites le 2 février, en la chapelle extérieure de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Mme J.-Berchmans Martin, née Rose Caron, décédée à l'âge de 46 ans. Mme Martin était l'épouse de feu M. J.-B. Martin, employé civique, ainsi que la belle-soeur de feu le docteur Martin, examinateur de Québec, et de la T. R. M. Ste-Jeanne de Chantal, supérieure générale des Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Un bel hommage a été rendu à sa mémoire. Dans le défilé qui a fait escorte à la dépouille mortelle des salons mortuaires de l'hôpital ainsi qu'à l'église, on voyait de nombreux parents et amis de la famille, ainsi que la plupart des religieuses de la communauté.

C'est Monseigneur Grandbois, P. A. aumônier du monastère, qui a fait la levée du corps et a chanté le service. Il était assisté de MM. les abbés Jules Lachance, aumônier de l'hôpital, et Onésime Pouliot, du séminaire. M. l'abbé L.-E. Hudon, assistait aussi à la cérémonie funèbre.

Dans l'assistance, on voyait la fille de la défunte, Mlle Monique Martin; sa mère, Mme Joseph Caron; son frère, M. Alfred Caron; ses beaux-frères et belles-soeurs : la T. R. M. Ste-Jeanne de Chantal, Mme Valmont Martin, Mme H. Gingras, Mme M. Pidgeon, M. et Mme Arthur McIsaac, Mme Alfred Caron, M. et Mme Edouard Martin, M. Eugène Martin; au nombre des neveux et nièces on voyait le docteur Benoit Martin, M. et Mme P. Martin, M. et Mme Jean Martin, Mme Gérard Miller, Mlle C. Bouchard, le cap. Cyrille McIsaac, M. et Mme Réal McIsaac, M. et Mme Gérald McIsaac, Mlle Martine Gingras, Mlle Jacqueline Martin, M. Martin Arsenault, M. et Mme Laurier Manseau, M. et Mme Faber Pidgeon, Mlles Martine et Lés Arsenault; ses cousins : MM. Oscar St-Pierre, Georges St-Pierre, ainsi que l'échevin Arthur Poulin, Mlle E. Boutin, Mme Alex. Morin, Mlle M.-Laure Bergeron, M. et Mme A. Quirion, M. et Mme R. Jobin, MM. Jos. Taillon Omer Marcotte, M. et Mme S. Côté, Ed. Manseau, G. Laramée, M. et Mme Arthur Paré, M. et Mme Achille Lachance, et M. Lachance, M. et Mme Chartrand, et nombre d'autres citoyens.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Funérailles de M. J.-H. Blouin

Des funérailles imposantes ont été faites, à St-François d'Assise, à M. J.-Hermenégilde Blouin, décédé le 23 février, à l'âge de 60 ans. M. Blouin était l'époux de dame Léda Boissonnault. Pendant de nombreuses années, il fut à l'emploi de la maison Napoléon Jacques. En lui disparaît un citoyen intègre et un parfait chrétien.

Dans les rangs du défilé, on voyait des citoyens en vue de notre ville, des hommes d'affaires et de nombreux amis de la famille en deuil.

La cérémonie religieuse fut solennelle. M. le chanoine A.-A. Godbout, curé fit la levée du corps, M. l'abbé F. Wagner chanta le service assisté de MM. les abbés J. Paré et J.-P. Gravel.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. André et Pierre Blouin; ses beaux-frères: MM. Ferdinand Lachance, Antonio Lafrance, Ph. Beaulieu, Anthime Tremblay, Jos. Boissonnault, Ferdinand Boissonnault et Adjutor Boissonnault; ses neveux: MM. Fernand, Guy et Claude Lachance, Jean, Jacques et Robert Lafrance, Claude e Gaston Beaulieu, Roland Tremblay, Fernand, Robert et Emilien Boissonnault; son oncle: M. Arth. Martel; ses cousins: MM. A. Blouin, F.-X. Lafond, Jos Cloutier, S. Cloutier, Frs Blouin, A. Blouin; MM. H.-P. Drouin, Alphonse Talbot, C.-A. Perron, S. Marchant, W. Noël, Jos Côté, Napoléon Jacques M. Bolduc, C. Doyon, J.-B. Roy, G.-H. Talbot, Léonidas Carreau, Alph. Giguère, Geo, Juneau, L.-B. Asselin, Elz. Carmichaël, H. Laliberté, Jules Richard, J. Noël, J.-S. Guillemette Geo. Cogger, J.-A. Bégin, Geo, Massicotte, A. Bodeau, R. Lafrance, J.-A. Blouin, N. Guilbault, P. Paré, Adj. Huot.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Funérailles de M. Salomon Cyr

Un émouvant hommage a été rendu le 19 février, à la mémoire de sieur Salomon Cyr, époux de dame Elisabeth Daraiche, décédé, à l'âge de 76 ans et 9 mois. Ses funérailles ont eu lieu à 8 heures, en l'église de St-Roch au milieu d'une très belle assistance. La levée du corps a été présidée par M. le curé Ferland, M. l'abbé M. Papineau a chanté le service assisté de MM. les abbés J. Brochu et St-Pierre comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par ses fils: MM. Edgar, Euclide, Pierre et Ernest Cyr; ses gendres: MM. E. Poirier, Adélard Roy, V. Drolet; ses beaux-frères: MM. G. Grenier, Ambroise Blais, Fred Daraiche; sesneveux: MM. Henri, Joseph, Elvery, Mike Cyr, René Rousseau, Camille et Patrick Poirier, Roland, Edmond Collin, Wilson Poirier, Jos Cyr, Léonidas L'Heureux, Henri L'Heureux, Alphonse Allison, Fred Poirier, Warence Collin, Arthur Collin; ses petits-neveux: Camille, Wilson, Patrick Poireir, Warence Demolson, Roland Collin, Jean-Jacques, René Rousseau, Wilbrod, Lionel Roy; sa fille: Mme Ernest Poireir (née Bertha Cyr) sa belle-fille: Mme Pierre Cyr, (née Gilberte Briand); ses nièces: Alice, Jeannine, Pauline Poirier. Mme René Daraiche, (née Alpheda Loiselle), Mme Roberge (née Délia L'Heureux), Mme Allison, (née Aurélia L'Heureux); ses petites-nièces: Colombe Collin, Cécile, Simonne, Rousseau, Mme Henri Valet, Mme Bouffard, Bertha L'Heureux; ses cousines: Mme Vve Théophile L'Heureux, Mme Emile L'Heureux. Dans les rangs du défilé nous remarquions M. L. Lessard, ainsi que plusieurs autres amis de la famille.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

Funérailles de Mlle Adel. Dionne

ST-DENIS, Kam. — (D.N.C.) — Le 16 fév., ont eu lieu, à St-Denis, les funérailles de Mlle Adèle Dionne, décédée le 13, à l'âge de 71 ans.

M. le curé fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés E. Pelletier, de St-Philippe, et Alf. Thiboutot, desservant.

M. Ignace Garon portait la croix et M. Cam. Garon, tous deux cousins, conduisait le corbillard. Le cercueil était porté par MM. Ludger et Vincent Dumais, Ambroise, Raymond et Wilfrid Garon.

Mlle A. Dionne faisant partie de la Congrégation des Enfants de Marie, bon nombre d'entre elles assistaient au service. La bannière était portée par MM. Donation Raymond et Lionel Garon, tandis que Mlles Emélie Lévesque, Juliette Martin, Justine Lebel et Ludivine Raymond tenaient les rubans. Les 3 premières firent la quête.

Suivaient la dépouille mortelle : son frère, M. Flavius Dionne; son beau-frère, M. Ernest Bonneau, de St-David; ses neveux, MM. Alphonse Bonneau, Chs-H. Guay, de Lauzon, Théophile Pelletier et ses enfants, M. Pantaléon et Mlle Gertrude, MM. Joseph, Auguste, Louis et Denis Dionne, Kamouraska; sa nièce, Mlle M.-Anne Pelletier, de St-Pascal; ses cousins et cousines, MM. et Mmes Jos. Bérubé, de St-Philippe, Armand Lévesques, de Mont-Carmel, Mme Luc Lévesque et son fils Bertrand, de Kam., Mmes Ignace et Camille Garon, M. Honoré et ses enfants, Samuel et Gertrude, M. Jos. Dionne et sa fille, Mme Lucien Barbeau, Mmes William Lavoie, de St-Alexandre, et Stanislas Dubé, Mlles Cécile et Alma Dionne, M. et Mme Louis Dionne (fils), M. Alphonse Dionne, M. et Mme Justinien Pelletier.

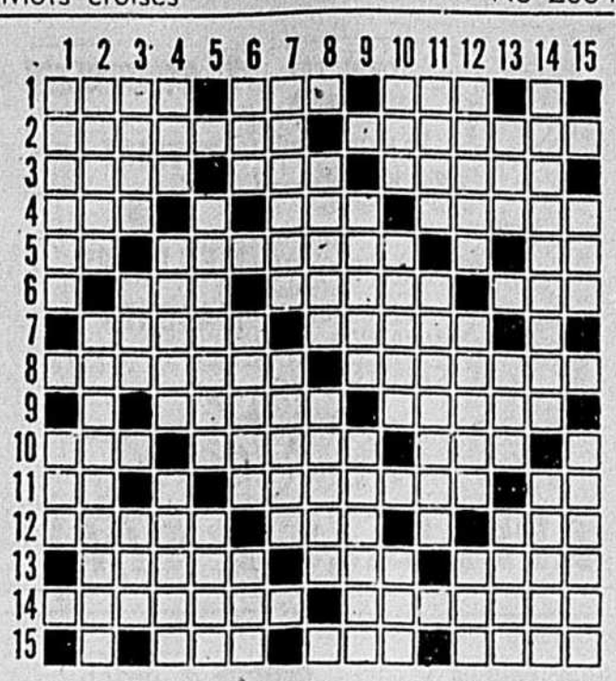
On remarquait en outre M. Luc Dionne, de Kam., M. Frédéric Gagnon, de Riv.-Ouelle, ainsi qu'un grand nombre de paroissiens.

Feu Mlle Dionne laisse aussi dans le deuil 2 soeurs : Mme Jos. Bélanger (Georgiana), de St-Fabien de Rimouski, et Sr Marie-Laurence, du couvent des RR. Srs de la St-Famille à Vallayfield; une belle-soeur : Mme Denis Dionne, de St-David, plusieurs neveux et nièces de St-Fabien, de Nashua, de St-David, et de nombreux cousins et cousines.

M. l'abbé Napoléon Pelletier, neveu de la défunte, n'a pu assister aux funérailles.

Nous présentons à la famille en deuil nos condoléances les plus sincères.

Mots croisés — No 2064



HORIZONTAL

1 — Averse soudaine — Sale, vilain (Vx) — Bien qu'une femme apporte en mariage. 2 — Question — Débrouiller, éclaircir (Fg). 3 — Mammifère cétacé — Et le reste — Cotonnade de provenance indienne. 4 — Action de rire — Interjection — Economiste italien né à Carrare. 5 — Pronom personnel — Chef-lieu de c. (Finistère) — Conjugaison. 6 — Donation entre vifs — Branché de totang — Animal domestique. 7 — Ville de France — Mettre à sec. 8 — Prénom féminin — Chose ou affaire de hasard. 9 — Entaille faite aux pins pour en extraire la térébenthine — Inviter, convier. 10 — Fin qu'on se propose — Ville d'Espagne — Recueil de bons mots. 11 — Pronom personnel — Demande par écrit devant les tribunaux — Préfixe. 12 — Roi de Perse de la dynastie sassanide — Possédés — Perroquet. 13 — Lac de Russie — Lettre grecque — Petit d'un âne. 14 — Lieu élevé d'où parlent les orateurs — Pâtisserie qui contient une farce de viande, de poisson ou de légumes. 15 — Division du compas — Trois fois — Dieu de la mythologie grecque.

VERTICAL

1 — Perdre, égarer (Dr) — Deux fois. 2 — Doux, indulgent jusqu'à la faiblesse — Qui a rapport au peuple. 3 — Partisans — Fils de Jacob — Ride. 4 — Mesure algérienne — Fille de l'Océan et de Téthys — Petite vallée. 5 — Large manche tombant jusqu'au poignet (Antiq.) — Ville d'Espagne. 6 — Poème — Devenir sur, aigre — Division du compas. 7 — Répétition — Général vendéen né à Dresde. 8 — Fond métallique d'un creuset — Fils de Jupiter. 9 — Funeste, malheureux — Paysan, campagnard. 10 — Article contracté — Jus concentré dans les sucreries — Fluide gazeux qui forme l'atmosphère. 11 — Calife de 634 à 644 né à La Mecque — Sel de l'acide nitrique. 12 — Bout d'une pièce de bois qui entre dans une mortaise — Femme qui possède de son chef un royaume — Roi de Juda. 13 — Fatigué — Rose à gorge d'une poulie — Commune du Nord arr. d'Avesnes. 14 — Etre impressionné — Bizarre. 15 — Colère.

Solution du problème no 2063

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	B	E	N	■	M	E	T	A	L	L	I	F	E	R	E
2	■	N	O	E	■	P	L	U	■	A	L	E	■		
3	M	O	R	T	A	I	S	E	U	S	E	■	A	V	E
4	■	S	M	A	L	T	■	A	■	T	O	C	■	I	
5	C	■	A	I	L	E	S	■	O	R	N	I	E	R	E
6	L	E	■	T	A	S	■	L	U	I	■	D	E	T	
7	O	U	F	■	H	■	T	E	I	N	T	■	E	M	U
8	I	D	I	E	■	M	E	■	E	■	B	L	E	D	
9	T	I	C	■	P	O	S	E	R	■	B	■	U	N	I
10	R	O	■	O	D	U	R	■	M	O	T	T	E		
11	E	M	O	N	D	E	R	■	B	E	L	E	M	R	
12	■	E	■	C	O	L	E	■	S	E	R	A	N	S	
13	E	T	C	■	S	E	P	T	E	N	T	R	I	O	N
14	■	R	O	S	E	■	A	■	I	■	E	N	E	■	
15	T	E	R	E	B	R	A	T	U	L	E	■	A	L	I

Funérailles de Mlle L. Gagnon

ST-ROMUALD. — (D.N.C.) — Un émouvant hommage a été rendu, le 2 mars, à la mémoire de Mlle Laurianna Gagnon, de St-Romuald. Un grand nombre de parents et amis assistèrent aux funérailles.

La levée du corps fut faite par M. le curé E.-A. Dupont. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-H. Gariépy, vic., assisté du Rév. Père Chaput, s.s.s., et M. l'abbé J. Champagne, vic., comme diacre et sous-diacre.

Au choeur, on remarquait M. le curé Dupont et M. l'abbé Chs-E. Langelier, curé de la paroisse Ste-Bernadette - Soubirous, à Lauzon.

La messe de requiem et les motets de circonstance furent exécutés par la chorale paroissiale. M. Odilon Guay, touchait l'orgue.

M. Paul Gagnon, accompagné de Mlle Estelle St-Hilaire, portait la croix.

Porteuses d'honneur : Mlles Irène Lemelin, Marguerite Belleau, Yvonne Lemelin et Gilbert Laliberté

Conduisaient le deuil : ses frères, MM. Alphonse et Télesphore Gagnon; son beau-frère, M. Denis Robitaille; ses oncles, MM. François et Joseph Chrétien; ses neveux, MM. Marcel Robitaille, Albert et Lucien Gagnon, Benoit Lambert et Grégoire Doyon; ses cousins, MM. Marcel, Raymond et Georges-Henri Plamondon.

Outre les nombreux parents et amis qui assistaient au service, on remarquait les demoiselles Enfants de Marie.

Nous réitérons nos sincères condoléances à la famille.

La vie des marins des navires de commerce de Grande-Bretagne en temps de guerre est une lutte continuelle non seulement contre les périls de la mer, mais encore contre les dangers de la guerre elle-même.



J.-R. RATTE
Vice-prés. de succ.
Club d'Honneur

AGENTS ÉMINENTS

M. Albert Daoust, gérant de la succursale de The Great-West Life Assurance Company à Québec, vient d'apprendre que ceux de ses agents dont les photos paraissent ci-dessus ont gagné leur affiliation au Club d'Honneur de la Compagnie. Cette distinction est réservée aux agents éminents du Canada et des Etats-Unis. M. J.-R. Ratté se classa premier par sa production d'affaires nouvelles et mérita la position de vice-président du club dans cette succursale. La succursale de Québec fit une excellente année, tant au point de vue de la production des affaires nouvelles qu'à celui des services rendus à ses assurés.



J.-S. MOREAU

LE BUREAU DE BELLECHASSE

Le bureau de Bellechasse, dirigé par M. J.-S. Moreau et son fils, M. Jean-Conrad Moreau, a encore une fois réussi à atteindre une haute position dans le Club d'Honneur de la compagnie.



J.-C. MOREAU



P. MOREAU
Section Supérieure



ALBERT DAOUST
Gérant de succursale



S. MARCHAND
Section Supérieure



R. SIMARD
Jonquière



J.-A. PARE



A. GIGNAC



J.-O. BELLEMARE
St-Grégoire



O. MARTIN



Donat BEAUMIER
Trois-Rivières



J.-H. ROY



J.-E. BERGERON
Jonquière

THE GREAT WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
ALBERT DAOUST, gérant de succursale, Edifice Quebec Power, Québec.

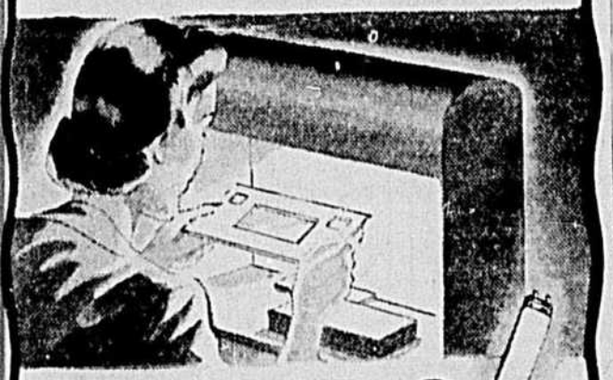


Donnez généreusement

JAMAIS LE BESOIN NE FUT PLUS PRESSANT

KIST LIQUEURS QUE., ENR.
A. BRAIS, gérant, 47, 5ième RUE

Pour tout travail MINUTIEUX il faut ce nouvel éclairage



LA clarté douce et fraîche de l'éclairage Fluorescent Edison Mazda accélérera tout travail précis et minutieux, tout en assurant le confort de l'ouvrier. L'éclairage Fluorescent Edison Mazda, celui qui se rapproche le plus de la lumière du jour, atténue l'éblouissement et les ombres, améliore la visibilité.

ÉCLAIRAGE FLUORESCENT EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

VIC JORDAN 1001 — par Paine et Norris



TERRY ET LES PIRATES 1293 — par Milton Caniff



PIERRE D'ORSAN, DE LA MARINE 1497 — par F.-V. Martinet



L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec
Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, Limitée
Boulevard Charest, Québec.
Tél. : Echange privé : 2-4771
J.-Em. BEAUBIEN, président
E. CASTONGUAY, gérant général

ABONNEMENT
Québec : $6.00 par année; 60c. par mois;
Campagne : $5.00 par année
Etats-Unis : $6.00 par année

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND-MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel 02c

RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES 50c

Dans le carnet social ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion — 25 mots ou moins — 35 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — 02c. du mot par insertion. En tête en noir 20c. additionnels par insertion, titre en caractère plus gras que le 6 pts — maximum 15 pts chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mot, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%. Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12c. la ligne agate;
3 insertions consécutives : 10c. la ligne agate;
6 insertions consécutives : 09c. la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 08c. la ligne.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne, et réclamant un casier devront être accompagnées de 05c. pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 h. a.m. pour publication le même jour.

Nous n'accepterons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A Québec, vous pouvez donner vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, dans n'importe quelle succursale des magasins Jos. Côté, Ltée, ou des tabagies J.-E. Grenier.

Accordage et réparation

NOUS NOUS SPECIALISONS dans l'accordage et réparation des pianos de toutes marques. Travail fait par experts et portant une garantie. Satisfaction assurée. C. ROBITAILLE, INC., 320, ST-JOSEPH. Tél.: 8167. 57124 — 23/2 (26 fs) 3A ino.

Agents demandés

HOMME DEMANDE. Bon territoire Rawleigh maintenant vacant aux alentours. Si vous êtes prêt à diriger commerce de service à domicile en gagnant bon revenu, écrivez immédiatement. Rawleigh, Dépt. ML-385-43-C, MONTREAL.
58054 — 6-3 (3 fs) 6

Animaux à vendre

CHIENS — SERINS

Nourriture et remède. Poussins de différentes races. Demandez nos listes avant de placer vos commandes.

La Maison Langevin Enrg.
140, De la Couronne — Tél.: 3-0619
56876—29-1 (s.mar.) au 20-3) 10

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque sur maisons construites ou projetées avec ou sans remboursements, taux 4% et 5%. SAMSON ET SAMSON, notaires, 166, BLVD. ST-CYRILLE. tél.: 6083.
57268—6/2 (1 ms) 15

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN
PRETS à 5% en première hypothèque sur maisons construites et en construction à Québec et Sillery. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Notaire et agent d'assurance au choix de l'emprunteur. S'adresser : 72, COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC. Téléphone : 4-2468.
57069 — 21/2 (1 ms) 15

PRETS PERSONNELS

On peut rapidement obtenir des prêts personnels pour toute fin raisonnable, à n'importe quelle succursale de la Banque Royale du Canada. Ils sont remboursables par versements commodes. Endossement pas absolument requis. Demandez le gérant à une ou l'autre des succursales.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
5 succursales dans Québec.

Articles de ménage

MENAGE 4 appartements, chesterfield-lit, 3 morceaux, poêle, set de chambres avec matelas ressorts, set de cuisine, dactière, machine à coudre "Singer" secrétaire, miroirs. 129 1-2, DORCHESTER, tel.: 8136.
58422—12/2 (26 fs) 18.

MEUBLES NEUFS, prix meubles usagés poêle chesterfield-lits studios chromés, set de chambre, cuisine, Singer à pédale etc. S'adresser: LES OCCASIONS ET ECHANGES DE MEUBLES ENREG. 129, RUE CARON TEL.: 6520.
57314- 8/2 (26 fs) 13

BALAIS ELECTRIQUE "EUREKA" accessoires, châles laine, romans, livres, musique, guitare hawaienne et étui, kodak "Eastman" de poche, peau carriole, fourrure blanche, 131, ST-FRANÇOIS. Tél. : 4-0611.
58057 - 6/3 (3 fs) 18

ACHETONS VENDONS

Meubles de toutes sortes et aussi d'occasions.

Les Enchères MARCEAU
12, rue Saint-Joseph, Québec
57303 — 15/2 (26 fs) 18

GLACIERE, poêles neufs, usagés machines à coudre, chesterfield radios, poêle électrique, commodes, chaises, barrières, garde-robes, valises, lingerie toutes sortes. Allons à domicile. V. DRAPEAU, 44, STE-THERESE. Tél.: 4-0134.
57349—9/2 (26 fs) 18.

POELE ELECTRIQUE à vendre, complètement neuf. S'ADRESSER : 68, rue OZANAM, Québec.
57951 — 3-3 (3 fs) 16

BEAU POELE A GAZ, relativement neuf à vendre à sacrifice S'ADRESSER TEL.: 2-4935.
57973-3-3 (6 fs) 19

Articles de ménage

SERVICE BEATTY AUTORISE



REPARONS LAVEUSES plus de 15 ans d'expérience avec BEATTY Bros Ltd. Ecrivez ou téléphonez pour vos réparations et pour pièces de laveuses BEATTY.

J.-G. COUTURE
Distributeur
41, Ave. Bégin
Lévis, P.Q.
Tél.: 908.

57359- 10/2 (s.mar.) au 10/3) 18jno

ACHETONS MEUBLES. A vendre set salle, set chambre, laveuse en bois, buffet de cuisine, vitrines. Payons bons prix. Allons à domicile. LUCIEN DROLET, 983, ST-VALLIER. Tél.: 2-0360.
57326 — 27-2 (mar. j. s. au 26-4) 18

ACHETONS meubles et lingerie toutes sortes. A vendre set de chambre, carrosse, radio, lits, sommiers, tables, chaises, valises, Tuxedo. GERARD DAIGLE, autrefois P. DENIS, 189, DU PONT, tél.: 4-0132.
56925—23/1 (mar.j.s. au 22/3) 18.

A vendre divers

ARTICLES DE MENAGE

DEUX PUPITRES, "Roll Top" en chêne, radios cabinets, différentes marques, capot chat sauvage, robes de carriole, meubles de toutes sortes. Achetons articles de ménage. M. GILBERT, 88, ST-VALLIER, QUEBEC. tél. : 2-7216.
57743 — 23/2 (v.s.) au 19/3) 21



ARTICLES DE TOILE en général, voiles tarpaulins couvertures, réparations, élaisure de toutes sortes, filet (nets), échelle de câble, défense de liège pour navires ou yachts. QUEBEC SHIP RIGGERS & SAIL MAKERS REGD, 17 SAULT-AU-MATELOT. tél. 3-6717.
57979 — 3-3 (s. mar. j. au 1-5) 21



BICYCLES POUR FILLES OU GARCONS, aussi à pneus ballons et de course neufs Accessoires, dynamos, garde-chaine, pneus pédales en caoutchouc, prix spéciaux, aux marchands. R. COTTON, 60 DE MONTMORENCY, QUEBEC. TEL.: 4-2909
57946-1-3 (1 ms) 21

2 FOURNAISES "MOGUL" numéro 7, à vendre en bonne condition. S'adresser : EMILIEN BEDARD, chez C. ROBITAILLE, INC., 320, rue ST-JOSEPH Québec. Tél. : 8167.
57443—13-2 (26 fs) 21 ino.

MANTEAUX D'HIVER $1.49

POUR DAMES, demoiselles. Parfaite condition, propre, collet fourrure couleurs, grandeurs assorties. Certaines d'aubaines en linge d'hiver pour hommes femmes, enfants Catalogue gratis Gros et détail. MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES, Enr., 1105, ST-VALLIER, Québec.
56782—17/1 (52 fs) 21.

Achetons Vendons

ACHETONS VETEMENTS USAGES habits, robes-lingeries, chaussures etc. Payons plus haut prix. TELEPHONEZ AU MAGASIN DE LINGERIE USAGEE, 1D, STE-THERESE. TEL. : 4-0017.
56412—16/1 (52 fs) 21.

POELES ELECTRIQUES garantis en parfait ordre, 2 feux $7.75, 1 feu $3.75. Attention spéciale aux commandes par malle. Achetons fers usagés. E. DESGAGNES, 24, ST-NICOLAS, QUEBEC.



57803—24/2 (s.mar.) au 23/4) 21.



En vente dans les pharmacies ou PRODUITS PERFECTO, 132, rue ST-JEAN QUEBEC. Tél.: 2-8231.
56875—20-1 (s.mar.) au 20-3) 21

PEAUX DE MOUTON de couleur peuvent servir comme tapis. Peau de mouton, blanche, pour faire enveloppe de bébé. S'ADRESSER : 282, DU ROI. Tél. : 2-4794.
58060 - 6/3 (1 fs) 21

TAPIS "WILTON" complètement neuf, très bonne qualité, 6 pieds et 9 pouces x 9 pieds, $75.00, TAPIS "WILTON TWISTEX" vert, 12 pieds x 13½ pieds, sans coutures très bonne qualité $125.00. S'ADRESSER : 329, 1ière AVENUE. Tél.: 4-4826.

LAMPE DE BAIN de soleil et "Stocker" Marque "Castnatoi". Tél.: 5809.
58001 — 5-3 (2 fs) 21

POILS SUPERFLUS

ENLEVES POUR LA VIE

LA CIE PHARMACEUTIQUE DES PRODUITS ROY-MAR annonce que les expertes techniciennes sont à 421½ Ste-Ursule. Des traitements d'épilation sont donnés aux personnes affectées de barbe, moustache, poils aux bras et aux jambes. Appelez 2-7757 pour appointement. Un technicien est aussi à 421½ rue Ste-Ursule pour donner traitements d'épilation aux hommes, poitrine poilue, bras, jambes. Préparez-vous pour la saison d'été. Traitement à partir de $15.00 et plus. Appelez 2-7757 pour votre appointement. Si vous ne pouvez passer à nos bureaux, procurez-vous LA BOITE VERTE SPECIALE POUR TRAITEMENT ROY-MAR ENLEVANT POUR LA VIE POILS SUPERFLUS. Demandez-le à votre pharmacien, petit format $8.50 écrire: PRODUITS ROY-MAR, Casier 291, QUEBEC. DISTRIBUTEURS: J.-E. LIVERNOIS, QUEBEC W. BRUNET, QUEBEC, CASGRAIN & CHARBONNEAU, distributeur en gros, 445 Blvd St-Laurent, MONTREAL, P.Q. et 139 QUEEN ST. OTTAWA.
57804—24/2 (1 ms) 21.

GRAIN et GRAINES de SEMENCE

NOUS AVONS TOUJOURS EN MAINS toutes les variétés de grain et graines de semence au meilleur prix du marché. P.-E. BEGIN Ltée, 66, RUE COMMERCIALE, LEVIS, tél.: ZONE 5-621.
57914 — 16/2 (26 fs) 21

CAPOT DE CASTOR PIQUE à vendre. S'ADRESSER au PRESBYTERE DE NEUVILLE, comté de Portneuf.
57878 — 1-3 (6 fs) 21

A VENDRE. — Une parure de cou, 300 perles orientales avec 24 diamants. S'adresser : A.-A. BLOUIN, 37, RUE ST-PIERRE, Québec.
58052 — 6-3 (6 fs) 21

A vendre divers

CHAISES INVALIDES. — Carrosses d'enfants, bassinettes, set à déjeuner, divans 3 mcx, garde-robes, bureau et commodes en bois blanc, mobilier de chambre à coucher aussi meubles d'occasions de toutes sortes. ACHETONS et ECHANGEONS meubles antiques, etc. L.-J.-A. DEMERS ET Cie, 183, DE LA COURONNE, Québec. TEL. : 2-2685.
57302 — 15/2 (26 fs. 21

PROVINCIAL JOBBING
37 à 39 St-Pierre, Québec

CINQ ETAGES, plus grosse maison au Canada pour commerce de gros seulement pour lignes de seconde main, pour hommes, femmes et enfants. Meilleurs prix en ville. Venez ou écrivez pour catalogue.
57344 — 27-2 (1 ms) 21

Balances

LE PLUS GRAND assortiment balances neuves et usagées à Québec. Plate-forme 200-600 à 2,500. Romaine ou fléau, 50 à 500 lbs. Représentons "Exact Weight" Balance de précision pour paquetage Torsion, balance spéciale pour beurrerie. Autres marques. Réparons toutes marques de balances, parties de rechanges WM. HAYFIELD, 88, 6ième RUE, LIMOILOU, Québec. Téléphone : 4-1238.
57264—6-2 (mar.j.s. au 5-4) 29

Bicyclettes



BICYCLES.—Filles ou Garçons. Dynamos, Divers accessoires chromés. Pédales en caoutchouc. Roues de "sulkies" pour chevaux trotteurs. J.-H. LAMONTAGNE, 145, RUE ST-GEORGES, LEVIS, tél.: 1131.
57290—7/2 (26 fs) 25.

Bois, Charbon, Huile

A.-B. FORTIN, marchand de bois avise sa clientèle et public qu'il est maintenant à 945, RUE ST-VALLIER. Bois de toutes sortes. Prix modérés Tél. : 8481.
57636 — 21/2 (26 fs) 29

Camionnage

CONTRACTEUR INDUSTRIEL

NOUS AVONS DES CAMIONS de 1-2 à 10 tonnes pour tout genre de transport. L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DE QUEBEC, Inc., 74, ST-JOSEPH, Québec. Tél.: 4-2971.
57823 — 27-2 (mar. j. s. ou 26-4) 39A

Chambres à louer

JEUNES FILLES ATTENTION.—Chambre chauffées prix modiques, accommodations modernes; eau chaude, douches tuile, salons réceptions, etc. Hôtellerie recommandée au centre de St-Roch. AU BON GITE, 110, RUE DU PONT, près St-Joseph adressez-vous AU CONCIERGE.
57915-2-3 (6 fs) 44

CHAMBRE ET PENSION pour monsieur seulement, à 23, RUE ST-FLAVIEN. Tél. : 2-2879
57952 - 3/3 (6 fs) 44

MANOIR HEBERT situé près université Laval, endroit idéal, tranquille. Chambres doubles et simples. Eau courante, bain, douche. S'adresser à 8, HEBERT, ou 3½ DES REMPARTS, QUEBEC. Tél.: 2-6873.
57151—1/2 (s.mar. au 27/3) 44.

Chevaux à vendre

A VENDRE : 1 paire (team) belles juments grises pommelées, 4 ans, bien acclimatées et très bien domptées pesant 1400 et 1600. TELEPHONE : 9917, 4 AVENUE CARTIER.
57954 - 3/3 (3 fs) 55

Chirurgiens — Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston Anesthésie au gaz. Fermé les mardi et jeudi soir. 207, 3e AVENUE, Québec. Tél. : 4-3212 ; Rés. : 2-4935.
57725 — 23/2 (26 fs) 57

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $3.00 par mois ou 3 mois pour $7.50. GERALD MARTINEAU, 93, ST-PIERRE, Québec. Tél. : 2-2896.
57670 — 21/2 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, Limitée, agents exclusifs de la Compagnie Underwood, 194 COTE DE LA MONTAGNE. Tél.: 2-1422.
Location de clavigraphes Underwood $3.00 par mois ou $7.50 par 3 mois. Réparation et vente de clavigraphes de toutes marques, aussi rubans, papier carbone et fournitures de bureau.
57884 — 1-3 (1 ms 60

GERARD POULIN, représentant L.-C. Smith et Corona, Machines reconstruites L.-C. Smith, Underwood, Royal Remington. Location $3.00 par mois, 3 mois $7.50. 92, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC, tél.: 2-7917.
56701-13-1 (mar. j. s. au 13-3) 60

Commerce à vendre

PATISSERIE & BOULANGERIE

COMMERCE ETABLI depuis plusieurs années. Pâtisserie et boulangerie ayant une marque de commerce enregistré à Ottawa et connue. Il y a de l'avenir pour un acheteur sérieux. PAUL-G. DUSSAULT, 90, DE L'EGLISE, QUEBEC, tél.: 3-7595.
57605—19/2 (26 fs) 66.

POSTE DE COMMERCE

COTTAGE non occupé et 2 terrains pour poste de commerce à l'entrée d'une usine employant nombreux ouvriers. Occasion pour s'établir avantageusement pour l'après-guerre. ECRIRE A CASIER 557, L'ACTION CATHOLIQUE.
57963 — 28-2 (6 fs) 66

COMMERCE DE JOUETS — Papier mâché droit de patente. Moules pour bibelots en plâtre. Patrons pour jouets en bois. Excellent avenir pour un manufacturier déjà en opération. PAUL-G. DUSSAULT, 90, DE L'EGLISE, Tél.: 3-7595.
57356 — 16/2 (26 fs 66 jno.

COMMERCE DE BOULANGERIE cuisant 60 poches par semaine avec tout son roulant. Aussi commerce général à 20 milles de la ville. S'adresser à A. BLOUIN, 1108, RUE ST-VALLIER, Québec, tél.: 3-1755.
56915—23/1 (mar.j.s. au 22/3) 66.

RESTAURANT faisant gros chiffre d'affaire avec logements de 7 pièces. Etal de boucher $1,000 d'affaires par semaine. S'adresser A. Blouin, 1108 rue ST-VALLIER, Québec tél.: 3-1755.
56914 — 2-3-1 (mar. j. s. au 22-3) 66

EPICERIE A VENDRE. Ameublement d'épicerie à vendre pour celui qui disposera d'un magasin pour le 1er mai, avec droit au transport de licence de bière, quota 3000 doz. par année, quota d'épicerie environ $29,000 00. H.-P. CIMON, Immeubles et Assurances, 2-6, COTE D'ABRAHAM. tél. 5169.
57532 — 16/2 (26 fs). 66 jno.



APPELEZ: 2-4771

Commerce à vendre

COMMERCE A VENDRE

Maison canadienne-française dont le propriétaire désire se retirer des affaires, vendra son entreprise comprenant manufacture et plusieurs magasins de détail. Commerce établi depuis 30 ans, très prospère et le plus important de la ligne à Montreal. Faisant plus de $400,000 d'affaires par année, réalisant de gros profits. Le propriétaire gardera un intérêt dans l'administration si désiré par les nouveaux acquéreurs qui devront être Canadiens français. S'ADRESSER à J.-A. BELANGER, 7113, Christophe-COLOMB, MONTREAL.
57893 — 1-3 (6 fs) 66

GARAGE LICENCIE avec outillage, vendeur autorisé de pneus Good Year, Goodrich, etc., bon centre, occupation immédiate. Une visite convaincra. Cause d'invalidité. S'ADRESSER : ED. JULIEN, MONTAUBAN-LES-MINES, Co. Portneuf, QUE.
57957 - 3/3 (3 fs) 66

Cordonniers

OMER BLOUIN ENREG.

SPECIALITE EN BOTTES, 290, RUE ST-PAUL, en face de la gare Ste-Anne à Québec. Le plus grand assortiment de bottes pour sucre et la drave, faites à la main.

Cuir garanti à l'épreuve de l'eau.



tél. : 2-4572
57486 — 14/2 (1ms) 67

Dentistes

Dr ALPHONSE DION
24, côte du Palais, Tél.:2-2153
Chirurgien-Dentiste
56797—18-1 (j. s. mar. au 17-3) 74

Divers

HUILE PARFUMEE No 40



PARFUM PUR D'ORIENT Exquis, durable. Développe un attrait irrésistible. Bouteille 1 drachme $1.00 par malle, port payé Echantillon 0.25. Emballage discret garanti. COMMANDEZ à LA PARFUMERIE IDEALE ENR. Casier 1352, QUEBEC
57400—12/2 (26 fs) 75 ino.

MONTRES BRACELETS GRATIS



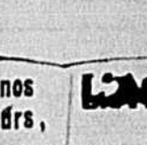
Pour Dames et Messieurs et prime spéciale de promptitude. Pour la vente de 28 bouteilles de parfum de luxe de .05 à .25.
Aussi: Coutellerie de 16 morceaux. Couvre-pieds Couverte en Edredon. Robe de chambre Parapluie, etc. Demandez notre catalogue.

American Mail Dealers
132-M, boul. CHAREST, Québec
57440—13-2 (mar. j.s. au 12-4) 75



57568-17-2 (s. mar. j. au 17-4) 75

Divers



Gratis
Montre pour Dames ou Messieurs, et plus de 100 Primes à votre choix.
DEMANDEZ NOTRE Nouveau catalogue pour la vente de quelques bouteilles de parfum Vienna de .5c à 25c. Nécessaire de vente fourni gratuitement. Cadeau de promptitude.
LONDON PREMIUM CO.
A HERMINE ST QUEBEC
57091—30/1 (mar.j.s. au 29/3) 75

Doreurs -- Argenteurs



REDOROSS, REARGENTONS, VERNISSONS. — Vases sacrés, candélabres bénitiers, etc. FABRIQUONS calices, ciboires or, argent. ECHANGEONS orfèvrerie, bronze d'église. Travail soigné garanti. Tél.: 2-8032. J.-ARSENE BELLEVILLE, LTEE 43-47, SOUS LE FORT Québec.
57313—8/2 (1 s.mar. au 7/4) 77.

Enlèvement de la neige

ENLEVEMENT DE NEIGE

A L'HEURE OU AU VOYAGE avec camion ou chevaux sur APPEL TELEPHONIQUE à 2-0160. QUEBEC TRANSPORT INC. 434 rue ARAGO
57767 — 24/2 (26 fs) 83

Entrepreneurs

J.-T BOUCHARD Ent.-général



CONSTRUCTION ET REPARATION DE MAISONS. Ouvrage général de menuiserie et maçonnerie. BUREAU ET ATELIER, 100, RUE D'AIGUILLON, QUEBEC, tél.: 4-1594.
57446—13-2 (mar. j.s. au 13-3) 88

Escaliers en fer forgé

ANTONIO BUREAU

ESCALIERS EN FER, intérieurs et extérieurs. Clôtures de tous modèles. Chassis en acier. Ouvrage en stainless steel. 40, BOULEVARD DES CAPUCINS, LIMOILOU, Québec. Tél. : 6334.
57165- 3/2 (s.mar.) au 3/4) 89 ino.

Electriciens -- Plombiers



"BIEN VOUS SERVIR" est notre devise. Une attention spéciale est donnée à tous les ouvrages que nous exécutons. Les grosses comme les petites commandes sont exécutés avec soin. Un essai vous convaincra.
O. PICARD & FILS, Inc. Plombiers-électriciens, 78, SAINT-AUGUSTIN, Québec, Tél.: 2-1239.
57897 — 1-3 (js. mar. au 28-4) 80

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS
25, ST-STANISLAS, Tél.: 3-7496
Anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province.
57888 — 1-3 (1 ms) 81

COURS D'ANGLAIS complet 50 leçons avec records et diplômes, 32 ans d'expérience dans l'enseignement, pour informations s'adresser ALEX. MORENCY, représentant INTERNATIONAL CORRESPONDENCE SCHOOL, 115, ST-JEAN. Téléphone : 2-3965.
57636 — 20/2 (26 fs) 81

NOUVELLE METHODE anglaise par correspondance garantie par écrit en 2 mois. Pour détails sans aucune obligation. Adressez-vous à S.-A.-F. FORTIER, ST-UBALD, Portneuf, QUEBEC.
57432 — 16/2 (26 fs) 81

Elèves demandés

COURS PAR CORRESPONDANCE.—Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuit sur demande. Adressez : COURS PRATIQUES BILINGUES, Enr. Casier 66, ST-HYACINTHE, P. Q.
26/2 (26 fs) 81.

ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE

DES SPECIALISTES à votre service. Méthode Approuvée, rapide; ce qu'il y a de mieux actuellement. Succès assuré. Demandez renseignements. ENGLISH CORRESPONDENCE SCHOOL, CASE 701, HAUTEVILLE, QUEBEC.
57431—13-2 (26 fs) 81

ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE. Apprenez parler, écrire ANGLAIS, quelques mois, prix MODIQUE, fameuse méthode "I.C.I." la meilleure connue au Canada et Etats-Unis. GARANTISSONS SATISFACTION. Diplôme. INDEPENDENT INSTITUTE REG'D, CASE 788, HAUTE-VILLE, QUEBEC.
57822 — 1-3 (26 fs) 81

INSTITUT RAYMOND

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE, cours complet pour la B. A. ENSEIGNEMENT COMMERCIAL BILINGUE, COURS DU SOIR POUR ADULTES, COURS par CORRESPONDANCE, 51 côte STE-GENEVIEVE, QUEBEC. TEL. : 2-1560.
57708 — 22/2 (1 ms) 81

ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE en quatre mois facilement: 200 exercices de conversation courante. Accent tonique et prononciation figurée de chaque mot. Clef pour correction. Circulaire gratuite. ACADEMIE RHEAUME, 1931, SAINT-DENIS MONTREAL.
51609—18-7 (12 ms) 81

COMMERCIAL, CLASSIQUE, TELEGRAPHE, STENO-DACTYLO.—(Anglais par correspondance). Evitez les déceptions exigez notre METHODE DE CONVERSATION ANGLAISE : plus pratique, rapide moderne SEULE COMPLETE. Légaré Schools 180, St-Jean. Tél.: 2-7230.
57443 — 15/2 (1 ms) 81

Bart School

103-107-109, COTE D'ABRAHAM. Conversation anglaise, sténographie anglaise et française, dactylographie, correspondance, mathématiques comptabilité, télégraphie. Cours du jour et du soir. Tél.: 2-3829.
56973—25/1 (j.s.mar. au 24/3) 81.

HART CATHOLIC SCHOOL — Cours spéciaux : sténographie correspondance bilingue. Nouvelle méthode de conversation anglaise d'après l'image Hart's Direct Method, No 1, 128 pages, $1.25, No 2, 150 pages, $1.50, 32 D'AUTEUIL ou 134 STE-ANNE. Tél. 9589.
57415—10-2 (s. mar. j. au 10-4) 81

ECOLE COMMERCIALE BLUTEAU.—Cours commercial complet le plus pratique et le plus rapide. Aussi classes pour commençants ou autres. Cours privés ou d'ensemble. 105, LA CANARDIERE, Tél.: 4-3215.
57829 — 27-2 (mar. j. s. au 26-4) 81

Extermination

COQUERELLES - PUNAISES, Mouches, mites, puces, rats, souris, etc. Liquide insecticide "MYSTO" et "RIDOL". Tous nos travaux d'extermination garantis. MAHEU & MAHEU, Cie, 145, DU PONT, Québec. Tél.: 8380.
57315- 8/2 (26 fs) EXT.

Femmes, filles demandées

"SPENCER"

MLLE MARIE-JEANNE MORIN, représentante régionale pour la Compagnie Spencer Supports sera heureuse de considérer toute demande pour personne désireuse de devenir marchande de "Spencer" pour le Comté de Montmorency, St-Grégoire, Ile d'Orléans, Giffard. S'ADRESSER PAR TELEPHONE ou PAR LETTRE à 8, RUE DE LA FABRIQUE, tél. : 2-2287.
57802 - 3/3 (6 fs) 90

ON DEMANDE UNE CUISINIERE et une femme de ménage; deux soeurs de préférence. S'ADRESSER à 79, ST-LUC, le soir à partir de lundi 5 mars, entre 7 et 8 heures.
57958 - 3/3 (3 fs) 90

Ferme à vendre

DANS LE VILLAGE DE WATERVILLE, 10 milles de Sherbrooke, 30 acres bonne terre glaise, maison 30 x 30, 9 chambres. Grande grange, poulailler, incubateur, planchers tout en ciment, installation d'acier pour bétail, 3 minutes de marche de l'école, église, voie ferrée. Vendra avec ou sans roulant. M. L. CORBETT, P.O. 111, WATERVILLE, QUE.
57959 - 3/3 (3 fs) 91

A LORETTEVILLE, TERRE A VENDRE: 60 arpents en culture, instruments complets, maison de 2 logements. POUR PLUS AMPLES INFORMATIONS s'adresser: M. DUROCHER, CHARLESBOURG, tl. : 4-4931, 9 à midi et 2 à 5 hres.
57352—9/2 (26 fs) 91.

Hommes demandés

HOMMES PENSEZ A L'AVENIR Apprenez un métier à l'école du soudure et machiniste, "MELOCHE" seul licencié Montréal ou Québec. Demandez Prospectus "GRATIS", 4234, DELORIMIER, MONTREAL, ou 2, 6ième RUE, QUEBEC.
57633 — 26/2 (26 fs) 105

AUGMENTEZ VOTRE REVENU! —Argent facilement gagné. Domicile. Temps libres. Informations françaises ou anglaises gratuites. Expérience pas nécessaire. PAUL SALACROULX ENRG. 3808, STE-EMILIE, MONTREAL 30.
57734 — 24/2 (26 fs) 105

Hommes demandés

VOULEZ-VOUS AUGMENTER VOTRE REVENU. Employez vos loisirs à vendre ligne bien connue rapportant bon profit, préférence accordée aux hommes licenciés de l'armée. POUR RENSEIGNEMENTS ECRIVEZ A CASIER 560, L'ACTION CATHOLIQUE mentionnant votre âge et numéro de téléphone.
57990-2-3 (6 fs) 105

OPPORTUNITE

Une vieille organisation financière a présentement des ouvertures pour un ou plusieurs hommes bilingues. Les conditions sont : Bonne apparence, habileté à négocier avec la clientèle, volonté d'assumer des responsabilités, initiative, tact, désir de réussir et doit être célibataire entre 21 et 25 ans. Salaire fixe. Les personnes engagées dans les industries essentielles ne sont pas éligibles. S'adresser en personne au bureau du Service Sélectif National, 45, boul. Charest, mentionner No 6-8815 (635-6).
58012 — 5-3 (6 fs) 105

Hôtels -- Voyageurs

CHERCHEZ-VOUS UN ENDROIT pour repas de noces, de famille, réunions etc. Aussi chambres et pension "VATEL", HOTEL LAURENTIDES, CHARLESBOURG, tél.: 4-3821. Autobus pour Québec à la porte à tous les quart d'heure.
57320—8/2 (26 fs) 108 jno.

Instruments de musique

A VENDRE : 2 harmoniums à l'état de neufs. Un à $60.00 et l'autre à $35.00. S'adresser à J.-L. ALAIN, 142, COTE d'ABRAHAM, Québec. Tél.: 4-8238.
57809 — 1-3 (6 fs) 115

Lecture

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "Le Carnet Social". Abonnement $1.00 par année. Publions à chaque mois listes de correspondants. Numéro gratuit sur demande "LE CARNET SOCIAL" CASIER POSTAL. 1722 QUEBEC
57401—12/2 (26 fs) 118A.

Lingerie de seconde main

PARDESSUS D'HIVER $1.98

BONNE CONDITION, propres, pour hommes, jeunes gens pour porter le soir ou travailler. Valeur $5.00 pour $1.98. Quantité limitée. Commandez immédiatement MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES ENR. 1105, ST-VALLIER Québec.
57393—2/2 (32 fs) 117.

CATALOGUE GRATIS

Si vous désirez habiller toute une famille pour le prix d'un seul, demandez notre CATALOGUE avec nos conditions

MAGASIN DE LINGERIE USAGEE
Gros et détail
1d, STE-THERESE, Québec. Tél.: 4-0017
56926—20/1 (52 fs) 117.

Machinerie

MACHINERIE DE CONSTRUCTION

EQUIPEMENT POUR INDUSTRIES
ARTICLES EN CAOUTCHOUC
COURROIES—BOYAUX—ACCESSOIRES
MATERIEL DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES



Engins à gazoline Hoists - Compresseurs Jack - Marteaux, Outils à percuter, Pompes à gazoline ou électrique, Machines à Blocs, Briques, Tuyaux, Malaxeurs à béton, Dévidoirs, Brouettes, Vibrateurs, Equipement de garage, Machines à vulcaniser, rechaper les pneus.

RENE TALBOT LIMITEE
Distributeurs d'équipement en gros
205, rue St-Paul, Québec. Tél.: 2-3116
57606 — 19/2 (1 ms) 120

Machines aratoires

POUR MACHINES ARATOIRES et pièces de rechange "Moody" ou autres compagnies adressez-vous à J.-E. BELANGER, 85, ST-ROCH, Québec Tél.: 4-4571.
57901-2-3 (mar. j. s. au 1-5) 131

Magasins à louer

MAGASIN A LOUER

MAGASIN de 27 x 21 pieds, ameublement au complet comprenant comptoirs-vitrines, glacière, office, avec logement pouvant accommoder 2 personnes. Aussi cave et galerie. S'ADRESSER : J.-A. POULIOT, 171, PIERRE-GRENIER.
57855 — 28-2 (6 fs) 122



SALONS DE BEAUTE

Mesdames,

avant de donner votre appointement **consultez** cette liste.

SPECIAL PERMANENT $15.00 POUR $1.50 garanti pour 12 mois, machine moderne avec ou sans fils. Spécialité: teinture. SALON LELY, Enrg., prop., Mme R. PERRON-JACQUES, 60 1-2 rue St-Joseph

● ACCESSOIRES
● VENTE
● ETC.

AUTOMOBILES

● REPARATIONS
● GARAGES--SERVICE

Autos à vendre

PAUL MAHEUX
Acheteur & Vendeur
CHARS USAGES DE TOUTES MARQUES
597, BOUL. CHAREST,
TEL. : 3-4167

57691 - 22/2 (26 fs) A. V.

SEDAN CHEVROLET 1928 Hudson 38, Motocyclettes Indian 45 et 74 1940, Harley Davidson et autres. Vente et achat. **RODRIGUE OSTIGUY, 181, DU PONT, tél.: 2-6577.**
57476—14-2 (26 fs) A.V.

DE SOTO 1939, 7 passagers, série 356947, licence 6856, à vendre $950.00 avec accessoires. Aussi réfrigérateur électrique domestique. **D. FISET, 24, BIGAOUETTE, 2ième étage.**
58036 - 6/3 (3 fs) A.V.

Moteurs neufs

A VENDRE pour Fargo et Dodge 1-2 à 3 tonnes, 120 forces. Moteurs neufs pour Chrysler, 120 forces. Moteurs neufs pour Chrysler et Plymouth, modèles 118 et 120 forces. Moteurs G.M.C., neufs, 3 tonnes. **GIROUX MOTORS SALES, 666, Ave ROYALE, BEAUPORT-EST, Tél.: 4-1246.**
57829 — 27-2 (26 fs) A. V.

CHRYSLER 1935 coupé "BUSINESS" à vendre. **S'ADRESSER au No DE TELEPHONE: 4-5273,**
57983-3-3 (6 fs) A.V.

Accessoires d'Autos

ASSORTIMENT D'HOISTS HYDRAULIQUES, Roxtell et pièces de rechange usagées pour camions et autos. Prix modérés. **MAURICE POIRIER, 67, 1ère AVENUE, LIMOILOU QUEBEC, TEL.: 2-4163.**
57978-3-3 (26 fs) A.A.

PARTIES D'AUTOMOBILE, neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et scraps. **LUDGER FERLAND, 105, 13re AVENUE, Tél.: 4-2920.**
57628 — 20/2 (26 fs) A.A.

Réparation de radiateurs

ALBERT TESSIER, radiateurs réparés nettoyés ou refaits à neuf. Soudure autogène, **118, DE L'EGLISE, QUEBEC. TEL. : 2-2816.**
57441—13-2 (26 fs) R.R. ino.

Réparations d'automobiles

GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, DEBOSSAGE, PEINTURE. Ouvrage garanti. Prix modéré. VENTE ET ACHAT D'AUTOS. **GARAGE LAROCHELLE & FILS, 10, 3e RUE, LIMOILOU, Tél.: 4-2191.**
57225 -- 27-2 (mar. j. s. au 26-4) R.A.

Autos demandés

ON DEMANDE AUTOMOBILE de marque Chevrolet, Plymouth, Dodge ou Ford, modèle de 1939 ou plus récent. **S'adresser : LEBOEUF et GRENIER, Ltée, 226, de la Couronne, Tél.: 6718.**
56014 — 5-3 (6 fs) A. D.

Réparation de pneus



RESSEMELLAGE ET REPARATIONS DE PNEUS. Travail garanti. Pneus neufs à vendre. **VULCANISATION DE QUEBEC ENR. 419, BOULEVARD CHAREST Québec. Tél.: 2-4324.**
57312—8/2 (j.s.mar. au 7/4) R.P.

Garages -- Service

GARAGE ANDREWS, 136, BOULEVARD LANGELIER. — Accessoires neufs Ford, Chevrolet; neufs et usagés toutes marques, motocyclettes, bicycles accessoires, C. M. MAJESTIC, parties d'ELK. Réparations générales. REMORQUAGE jour, nuit. **TEL.: 3-3758.**
57092—30/1 (mar.j.s. au 29/3) G.S.

Soudure

CHARLAND & BERNARD LTEE
EXPERT EN SOUDURE au gaz et à l'électricité de tous les métaux. REPARATION de radiateurs. **2, 4ième RUE, LIMOILOU, Québec. Tél.: 4-2712.**
57093—30/1 (mar.j.s. au 29/3) 200 ino.

Huile à moteur

HUILE A MOTEUR 100% Pure Pensylvanie $1.20 le gallon. Changement huile gratis. Aussi graisse à différentielle et transmission. **SILVER OIL REG'D, 29, STE-THERESE, QUEBEC.**
57155 - 1/2 (j.s.mar. au 31/3) H.M.

Batteries — Vente rép.

FAITES EXAMINER VOTRE
BATTERIE GRATUITEMENT
par un expert à votre service pour recharge et réparations, nous fabriquons tout genres de batterie pour Automobiles et Autobus. **OUELLET BATTERY ENRG. 600, RUE ST-VALLIER QUEBEC.**
57992-3-3 (s. mar. j. au 1-3) B.V.R.

:-: Achetons :: chez les Nôtres

FOURRURES



Lorsqu'il s'agit de
VENTE, ACHATS, REPARATIONS...
Voyez les marchands suivants :

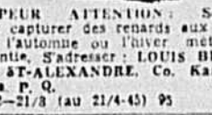


ULDERIC BEDARD
211, RICHELIEU QUEBEC. Tél.: 3-4692. Grand assortiment de fourrures Mouton de Perse, chat sauvage martres de toutes sortes. Renards argentés croisés, fitch, vison, etc. Un acompte vous gardera un manteau pour livraison plus tard. Manteaux seal, chat sauvage, caracul, boléros
57707 — 22/2 (1 ms) 95

JOS ROBITAILLE ENREG.
SPECIAL POUR LA SEMAINE. — Manteau de Brodtail $65.00. Martres d'Alaska $250.00. Chat Sauvage $100.00. Mouton de Perze, $175.00. **108, RUE RICHELIEU, QUEBEC, tel.: 2-3288.**
58015 — 5-3 (1 ms) 95



TRAPPEURS. — Pour $1.50 j'enverrai une bouteille de drogue, aussi secret pour prendre le renard au piège l'automne et l'hiver. Ecrivez-moi. **OMER POIRIER BEAUCEVILLE-OUEST P. QUE.**
57174—6-2 (26 fs) 95



TRAPPEUR ATTENTION : Secret pour capturer des renards aux pièges, l'automne ou l'hiver méthode garantie. S'adresser : **LOUIS BERUBE, ST-ALEXANDRE, Co. Kamouraska P. Q.**
57582—21/3 (au 21/4-45) 95

FOURRURES THIBAULT



282, rue St-Jean TOUJOURS EN MAIN dernières créations en fourrure. Manteaux, garnitures et parures de cou. Notre atelier est à votre disposition pour repassage, réfection. Achetons peaux vertes.
57883 — 1-3 (1 ms) 95

EDMOND PREMONT, MARCHAND et MANUFACTURIER DE FOURRURES



CONFECTION sur mesures de manteaux, tours de cou, fourrures pour collets. Autrefois à 412, **ST-JOSEPH,** déménagé à 351, **ST-JOSEPH, Québec. Tél.: 4-3420.**
57824 -- 27-2 (mar. j. s. au 26-4) 95

H. SANFAÇON

Lapin teint brun	$ 55.00
Mouton de Perse	165.00
Chat sauvage	125.00

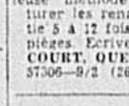
110, de la Couronne — Tél. : 7419
Acheteur de fourrures brutes
57370-17-2 (s. mar. j. au 17-4) 73

CHS-N. EMOND
HATEZ-VOUS DE DONNER VOTRE COMMANDE pour votre manteau. Beau choix de Mouton de Perse, chat sauvage, rat musqué, seal, écureuil, etc. Remodelage 85, **RUE DES COMMISSAIRES, Québec. Tél.: 6741.**
57391—10/2 (s.mar.j. au 10/4) 95



ATTENTION TRAPPEURS.—Merveilleuse méthode infaillible pour capturer les renards aux collets, garantie 5 à 12 fois plus chanceuse qu'aux pièges. Ecrivez à **LOUIS ROY, ESTCOURT, QUE.**
57306—9/2 (26 fs) 95.

ALPHONSE DION



GRANDE VENTE DE COLLETS de toutes sortes. Réparation et transformation à prix raisonnable. Voûte ultra moderne pour entreposage.
391½ BOULEVARD LANGELIER, Tél.:3-6547
57310 — 8-2 (26 fs) 95

POUR VOS FOURRURES
Voyez: ARMAND LAPOINTE
8, FRANKLIN, QUEBEC. TEL.: 2-3354
57265—6-2 (mar. j. s. au 5-4) 95

LAUREAT ZICAT ENREG.



38, CHEMIN STE-FOY, à QUEBEC. Manteaux prêts à porter. Manteaux sur ordre. Manteaux transformés. Manteaux réparés. Travail soigné. **TELEPHONE : 9627.**
57899 — 1-3 (j. s. mar. m. au 29-3) 95

Maisons à vendre

RUE STE-URSULE, — Voisinage tranquille. Maison-appartements de 4 logements, 1 de 12 chambres plus 4 chambres de bain, peut se transformer en petits logements, 1 logement de 6 chambres et chambre de bain, 1 logement de 4 chambres et chambre de bain, et le dernier de 3 chambres et chambre de bain. Possession 1er mai ou plus grand logement à l'acheteur. **G.-H. MONAGHAN, 27, RUE BUADE. Tél. : 2-5601, après 6 heures, 3-2530.**
58033 - 6/3 (6 fs) 127

ST-SACREMENT, — Maison 2 logements, 5 appartements, poste établi pour cordonnier. Un logement et le poste libres le 1er mai. **S'ADRESSER; MARCEL PROULX, Immeubles, 266, rue NAPOLEON, Québec, Tél.: 8963.**
57827 — 27-2 (26 fs) 127

RUE BERGEMONT, — Coin Canardière, belle résidence 8 pièces plus bain, garage et hangar, beau terrain. **L.-P. COTE, 26, boul des ALLIES, Tél. : 7368.**
58013 — 5-3 (20 fs) 127

ST-ROCH, très bonne propriété construite pierre et brique tuyauterie cuivre, 2 logements, chambre bain ultra moderne, etc. **S'adresser L.-P.-R. THIBODEAU, 323, Blvd. CHAREST QUEBEC, tél.: 3-5322-4-2316**
57249- 5/2 (26 fs) 127

RUE DOLLARD, maison 5 logements, 4 de 4 pièces, 1 de 3 pièces. Système de chauffage au 1er étage. Magnifique cour. Très bons revenus. **J.-E. LEPAGE, 166, ave des Erables, Québec. Tél.: 2-1453.**
57706 — 22-2 (1 ms) 127

1ière AVENUE. — Propriété de 5 logements en parfait ordre, site avantageux, bon revenu, **L.-P. COTE, 26, boul. des ALLIES, Tél.: 7368.**
57642 — 22-2 (20 fs) 127

RUE ST-CYRILLE. — Maison trois logements, 7 et 8 pièces, modernes, un logement libre à l'acheteur. **H.-P. CIMON, Immeubles et Assurances 2-6, COTE D'ABRAHAM. tél.: 5169.**
57533 — 16/2 (26 fs) 127 ino.

RUE ST-VALLIER pour occupation immédiate très bonne propriété brique solide, planchers bois dur. 2 logements dont 1 de 7 pièces l'autre de 11 pièces, coin de rue, etc. **S'ADRESSER L.-P.-R. THIBODEAU 323, BLVD CHAREST, QUEBEC tél.: 3-5322 ou 4-2316.**
57600—17/2 (26 fs 127.

MAISON NEUVE A VENDRE, S'adresser le soir à M. EUGENE NADEAU, 572, 1ère AVENUE. tél.: 7291.
57907-2-3 (3 fs) 127

RUE ST-JEAN, — Maison en brique solide, 4 logements, placement avantageux. **L.-P. COTE, 26, boul. des ALLIES, Tél.: 7368.**
57643 — 27-2 (14 fs) 127

A GIFFARD, sur rue Orphelinat Maison de 2 logements, pratiquement terminée au prix coûtant. S'adresser: 51, **DE L'ORPHELINAT, GIFFARD.**
57271—6/2 (26 fs) 127.

A NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, maison 1½ étage, construction neuve, imitation de brique. **S'ADRESSER : PAUL-G. DUSSAULT, immeuble, 90, DE L'EGLISE, QUEBEC, tél. 3-7393.**
57033 — 9/2 (26 fs) 127 jno.

AVENUE BELVEDERE—Superbe propriété de 5 logements dont 1 de 10 pièces, très bon revenu etc. S'adresser : **L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD, CHAREST, QUEBEC, tél.: 3-5322-4-2316,**
57350—9/2 (26 fs) 127.

AVENUE MARGUERITE-BOURGEOYS magnifique maison détachée 4 logis de 6 et 8 pièces plus chambre de bain. Amélioration des plus modernes. Grandeur du terrain 75 x 125 pds. Très bons revenus. Aucune rente de terrain. A vendre, prix modéré. **S'ADRESSER EMILE BROUSSEAU, 255, rue ST-JEAN, QUEBEC. TEL.: 2-5768.**
57087-3-3 (6 fs) 127

ST-FRANÇOIS D'ASSISE. — Beau cottage de 8 pièces, tuyauterie cuivre, chauffage central, garage chauffé, belle cour. **L.-P. COTE, 26, boul. des ALLIES, Tél.: 7368.**
57640 — 27-2 (14 fs) 127

ST-ROCH. — Bonne maison brique solide de 3 logements, tuyauterie cuivre, bon placement. **L.-P. COTE, 26, boul. des ALLIES, Tél.: 7368.**
57641 — 20-2 (20 fs) 127

MONCTON. — Bonne propriété de 3 logements, un 7 et deux 8 pièces. Chauffage central. Placement avantageux. **L.-P. COTE, 26, boul. des ALLIES, Tél.: 7368.**
57645 — 20-2 (20 fs) 127

STE-CROIX, Lotbinière. — Maison neuve, construction solide, vacante actuellement, à vendre prix coûtant, peut produire les factures. **S'ADRESSER : HENRI DELISLE, Ste-Croix, Lotbinière, tél. 27.**
57311 — 15/2 (26 fs) 127

Maisons à vendre

ST-ROCH, Propriété de 2 logements située rue du Roi rapportant 9%. **S'ADRESSER : MARCEL PROULX, immeubles, 266, RUE NAPOLEON. Tél.: 8963.**
57978-3-3 (26 fs) 127

MAISON A CHARNY

MAISON A VENDRE: 3 appartements, une chambre de bain, eau chaude et radiateurs, garage, située no 12, rue St-Louis, Charny. **S'ADRESSER à M. WELLIE LANGLAIS.**
57961-3-3 (3 fs) 127

ST-MALO. — Maison en brique, 4 logements, système de chauffage. Très bon ordre. Revenu annuel $1,542.00. **S'ADRESSER : MARCEL PROULX, Immeubles, 266, rue NAPOLEON, Tél 8963.**
57826 — 27-2 (26 fs) 127

RUE ST-JEAN, en face Côte du Palais. Propriété à peu près la mieux située dans toute la ville de Québec. Ne manquez pas cette occasion unique. S'adresser : **L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD, CHAREST, QUEBEC. tél.: 3-5322-4-2316.**
57475—14-2 (26 fs) 127

LOGEMENT LIBRE POUR L'ACHETEUR SEULEMENT

BONNE PROPRIETE de 3 logements dont un de 5 pièces, libre au 1er mai. Comptant demandé : $5,500.00, balance à 5% d'intérêt, située à la Haute-ville. **S'ADRESSER à 2-3130 ou 4-1510.**
57930 — 2-3 (6 fs) 127

MAISON NEUVE à vendre, 2 étages, située à 96, 16e RUE. **S'ADRESSER SUR LES LIEUX.**
57923 — 2-3 (6 fs) 127

ST-ROCH. Opportunité exceptionnelle conversion petits appartements sur plan fédéral. Maison située arrière rue St-Joseph, 13 grandes pièces plus 2 chambres de bain et toilettes 3 étages. Construction pierre et brique solide. Système Buckweat. Libre au 1er mai ou avant. **S'ADRESSER : O. PLAMONDON, Tél.: 3-3826.**
57900 — 1-3 (1 ms) 127

MAISON A VENDRE située aux Ecureuils. **S'ADRESSER à M. JULES FISET, LES ECUREUILS, comté de Portneuf.**
57681 — 1-3 (6 fs) 127

MAISON A VENDRE, imitation brique, 24 x 40, 2 étages, 4 logements, bon revenu, excellent centre pour commerce, terrain 45 x 90. **S'ADRESSER : J.-LUCIEN DUSSAULT, 42, STE-AGNES, Donnacona.**
58007 — 3-3 (6 fs) 127

CHEMIN STE-FOY. — Belle propriété, 2 logements, 7 grandes pièces, 2 garages chauffés, très grand terrain. **L.-P. COTE, 26, boul. des ALLIES, Tél.: 7368.**
57644 — 20-2 (20 fs) 127

Maison à vend. ou à louer

MAISON A VENDRE OU A LOUER 1409, CHEMIN STE-FOY, — Maison construite récemment, 6 chambres plus salle de bain, système eau chaude, solage en ciment, terrain de plus de 21,000 pieds. Peut être occupée 1er mai. **S'ADRESSER : 120, RUE ST-JEAN. — Tél. : 2-0162 ou 2-3391.**
58045 - 6/3 (2 fs) 127.A.

Maisons demandées

ON DEMANDE A ACHETER maison avec revenu, dont 1 logements de 8 appartements dans St-Sacrement ou Bienheureux Martyrs. **S'ADRESSER: MARCEL PROULX, immeubles, 266, RUE NAPOLEON, QUEBEC, tél.: 8963.**
57250, — 5/2 (26 fs) 126

PROPRIETE demandée, 2 ou 3 logements, dans Limoilou, St-Roch ou Jacques-Cartier, avec bon revenu Paierai argent comptant, donner détails. Ecrire **CASIER 524, L'ACTION CATHOLIQUE.**
57726 — 23/2 (26 fs) 128.

Maisons de campagne

MAISON DE CAMPAGNE à vendre à Ste-Pétronille I.O., route Eglise, belle résidence d'été avec système de chauffage. Terrain 200 x 150 pieds, tennis. **S'ADRESSER à R. LEMOINE, 124, TURNBULL, Tél.: 2-3020.**
57880 — 1-3 (6 fs) 129

Médecins

DOCTEUR CHS RINFRET—Voies genito-urinaires, médecine générale Maladies vénériennes. **59, ST-JOSEPH, App. 101, Québec,** Bureau, 10 à 11 a.m. 2 à 4 p.m. Le soir: lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8. **TEL.: 4-4051.**
57423—12/2 (26 fs) 140.

Matelas -- Reparations

LOUIS ROUSSEAU, tél.: 4-1480. Réparation matelas, sommiers, meubles Matelas neufs. **486, 3e AVENUE, LIMOILOU.**
57372-17-2 (26 fs) 138

Musique

THEORIE DE LA MUSIQUE par Omer Létourneau. Un questionnaire spécial pour cette théorie vient de paraître. Prix 35 cents. **PROCURE GENERALE DE MUSIQUE, Enr., 9, rue d'AIGUILLON, Québec.**
57856 — 6-3 (mar. au 24-4) 147A

Objets perdus

UNE PAIRE DE SKIS "Splitkein brand", perdu du Lac-Beauport au Château Frontenac, Québec. Récompense promise. Communiquer avec la **CHAMBRE DES SKIS, CHATEAU FRONTENAC, Tél.: 2-3861.**
58031 — 6-3 (1 fs) 149

Objets trouvés

MONTRE TROUVEE la semaine dernière quatier Belvédère. **RECLAMER à 73, BOUGAINVILLE en donnant description et en payant frais d'annonces.**
58034 - 6/3 (1 fs) 150

On demande à acheter

ON DEMANDE A ACHETER outillage de plombier, de préférence machine à plier la tôle (brick). **S'ADRESSER à JULES FISET, LES ECUREUILS, Comté de Portneuf.**
57882 — 1-3 (6 fs 155

LES PEAUX DE LAPINS
se vendent bien



J.-B. LALIBERTE LTEE
145, rue St-Joseph, Québec
emploie des milliers de ces peaux. OFFREZ-LUI vos peaux de lapin, elle vous offrira le prix du marché.
57768 — 24/2 (26 fs) 153

J.-J. SEGUIN
DEMANDE A ACHETER
des poteaux de cèdre, toute longueur.
Mille poteaux de pin rouge ou cyprès, 35 et 40 pieds de long. Aussi dormants de chemin de fer.
ST-LAMBERT MONTREAL
57295—7/2 (26 fs) 155.

ACHETONS SACS VIDES et poches toutes sortes. A vendre, sacs en coton, à patates, grain, charbon, sable. **QUEBEC SACK SUPPLY, 98, Mgr-GAUVREAU. Tél.: 3-4553.**
58050 — 6-3 (26 fs) 155

Personnel

HOMMES 30, 40, 50 ANS, VOTRE VIGUEUR ou vitalité baisse ? Essayez : tablettes OSTREX. Contiennent toniques, stimulants, facteurs d'entrain normal. Paquet d'essai, seulement 35 sous. Toutes pharmacies.
58011 — 5-3 (1 ms) 164

Pianos à vendre

PLUSIEURS PIANOS NEUFS et usagés, ordinaires et automatiques, extra bons et en parfait ordre. **S'adresser : J.-C. MARCOUX, marchand, professeur de musique, EXPERT ACCORDEUR DE pianos, 603, STVALLIER, tél. : 9175.**
57766 — 24/2 (26 fs 165



PIANO A QUEUE de la célèbre marque "Heintzman" en très bonne condition. C'est un instrument de haute qualité. **S'adresser: M. ROBERGE, 161 ST-JEAN, Québec. Tél.: 2-1287.**
56531—9/1 (mar.j.s. au 8/3) 165.

Poussins - Poulets

POUSSINS CERTIFIES
CONFIEZ-NOUS IMMEDIATEMENT vos commandes de poussins et poulettes, race PLYMOUTH ROCK BARREE pour livraison en mars : aussi pouvons disposer de plusieurs centaines de cochets d'un jour P.R. B. Hybride, L.B. à un prix spécial sur commande raisonnable. Prix sur demande. Satisfaction garantie. En opération depuis plus de 14 ans. **LE COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, ST-AUGUSTIN, Co. Portneuf, P. Q.**
57820 — 27-2 (26 fs) 173

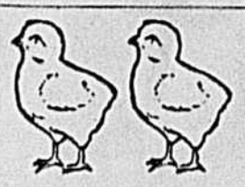
POUSSINS "CERTIFIES" provenant de nos grosses Leghorns Blanches améliorées depuis 18 ans. Nous avons eu 0% de réacteur à l'épreuve du sang. Tous les sujets ont été sélectionnés par un expert du gouvernement provincial et tous les oeufs pour l'incubation sont produits sur notre ferme. Demandez notre circulaire. **BOIRE & FRERE, Ferme Avicole Drummond, WICKHAM, QUE.**
57870 - 3/3 (s. mar. au 20/3) 173

POUSSINS 1 jour "P.R.B." A CERTIFIES issus de reproducteurs R.O.P. Cochets 2 à 3 semaines. Trémies "Jamesway". **COUVOIR CERTIFIE CHARLES MORIN, 1444, CHEMIN STE-FOY, Tél. : 2-8920.**
58035 - 6/3 (6 fs) 173

Poussins, Poulets

NOUS OFFRONS DES OEUFS D'INCUBATION de race P. R. B. 0% de réacteur. Livraison immédiate. **S'ADRESSER au COUVOIR COOPERATIF ST-ANSELME, J.-E. LAVALLEE, gérant.**
56746 — 23/2 (24 fs) 173

POUSSINS ET POULETTES 1 jour. Races Grosses Leghorn Blanches, sortie descendance de FERME PREFONTAINE, très bonne pondeuse. ROCK BARRÉE accouplées avec coqs R.O.P. 0% de réacteur dans nos troupeaux. POULETTES ET COCHETS 4 semaines. Aussi oeufs de canardeau ou petits canards Pékins et gris. Commandez tout de suite pour livraison à date. Demandez liste de prix. Adresse: **FERME AVICOLE POULIOT, STE-CROIX, Co. Lotbinière.**
57781-24-2 (26 fs) 173

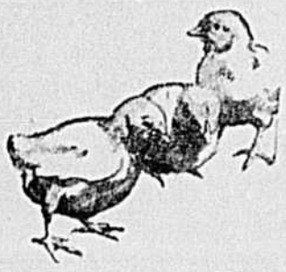


POUSSINS D'UNE SEMAINE pour le prix de poussins d'un jour. Races P.R.B. & H. H. durée de l'offre du 5 au 8 mars. Poussins d'un jour disponibles en tout temps. Aussi éleveuses au bois et charbon, tourbe, charbon "Chesnutt". **V. LAMBERT, ST-APOLLINNAIRE, Co. Lotbinière.**
58031 - 6/3 (2 fs) 173

SYNDICAT AVICOLE DE VALLEE-JONCTION
"POUSSINS CERTIFIES"
"PLYMOUTH ROCK BARRE" "NEW HAMPSHIRE" et Hybrides". 12,000 poussins par semaine. Demandez liste de prix.
58039 - 6/3 (26 fs) 173

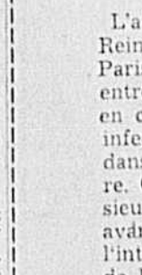
POUSSINS CERTIFIES issus R.O.P. de race "Plymouth Rock Barré". Il est à remarquer que les poussins offerts proviennent tous sans exception, de nos pondeuses. Nous n'incubons aucun oeuf étranger. Epreuve du sang, pourcentage de réacteur 0%. Assurez votre succès en achetant vos poussins d'un éleveur R.O.P. Circulaire sur demande. **JEAN-PAUL DESY, R.R.1. SILLERY, CHEMIN GOMIN, tél.: 4-5364.**
56329—9/1 (mar.j.s. au 8/3) 173.

POUSSINS STE-CROIX



NOUS VOUS OFFRONS une qualité certifiée des trois races "PLYMOUTH ROCK BARRE", "LEGHORN BLANCHE" et "HYBRIDE", coqs NEW-HAMPSHIRE accouplés avec PLYMOUTH ROCK BARRE. Tous les coqs sont R. O. P. Troupeaux soigneusement sélectionnés en vue d'une bonne ponte, caractère de race, vigueur et 0% réacteur à l'épreuve du sang. **PLACEZ VOS COMMANDES IMMEDIATEMENT, SATISFACTION GARANTIE, LA COOPERATIVE AVICOLE SAINTE-CROIX, Comté de Lotbinière, P. Q.**
57710 — 22/2 (j.s.mar. au 8/3) 173

Recettes pour desserts



ECONOMISEZ. — Fabriquez chez vous du sirop à saveur d'érable, sucre à la crème, et autres desserts délicieux avec l'Essence Suprême. Recettes faciles accompagnant chaque bouteille. Demandez "l'Essence Suprême" chez votre épicier. **FABRICANT : Compagnie Caron, Québec.**
57227—8/2 (j.s.mar. au 7/4) 184.

Remèdes -- Médicaments

DOULEURS RHUMATISMALES
LA CAPSULE UNA soulage promptement et efficacement les douleurs rhumatismales. Essayez-la. En vente chez son fabricant, le **DOCTEUR ADJ. DECHENES, SHAWINIGAN FALLS,** à $2.50 la boîte de 50 capsules.
57805—26/2 (26 fs) 186 ino.

Remèdes -- Médicaments

PILULES MATERNELLES



UN MEDICAMENT qui en activant la secrétion lactée, permet à la mère de prolonger aussi longtemps qu'elle le veut sans inconvénients l'alimentation maternelle. Ces pilules sont également efficaces dans les cas de dysmenorrhée et d'une façon générale diminuent considérablement, quand elles ne les font pas disparaître tous les troubles fonctionnels. On les recommande encore d'une manière spéciale pour développer et affermir le buste. Demandez à votre pharmacien de vous prescrire les 100 pilules Maternelles ou envoyez $2.00 en mandat-poste au **Dr JOS. COMTOIS, B.R., ST-BARTHELEMY, P. Q.,** qui vous les enverra affranchies, 33 jours de traitement. En vente à Montréal : **Pharmacie Laurent, 2610, St-Jacques et à Québec : Pharmacies Brunet et Livernois.**
57890 — 1-3 (j. s. mar. au 31-3) 186 jno

Réparations de laveuses

EUREKA, 32 DE L'EGLISE. tél. : 3-4727 Sunday, Sunnysuds, Onward et toutes marques de laveuses et balayeuses. A vendre poêle combiné bois, charbon, électrique. Radio, rouleaux de tordeur.
57687 - 22/2 (j.s.mar. au 21/4) 188A.

SERVICE "BEATTY" AUTORISE



REPARONS laveuses BEATTY, DOMINION et toutes autres marques ainsi que balayeuses. Prix modérés Tél. : 2-2724. **QUEBEC SERVICE DE LA LAVEUSE ENR., 393 BOULEVARD C H A REST.** Distributeur pour Québec & District.
56637—11/1 (j.s.mar. au 10/3) 188A.

Réparations de meubles

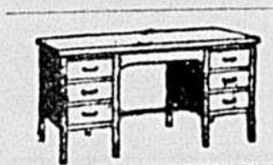
REMBOURRAGE MEUBLE 5347. — Chesterfield, Divans studios, meubles antiques rembourage général et réparation de toutes sortes. Ouvrage garanti. **ULRIC POULIOT prop., 15 RUE BOISSEAU, Tél.: 5347**
52044—17/3 (J. s. mar. au 15-5 (43) 189



J O S. MICHAUD, 92, D'AIGUILLON, Québec. Rembourrage meubles. Spécialité, meubles antiques, aussi meubles reconditionnés à vendre. Travail soigné garanti. Tél. 2-8497.
57689 - 22/2 (j.s.mar. au 21/4) 189



REMBOURRAGE vernissage, réparation de meubles de tous genres, exécutés par des experts Satisfaction garantie. **AU MEUBLE MODERNE, 188, STJEAN, Québec. Tél.: 2-5816.**
56767—16/1 (mar.j.s. au 15/3) 189.



REPARATION DE MEUBLES, DE BUREAUX. Faites réparer vos pupitres, tables, chaises et classeurs par nos spécialistes. Estimés sur demande. **BOIVIN & LEVASSEUR ENR., 99, COTE D'ABRAHAM. TEL.: 2-1771.**
56582 — 9-1 (mar. j. s. au 8-3) 189

Réparations diverses

BOURQUE ELECTRIQUE, 4, ST-JEAN



Votre balayeuse électrique devrait être graissée, huilée et nettoyée au moins 1 fois par année. Spécialité : réparation balayeuses, fers à repasser, grille-pain (toaster) etc. **TELEPHONEZ à 2-2803 et nous irons chez vous.**
57090—30/1 (mar.j.s. au 29/3) 190.

Réparations électriques



SPECIALITE Réparations de rasoirs électriques de toutes marques, fers à repasser grille-pain et autres accessoires électriques. Satisfaction garantie **S'adresser à MAURICE PLANTE,** 1015, rue RACINE, appt. 2, soir 7 à 10 hres, Québec.
56747—16/1 (mar.j.s. au 15/3) 188.

Sablage de planchers

Fernand RICHARD
SABLAGE DE PLANCHERS
DE TOUS GENRES. Finition sans poussière. S'adresser : **26, ST-HONORE, LIMOILOU, tél. : 4-4469.**
57515 — 16/2 (v.s.mar. au 14/4) 194

Servantes demandées

ON DEMANDE UNE BONNE ? Petite famille. Lavage en dehors. TELEPHONE : 3-2485. APP. 7, 18, LEARMONTH (qui débouche sur Moncton).
58041 - 6/3 (2 fs) 198

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. Salaire $7, par semaine. Références exigées. **S'ADRESSER Mme PHILIPPE RODRIGUE, 625, 4e AVE.**
57830 — 27-2 (26 fs) 198

ON DEMANDE DEUX SOEURS pour ouvrage général dans maison privée. Références exigées. **S'ADRESSER : 71, AVENUE ROUSSEAU, SILLERY.**
57930 - 3/3 (s.mar.j. au 15/3) 198

SERVANTE DEMANDEE chez un médecin dans région de Nicolet. Petite famille. Pas de cuisine. Bon salaire offert à personne expérimentée. Références exigées. **ECRIRE A CASIER 556, l'ACTION CATHOLIQUE.**
57853 — 28-2 (6 fs) 198

PERSONNE SERIEUSE demandée pour la tenue d'une maison. Foyer sans enfant. Bon chez soi. **ECRIRE A CASIER 553, l'ACTION CATHOLIQUE.**
57852 — 28-2 (6 fs) 198

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, sachant faire cuisine. Pas de gros lavage. Famille de 3 personnes. Références exigées. **S'ADRESSER : 169, FRASER (App. 2), tél. : 2-4697.**
57933 - 3/3 (6 fs) 198

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. Gros lavage en dehors. Salaire $35 par mois. **S'ADRESSER 834, 1ière AVENUE, St-François d'Assise tél.: 4-3786.**
57989-3-3 (6 fs) 198

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour petite famille. Pas de jeunes enfants. Soirées libres. Salaire raisonnable. S'adresser à 184, **rue de l'ESPINAY. Tél.: 4-1693, Mme A. DESCHENES.**
58000 — 3-3 (6 fs) 198

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général avec un peu d'expérience de cuisine. Pas de lavage. Pas d'enfant. Bon salaire. **S'ADRESSER à J.-P. GIGUERE, STANDON, Dorchester.**
58008 — 3-3 (3 fs) 198

Tabac en feuilles

TABAC EN FEUILLES. Envoyez quatre sous pour recevoir liste de bas prix. **NORMAND, l'EPIPHANIE, P.Q.**
57891 — 1-3 (26 fs) 204 jno

AVIS AUX FUMEURS



5,000 lbs de tabac à sacrifier .33 cts lb. Tabac haché pour pipe $1. 10 lb. tabac à cigarette de choix $1.45 lb. Taxe comprise. **JOS TREMBLAY 811, STVALLIER, QUEBEC.**
57597-17-2 (s. mar. 1. au 17-4) 204

Teinturiers

P. FERLAND Inc.
TEINTURIERS - NETTOYEURS EXPERTS. — Notre passé est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" quand vous pouvez obtenir meilleur à prix raisonnable. **P. FERLAND Inc.,** nettoyeur licencié "SANITONE", **153-157, rue DU PONT. Tél.: 4-3531.**
57857 — 28-2 (26 fs) 209

TEINTURERIE MATHIEU LTEE: Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon des produits de première qualité. **15, RUE ST-ALBERT, Québec. TEL.: 4-1600.**
57442—13-2 (26 fs) 209

TEINTURERIE DORCHESTER. — Nettoyage du ton clair parfait. Procédé exclusif de stérilisation 100% efficace pour complets, pardessus, robes unies. Teintures pour deuil, 24 heures. **120, rue DORCHESTER, Québec.**
57266—6-2 (26 fs) 209

Teinturiers

TEINTURERIE FRANÇAISE INC. — $1.00 pour nettoyer un complet d'homme, pressage et nettoyage, même prix pour robe unie. Notre spécialité, Teinture de toute genre. Département spécial de commandes par malle. Nous sollicitons et apprécierons votre patronage. **563, ST-JEAN, QUEBEC. Tél. : 4-4686.**
57705 — 22/2 (1 ms) 209

PFEIFFER



Nettoyage à sec et buanderie
Nos 75 années d'expérience les méthodes les plus scientifiques, les plus modernes nous permettent d'offrir service et nettoyage à sec parfait. Prix populaires. Spécialités : tapis, etc. **4, McMAHON, Tél : 2-2021.**
57867 — 1-3 (1 ms) 209

LA BUANDERIE LEVIS LTEE
10, DE COURCELLES, Québec, tél.: 4-4604. Pressage nettoyage à sec, lavage de famille, collets, etc. Ouvrage garanti. Bureau à Lévis pour toute la rive sud, adressez-vous personnellement ou par malle à 21, **RUE ST-JOSEPH, LEVIS. tél.: 503.**
57164—2/2 (33 fs) 209.

Terrains à vendre

PLUSIEURS TERRAINS à Charlesbourg près de l'église aussi à Lauzon. Conditions très faciles, pour prompt acheteur. **S'ADRESSER; J.-E. MORAND, 35, DES VOLTIGEURS, QUEBEC.**
57968-3-6-3 210

A VENDRE TERRAIN situe côte d'Abraham

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique pour l'information de nos lecteurs nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles paroissiales; il s'adresse à celui des salles publiques de cinéma. Il constitue moins une invitation à les fréquenter qu'une mise en garde contre ceux de leurs spectacles qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu ici aucun compte des réclames des exploitants de cinéma et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables la note sera tempérée s'il y a lieu suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE
Classification

1.° Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.

2.° Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.

3.° A déconseiller parce que dangereux.

4.° A proscrire et à combattre.

? Film dont nous n'avons pas la cotation. Un chiffre placé devant le point d'interrogation indique le cote probable.

★ L'ETOILE placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience; elle veut seulement le faciliter. Munie de nos renseignements chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. En tel cas soit que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

"Cambrai"

LE FRANC JEU — — — — — — — — 1

"Canadien"

TROIS ARGENTINS A MONTMATRE — 1
LA DAME AUX CAMELIAS — — — 2

"Capitol"

IRISH EYES ARE SMILING — — — 2
Bonne comédie musicale en couleurs dont l'action se déroule au début du siècle. C'est l'histoire romancée d'un compositeur populaire de chansons américaines. Ernest-R. Ball.

"Cartier"

TOGETHER AGAIN — — — — — — 1
THE GIRL IN THE CASE — — — — 1

"Classic"

COBRA WOMAN — — — — — — — 2
Fantaisie avec Maria Montez. Ce film qui est en couleurs, suit la formule des précédents, mais n'a pas la même valeur.
JAM SESSION — — — — — — — 2
Comédie musicale avec Ann Miller.

"Cinéma de Paris"

LES DEUX GAMINES — — — — — — 1*
L'action est profondément humaine et émouvante. Le sort des deux petites filles dont la maman a disparu dans un naufrage que leur père a abandonnées passionne le spectateur. Et ce qui arrive successivement à tant d'imprévu est si terrible en péripéties sensationnelles que l'intérêt grandit sans cesse jusqu'au dénouement. — En vedette: Jacqueline Dalx, Madeleine Guity, Alice Tissot, etc.
LE MOULIN ROUGE — — — — — — 2
Comédie avec Lucien Baroux, Larquey et René Dary. Histoire d'un pauvre type qui rêve de chanter, mais ne parviendra pas à obtenir d'engagements avant d'avoir subi des aventures multiples.

"Empire"

JANIE — — — — — — — — — — 2
Amusante comédie basée sur la pièce de Brock Pemberton.
— L'armée organise un camp près de Hortonville, à la grande inquiétude de certaines familles de l'endroit. Une jeune fille quitte son "sweetheart" pour un soldat, et le film relate les péripéties hilarantes qui s'en suivent. — Interprétation de Joyce Reynolds, Edward Arnold et Ann Harding.
THE MISSING JUROR — — — — — 2
Mélodrame sur une affaire de meurtres en série commis par un fou.

"Français"

THUNDER BIRDS — — — — — — — 1
Bon film comprenant une intrigue amoureuse, des scènes comiques et quelques épisodes très animés. Photographie en couleurs. L'action se passe dans un camp d'entraînement aérien. — Avec Gene Tierney, John Sutton et Preston Foster.
COVER GIRL — — — — — — — — 2
THE GANG'S ALL HERE — — — — 1

"Impérial"

SPIDER WOMAN — — — — — — — 1
Un autre des mélodrames de la série Sherlock Holmes.
L'intérêt du film n'est pas ici dans la découverte de l'identité des criminels, mais plutôt dans la manière toujours étonnante avec laquelle le célèbre détective arrive à les dépister.
TWO GIRLS AND A SAILOR — — — 1
Comédie musicale bien interprétée et bien réalisée. — Un soldat millionnaire dans le civil, aide deux soeurs à ouvrir une cantine militaire. — Avec James Alyson et Gloria De Haven et Jimmy Durante.

Y songez-vous?

"Il faut absolument que le peuple connaisse clairement quels films sont permis à tous, quels films sont permis sous réserves, quels films sont nuisibles ou positivement mauvais".
S. S. Pie XI

HORAIRES DES PROGRAMMES

CAPITOL. — Représentations complètes à 2 h., 3 h. 20, 6 h. 45, 8 h. 30; Irish Eyes Are Smiling à 5 h., 7 h., 9 h. 30.
CLASSIC: Cobra Woman à 1., 3.35, 6.45; March of Time et cartoon à 2.10, 7.35; Jam Session à 2.40, 8.25.
CIN. DE PARIS. — Le moulin rouge à 12 h. 30, 3 h. 55, 6 h. 30, 9 h. 55; Les deux gamines à 2 h. 25, 8 h. 25; Actualités à 2 h. 05, 8 h. 05.
EMPIRE. — Janie à 1 h., 3 h. 55, 6 h. 50, 9 h. 45; Missing Juror à 2 h. 55, 5 h. 50, 8 h. 45; Actualités à 2 h. 40, 5 h. 35, 8 h. 30; Continuel de 1 h. à 11 h. 30.
FRANCAIS. — The Gang's All Here à 1 h., 7 h.; Gover Girls à 2 h. 40, 8 h. 40; Thunder Birds à 4 h. 25, 10 h. 25.
IMPERIAL: Two Girls and a Sailor à 2.10, 8.10; Sujets à 2., 8.; Spider Woman à 1., 4.15, 7., 10.15.
PRINCESS: Sujet à 1., 7.; Carolina Blues à 1.27, 7.37; Taxi à 4.06, 10.05; Ride Ranger à 2.58, 8.56.
RIALTO: Actualités à 1.30, 8.; Flesh and Fantasy à 3.05, 8.25; It Come Up Love à 1.40, 6.50, 10.; Fin à 4.45, 11.05.
VICTORIA. — Tall in the Saddle à 1 h., 4 h., 7 h., 10 h.; Music in Manhattan à 2 h. 40, 8 h. 40; Actualités à 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30; Continuel de 1 h. à 11 h. 30.

LEVIS

ACADEMIE: Song of Texas à 6.45, 10.05; Reportage à série à 7.55; Chemin de l'honneur à 8.25.
CANADA. — Whistler à 7., 10.15; Sujet à 8.; Going My Way à 8.15.
LEVIS: L'épervier à 6.45, 9.30; Actualités à 7.40; Follow the Boys à 1.50.

"Princesse"

CAROLINA BLUES — — — — — — 2
Comédie musicale avec Kay Wyser, Ann Miller et Victor Moore.
TAXI MISTER — — — — — — — 2
RIDE RANGER RIDE — — — — — 1

"Rialto"

FLESH AND FANTASY — — — — — 2
Fantaisie cinématographique qui intéressera particulièrement les auditoires sélectifs. Interprétation de Charles Boyer, E.-G. Robinson et Barbara Sanwick. — Un homme est fort énervé par la perspective d'un malheur que lui a annoncé un diseur de bonne aventure. Pour le réconforter, un ami lui raconte trois histoires démontrant que l'homme est maître de sa destinée.
IT COMES UP LOVE — — — — — 1
Comédie musicale de jeunes gens interprétée par Gloria Jean et Donald Connor.

"Victoria"

TALL IN THE SADDLE — — — — — 1
Bon film du genre "western" avec John Wayne.
MUSIC IN MAHATTAN — — — — — —
Comédie bouffe. Une histoire de mariage annulé n'aboutit pas et n'a pas grande importance car elle est atténuée par le ton de l'ensemble.

LEVIS
"Académie de Musique"

LE CHEMIN DE L'HONNEUR — — — 1*
Drame. — Interprétation de Renée St-Cyr, Henri Garat, André Lefaur, Constant Remy, Tourtain, Charpine, Grilloux.
Un officier des affaires indigènes retrouve dans des circonstances dramatiques son frère jumeau qui s'est engagé sous un faux nom dans la Légion étrangère. Traqué par la police, le jeune Légionnaire prendra l'identité de l'officier qui s'est sacrifié pour lui et se fait tuer par le policier lancé à ses trousses. En France, il retrouve la fiancée de son frère et à la joie de revoir sa mère avant qu'elle ne meure. Sur le point d'être reconnu par le même policier, il retourne en Afrique, à la Légion, où il se rachètera par une mort glorieuse.
SONG OF TEXAS — — — — — — 1

"Canada"

GOING MY WAY — — — — — — 1*
Excellente comédie musicale qui raconte les aventures multiples d'un jeune vicaire envoyé par son évêque dans une paroisse pauvre afin d'en relever les finances. Il se heurtera d'abord aux idées du vieux curé, homme d'un autre âge mais s'en fera finalement aimer.
— Film généralement amusant dont certains passages sont toutefois empreints d'une vive émotion. Interprétation de Bing Crosby qui chante plusieurs pièces ainsi que Rise Stevens et de Barry Fitzgerald.
— D'après les critiques, c'est le meilleur rôle de Bing Crosby, et de fait, "Harrison's Report" rapporte que ce film est le succès financier de l'année aux Etats-Unis.
On se rappellera que les deux héros sont des prêtres américains et que les habitudes de ceux-ci diffèrent parfois de celles de notre clergé.
THE WHISTLER — — — — — — — 2
Mélodramme psychologique sur un thème original. — Par l'intermédiaire d'un ami, un homme découragé de la mort de sa femme charge un inconnu de le tuer. Apprenant que sa femme n'est pas morte il n'a plus aucune envie de disparaître, mais son ami étant lui-même décédé, il ignore l'identité de son assassin" en puissance. — Avec Robert Dix.

"Cinéma de Levis"

L'EPERVIER — — — — — — — — 2
Drame avec Charles Boyer, Natalie Paley et Pierre Richard-Willm.
Le gentilhomme bourgrois, Georges de Dasetta, Vie du jeu et en arrive à tricher avec la complice de son épouse. Cependant, cette dernière écoeurée de sa vie et éprise d'un jeune diplomate, quitte son mari et lui demande de consentir au divorce. Néanmoins apprenant que son époux est malade elle reviendra auprès de lui.
FOLLOW THE BOYS — — — — — — 2

SHAWINIGAN
"Auditorium"

CAN'T HELP SINGING — — — — — 2*
Belle comédie musicale. En vedette: Deanna Durbin qui interprète à plusieurs scènes amusantes. L'hiver grande importance mais donne lieu plusieurs chants. L'intrigue est sans toire se déroule à l'époque de la course à l'or en Californie. Bonne photographie en couleurs.

"Cartier"

DEUXIEME BUREAU — — — — — 1*
Un film d'espionnage qui nous montre concurremment — et avec impartialité — les méthodes allemande et française. Le capitaine Benoit est chargé de missions secrètes en Allemagne. L'espionne Erna est chargée de le démasquer. Mais l'amour qu'elle lui porte la détournera de sa tâche; elle le sauve de la mort et c'est elle qui meurt. Benoit, cependant, s'est fait une amie d'une petite employée allemande des P.T.T., et grâce à elle, réussit dans sa mission.
Ici, aussi la partie qu'on pourrait appeler documentaire est intéressante, véridique, vigoureuse. L'interprétation ne laisse rien à désirer avec Jean Murat, Vera Korene, Larquey.
SONS OF THE DESERT — — — — 1
Comédie avec Laurel et Hardy.

"Roxy"

CHAMBRE 13 — — — — — — — — 1
Comédie avec Jules Berry, Josseline Gael, LeVigan. Un enfant doué d'une belle voix n'accepte un engagement que si on engage avec lui un pochard de ses amis. L'arrivée de ce dernier créera quelque sensation, surtout quand il sera soupçonné de vol. Mais le coupable sera démasqué.
LAKE PLACID SERANADE — — — — 1
Comédie dont l'intrigue est très terne, mais qui comprend quelques bons numéros de patinage.

CINEMA de PARIS
PREMIERE FOIS AU CANADA
Lucien BAROUX — René DARY
MOULIN ROUGE
ARQUEY — GENEVIÈVE CALLIX
En programme double avec
Maurice ESCANDE — Jacqueline DAIN — Edmond LEMOINE
Les DEUX GAMINES

CE SOIR
LA MASCOTTE
au
PALAIS MONTCALM
— avec —
LIONEL DAUNAIS
et
MARTHE LAPOINTE
En foule pour voir ce beau et grand spectacle.
Prix : .50, .75, 1.00, 1.25 et 1.50
(Pas de taxe fédérale)

Au Colisée les 12, 13 et 14 mars



● "Kareen Knaack" de Dallas, Texas, une des plus jolies et habiles patineuses qui apparaîtra dans la grande revue sur glace "New York Ice Fantasy", au Colisée les 12, 13 et 14 mars en soirée ainsi qu'en matinée, mercredi le 14 à 2 h. 30 p.m.

"LA MASCOTTE" ce soir au Palais Montcalm

Les deux grandes représentations de "La Mascotte" au Palais Montcalm, ce soir et demain soir sont sous les distingués patronages du lieutenant-gouverneur, Sir Eugène Fiset et lady Fiset, de l'honorable secrétaire provincial, Omer Côté et de Son Honneur le maire Lucien Borne et madame Borne. Toute l'élite de la population se rendra au Palais Montcalm, ce soir et demain pour applaudir nos deux grandes vedettes des Variétés Lyriques, Lionel Daunais et Marthe Lapointe ainsi que nos artistes locaux. "La Mascotte" est l'opérette qui fait courir toutes les foules lorsqu'elle est à l'affiche car on ne se lasse pas d'entendre cette musique gaie, légère et pimpante. Le livret est un petit chef-d'oeuvre; l'interprétation qu'en donneront nos nos artistes dépassera tout ce qui s'est fait jusqu'ici dans l'opérette. Lionel Daunais et Marthe Lapointe ne seront jamais égalés dans cette oeuvre d'Edmond Audran. Le public qui ne pourra pas voir les deux représentations de cette semaine le regrettera longtemps car l'occasion ne se renouvellera certainement pas de sitôt et probablement jamais. Nos artistes locaux seconderont avec beaucoup de savoir-faire nos deux artistes invités, car M. Daunais n'a eu que des félicitations à offrir à nos amateurs après les deux répétitions qu'il fit avec eux. Tous ont travaillé dur et ferme sous l'habile direction du maître et s'efforceront ce soir et demain de suivre l'excellente direction de ces deux répétitions. Le Conservatoire ose encore espérer que les deux salles seront remplies à leur pleine capacité pour applaudir nos deux plus grandes vedettes de nos jours de la scène lyrique.
En foule, ce soir et demain soir au Palais Montcalm.

Au Colisée, les 12, 13 et 14 mars, grande revue sur glace, "New-York Ice Fantasy"

Deux des plus fameux artistes sur patins, à l'heure actuelle, accompagneront la grande revue sur glace qui donnera des représentations au Colisée, lundi, mardi et mercredi, en soirée, les 12, 13 et 14 mars ainsi qu'en matinée, mercredi, le 14, BOBBY McLEAN, de Chicago, ancien champion du monde et l'incomparable GEORG VON BIRGELEN de Zurich, Suisse, champion patineur et sauteur sur échasses.

McLEAN a détenu le championnat américain pour vitesse sur patins, durant quatre ans et est encore considéré comme un très habile patineur. Il eut l'honneur d'être le seul patineur américain à pouvoir vaincre OSCAR MATHIESON, le champion norvégien. Depuis cette date McLEAN a rempli de multiples engagements et parcouru tous les Etats américains en compagnie de fameuses revues sur glace, puis a servi son pays comme lieutenant dans la marine américaine durant la dernière guerre. Il est aussi connu comme golfeur émérite et comme expert bicycliste.

McLEAN exécute à chaque représentation un numéro nouveau genre, surnommé "LA CHASSE AUX RENARDS" et pour accomplir cet exploit il lui faut l'appui de 12 compagnons ou compagnes d'environ 12 ans et sachant bien patiner.

GEORG VON BIRGELEN, le fameux patineur suisse, semble ne rencontrer qu'une seule difficulté, celle de ne pouvoir faire entendre la voix de ses patins, car en plus d'être le plus dynamique patineur du monde, il est reconnu comme le plus grand patineur acrobate et sa représentation sur échasses est l'un des numéros sur glace les plus rythmiques jamais présentés. De plus il détient le record mondial pour vitesse sur patins, puisque sous l'oeil vigilant des juges les plus renommés, il a atteint une vitesse de 35 milles à l'heure, vitesse à laquelle il exécute les plus extraordinaires numéros. Il mérite d'être vu.

Cabano (Tém.)

Malades. — (DNC). — M. Almanzor Carrier, est de retour de Québec, où il a été sous traitement durant quelque temps.
Mme Ludger Lebel est à l'hôpital de la Rivière-du-Loup, et Mme Ernest Sylvain, à l'hôpital de Notre-Dame.

CAPITOL
MERCREDI -- JEUDI
7 et 8 mars
En matinée et soirée
PRESENTATION DES MODES PRINTANIERES
par
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE
Mannequins vivants.
Décors somptueux.
Modes authentiques.
Musique : orgue et orchestre.
MATINEE: 2 h. 30
SOIREE: 8 h. 15
MATINEE et SOIREE
Tous les billets réservés
(taxe incluse)
LOGES .59
ORCHESTRE .59 .40 .30
BALCON .25
Les billets pourront être réservés au contrôle du Capitol SEULEMENT à partir de mardi 6 Mars, à 9 heures A.M.
Pas de réservation par téléphone, et inutile d'essayer d'obtenir des billets avant le tour et l'heure fixés.
Les messieurs sont cordialement invités.

FRANCE-FILM
présente
en
RECITAL
Francescatti
L'éminent VIOLONISTE français
le second Paganini
Une soirée de ravissement et d'enchantement
LUNDI, 12 mars
Palais Montcalm
Billets : $1.00, $1.50, $2.00 et $2.50 plus taxes
En vente au Palais Montcalm à partir de lundi 26 fév.
Impresario : Can Concerts & Artists

Recommandation de M. Gauvin
Personne n'est plus qualifié que M. Gauvin pour donner son impression sur un artiste. Voici ce qu'il affirme
Un soir, peu avant la guerre je suis allé à Paris entendre un concert de Francescatti. On m'avait dit beaucoup de bien du jeune et brillant violoniste. Mon impression fut après le concert que je venais d'entendre, "à mon sens, le meilleur violoniste du jour". Deux ans plus tard, les critiques de New-York confirmaient ma première impression. Puis ce fut le même triomphe, le même délire à Montréal et Toronto.
Je n'ai pas l'habitude de faire les recommandations mais dans le cas de la venue prochaine à Québec, de Francescatti, le 12 mars, je suis heureux d'affirmer que je considère Francescatti comme le plus beau, le plus parfait violoniste entendu à Québec depuis plusieurs saisons.
(Signé) J.-A. GAUVIN.

PEPSI-COLA
MARQUE ENREGISTRÉE
LE COMBLE DU PLAISIR!
IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX
Pepsi-Cola est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

LÉVIS et la Banlieue

Pour nous grandir. — M. Rodolphe Laplante, président diocésain de la société St-Jean-Baptiste de Lauzon, était le conférencier invité, hier soir, de la société de Lauzon, au cours de la dernière conférence-concert de cet organisme qui eut lieu à la salle du Collège de Lauzon, sous la présidence de S. H. le maire J.-A. Allaire. Le conférencier fut présenté par M. Arthur Massé, président de la société, et remercié par M. l'abbé Hervé Giguère, aumônier, qui en profita pour remercier les membres et directeurs de cette heureuse initiative des conférences-concerts. M. Antoine Garant agissait comme maître de cérémonies. Aux premiers rangs de la nombreuse assistance, on remarquait M. l'abbé J.-V. Boucher, curé de Lauzon, M. l'abbé E. Bernard, aumônier du couvent, M. J.-E. Laflamme, échevin, M. Lévi Bourassa, greffier de la ville, MM. Pierre Ruel, René Simard, Louis Godbout, L. Verret, etc.

Mlle Odette Arseneault, MM. Alfred Guay et Lucien Gonthier se sont très bien acquittés de la partie musicale du programme.

L'office provincial du tourisme a déroulé devant l'auditoire plusieurs films instructifs fort intéressants.

Voici un bref résumé de la causerie de M. Laplante qu'il avait intitulée "Pour nous grandir".

"Nous représentons un type de civilisation humaine où tout l'être doit s'épanouir, ou la charité doit prédominer, ou le matériel n'est qu'une contingence, sans cependant perdre de vue qu'il faut un minimum de biens matériels pour pratiquer la vertu.

Il nous faut donc poursuivre l'éducation nationale qui est une formation et une conviction. L'information présuppose la connaissance du milieu géographique où se meuvent les individus, les familles dont l'ensemble forme le groupe ethnique. Il faut aussi connaître notre histoire.

L'amour et la préférence que nous portons au pays de Québec ne doivent pas nous faire perdre de vue qu'il y a 700,000 parlants français en dehors de notre province.

Pour suivre l'ordre de la hiérarchie éducative, il faut affirmer que c'est au foyer que commencera cette formation. C'est au père et à la mère de constituer le climat religieux et national dont l'enfant sera bénéficiaire. Il faut aussi se tourner vers l'école, tribune d'information, d'éducation et d'orientation.

La situation des Canadiens français, minorité sur ce continent, minorité dans leur propre pays, leur impose d'être unanimes dans leur pensée et dans leur action nationale pour échapper à tous ceux qui veulent réaliser, à leur profit pécuniaire ou racial, le fait canadien-français. La radio américaine, le cinéma américain, les revues de tous genres, la publicité agiront toujours contre nous; il faudra pousser à l'éducation nationale constamment. Un moyen de faire l'éducation nationale populaire est aussi de fêter notre fête nationale.

La solidarité nationale dans le domaine économique s'impose. Faisons de notre peuple un peuple majeur dans l'économique, parce que l'économique facilitera l'harmonieux développement du moral, du social, du culturel et du national.

Je suis convaincu, termine M. Laplante, que si nous devons continuer de vivre périlleusement, nous aurons quand même des lendemains plus beaux, des motifs d'espoir réconfortants et nos enfants nous remercieront de n'avoir pas abdiqué sous les moqueries, sous les brimades, sous les injustices, sous l'ambiance qui est peut-être notre plus grande ennemie. Notre éducation doit donc nous donner des hommes et des femmes tout imprégnés de fierté; mus par un désir de se grandir, désireux de transmettre à leurs enfants un idéal de noblesse, de dignité, de constance et de dévouement. Ce sera en somme notre passé qui se continuera mais adapté aux temps modernes et celui qui ne croit pas comme nous en certaines vérités éternelles ne pourra s'empêcher tout de même d'admirer un petit peuple qui, dressé dans une volonté infrangible, ne veut pas abdiquer, ne veut pas mourir, qui, au contraire, veut vivre en paix, dans le respect des lois mais en exigeant un minimum de confort et de bonheur.

Les juges du débat-mixte — Voici les noms des membres qui composeront le jury, lors du débat oratoire mixte de jeudi, le 8 mars: Mme Marcelle Lepage-Thibodeau, licenciée en Sciences naturelles et collaboratrice des revues : "L'Enseignement Secondaire" et la "Revue Populaire", M. l'abbé Joseph Nadeau, professeur de rhétorique et d'histoire du Collège de Lévis, et M. Bernard Benoit, gérant général adjoint de "La Laurentienne".

Les sections jucistes comptent sur une nombreuse assistance. On peut se procurer des cartes à la pharmacie de Lévis.

A NOS ABONNES DE LEVIS

Nous prions nos abonnés de la ville de Lévis de noter que M. J.-Arthur Côté, est maintenant notre seul représentant pour la collection et la sollicitation des abonnements.

J.-Arthur COTE, représentant de L'"ACTION CATHOLIQUE", 39, rue St-Louis, Lévis, téléphone 330.

Pour la Croix-Rouge — Le Rév. Père Lucien Fournier, O.P., missionnaire de retour du Japon, adressera la parole aux citoyens de la rive sud, vendredi le 9 mars à 6 h. 10 p.m., au poste CHRC sous les auspices de la Croix-Rouge, section de Lévis.

Soyez aux écoutes.

Séance de bridge-contrat. — Ce soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, aura lieu une séance régulière de bridge-contrat.

A l'hôpital — Mme Euchariste Côté de Lévis se remet actuellement d'une intervention chirurgicale qu'elle a subie samedi à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Nos meilleurs voeux d'un prompt rétablissement.

Chez les Fermières — Les Fermières sont priées de ne pas oublier que leur partie de cartes aura lieu mercredi soir au local de l'avenue Mont-Marie.

On est prié d'apporter son jeu de cartes.

Service anniversaire — Ce matin, à 7 h. 30, en l'église de Bienville, a été chanté le service anniversarie de Mme Louis Ouellet.

Décès de Mlle Pauline Carrier de Lévis. — Nous apprenons avec regret le décès de Mlle Pauline Carrier, fille de feu M. Félix Carrier et feu David Marie-Louise Blanchet, survenue hier, à l'hôpital Laval, à l'âge de 15 ans et 2 mois.

Elle laisse dans le deuil, trois frères, Isidore, Jean-Paul et Jean-Guy; quatre soeurs, Mme Wilfrid Marcoux (Cécile), de Lewiston, Maine, Mme Jules-Henri Lasnier (Marcelle), de Lévis, Mme André Guibeault (Jeanne-d'Arc), de Lévis, et Mlle Juliette Carrier, de Lévis, plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, suivies de l'inhumation au cimetière Mont-Marie.

A la famille en deuil, l'"Action Catholique" présente ses plus sincères sympathies.

Décès de Mlle Agnès Lemieux de Lévis. — Nous apprenons avec regret le décès de Mlle Agnès Lemieux, fille de feu M. Désiré Lemieux et de Dame Almina Bourget, survenu hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 84 ans et 1 mois. Elle laisse dans le deuil 1 frère, M. Alfred Lemieux, portier au collège de Lévis; 3 soeurs, Mlles Hélène, Marie et Ophilia, pensionnaires à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle était la tante de M. Albert Bourget, de Bourget & Levellé et de M. Théodore Bourget. Elle laisse plusieurs autres neveux et nièces, cousins et cousines. Le corps est exposé à la chambre 414 de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 h. 30, en la chapelle de la communauté, suivies de l'inhumation au cimetière Mont-Marie.

A la famille en deuil, l'"Action Catholique" présente ses plus vives condoléances.

L'Unité Sanitaire. — Demain, examens dentaires dans une école par le clinicien-dentiste.

AUJOURD'HUI

Bon Cinéma. — Ce soir, à 8 h. 15, séance de Bon Cinéma, à la salle St-François-Xavier, organisée par la Centrale Catholique.

A Lauzon. — Ce soir, exercice de chant pour la chorale de Lauzon. Les hommes et les enfants sont priés d'être présents.

St-Philippe-de-Néri

NOCES D'ARGENT. — (DNC) — M. et Mme Chs-Eugène Chamberland ont fêté, le 11 fév., leurs noces d'argent. Le frère du jubilaire, M. le chanoine Chamberland, a chanté la messe de circonstance, réunissant la grande famille Chamberland au complet: Mme Hector Chamberland, M. et Mme Cyrias Desjardins, beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Alban Michaud et plusieurs autres parents et intimes.

La fête s'est clôturée le soir, par debelles agapes.

SUCCES. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Yvette Girard vient de passer avec succès un examen de piano à Juilliard School of Music à New-York City.

Nos félicitations.

Faire un homme heureux, c'est mériter de l'être.

Bel hommage à Mme Elzéar Pouliot

Une famille bien connue et estimée vient d'être plongée dans le deuil par la mort de Mme Elzéar Pouliot, née Adeline Bureau, décédée à Rimouski, à l'âge vénérable de 89 ans et 4 mois. Mme Poulliot était l'épouse de feu Elzéar Pouliot, ancien commerçant de chevaux de notre ville.

Les funérailles de madame Poulliot ont eu lieu, le 15 février, en la cathédrale de Rimouski, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Les restes mortels de la regrettée défunte ont ensuite été transportés à Québec, où un libéra était chanté, samedi, le 17, en l'église de St-Roch. M. le curé Joseph Ferland, présidait cette cérémonie à laquelle prenaient également part de nombreux citoyens de notre ville. L'inhumation eut lieu ensuite au cimetière St-Charles. A Québec les restes mortels de madame Pouliot étaient exposés en chapelle ardente à la résidence de son beau-fils, M. Eugène Pouliot, 1311½, rue Ste-Hélène.

La regrettée défunte laisse dans le deuil, son fils, M. Antoine-E. Pouliot, de Québec; Mme Georges Masson, de Rimouski; ses beaux-fils: MM. Hector Pouliot, de Montréal, Omer et Eugène Poulliot, de Québec; ses belles-filles: madame Emile Paradis et Mlle Alma Pouliot. Elle laisse aussi un frère, M. Théophile Bureau de Québec; une soeur, madame Philémon Gagné, de St-Grégoire; une belle-soeur, Mlle Antonia Poulliot, de Montréal ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

Dans le défilé, on voyait aussi en plus des fils, beaux-fils et frère de la défunte, son gendre, M. Georges Masson, son beau-fils par alliance, M. Emile Paradis; ses petits-fils: Lucien Pouliot, Charles-Eugène, Robert et Lucien Pouliot, André Paradis, André et Henri Masson; ses neveux: MM. J.-A. Paradis, Georges Gagné, ainsi que MM. les échevins Jos. Matte et Al. Boutet, J.-A. Langlais, N.P., Geo. Picard, Jérémie Richard, Léo Proulx, Chs Martinette, J. Griffin, Eug. Caron, Wilbrod Langlais, E.-C. Moisan et nombre d'autres.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

A St-Romuald

Vêture. — (DNC). — Le 20 fév., à la maison-mère de la congrégation Notre-Dame à Montréal, eut lieu une cérémonie de vêture. Au nombre des novices qui ont revêtu le saint habit, il y avait Mlle Hélène Lemelin, fille de M. et Mme Odilon Lemelin, de Saint-Romuald, qui a pris en religion le nom de Sr Ste-Marie-Yvonne.

Carême. — Tous les soirs du carême, à l'église, nous avons, à 7 h. 30, la prière et, les lundis, mercredis et vendredis, l'exercice du chemin de la croix.

Grand Séminaire. — La souscription pour le Grand Séminaire s'organise actuellement dans notre paroisse.

M. Emile Poulin, président du conseil des chevaliers de Colomb, nous apprend que l'organisation va bon train et tout indique que la campagne de souscription remportera un vif succès.

La collecte à domicile sera faite dimanche prochain par les chevaliers de Colomb. Les paroissiens sont invités à souscrire généreusement.

Gilles Breton à St-Romuald. — Une nouvelle qui a causé une vive joie à nos étudiants et étudiantes fut celle de la venue dans notre paroisse de Gilles Breton. Ils auront, en effet, le plaisir d'entendre en récital, jeudi le 8 mars, sur la scène du collège et du couvent, ce jeune pianiste.

Nous souhaitons à Gilles Breton la bienvenue parmi nous.

Décès. — Mme Arthur Gaumont (née Albertine Morin) est décédée le 15 fév., à Southbridge, Mass., à l'âge de 50 ans et 5 mois. Elle était la fille de M. et Mme Alph. Morin, de notre paroisse.

Nos condoléances.

Feu Mlle I. Huard

ST-ROMUALD. — (DNC). — Le 2 mars, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de Mlle Irène Huard, à St-Romuald. Le service fut chanté par M. l'abbé J. Champagne, vic.

Portait la croix, M. Alfred Côté, Les autres porteurs étaient MM. Lucien Huard, Paul Demers, Jean-Paul Bouchard et Joseph Villeneuve.

Dans le cortège, on remarquait : son père, M. Théophile Huard; ses frères, MM. Gérard, Paul et Adrien Huard; ses beaux-frères, MM. Roch Gingras et Louis-Philippe Jean; ses oncles, MM. Joseph et Edmond Côté, Fortunat Belleau, Auguste Belleau et Alfred Brousseau; ses cousins, MM. Armand, Alphonse, Lucien, Adrien, Laurier, Bernard, Claude, Jean et Serge Côté, Lucien, Raymond, Gérald, Roger, Réal et Jules Brousseau; ses neveux, MM. Guy Gingras, Laurent et Gérard Brousseau, Ernest, Rosaire, Donat, Alphonse, Paul, René, Paul-Emile, Alphonse Belleau et plusieurs autres.

Nous réitérons à la famille en deuil nos condoléances les plus sincères.

Feu Mlle H. Bérubé

ST-ALEXANDRE. — (Spéc.) — Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Hermance Bérubé, ancienne institutrice, survenue à St-Alexandre de Kamouraska.

La regrettée défunte laisse ses frères : MM. J.-Bte, de St-Alexandre; Félix, de St-André; Léo, de Riv.-du-Loup, et Camille Bérubé, de Rimouski, ainsi que le R. F. Robert, directeur de l'Institut Jean-Bosco; ses soeurs : Mme Jean-Bte Soucy et Mlle Léonie, de St-Alexandre.

Ses funérailles ont eu lieu le 27 février, à St-Alexandre.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Faites-vous beaucoup d'amis dans votre jeunesse, pour en retrouver quelques-uns dans votre vieillesse.

prolongement de la rue du Val, la dernière de L'Hay, tout proche des grands arbres qui couronnent la hauteur et du chemin conduisant à Villejuif et à Vitry, en plein champ.

Une fumée montait du toit; une fenêtre ouverte de l'âtre. Déjà il distinguait deux silhouettes, une grande, une petite, courbées sur le feu où chauffait la soupe; sa femme, son enfant. Quel jour heureux! Il aurait voulu en graver la date sur sa cheminée pour conserver ce souvenir, et de loin il tendait les bras aux siens.

Claudine bougonnait, marmottant des paroles hachées entre ses dents, se démenant d'un bout à l'autre de sa cuisine.

Elle enlevait l'une après l'autre ses casseroles, diminuait l'ardeur de ses fourneaux avec un grand tapage de pincettes sur les braises pleines d'étincelles pétillantes, un bruit heurté de vaisselle et de cuivrée.

Ah! dame, l'heure marchait, et le docteur ne revenait pas. Tout allait être gâté, perdu; un si bon dîner! Et ce père Jean qui l'avait fait bavarder pendant que sa sauce attachait au fond de la casserole! Que d'arias!

Mais ce qui l'inquiétait par-dessus tout, c'était le filet de boeuf embroché devant un feu vif pour bien le saisir. Elle y avait pourtant mis tous ses soins, le lardant pas trop fin pour que les lardons pussent résister à la cuisson, l'ayant fait mariner pendant douze heures avec de la bonne huile, du poivre, du sel, du persil, du laurier et des oignons!

De temps en temps elle soulevait un coin du papier beurré dont elle l'avait enveloppé, étudiant les progrès de la cuisson. Il serait trop cuit, et le docteur l'aimait saignant!

De grosses gouttes de sueur roulaient sur le front de la cuisinière; ses joues semblaient des braises ardentes, et ses bras, nus jusqu'au coude, avec le bourrelet d'étoffe roulé en corde au-dessus de la jointure, allaient et venaient, infatigables.

Une sonnette retentit à la grille d'entrée.

"Enfin, voilà Monsieur!"

Toute sa gronderie s'envola soudain, adoucie par un contentement profond qui éteignit peu à peu les brûlures de son visage, tandis que par la porte vitrée elle lançait un coup d'oeil à la pendule de la salle à manger:

"Huit heures dans quelques instants! Diner à pareille heure! Monsieur se tuera l'estomac"

Dans le jardin un pas pressé broyait le sable de l'allée, se mêlant au piétinement d'un enfant, et une petite voix joyeusé criait à tue-tête, sur un air inconnu:

"Papa! papa!"

II

L'HAY

Immédiatement au sortir de la petite gare de Bourg-la-Reine, en regardant en face de soi, le dos tourné à la voie ferrée, on aperçoit une hauteur boisée, le long de laquelle court un imm

Vice-président



● M. J.-W. Horsey, président et directeur des Dominion Stores, Limited, dont les services ont été prêtés à la Corporation des biens de guerre. M. Horsey, en sa qualité de vice-président actif, dirigera les ventes, la distribution, la circulation et l'entreposage des biens en surplus confiés à la Corporation des biens de guerre.

La croix gammée ne...

(Suite de la page 3)

et décidés, les chrétiens se sont engagés, en priant le Seigneur de ne pas permettre que l'âme chevaleresque de la France devienne la proie de l'erreur et de la brutalité. Ces chrétiens ont empêché la lente asphyxie des consciences et permis que la libération du sol français fut aussi une libération spirituelle".

Ici, le conférencier, fait un parallèle entre l'hitlérisme et le christianisme, et ajoute que les chrétiens en combattant avaient l'assurance que leur offensive chrétienne était un apport non négligeable au combat mené par tous ceux qui ne se résignaient pas, sur le plan purement temporel, et national, à l'asservissement de la France. Les raisons sacrées de la résistance chrétienne et les raisons patriotiques de la résistance française engendraient la certitude que la résistance était le bon combat.

Le conférencier cita ensuite des chiffres pour démontrer l'ampleur de cette résistance. En quatre ans, plus de 150,000 Français et Françaises ont été tués par l'occupant et plus de 600,000 déportés. "Ces hommes et ces femmes fusillés et déportés", poursuivit le conférencier, "ont pris part à une guerre volontaire: celle des catacombes. Et nous, prêtres, qui avons mission d'être parmi les hommes les plus humains d'entre eux, nous rendons témoignage à la grandeur de ces héros. Le silence de notre part aurait l'allure d'une lâcheté! Il nous est impossible de ne pas décrire ce que nous avons vu, de ne pas répéter ce que nous avons entendu, et de ne pas annoncer ce que nous avons compris dans cet immense soulèvement d'un peuple obstiné à chercher sa rédemption. Si profonde que soit la charité évangélique, il est des vérités que nous ne pouvons cacher. Il nous est impossible de ne pas faire allusion aux tortures et aux crimes des Allemands.

Ici, le R. Père Miville raconte en détail la tragédie de la Bros-se-Monceaux, la torture, puis la fusillade de plusieurs confrères en religion. Ce recit a pris la plus grande partie de la causerie du R. Père Miville, mais comme cette horrible tragédie a déjà été racontée, nous ne nous y attardons pas. Au reste, il faudrait une colonne du journal pour la narrer en détails.

Le conférencier a terminé en relatant sa délivrance et celle de ses confreres, de Compiègne, et en faisant acte de foi en l'avenir de la France, ainsi que rapporté au début de ce compte rendu.

Le lieutenant Reigniez

Invité à prendre la parole, le jeune officier, fort ému, a rendu un magnifique hommage à l'effort de guerre du Canada. "Nous ne pourrons jamais trop dire notre admiration pour ces hommes qui ont tout quitté, afin de venir au secours de la France", dit le jeune officier. "Quand les Canadiens, après une tentative de débarquement, durent retraiter et se rembarquer", poursuivit-il, "nous ne crûmes pas la propagande allemande qui nous disait que les Canadiens ne reviendraient plus. Au contraire, nous nous disions les uns aux autres: "si les Canadiens étaient en avant, ils reviendront sûrement, un jour, car si les Canadiens reculent, ce n'est que partie remise. Et nous avions si bien raison! On nous disait que le Canada n'avait fourni qu'une poignée d'hommes, mais quelle joie, pour nous, quand nous sûmes que cette poignée en était une de 800,000 hommes, tous volontaires. Je me souviens d'un petit fait que je n'ai jamais oublié. En 1917, un bambin, dans un village français occupé par les boches vit, un matin, passer des prisonniers. "Ce sont des Canadiens, d'autres fils de la France, qui ont traversé les mers pour nous sauver", dit la maman du bambin, devant les yeux interrogateurs de son enfant. Eh! bien, ce bambin, il a vu les Canadiens revenir de nouveau et délivrer la France, ce bambin, c'était moi!"

Faisant ensuite allusion à l'amour de certains Canadiens pour la France, le lieutenant Reigniez rapporta ce trait typique: un jeune soldat canadien-français va mourir dans un hôpital français, émue aux larmes, l'infirmière, veut se retirer pour pleurer. "Ce n'est rien", de dire le mourant, en baisant une médaille sainte, "ce n'est rien, il ne faut pas pleurer, si vous saviez comme maman sera contente, quand elle saura que je suis mort en France!"

"Actuellement la France est faible et abattue", dit le lieutenant Reigniez, en terminant, et il faut non seulement lui aider à se relever, mais lui aider à gagner la paix. En effet, bientôt quelques hommes se réuniront autour d'une table pour délibérer de la paix. La France y sera aussi, mais faible. Elle compte sur le Canada pour lui aider, en ce moment, à protéger ses frontières, car, lorsque ses frontières seront solides, celles du Canada et de bien d'autres pays le seront aussi! Et nous, Français, nous ne voulons plus que vous veniez en France pour vous y battre, mais seulement pour y fraterniser avec vos frères, les Français!"

Au nombre des personnalités qui ont assisté à la conférence, mentionnons M. Pierre Moeneclay, consul de France, à Québec et à Montréal, Mgr Cyrille Gagnon, P.A., V.G., recteur de Laval, et M. le chanoine Ernest Dumais, directeur général de l'Action Sociale Catholique.

Après la conférence, une collecte fut faite pour venir en aide aux universitaires victimes de la guerre.

Avis aux médecins

BANQUE de SANG

Tout médecin qui désire faire une transfusion rapide trouvera à nos établissements du plasma sanguin de Shart & Dohme, ainsi que tous les accessoires nécessaires à une prompte transfusion.

Nous avons un dépôt d'ampoules de

PENICILIN SODIQUE

de la maison Ayerst, McKenna & Harrison Ltd.

J.-E. LIVERNOIS, Ltée

Rue Saint-Jean — Téléphone: 2-5214

Tapotez du

LINIMENT SLOAN

pour être PLUS VITE soulagé des douleurs!

Soutenance d'une thèse à Laval

Samedi soir dernier, M. le Dr Roger Gaudry a soutenu une thèse pour le concours de l'agrégation à la faculté de Médecine de Laval. Le travail du Dr Gaudry était intitulé "Des nouvelles synthèses d'acides aminés". Le jury se composait comme suit: Dr Rosaire Gingras, président; les docteurs R. Blanchet, R. Potvin, H. Marcoux, E. Morin et C.-A. Painchaud. Comme il est établi pour ce genre de concours, le résultat ne sera connu que dans quelques jours.

Voici un résumé de la soutenance du Dr Roger Gaudry:

"Les protéines sont l'un des constituants essentiels de la matière vivante. Elles forment la majeure partie du protoplasme cellulaire, de la peau et des tissus organiques en général et des fibres musculaires. Toute nourriture balancée doit en renfermer une certaine proportion, soit sous forme de viande, de chair de poisson, de fromage ou autre. Au cours de la digestion, les protéines sont hydrolysées en acides aminés qui passent dans le sang circulant, et les divers tissus de l'organisme y puisent les acides aminés nécessaires pour synthétiser leurs propres protéines et régénérer les tissus usés.

Ces acides aminés sont donc des substances d'un grand intérêt médical et para-medical. Leur étude permet de faire avancer la science de la nutrition et leur emploi en médecine tend à se généraliser de plus en plus. Cependant, leur usage est limité par leur coût prohibitif. En effet, il est très difficile d'obtenir à l'état pur les acides aminés par hydrolyse de protéines naturelles, comme la caséine du lait et pour obtenir certains acides aminés il faut nécessairement recourir à la synthèse totale.

Bien que l'on ait réussi aujourd'hui à obtenir par synthèse tous les acides aminés naturels, bien peu sont réellement accessibles, et dans ce domaine, la science n'avancera vraiment vite que le jour où le chimiste pourra mettre à la disposition du médecin tous les acides aminés en grandes quantités et à prix convenables.

Le but du présent travail était la mise au point de certaines méthodes de synthèse d'acides aminés et leur application à la synthèse de certains de ces acides aminés qui n'avaient jamais encore été obtenus par ces méthodes, de même que la préparation d'acides aminés par d'autres méthodes tout-à-fait nouvelles. Plusieurs acides aminés, entre autres la valine, la phenylalanine et la tyrosine, ont pu ainsi être obtenus avec de bons rendements.

A Beauport

Décédées. (D.N.C.) — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Nap. Paris, survenue à Ste-Thérèse-de-Lisieux, le 4 mars, à l'âge de 85 ans, 7 mois. Elle était la mère de M. l'abbé Armand Paris, curé de Ste-Thérèse.

—Mme Jules Trudel est décédée le 3 mars, à l'âge de 63 ans, après une courte maladie. Sépulture le 6 à Beauport.

Retraites. — Des Oblats seront les prédicateurs de la retraite des dames qui commencera le 11 mars. Celle des hommes commencera le 18.

Accident. — Un accident est survenu dimanche dans la rue St-Edmond. Des enfants qui glissaient perdirent le contrôle de leur traîneau, sur la surface glacée, et se blessèrent sur les accotements du chemin.

Mort de monsieur Lucien Lemay

Nous apprenons avec regret la mort de M. Lucien Lemay, ancien inspecteur de colonisation, survenue à Ste-Justine, de Dorchester, le 4 mars, à l'âge de 62 ans. M. Lemay était avantageusement connu et sa mort cause d'unanimes regrets dans son milieu. Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Marie-Anna Fortier; ses fils, MM. Adélard, de Québec, et Maurice, de Ste-Justine; ses filles, Mmes Antonio Bédard (Lucienne), de Ste-Sabine, Wilfrid St-Pierre (Jeanne) Paul St-Pierre, (Marguerite) de St-Cyprien, Mlles Imelda, de Québec, Alphonsine, garde-malade, de Montréal, Cécile et Monique, institutrices de Ste-Justine; ses gendres, MM. Antonio Bédard, Wilfrid et Paul St-Pierre; sa belle-fille, Mme Adélard Lemay; ses frères, MM. Emile, Arthur et Achille Lemay, de Montréal; ses soeurs, Mmes Josaphat Leclerc, et Henri Beaudet, de Lotbinière, Tertullien Lemay, de Shawinigan;; ses petits-enfants Raynald, Olivette, et Germain Bédard, Roger St-Pierre et Andrée Lemay; il laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, à Ste-Justine.

A la famille en deuil, nos condoléances.

Un forum sur les coopératives

"Depuis quelque temps, les coopératives tiennent la vedette. Il y a même une commission royale d'enquête qui se promène d'un bout à l'autre du pays pour connaître davantage le fonctionnement de ce sysytème. Puisque nous sommes renseignés sur son organisation, nous ne nous attarderons pas à décrire tout le rouage d'une coopérative. Demandons-nous plutôt, si l'économie aurait intérêt à laisser grandir et se développer le secteur coopératif? D'ou nous vient ce nouveau chalnon de notre économie nationale? son rôle et ce que nous pouvons en tirer?" Voilà le sujet que M. André Breton, a développé, hier soir, devant les membres de l'Association des licenciés en sciences commerciales, de l'université Laval, Cette réunion sous la présidence de M. Guy Bousquet, donna suite à un intéressant forum sur les coopératives.

Ayant donné une définition de l'économie politique, M. Breton, démontre de quelle manière, aujourd'hui, les individus déploient leurs activités économiques pour atteindre les biens matériels et augmenter leur bien-être. La majorité pratique le libéralisme économique. Partant de ce principe qui a subit une évolution considérable, surtout depuis 1941, M. Breton fait marche arrière, pour parler du système économique le plus florissant alors, qui était le capitalisme. "Si le côté social avait été mieux compris des actionnaires, de ceux qui apportent le capital dans l'entreprise, nous n'aurions pas, aujourd'hui, à parler des abus du capitalisme."

"Pour corriger les abus des uns et des autres, déclara le conférencier, pour établir un équilibre entre le prix payé et le service rendu, le peuple a compris qu'il lui fallait s'unir,, qu'il devait mettre de côté son égoisme et penser qu'il est une valeur pour son prochain. D'où est née la coopération dans le domaine économique." Nous pouvons donc affirmer que les coopératives font une oeuvre éminamment sociale.

En terminant le conférencier suggère la création d'un comité de coordination formé de délégués de chacun de ces secteurs et cela pour que chacun des secteurs exerce pleinement ses activités, toujours loyalement, sans essayer de se grandir par des moyens qui ne seraient pas justes envers les autres secteurs. Ce comité démontrerait que la coopération ne détruit pas ce qui est sain ailleurs, mais que c'est un acheminement vers le Corporatisme.

La meilleure méthode, l'unique bonne méthode, n'existe pas encore; il n'y a que les meilleurs educateurs, ceux qui savent bien se servir de méthodes raisonnables, et elles sont nombreuses.

(A propos d'Autorité)

V. GERMAIN, ptre.

Une lettre de Monseigneur Bonhomme

Son Excellence Mgr Joseph C. Bonhomme, O.M.I., vicaire apostolique du Basutoland, vient d'arriver dans son vicariat après une absence de cinq années. Dans une lettre à Mlle Séguin, de Laval-des-Rapides, Mgr dit sa joie de retrouver ses ouailles. Voici le texte de sa lettre.

Mademoiselle Auréale Séguin,
292, blvd. des Prairies,
Laval-des-Rapides, P.Q. Canada.
Mademoiselle,

Nous sommes partis de Montréal le 12 et nous avons débarqué à notre port africain le 31 janvier. C'est un voyage de 42 jours sur le navire. Nous avons eu de bonnes tempêtes au cours du voyage. Tous étaient contents de mettre le pied sur le continent. Le 31 au soir nous avons pris le train à neuf heures et sommes descendus à Bloemfontein à 7 heures du soir. Je pensais trouver là le Père Roy avec son camion, pour nous conduire sur la nouvelle ferme à 70 milles de là. Il n'a pu avoir de permis pour un si long parcours. Nous avons couché chez nos Pères Allemands à Bloëmfontein. Le lendemain à 4 heures mon Vicaire Général était rendu à ma rencontre. Je vous certifie que la joie fut grande pour moi comme pour lui. On est venu nous chercher en automobile à demi-chemin pour Maseru. Nous avons pris le dîner en passant à Mazenod, à la maison Provinciale des Oblats. C'est le Dr Blais qui est venu me chercher avec son automobile. Les autres s'en venaient avec le camion de Roma. Tout le long du chemin, des groupes de chrétiens sont venus me saluer à la grosse pluie, cadeau que je leur ai encore apporté comme en 1935. Ils souffraient de sécheresse depuis plusieurs mois. Nous arrêtons au Séminaire où nous sommes reçus au son de la fanfare. Je descends saluer les élèves et les professeurs. A Roma, les cloches sonnent depuis une heure. Toutes les communautés sont réunies avec les élèves et une foule de chrétiens. Ce n'est qu'un cri de jubilation à fendre les oreilles. Je donne la main à tout ce monde. Je finis à peine pour le souper, j'ai juste le temps d'aller prendre possession de mon évêché qui m'attend depuis cinq ans. Il me semble qu'on l'a refaite à neuf. Tout est propre et bien disposé partout. Les jeunes missionnaires qui m'accompagnent ne peuvent croire qu'ils sont rendus au pays de leurs rêves. Ils arpentent la mission en tous les sens. Puis une cinquantaine d'Oblats sont réunis au souper. Le Père Provincial est venu se joindre à nous pour la circonstance. Les discours se succèdent, tous marqués au coin de la reconnaissance et de la joie exubérante.

Le Rév. Père Jacques, supérieur de la mission et curé de la procathédrale, m'invite à chanter le lendemain une pontificale pour l'ouverture des Quarante-Heures. Quelle belle occasion pour nous de rendre grâces au bon Dieu pour la protection toute spéciale qu'il nous a prodiguée durant notre longue et périlleuse traversée. C'est devant Jésus-Hostie que nous nous sommes préparés à New-York, chez les Pères du T.S. Sacrement, à traverser l'océan, au milieu de tant de dangers.

Aujourd'hui samedi, la visite a affluê toute la journée à mon bureau. En voyant tout ce monde que j'ai laissé il y a cinq ans, je me demande si je suis bien dans la réalité. Mon journal à bord vous dira bientôt le détail de cette odyssée-missionnaire. Veuillez donc envoyer une copie de cette lettre à ma mère et à ceux qu'elle pourrait intéresser.

Votre très dévoué en N.S. et M.I.

(Signé) **Joseph-C. Bonhomme,** O.M.I., Vic. Apost., du Basutoland.

Il y a, dans l'"éducation", une triple force immatérielle mais d'autant plus efficace qu'elle agit sur des éléments plus raffinés; c'est d'abord la compétence qui est la force de l'intelligence enseignante; en second lieu, l'énergie qui est la force de la volonté dirigeante, et, troisièmement, la vertu, qui est la force séduisante d'une personnalité obéie, aimée et respectée.

(A propos d'Autorité)

V. GERMAIN, ptre.

La Vie des Saints

Mardi, 6 mars

* SAINTES PERPETUE ET FELICITE

Martyres, et leurs compagnons (203 ou 205)

Le récit du martyre de sainte Perpétue, de sainte Félicité et de leurs compagnons est un des plus intéressants des Actes des martyrs des premiers siècles: c'est sainte Perpétue elle-même qui a écrit les détails des souffrances qu'ils eurent à endurer dans leur prison de Carthage et des visions merveilleuses dont elle fut favorisée. Les deux saintes martyres furent exposées, dans l'amphithéâtre à une vache sauvage qui les meurtrit avec ses cornes; un autre martyr fut livré à un léopard qui l'étendit baigné dans son sang; tous, immobiles et en silence, furent achevés par le glaive. On cite ce fait de sainte Perpétue: lancée en l'air par la bête furieuse, elle retomba sur le sol avec sa robe déchirée, et, moins préoccupée de sa douleur que de la modestie chrétienne, elle rejoignit les pans de son vêtement, renoua ses cheveux, et alla relever Félicité pour mourir avec elle. Pendant qu'un peuple barbare poussait des acclamations cruelles, le Ciel contemplait avec admiration ces pures victimes.

Feu Mme B.-J. Gérin

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Vve B.-J. Gérin, née Jeanne Garceau, survenue le 3 mars, à St-Charles, de Limoilou. La défunte est originaire de St-Elie de Caxton. Elle était l'épouse de feu Benoit-Joseph Gérin, co-fondateur et ancien président de la Corporation des Mesureurs de bois de la province et ancien directeur du service du mesurage au ministère des Terres et Forêts de la province.

Mme Gérin laisse dans le deuil, deux fils: M. Maurice Gérin, i.f., en charge de la section de l'aménagement forestier au ministère provincial des Terres et Forêts et président actuel de la Corporation des mesureurs de bois de la province de Québec, et M. Raymond Gérin, L. Sc. S., secrétaire-trésorier du comité paritaire de l'industrie des Arts graphiques; deux filles: Mme Noël Labrecque (Marie-Flore) et Mme Benoit Levasseur (Jeanne); ses gendres, MM. Noël Labrecque et Benoit Levasseur, employés civils, sa belle-fille, Mme Maurice Gégin (Rolande Hamel) et ses petits-enfants, Jean et Raymonde Gérin. Elle laisse aussi deux frères: MM. Nazaire et Walter Garceau, de Montréal, et deux soeurs, Mme J. Philibert, de Grand-Mère, et Mme H. Grenier, de Montréal.

Ses funérailles auront lieu, demain, à 8 h. 15, à Limoilou.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Requête pour obtention d'un bref, en Cour

Une requête pour l'obtention d'un bref de prohibition a été produite hier après-midi, par Me Victor Trépanier au nom d'un ouvrier de Québec, M. Alphée Lachance, qui veut faire décider par la Cour supérieure que le tribunal arbitral du service sélectif excède sa juridiction et agit contrairement à la loi en voulant revenir sur une décision rendue récemment en sa faveur.

La requête sera présentée mercredi matin en Cour de pratique. Si la cour consent à l'émission du bref, les procédures seront suspendues devant le tribunal arbitral et le dossier sera transmis pour examen à la Cour supérieure.

Ce recours extraordinaire s'exerce lorsqu'un tribunal inférieur, dont les décisions ne sont pas sujettes à l'appel, excède sa juridiction en agissant en marge de la loi. Dans l'espèce, M. Lachance s'est plaint devant le tribunal arbitral d'avoir été congédié sans raison par les Chantiers Maritimes de Québec. Le tribunal lui donna gain de cause. Mais le requérant prétend qu'à la demande d'un fonctionnaire d'Ottawa, le tribunal voudrait revenir sur sa décision et rouvrir l'enquête, contrairement à l'article 214 des règlements du Service sélectif national, qui dit que les décisions des arbitres sont définitives.

Me Trépanier procède "in forma pauperis", étant donné que le requérant est sans salaire depuis décembre.

Cette procédure inusitée contre un organisme fédéral ne manquera pas de susciter beaucoup d'intérêt dans les milieux judiciaires.

Par ses nombreux services, la Croix-Rouge canadienne apporte une aide précieuse à nos soldats, à nos marins et à nos aviateurs.

VENTE A L'ENCAN

A la résidence de feu M. CHARLES ROBITAILLE, 896, chemin Ste-Foy près de l'église St-Sacrement.

MERCREDI, le 7 mars, à 1 h. 30 p.m.

Nous avons instructions de cette succession de vendre à l'enchère publique, tout le contenu de cette maison, tel que: set en rotin, divans, studios, miroirs de salon, orthophonique, radio de table Philco, table de centre, jardinière, cadres, draperies, articles de fantaisie, set de salle à manger en chêne solide, carpettes ou prélarts, verrerie, coutellerie, fauteuil bercant, lits et literie, meubles de chambre, bureaux, commodes, maicias à ressorts, vaisselle, ustensiles, poêle à pétrole, valises, cage d'oiseaux et machine à coudre et une grande quantité d'autres articles trop longue à énumérer.

VISIBLE MARDI, de 2 à 5 heures
VENTE MERCREDI, le 7 mars, à 1 heure p.m.

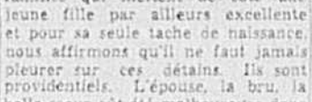
LES ENCHERES MARCEAU ENR.

SERVICES SPECIAUX

AU SALON FLEURI ENREG
345, St-Joseph. Tél.: 5068
Fleurs naturelles et artificielles
57392- 10/2 (26 fs) S.S.

Dr DONAT ROY, "Dentiste" chirurgien-dentiste. Anesthésie au gaz. Heures bureau 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. 173, 5e AVENUE, LIMOILOU. Tél.: 4-1232; rés. 8292.
57977-3-5 (26 fs) S.S.

Ouverts toute l'année
DELWAIDE & GOFFIN
Manufacturiers de monuments
Propriétaires de carrières
Nous avons un beau choix de monuments à des prix réduits pour livraison le printemps prochain, visibles tous les jours. Automobiles à votre disposition. Pas d'acompte exigé, payé seulement après la livraison. Satisfaction garantie. 35 ans d'expérience.
1365 St-Valier, Tél.: 3-4390
57739-24-2 (s. mar. j. au 24-4) S.S.



57161- 3/2 (s.mar.j. au 3/4) S.S.

FISTULE ANALE
TRAITEMENT AMBULATOIRE, au bureau seulement. Détails sur demande. DR L.-G. PERRIN, 24, DU PONT.
56519—9/1 (mar.j.s. au 3/3) S.S.

EUGENE CHAMBERLAND
Horloger-bijoutier

BEL ASSORTIMENT de montres, bagues, etc. Un léger acompte réservera l'article désiré. 112, DU PONT, QUEBEC, tél.: 2-2449.
au 3-3) S.S.
58049 — 6-3 (mar. j. s.)

COMMUNIQUE DE LA CRECHE

Quatrième critique

—L'enfant de la Crèche, si c'est une fille, ne trouvera jamais à se marier; si c'est un garçon, les gamins de l'école, le traiteront de bâtard.

—Une fille adoptive, prise à la Crèche, trouve toujours plus tard, un bon garçon pour la marier quand elle-même a été bien élevée. Nous en connaissons des centaines à qui leur éducation, leur valeur morale a fait pardonner leur origine. Quant aux garçons, quant aux familles qui mettent de côté une jeune fille par ailleurs excellente et pour sa seule tache de naissance, nous affirmons qu'il ne faut jamais pleurer sur ces détails. Ils sont providentiels. L'épouse, la bru, la belle-soeur eût été malheureuse dans un milieu aussi exageant et aussi peu sympathique.

Le garçon qu'on traite de bâtard peut bien faire observer à ceux qui lui reprochent sa naissance que, toujours, ce sont des légitimes qui engendrent des illégitimes, et que les illégitimes eux, s'ils font souche, engendrent des légitimes. Regardez les arbres généalogiques. Le mépris pour le bâtard est un mépris qui se trompe d'adresse. Honte à ceux qui lui servent autre chose que de la pitié! Et malheur à ceux qui le persécutent!

La Crèche, 680, chemin Ste-Foy, Québec. (Visite, chaque jour, de deux heures à trois). On accepte avec reconnaissance la moindre aumône.

Mort subite de M. Jos. Thibaudeau

M. Joseph Thibaudeau, qui demeurait chez son beau-frère, à 85 1-2, rue Arago, est décédé subitement, hier soir, en revenant de son travail.

Il était 7 h. 10 environ quand M. Thibaudeau s'affaissa au point de jonction de la rue St-Vallier avec la côte d'Abraham. On le secourut et il demanda qu'on l'aidât à marcher. Il s'affaissa de nouveau. Le Dr Lucien Rinfret fut mandé mais le malade expirait à l'arrivée du médecin. Celui-ci croit qu'une congestion cérébrale a causé la mort.

M. Thibaudeau, qui était âgé de 55 ans environ, travaillait dans une fabrique de tabac. Sa femme (Joséphine Busque) l'a précédé dans la tombe. Il laisse un fils, Lucien Thibaudeau, de Montréal. Il demeurait chez son beau-frère, M. Pierre Parent, domicilié à 85 1-2, rue Arago.

Nos condoléances à la famille.

Dans une séance de l'Académie de médecine, le professeur Lancereaux, déclara que d'après les statistiques, sur 2,192 cas de tuberculose, 56% sont imputables à l'alcoolisme tandis que 2% seulement le sont par la contagion. Les lieux où la mortalité par la tuberculose est le plus élevée sont ceux où la consommation d'alcool est la plus élevée.

(Drs Landouzy et Brouardel).

Rien de plus faux que de dire: L'alcool est un fortifiant. Il excite l'organisme et fait oublier momentanément la fatigue. Mais ces effets sont de courte durée et bientôt suivis de dépression.

Remerciements

LALIBERTE. — Madame Gérard Laliberté et les membres de la famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Gérard Laliberté, par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

58018—3-3 (1 fs)

Décès:

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

COUILLARD. — A la Rivière-du-Loup, le 5 mars 1945, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph Couillard, rentier C.N.R., époux de feu dame Isabelle St-Pierre.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, 62, rue St-André, à 9 h. 15, pour l'église St-François-Xavier et de là au cimetière paroissial.

58056—6-3 (1 fs)

CARRIER. — A l'hôpital Laval, le 5 mars 1945, à l'âge de 15 ans et 2 mois, est décédée Mlle Pauline, fille de feu Félix Carrier et feu Dame Marie-Louise Blanchet.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 31, rue Carrier, Lévis, à 8 h. 45, a.m. pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

(2 fois)

COMEAU. — A St-Malachie, comté de Dorchester, le 5 mars 1945, à l'âge de 69 ans et 6 mois, est décédé M. Louis Comeau, ancien commerçant, époux de dame Délina Fleury.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures, en l'église de St-Malachie et de là au cimetière paroissial.

58043—5-3 (2 fs)

DES RIVIERES. — A Québec, le 5 mars 1945, à l'âge de 65 ans, est décédé Eugène Des Rivières, recorder de la cité de Québec, époux de dame Marguerite Gauvreau.

Les funérailles auront lieu jeudi 8 mars, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 62, rue Ste-Ursule, à 8 h. 45, pour la basilique et de là au cimetière Belmont.

58055—6-3 (2 fs)

FISET. — A Montréal, le 4 mars 1945, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Virginie Marcoux, épouse de feu Félix Fiset.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Le départ de la maison mortuaire, à 4, rue Drolet, se fera à 8 h. 45, pour l'église de Saint-Coeur de Marie, et de là au cimetière Belmont.

58028—5-3 (2 fs)

GERIN. — A Québec, le 3 mars 1945, à l'âge de 71 ans et 4 mois, est décédée dame Jeanne Garceau, épouse de feu Benoit-Joseph Gérin.

Les funérailles auront lieu mercredi à 8 h. 15.

Le départ de la maison mortuaire, à 90 5e rue, appt 5, se fera à 8 heures pour l'église de Saint-Charles de Limoilou et de là au cimetière Belmont.

58027—5-3 (2 fs)

HARDY. — A l'hôpital Laval, le 5 mars 1945, à l'âge de 49 ans et 7 mois, est décédée dame Orélia Roy, épouse de M. Alfred Hardy, de Neuville.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 30, pour l'église de Neuville et de là au cimetière paroissial.

58060—6-3 (1 fs)

JULIEN. — A Québec est décédée Mlle Emma Julien, fille de feu Napoléon Julien et de feu Dame Alvine Moffet.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 41, 6ième avenue, à 8 h. 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

58023—5-3 (2 fs)

LEMAY. — A Ste-Justine, Dorchester, le 4 mars 1945, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lucien Lemay, époux en 1ères noces de dame Marie Godbout et en secondes noces de dame Marie-Anna Fortier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, en l'église de Ste-Justine, comté de Dorchester.

58042—6-3 (1 fs)

LEMIEUX. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 5 mars 1945, à l'âge de 84 ans et 1 mois, est décédée Mlle Agnès Lemieux, fille de feu M. Désiré Lemieux et de feu Dame Almina Bourget.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 h. 30.

Départ de la chambre mortuaire, 414, de l'Hôtel-Dieu de Lévis, à 8 h. 20, pour la chapelle de la communauté et de là au cimetière Mont-Marie.

(1 fois)

MARQUIS. — A Québec, le 4 mars 1945, à l'âge de 49 ans et 2 mois, est décédée dame Albina Beaudoin, épouse de M. Antonin Marquis, pharmacien.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 147, 18ième rue, à 8 h. 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.

58022—5-3 (2 fs)

PARIS. — A Ste-Thérèse de Lisieux, le 4 mars 1945, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédée dame Clémence Chandonnet, épouse de feu Napoléon Paris.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ du presbytère de Lisieux, à 8 h. 45, pour l'église de Ste-Thérèse. L'inhumation se fera au cimetière de Deschaillons (au printemps seulement).

REINHARDT. — A Québec, le 6 mars 1945, à l'âge de 81 ans et 7 mois, est décédée Mlle Dulcina Reinhardt, fille de feu Michel Reinhardt et de feu dame Orélie Bernier.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 h. 15.

Départ de la maison mortuaire, chez sa nièce, Mme Vve J.-Ernest Drolet, 509, rue St-Jean, à 9 h. 05, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. Elle était Enfant de Marie et tertiaire de St-Jean-Baptiste.

58057—6-3 (3 fs)

RICHARD. — A Québec, le 5 mars 1945, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Léonie Lelièvre, épouse de M. Eugène Richard, comptable.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 84, avenue Bougainville, à 8 h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont.

58058—6-3 (2 fs)

TURGEON. — A Québec, le 5 mars 1945, à l'âge d'un an, est décédé Gérard, enfant bien-aimé de M. Roland Turgeon, employé de la cité, et de dame Jeanne d'Arc Gravel.

La sépulture aura lieu mercredi à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, 434, rue Lavigueur, à 3 h. 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

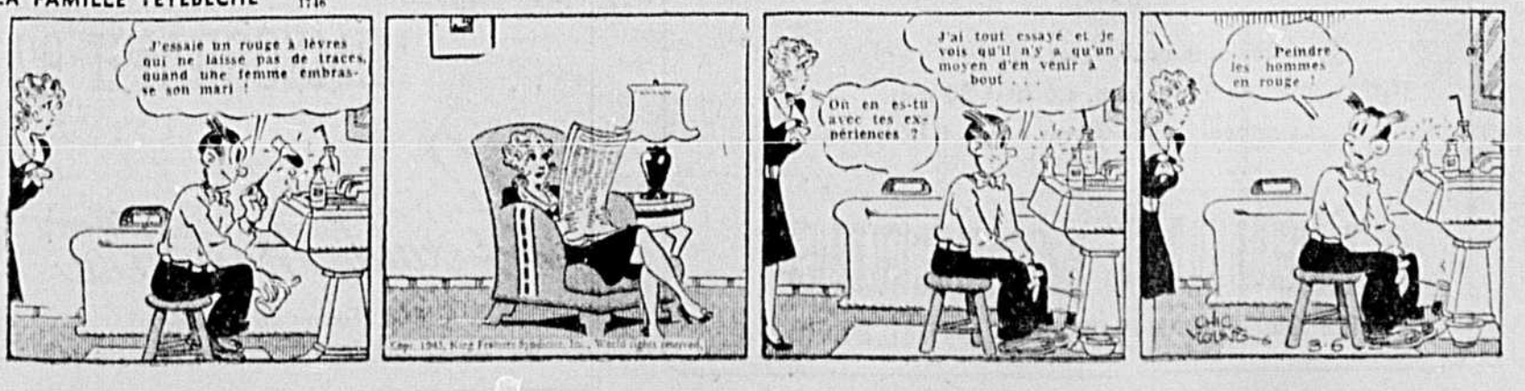
58039—6-3 (1 fs)

En souscrivant $2.75 à la campagne de la Croix-Rouge, vous achetez un colis de vivres qui sera délivré à un prisonnier canadien dans un camp d'internement ennemi.

ALBERT LEROUGE 9ES — par Rosser et Findley



LA FAMILLE TETEBECHE 1746 — par Chic Young



Calendrier

MARDI, 6 MARS 1945

Aujourd'hui :
Stes Perpétue et Félicité, m.
Demain :
S. Thomas d'Aquin, c. et d.
QUARANTE-HEURES

Couvent de Ste-Marie, Bce

SOLEIL : Lever : 7.31 — Coucher : 6.33
LUNE : Lever : 1.35 — Coucher : 11.18

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 12.25 a.m. — 2.00 p.m.
Basses : 7.06 p.m. — 8.10 p.m.

Dern. quart, le 6, à 12 h. 30 du soir. Nouv. lune, le 13, à 11 h. 31 du soir. Prem. quart, le 20, à 3 h. 11 du soir. Pleine lune, le 28, à 11 h. 44 du soir.

(Ce calendrier n'est pas basé sur l'heure solaire, mais sur l'heure présentement en vigueur)

"La vie des Quatre"

C'est vendredi prochain, 9 mars, que le réseau français de la Société Radio-Canada commencera la diffusion de la deuxième tranche de "La vie des quatre", une serie de seize fresques consacrées aux fondateurs de l'Eglise du Canada.

La première partie, on le sait, résumait la vie de François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec. La deuxième rappellera l'existence qu'a menée Marie de l'Incarnation sur les bords du St-Laurent. Le nom de la vénérable Ursuline est certes connu de tous, mais combien ont eu l'occasion de se familiariser avec les événements qui ont marqué la carrière de cette servante de Dieu que l'on a surnommée "la Thérèse du nouveau monde"? Les textes seront de l'abbé Robert-E. Llewellyn, professeur au collège Saint-Stanislas. Citer le nom de cet auteur, c'est prévoir un travail plein de fraîcheur, d'exactitude et de vivacité.

Ceux qui ont suivi les quatre émissions rappelant l'existence du premier évêque savent la haute tenue qu'elles ont revêtue sous la direction artistique du réalisateur Guy Mauffette. Les services de spécialistes en histoire et en technique radiophonique ont été retenus pour assurer une authenticité complète et un décor véridique à ces fresques vécues.

Ne manquez donc pas de suivre "La vie des quatre". C'est un moyen à la fois pratique et agréable de récapituler l'histoire religieuse du Canada ou de compléter les notions que l'on en possède. Ces programmes passent chaque vendredi soir, de 8 h. 30 à 9 h. Les meilleurs artistes des ondes y participent.

Deux conventions

CHICOUTIMI, 6. — (D.N.C.) — Les Syndicats nationaux viennent de signer deux conventions collectives, l'une avec le chemin de fer Alma & Jonquière, Railway, et l'autre avec la compagnie Saguenay Power, à l'Ile-Maligne. Ces contrats collectifs sont l'aboutissement de deux mois de négociations. Parmi les clauses principales on signale la reconnaissance des droits de séniorité des employés.

La raison, c'est la faculté de se gouverner ; gardez-vous de la laisser au fond d'un verre.

Il faut lire

L'ART DE PARLER AU PEUPLE
par
Henri MORICE

- Le secret de captiver l'attention de son auditeur, de le conquérir à ses idées et d'enchaîner sa volonté.
- Indispensable aux hommes publics, aux apôtres de toutes les causes, aux vendeurs, agents, contremaîtres, patrons, professeurs.

264 pages: $1.25 (franco: $1.35)
La Librairie de l'Action Catholique, Québec

PAROISSIEN ROMAIN
en notation grégorienne

Ce volume contient la messe et l'office pour tous les dimanches et fêtes de l'année. Extrait de l'édition vaticane avec signes rythmiques. Relié pleine toile, tr. rouge. Une nouvelle édition vient de paraître. Prix : $2.50, par poste 2.70. La Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

Elections chez les zouaves

M. J.-H. Paquet, commandant du 1er bataillon, a été réélu président de l'Association des zouaves de Québec, Inc., lors de l'assemblée générale qui eut lieu ces jours derniers. Les officiers lurent le rapport des activités des divers comités et le président présenta le rapport complet de l'année écoulée.

Le maire E.-A. Côté, de Beauport, agissait comme président de l'élection.



M. J.-H. PAQUET

Voici la formation du nouveau comité : grand patron, S. E. le Cardinal Villeneuve ; patron, sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province ; vice-président, le maire Lucien Borne ; colonel honoraire, le brigadier Edm. Blais ; président honoraire, le colonel J.-G. Gagné ; vice-président honoraire, le lieutenant-colonel L.-A. Lefebvre ; aumônier major honoraire, Mgr Cyrille Gagnon, p. a., v.g., membres honoraires, le commandeur Henri Gagnon et le chevalier Léo Pelland, c.r.

Le président actif est M. J.-H. Paquet ; premier vice-président, le major J.-E. Dion ; deuxième vice-président, le capitaine intérimaire Lauréat Poitras ; secrétaire, M. René Génois ; assistant-secrétaire, M. A.-Achille Trudel ; trésorier, M. L.-P. Dorval ; assistant-trésorier, M. L.-Roland Denis ; directeurs : MM. Napoléon Gosselin, Gédéon Houde, Roland Croteau, J.-Arthur Darveau, Geo. Long, Jules Tanguay, Delphis Clavet, Jos. Kelly, David Paquet et Donat Fiset. M. l'abbé Aurèle Ouellet est l'aumônier de l'association.

Le capitaine Lauréat Poitras a été promu au grade de commandant adoint ; le cap. Nap. Gosselin, au grade de capitaine intérimaire au 1er bataillon et le lieutenant A.-A. Trudel, au grade de capitaine de la compagnie No 1.

Un message

CRICCIETH, Galles, 6 (BUP) — Le feld-maréchal Montgomery, commandant du 21ième groupe d'armées alliées sur le front occidental, a adressé un message de prompt rétablissement à Lloyd George, gravement malade dans son domaine de Criccieth.

Réédition

LA CARAVANE HUMAINE
par le Comte Du Plessis

Voici une belle et grande oeuvre, fruit de toute une vie de réflexion et d'étude. L'entreprendre fut une audace ; la réaliser un coup de maître.

Un volume in-8 de 491 pages
$1.75, franco 1.85
La Librairie de l'Action Catholique — Québec

MOIS DE SAINT JOSEPH

Mois de saint Joseph, par le R. P. Lalande. Un mois fait par un Canadien pour les Canadiens. $0.30, par poste 0.35.

Saint Joseph, père vierge de Jésus, par Mgr G. Breynat. $0.75, par poste 0.80.

Primauté de saint Joseph d'après l'Episcopat catholique et la Théologie. Un fort volume grand format, 515 pages. $1.75, par poste 1.90.

La Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

A l'Ecole des Parents

M. le Dr Jules Gilbert, directeur du service d'hygiène publique au ministère provincial de la Santé et du Bien-Etre social, a donné son deuxième cours, hier soir, sous les auspices de l'Ecole des Parents.

Le Dr Gilbert rappela d'abord que le système de modernisation qu'il préconisa à son dernier cours avait trait aux écoles les plus âgées, qu'il est contingent à l'électrification rurale et qu'il est conditionné par des octrois provinciaux.

Il aborda ensuite la question de l'examen médical périodique de la population scolaire et dit aussi un mot de l'examen pré-scolaire. Dans l'ensemble, dit-il, il n'y a aucune raison pour qu'un enfant arrive à l'école avec une santé délabrée, si l'on se soumet à cette pratique de l'examen médical périodique. Il conclut cette partie de son cours en disant qu'il faut une campagne d'éducation pour éclairer la partie de la population qui est en mesure de faire traiter les enfants à la suite des diagnostics rendus au cours des examens médicaux, et un système de secours pour l'autre partie qui est dans l'indigence, médicalement parlant. Le Dr Gilbert toucha la question de l'inaccessibilité des soins médicaux, de la médecine d'Etat et de l'assurance-maladie.

Pour montrer combien l'examen médical périodique est important et quels bienfaits on peut en attendre, le professeur fit la démonstration suivante: on peut fixer à 25,000 le nombre des enfants qui doublent leur classe, pour des raisons de santé seulement. Or, il en coûte $60.00 par année, par enfant qui double sa classe. C'est donc une somme de $1,500,000. qui est ainsi dépensée pour ce seul doublage des classes. Mais, on peut également fixer à $10.00 en moyenne par enfant le coût de la correction des déficiences physiques constatées par les examens médicaux périodiques. Par conséquent, si les 25,000 "doubleurs" de classe étaient traités, suivant leurs besoins, il en coûterait $250,000. On économiserait donc $1,250,000, puisque la cause du "foulage" des classes serait éliminée. Et cela avec le système d'examens actuellement en usage. Avec l'assurance-maladie, on pourrait certainement réduire encore le coût du traitement des déficiences.

Après avoir dit un mot de l'Assistance publique, le Dr Gilbert parla des maladies contagieuses et de leur prévention. Dans l'application des lois et règlements à cet égard, deux guides doivent orienter les familles: l'esprit de civisme et la charité chrétienne. Lorsque des parents sont priés de se soumettre à certains ennuis parce que leurs enfants sont contagieux, c'est parce que ceux-ci ont déjà été et seront encore protégés contre la contagion de la part d'autres enfants.

Le professeur signala la victoire totale remportée dans la province de Québec, grâce à la collaboration générale, contre la variole ou grosse picote. Il n'y en a pas eu un seul cas, dans la province depuis dix ans. Le vaccin contre cette maladie est efficace dans la proportion de 100 p.c. Dans le cas de la coqueluche, le vaccin, efficace dans la proportion de 80 p.c. doit être administrée au bébé dès l'âge de 3 à 6 mois. Dans le cas de la diphtérie, le vaccin, efficace dans la proportion de 95 p.c. doit être administé entre l'âge de 6 à 9 mois. Dans le cas de la scarlatine, le vaccin est efficace dans la proportion de 80 p.c.

Le prochain cours du r Gilbert aura lieu le lundi, 12 mars, à 5 heures 30, à l'amphythéâtre de médecine.

Le jeudi, 8 mars, à 8 heures 30, M. l'abbé Irénée Lussier, psychologue de Montréal, donnera un cours spécial, à l'amphythéâtre de physique, pavillon central, à l'étage situé au-dessous de la salle des Promotions. En plus des membres munis de leur carte, les auditeurs libres sont admis moyennant le prix d'entrée. Le sujet du cours sera le suivant : "Comment instruire notre jeune fille: dangers de l'âge pubertaire."

Conférence à St-Coeur de Marie

A la salle paroissiale de St-Coeur de Marie, ce soir, à 8 h. 30, sous le patronage du R. Père Maurice Lamontagne, curé, une conférence publique sera donnée par M. Louis Lachance, de la société nationale St-Jean-Baptiste, sur les oeuvres d'Aide au Colon. Un grand film documentaire illustrera cette conférence par la bienveillance du Service provincial de ciné-photo. Le conférencier, sera présenté par M. Bruno Landry, président et remercié par M. Gérard Cloutier, directeur du comité local de colonisation et d'agriculture. La séance sera présidée par M. Alphonse Désilets, président du Conseil paroissial de la société St-Jean-Baptiste. La section juvénile locale est invitée et le public en général y est admis gratuitement.

Aumônier

Joliette, 6, D.N.C.) — Par décision de Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, M. le chanoine Ed. Jetté, V.F. curé de la cathédrale de Joliette, a été nommé aumônier de la nouvelle section locale de la société St-Jean-Baptiste.

Lors de la fondation de cette succursale, il y a moins d'un mois, on nomma un comité permanent qui s'occuperait de recrutement. Ce comité est présentement à l'oeuvre et l'on compte avoir bon nombre de membres qui prendront part à la première grande assemblée générale qui aura lieu d'ici peu.

Chaque dollar souscrit pour la Croix-Rouge apportera un peu de joie dans le coeur d'un soldat canadien.

On a recueilli $7,408 au cours de la 1ère journée

A la fin de la première journée de la campagne de la Croix-Rouge, les souscriptions remises au trésorier, M. R.-L. Smyth, s'élevaient à $7,408.50. Ce résultat démontre une augmentation de $500 environ sur la première journée de la campagne de 1944.

On sait que l'objectif total est de $140,000 pour la ville de Québec et les comtés avoisinants de Portneuf, Québec, Montmorency et Charlevoix-Ouest. La campagne devant se poursuivre du 5 au 21 mars, il faudra donc recueillir une moyenne de $9,300 par jour environ, en ne comptant pas les dimanches. Les organisateurs ont bon espoir que cette moyenne sera atteinte et maintenue.

On nous prie d'annoncer que dans le faubourg St-Jean-Baptiste une collecte à domicile pour la Croix-Rouge a été confiée à l'Amicale St-Jean-Baptiste qui distribuera dimanche prochain, le 11 mars, des enveloppes au nom de la Croix-Rouge. Ces enveloppes seront recueillies par les membres de l'Amicale le dimanche suivant, 18 mars.

Voici la première liste de souscriptions remise aux journaux, hier soir :

Lieutenant-colonel L.-J.-A. Amyot, $1,000 et M. W.-M. Dobell, $1,000 ; Mme L.-J.-A. Amyot, $300 et la Cie Paquet, Limitée $300 ; Canada Packers, Ltd, $100 et Woolworth, F.-W. and Co, Ltd, $400 ; Le Soleil, Ltée, $300.

Montants de $200. — P. Ferland, Inc., R.-F. Cream and Co. Ltd, Swift Canadian Co. et anonyme. Une souscription de $175 de Zeller's, Ltd. Montants de $100. — Elzéar Fortier, Ltée, M. et Mme Robert-C. Cream, le Prêt Hypothécaire et Trémblay et Dion. Une souscription conjointe de $34.50 des officiers et matelots du HMCS Montcalm. Une souscription de $75 de A.-B. Whitehead.

Montants de 50. — Champlain Oil Products, Ltd, l'"Action Catholique", Ogilvie Flour Mills, Co., Ltd, Simon-G. Parent, Royal Paper Box Co., Rev. J.-A. Turinel et St. Lawrence Paper Bag Co. Montants de $25. — Omer Couture, A.-P. Doddridge, F.-X. Drolet et Cie, J.-Aimé Déry, lieutenant-colonel Oscar Gilbert, J.-B. Laliberté, Ltée, la Cie Smith de Québec, National Cash Register Co., François Nolin, J.-H. Perron, taverne "Chat Blanc" Enr., Jos. Thivierge, Ltée, Joseph Vaillancourt, Inc. Une souscription de $20 du col. William Wood. Montants de $10. Carrier et Goulet, Enr., Lucien Frigon, les Enchères Marceau Enr., Alph. Latieur, Ltée et J.-B. Villeneuve. Une souscription de $6, deux de $5, une de $2 et 1 de $1. Soit un grand total de $7,408.50.

Sympathies adoptées par les commissaires

M. l'abbé Cyrille Deslauriers, curé de Notre-Dame du Chemin, a présidé hier après-midi une brève séance de la Commission des Ecoles catholiques de Québec. A cette séance les commissaires ont adopté deux propositions de condoléances, l'une à l'adresse de M. l'abbé Camille Faucher, visiteur ecclésiastique des écoles de la Commission, en deuil de son frère M. Archille Faucher, de St-Ephrem, et l'autre à l'adresse du président de la Commission, M. Léon des Rivières, dont le frère, le recorder Eugène des Rivières, est décédé subitement hier matin.

Les deux propositions furent faites par le maire Lucien Borne. M. James McManamy l'appuya.

Etaient présents en plus de l'abbé Deslauriers, de MM. Borne et McManamy, le Père Albert, o. f.m.cap., M. François Leclerc et le docteur Ferdinand Fortier, commissaires, ainsi que l'abbé Camille Faucher, visiteur, et M. Eugène Huot, secrétaire.

Dans sa résolution à l'adresse de la famille des Rivières le maire Borne faisait l'éloge de M. Eugène des Rivières, recorder et professeur à Laval.

M. McManamy dit pour sa part que la disparition du recorder des Rivières constitue une perte non seulement pour notre ville mais pour le pays.

La séance fut alors ajournée en signe de deuil.

Tito au pouvoir

LONDRES, 6, (BUP). — On mande de Belgrade que le maréchal Tito a été chargé de constituer un nouveau gouvernement yougoslave uni, selon les recommendations de la conférence de Crimée. Le cabinet du Dr Subasic a démissionné hier afin de permettre à Tito de constituer un véritable gouvernement de coalition. Ceci s'est produit immédiatement après l'assermentation les trois régents: le Dr Srdjan Budisavjlevic, un membre de l'Eglise orthodoxe; le Dr Ante Mandic et Dushan Sremec, deux catholiques romains.

Un salaire minimum de 600 dollars

Une sentence arbitrale vient d'être rendue à St-Georges de Beauce dans la cause de l'Association catholique des Institutrices rurales, district no 53 et les Commissaires d'écoles des municipalités de St-Ludger, St-Théophile, St-Jean-de-la-Lande et Metgermette.

La majorité des membres de ce tribunal, savoir : Me Louis Girard et M. Lionel Pineault, s'accordent d'abord sur le fait que le salaire minimum des requérantes doit être fixé à $600.00. Ils ne peuvent donc accepter la proposition de monsieur André Breton de payer aux institutrices un salaire minimum de $500. dollars. Ils admettent aussi que l'échelle d'augmentation, telle que présentée à ce tribunal par l'association requérante est justifiée, quant à ladite association. Cependant vu la situation financière plus ou moins florissante des commissions scolaires intéressées, ils reconnaissent que ladite échelle ne peut être adoptée telle quelle.

Pour ces raisons, la majorité du tribunal, MM. Girard et Pineault, décident, que le salaire minimum des institutrices doit être fixé à $600, et qu'une augmentation d'après l'échelle suivante est juste et raisonnable pour les parties en cause, tout à compter du 1er septembre 1944.

Echelle des salaires minima des institutrices

1ère année	$600.00
2e "	600.00
3e année	625.00
4e "	650.00
5e "	675.00
6e "	700.00
7e "	725.00
8e "	750.00

D'après le contrat syndical soumis à l'arbitrage, les institutrices demandaient pour les débutantes, c'est-à-dire, celles qui n'ont pas encore enseigné, $600. par année.

On réclamait pour les expérimentées, c'est-à-dire, celles qui ont enseigné dans une école de la Commission ou toute autre école :

avec un an d'expérience	$650.
avec 2 ans d'expérience	700.
avec 3 ans d'expérience	750.
avec 4 ans d'expérience	800.
avec 5 ans d'expérience	850.
avec 6 ans d'expérience	900
avec 7 ans d'expérience	950.
avec 8 ans d'expérience	1,000.

Aujourd'hui

A l'Université. — Fête de S. Thomas d'Aquin. Ce soir à la salle des Promotions, séances solennelles sous les auspices de la faculté de Théologie. Allocution de Mgr Vandry et soutenance de M. l'abbé Laurent Noël. Programme musical.

L'Art canadien-français. — Ce soir, à 8 h., à l'école des Beaux-Arts, inauguration d'une série de six cours de M. Gérard Morisset, organisés par la St-Jean-Baptiste.

A Stadacona. — Ce soir, à 8 h. 15, forum sur les taudis, à la salle paroissiale.

Anciens de Nicolet. — A 6 h. 30, à l'hôtel St-Louis, dîner-causerie des membres de la section de Québec de l'amicale. Programme récréatif.

HMCS Montcalm. — Réunion des épouses et des mères de marins, ce soir au HMCS Montcalm, avenue Laurier.

Faculté de Médecine. — A 5 h., cours du Dr Roger Gaudry, à la salle de biochimie.

Palais Montcalm. — Assemblée régulière de l'Association des employés fédéraux du Port de Québec, à 8 h., à la chambre 34, Palais Montcalm.

La semaine de la famille

Journée consacrée aux dames

La Semaine familiale de Saint-Louis de Courville se poursuit avec entrain. La journée d'hier, lundi, était consacrée aux dames et demoiselles.

La réunion du soir, à la salle paroissiale, comprenait une conférence sur "La mère et la famille", par le R. P. Lucien Matte, s.j., recteur du collège des Jésuites et un programme musical exécuté par la chorale du couvent. Les choristes rendirent entre autres: "La voix de ma mère" et la "Berceuse" de Schubert. Mlle Suzanne Thomassin joua au piano une pièce d'ouverture et, en fin de soirée, Mlle Françoise Bélanger, de la J. E. C., déclama "Le pêcheur de Pâques".

Le conférencier fut présenté par Mlle Yvette Larue, présidente de l'Amicale du couvent de Courville.

Le R. P. Matte glorifia le rôle de la maternité chrétienne. Nos mères, dit-il, sont les collaboratrices de Dieu. Tel est le plan providentiel. Il réfuta, statistiques en mains, l'erreur de ceux qui croient que les grandes familles sont pourvoyeuses des sujets faibles physiquement et intellectuellement. Une enquête menée l'an dernier, prouve la fausseté de cette affirmation. Il ne faut pas faire que des calculs humains, dit encore le Père Matte, qui cita de nombreux cas de parents qui ont surtout compté sur le concours d'En-Haut, et qui, de la sorte, n'ont pas privé la patrie de ses fils, ni le ciel de ses élus. Sans esprit chrétien, Mme Martin aurait peut-être hésitée et le Ciel, aujourd'hui, serait privé de la petite sainte de Lisieux. Le conférencier démontra aussi que les mères chrétiennes ne peuvent pas refuser la vie ou la tuer. Le massacre des innocents au temps d'Hérode fut condamnable et condamné; il le reste encore au vingtième siècle.

Après la maternité, l'éducation. Ici, l'éminent conférencier illustra de faits captivants la tâche de la mère chrétienne. "De sa mère, on se souvient toujours", dit-il en substance. Puis il montra comment la gardienne du foyer doit donner à ses enfants une foi vive, une volonté énergique, une grande soif du don de soi.

Des familles nombreuses et une éducation réussie assureront à la patrie des citoyens intègres, à l'Eglise, de vaillants défenseurs, au Ciel, d'innombrables saints.

Appelé à remercier le conférencier, M. l'abbé Marcel Rainville rappela qu'en matière d'éducation les mères de famille peuvent être groupées en trois catégories: celles qui négligent cette partie de leur mission, celles qui veulent s'en acquitter, mais ne savent pas toujours les recettes de succès; celles enfin qui connaissent leur sacerdoce et qui veulent l'exercer, mais qui pour le vouloir toujours, ont besoin d'encouragement. Les Semaines familiales et les conférences comme celle du R. P. Matte procurent aux premières la conversion à leur tâche; aux secondes, la connaissance des procédés à suivre, aux autres, le réconfort dont elles ont besoin. C'est plus qu'il ne faut pour mériter la reconnaissance de l'assemblée présente ici ce soir.

Aujourd'hui, mardi, à trois heures, forum pour les élèves des classes supérieures du couvent et de l'école. Les grandes personnes sont invitées à y assister et à prendre part à la discussion.

On y étudiera les causes et les conséquences des échecs scolaires. Mlle Florence Guillot et M. Robert Royer dirigeront ce forum, après quoi, le président de l'assemblée tirera les conclusions.

Ce soir, M. l'abbé Lactance Blais, aumônier des Ursulines, parlera de "L'avenir des jeunes et la famille". Le sujet est d'intérêt général. Aussi, tous les semainiers, hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles sont invités à se rendre en grand nombre à la salle paroissiale, à huit heures et quinze. On y présentera en même temps une esquisse sur la famille, intitulée: "La clé du bonheur".

Violent incendie

CHICOUTIMI, 6. — (D.N.C.) — Les pompiers de Jonquière ont eu à lutter pendant une couple d'heures, hier, pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans la matinée à la maison de M. Joseph Saint-Pierre, rue St-Léandre, près de Kénogami. Les familles de MM. St-Pierre, Georges Patry et Massé ont dû quitter leur logis.

Blessé outre-mer

L'honorable juge, A. Sévigny, juge en chef de la province vient d'apprendre que son fils le capitaine Pierre Sévigny a été blessé, sur le front de l'ouest.



L'état du capitaine Sévigny est sérieux, apprend la nouvelle. Il fut blessé le 3 février dernier, au cours d'opérations militaires de l'armée canadienne en Allemagne. Le capitaine Sévigny fait partie du 4ième régiment d'artillerie moyenne, la première unité canadienne-française du genre. Il était traversé outre-mer avec cette unité au mois d'août 1942. Il participa aux batailles de Caen, de Falaise et des rives de l'Escaut. Il participait à l'offensive lancée en Allemagne lorsqu'il fut atteint.

Aucun indice

MONTREAL, 6 (DNC) — Tard hier soir, les membres de la Sûreté municipale ne possédaient pas le moindre indice pouvant amener l'arrestation rapide du meurtrier du garçon John Benson.

On aurait reçu à la Sûreté plusieurs lettres, au cours de l'après-midi d'hier, et dans deux de ces lettres, on aurait retrouvé de précieuses informations qui pourraient amener l'arrestation du sinistre personnage.

Un des détectives de la Sûreté municipale disait hier que les autorités de la Sûreté seraient tentées d'inviter à Montréal, un maître dans le roman policier, Ellery Queen, jouissant d'une extraordinaire renommée aux Etats-Unis, pour tenter de résoudre ce meurtre, le pire et le plus étrange des annales de la police locale.

La sécurité

La troisième causerie illustrée du cours d'Initiation sécuritaire du contremaître aura lieu, demain soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de l'Ecole Technique. La causerie intitulée "Le service de Garde" traitera de la protection ouvrière contre l'élément mécanique et sera donnée par M. P.-A. Cooke, organisateur provincial des cours de sécurité industrielle. Il sera assisté de MM. Robert Deschênes et J.-H. Tremblay, officiers de sécurité résidents.

On est prié de ne pas oublier sa carte de présence.

VITRERIE POUR CONSTRUCTION
PLATE GLASS, MIROIRS, BLOCS DE VERRE
CONSULTEZ
VITRERIE Citadel GLASS
186 rue Saint-Paul
Téléphone: 3-7452

Camions Neufs
FORD
en entrepôt à
QUEBEC
prêts à livrer
sur présentations du permis
2 tonnes
Pneus : 32 x 6 — 10 plis — 134" et 158"
3 tonnes
Pneus : 34 x 7 — 8.25 x 20 — 9.00 x 20
134" — 158" — 176"
Essieu deux vitesses
Freins à air (Booster)
Venez nous voir, nous nous ferons un plaisir de formuler votre demande de permis.
LAURENTIDE
AUTO, Inc.
25 — Dorchester — 25

100e anniversaire
Pour commémorer cet événement
La Cie Germain Lépine Ltée
Siège social : 283, rue Saint-Vallier
présente une série de causeries sur le "VIEUX QUEBEC", par M. Damase Potvin
à CKCV -- Tous les mardis au soir à 7h. 45

C'est DEMAIN le dernier jour de
La CUEILLETTE de PAPIER de REBUT
dans les quartiers où la levée des vidanges se fait le mercredi.

- JOURNAUX
- REVUES
- CATALOGUES
- MAGAZINES
- LIVRES
- BOITES DE CARTON
- CARTON ONDULE
- ETC.

Déposez votre papier de rebut près de vos poubelles à vidanges et les camions de la cité le recueilleront en même temps que vos vidanges.

Prospectez avec succès



Se créer une autre clientèle, étendre celle existante c'est la tâche du Duplicateur Mimeograph 92 équipé avec l'encrage automatique. Chacun peut avec son aide réaliser dans le minimum de temps des lettres circulaires, offres, prix courants, etc., d'une manière parfaite.

DUPLICATEUR
MIMEOGRAPH 92
Gérald Martineau
(La Maison du Service)
93, rue ST-PIERRE, — TEL. : 2-2890

ATTENTION!
Nouvelles heures d'affaires
Tous les jours de la semaine (sauf le samedi)
de 9 hres a.m. à 5 hres 30 p.m.
Le samedi . . . de 9 hres a.m. à 6 hres p.m.
AU MEUBLE MODERNE ENR.
188-190, ST-JEAN-ST-D'AIGUILLON-TEL. 2-5616